

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



**MINISTRE DE L'EMPLOI- ENSEIGNEMENT TECHNIQUE-
FORMATION PROFESSIONNELLE (MEETFP)**



**AGENCE GUINEENNE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI
(AGUIPE)**



ENQUETE SPECIFIQUE SUR L'EMPLOI ET LE TRAVAIL DECENT

ESETD - 2012



Partenaire technique et financier

**WON MAMOMD
NON**

DIRECTION DU PROJET

Directeur du projet

Sékouba MARA

Directeur Général de l'AGUIPE

Contact : 00 224 622 50 59 70, Email : sekoubamara@yahoo.fr

Directeur adjoint du projet

Diariatou DIALLO

Directrice Générale Adjointe de l'AGUIPE

Contact : 00 224 622 01 80 41, Email : diariatoudiallo@hotmail.com

Directeur Technique

Aly KOMAH

Chef de Département Observatoire de l'Emploi-Métiers à l'AGUIPE

Contact : 00 224 621 00 55 09, Email: aguipedoem@gmail.com

Équipe de rédaction du rapport

Aly KOMAH (AGUIPE); Mohamed KABA (AGUIPE); El hadj Sékou Fantamady TRAORE (AGUIPE); Saikou Oumar CAMARA (AGUIPE); Alpha Talibé DIALLO (AGUIPE); El hadj Mamadou Saïdou DIALLO (AGUIPE); Mamadou Thierno CISSÉ (AGUIPE) ;

Equipe de Consultants

Sayon OULAYE (INS); Amadou Diogo BALDÉ (INS); Aboubacar Sidiki KABA (INS); Lamine SIDIBÉ (INS); Bangaly Minatagbè CAMARA; Sidi Yaya TOURE (DNTLS) Ousmane SOW (OREFQ-France); Achile Tchibozo MIGNONDO (Expert Beninois);

Personnel d'appui

Francois Zézé ONIVOGUI (AGUIPE); Zénab BALDE (AGUIPE); Aboubacar SYLLA (AGUIPE); Amadou Doula DIALLO (AGUIPE); Mohamed Syllakè KABA (AGUIPE); El hadj Sinè CAMARA (AGUIPE);

Traitement Informatique

Lansana Chérif, Chef de Division Informatique/INS

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERS.....	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	8
REMERCIEMENTS	11
PREFACE.....	12
LISTE DES ACRONYMES	13
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS	14
DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS	24
ALGORITHME DE DETERMINATION DE LA POPULATION.....	26
CHAPITRE 1: CONTEXTE JUSTIFICATION ET METHODOLOGIE.....	27
CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES SOCIO - DEMOGRAPHIQUES.....	37
CHAPITRE 3 : SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITE	43
CHAPITRE 4 : ACTIVITE PRINCIPALE.....	54
CHAPITRE 5: SOUS EMPLOI	93
CHAPITRE 6 : EMPLOI INFORMEL	106
CHAPITRE 7 : EMPLOI SECONDAIRE	119
CHAPITRE 8 : TRAVAIL DECENT	126
CHAPITRE 9 : CHOMAGE ET RECHERCHE D'EMPLOI.....	142
CHAPITRE 10 : EMPLOI DES JEUNES	172
CHAPITRE 11 : EMPLOI ANTÉRIEUR ET PERSPECTIVES D'EMPLOI.....	186
CHAPITRE 12 : MIGRANTS DE RETOUR	202
ANNEXE	216

LISTE DES TABLEAUX

Tableau de la liste des acronymes.....	13
Tableau de synthèse des principaux indicateurs	21
Tableau 1.1 : Répartition de l'échantillon par situation géographique de résidence	33
Tableau 1.2 : Couverture de l'enquête par situation géographique de résidence	33
Tableau 2.1 : Répartition (%) de la population urbaine selon la situation géographique de résidence	38
Tableau 2.2 : répartition de quelques indicateurs de la population selon le sexe.....	39
Tableau 2.3 : Répartition (%) de la population urbaine par région	40
Tableau 2.4 : Répartition de la population (%) par motif de migration selon la situation géographique de résidence.....	42
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population en âge de travailler selon la situation géographique de résidence par sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé	46
Tableau 3.2 : Répartition (Effectif et %) de la population active par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé	47
Tableau 3.3 : Répartition (%) des taux d'activités (Standard et Adapté) selon le niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé.....	48
Tableau 3.4 : Répartition (Effectif et %) de la population inactive par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé	49
Tableau 3.5: Répartition (%) du taux d'inactivité (Standard et Adapté) selon niveau d'instruction et diplôme le plus élevé.....	50
Tableau 3.6 : Répartition (%) des inactifs par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le motif de non recherche d'emploi.....	51
Tableau 3.7 : Répartition (%) des inactifs selon leur disponibilité à travailler par diplôme le plus élevé	52
Tableau 3.8 : Répartition (%) des inactifs selon leur moyen de subsistance et de satisfaction des besoins par situation géographique, sexe, groupe d'âge et niveau d'instruction.....	53
Tableau 4.1 : Répartition de la population active occupée par situation géographique, sexe, groupes d'âges, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé	56
Tableau 4.2 : Distribution (%) des taux d'occupation (Standard et Adapté) par niveau d'instruction et diplôme le plus élevé des occupés.....	57
Tableau 4.3 : Répartition (%) du ratio emploi population selon le niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé	59
Tableau 4.4 : Répartition (%) des occupés selon le secteur institutionnel par situation géographique, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé.....	61
Tableau 4.5 : Répartition (%) des occupés selon la branche d'activité de l'employeur par sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé	63
Tableau 4.6 : Répartition (%) des occupés par statut dans l'emploi principal et base de contrat selon la branche d'activité de l'employeur	65
Tableau 4.7 : Répartition (%) des actifs occupés par situation de résidence et sexe selon la taille de l'entreprise employeur.....	66
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population active occupée par sexe et groupe d'âge selon le type de local	67
Tableau 4.9 : Répartition (%) de la population active occupée par sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé selon le statut dans l'emploi principal	69
Tableau 4.10 : Répartition (%) de la population active occupée par situation géographique, groupe d'âge, niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé selon la méthode d'obtention de l'emploi.....	72
Tableau 4.11 : Répartition (%) de la population active occupée par groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le type de contrat.....	76
Tableau 4.12. Répartition (%) des actifs occupés par situation de résidence, sexe, diplôme le plus élevé selon la durée du contrat	77
Tableau 4.13 : Répartition (%) de la population active occupée selon la catégorie socioprofessionnelle	78
Tableau 4.14 : Répartition (%) des travailleurs ayant suivi des formations par groupe d'âge et de diplôme... ..	80
Tableau 4.15 : Répartition (effectif et %) de l'emploi créé pendant la période 2010-2012 par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et secteur d'emploi	81
Tableau 4.16 : Répartition (%) de la population active occupée par groupe d'âge, niveau d'instruction selon la disponibilité de travailler davantage.....	84
Tableau 4.17 : Répartition (%) de la population active occupée par niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon la recherche d'un autre emploi au cours des 12 derniers mois	85
Tableau 4.18 : Répartition (%) de la population active occupée par tranche de revenus dans l'emploi principal	85
Tableau 4.19: Repartition (en millier Gnf) des revenus moyen et médian des travailleurs urbains dans leur emploi principal selon le niveau d'instruction, le diplôme le plus élevé et le statut dans l'emploi	87
Tableau 4.20: Repartition (en millier Gnf) des revenus moyen et médian des travailleurs urbains dans leur emploi principal selon leur branche d'activité	89

Tableau 4.21: Répartition (en millier Gnf) des salaires moyen et médian des travailleurs urbains dans leur emploi principal selon le niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé	90
Tableau 4.22: Répartition (en millier Gnf) des salaires moyen et médian des travailleurs urbains dans leur emploi principal par secteur d'emploi, secteur institutionnel de l'employeur et par branche d'activité	91
Tableau 4.23: Répartition (%) du taux de participation ou taux d'activité des étudiants par sexe, groupe d'âge et niveau d'instruction.....	92
Tableau 5.1 : Répartition de la population sous employée par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon le secteur institutionnel de l'entreprise employeur	97
Tableau 5.2 : Répartition de la population sous employée par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon le statut dans emploi principal	99
Tableau 5.3 : Répartition de la population sous employée par situation géographique, sexe, groupe d'âge selon la catégorie socioprofessionnelle des travailleurs	100
Tableau 5.4 : Répartition de la population sous employée par groupe d'âge, niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé selon la base de contrat de travail.....	102
Tableau 5.5 : Répartition (%) des sous employés selon la disponibilité a travaillé davantage par résidence, sexe, niveau d'instruction.....	103
Tableau 5.6 : Répartition (%) des sous employés par situation de résidence, sexe, groupe d'âge et niveau d'instruction selon la possession d'un emploi secondaire	105
Tableau 6.1 : Répartition de la population active occupée en emploi informel par situation géographique, Sexe et groupe d'âge.....	108
Tableau 6.2 : Répartition du taux d'emploi informel par niveau d'instruction et diplôme	110
Tableau 6.3 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon la branche d'activité de l'entreprise employeur	111
Tableau 6.4 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon la taille de l'entreprise employeur	113
Tableau 6.5 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par situation géographique, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le statut dans l'emploi principal	115
Tableau 6.6 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par groupe d'âge et diplôme le plus élevé obtenu selon la durée moyenne de travail (en heure) par semaine dans l'emploi principal	117
Tableau 6.7 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le revenu net mensuel (en milliers de GNF) dans l'emploi principal.....	118
Tableau 7.1 : Répartition (%) du taux de pluriactivité selon le groupe d'âge et le diplôme le plus élevé	121
Tableau 7.2 : Répartition (%) des employés pluri actifs par situation géographique, sexe, groupe d'âge et niveau d'instruction selon le secteur institutionnel de l'emploi secondaire.....	122
Tableau 7.3 : Répartition (%) des employés pluri actifs par situation géographique, sexe, groupe d'âge et niveau d'instruction selon la branche d'activité.....	123
Tableau 7.4 : Répartition (%) des employés pluri actifs par situation géographique, sexe, groupe d'âge et niveau d'instruction selon le statut dans l'emploi secondaire	124
Tableau 7.5 : Répartition (%) des travailleurs par tranche de revenu lié à l'activité principale	125
Tableau 8.1: Répartition (%) des employés par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le type de contrat.....	129
Tableau 8.2 : Répartition (%) des travailleurs pauvres par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé.....	131
Tableau 8.3 : Répartition (%) des travailleurs enregistrés à la caisse Nationale de sécurité sociale par l'employeur par groupe d'âge	133
Tableau 8.4 : Répartition (%) des employés par sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le taux de congé payé, congé maladie ou d'accident de travail payé et de déduction d'impôt sur le revenu	134
Tableau 8.5: Répartition (%) des employés par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon la possession d'un bulletin de paie.....	135
Tableau 8.6 : Répartition (%) de la population active occupée selon le nombre de jours par semaine consacrés à l'emploi principal	136
Tableau 8.7 : Répartition (%) de la population active occupée par situation de résidence sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon le nombre d'heures par jour consacrées habituellement à l'activité principale	137
Tableau 8.8 : Répartition (%) de la population active occupée par situation de résidence sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon le nombre d'heures par semaine consacrées habituellement à l'activité principale	139
Tableau 8.9 : Répartition (%) de la population active occupée selon la durée d'exercice du métier de l'emploi principal dans la vie active.....	140
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population au chômage par et diplôme le plus élevé	145

Tableau 9.2 : Répartition (%) des taux de chômage (Standard et adapté) par diplôme le plus élevé	147
Tableau 9.3 : Répartition (%) des chômeurs par niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon leur statut	149
Tableau 9.4 : Répartition (%) des chômeurs par situation de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé selon la durée de recherche d'emploi	151
Tableau 9.5 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge selon le principal moyen utilisé pour satisfaire aux besoins.....	152
Tableau 9.6 : Répartition (%) des chômeurs par situation de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon les raisons de ne pas créer ou travailler dans une micro entreprise	153
Tableau 9.7 : Répartition (%) des chômeurs par situation de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon les raisons de ne pas exercer un petit boulot pour un revenu (Pousse pousse, petit atelier improvisé, Vendeur ambulant, etc.)	155
Tableau 9.8 : Répartition (%) des chômeurs par situation de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon la disponibilité à créer ou travailler dans une micro entreprise ou faire un petit boulot	157
Tableau 9.9 : Répartition (%) des chômeurs par situation de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon la durée de rigueur de chômage (mois) pour effectuer une activité quelconque	158
Tableau 9.10 : Répartition (%) des chômeurs par situation de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon la durée moyenne de travail et le revenu moyen souhaité.....	159
Tableau 9.11 : Répartition (%) des chômeurs par situation de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon la principale méthode utilisée pour chercher de l'emploi.....	161
Tableau 9.12 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le motif de préférence d'un emploi salarié.....	164
Tableau 9.13 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le motif de préférence d'un emploi indépendant.....	165
Tableau 9.14 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le type d'emploi par rapport au profil.....	167
Tableau 9.15 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le secteur institutionnel préféré.....	168
Tableau 9.16 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge selon la connaissance selon leur attente vis-à-vis des structures de promotion de l'emploi	171
Tableau 10.1 : Répartition (%) du Taux d'activité des jeunes de 15-35 ans par diplôme le plus élevé.....	174
Tableau 10.2 : Répartition (%) des Jeunes inactifs de 15-35 ans disponibles à travailler en cas de proposition d'emploi par situation de résidence, sexe, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé	174
Tableau 10.3 : Répartition (%) du taux d'occupation des Jeunes inactifs de 15-35 ans par situation de résidence, sexe, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé	175
Tableau 10.4 : Répartition (%) des taux de chômage (adapté) des jeunes de 15-24 ans et 15-35 ans par situation géographique de résidence, sexe et niveau d'instruction	177
Tableau 10.5 : Répartition (%) du ratio emploi-population par situation géographique et sexe.....	177
Tableau 10.6 : Répartition (effectif et %) des emplois créés de 2010-2012 par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé	179
Tableau 10.7 : Répartition (%) des jeunes de 15-35 ans par situation géographique, niveau d'instruction selon le statut dans l'emploi principal.....	180
Tableau 10.8 : Répartition (%) des jeunes de 15-35 ans par niveau d'instruction selon le type de contrat dans l'emploi principal.....	181
Tableau 10.9 : Répartition (%) du taux de sous-emploi des jeunes de 15-35 ans par diplôme le plus élevé ...	182
Tableau 10.10 : Répartition (%) des jeunes de 15-35 ans travailleurs du secteur informel par situation géographique, sexe, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le secteur d'emploi.....	182
Tableau 10.11 : Répartition (%) du taux de pluri activité des jeunes de 15-35 ans par diplôme le plus élevé	183
Tableau 10.12 : Répartition (%) des jeunes de 15-24 ans et 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par situation géographique de résidence, sexe et niveau d'instruction	185
Tableau 11.1 : Répartition (%) de la population en âge de travailler par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon l'exercice d'un emploi antérieur	188
Tableau 11.2 : Répartition (%) de la population en âge de travailler par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon le secteur institutionnel de l'employeur antérieur	189
Tableau 11.3 : Répartition (%) des personnes ayant effectué une activité antérieure par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme-le plus élevé selon le statut dans l'emploi antérieur	191
Tableau 11.4 : Répartition (%) des personnes ayant effectué une activité antérieure par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme-le plus élevé selon la durée d'exercice l'emploi antérieur (en année)	192
Tableau 11.5 : Répartition (%) des personnes ayant effectué une activité antérieure par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon le principal motif d'abandon ou de perte de l'emploi antérieur	193

Tableau 11.6 : Répartition (%) des personnes ayant effectué une activité antérieure par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme-le plus élevé selon la durée de chômage.....	194
Tableau 11.7 : Répartition (%) des personnes par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme-le plus élevé selon les projets d'emploi pour l'avenir	196
Tableau 11.8: Répartition (%) des personnes par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme-le plus élevé selon le secteur institutionnel du futur emploi souhaité	197
Tableau 11.9: Répartition (%) des personnes par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme-le plus élevé selon le statut souhaité dans l'emploi futur	199
Tableau 11.10: Répartition (%) des personnes par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme-le plus élevé selon les raisons du choix d'un emploi salarié dans l'avenir	200
Tableau 11.11: Répartition (%) des personnes par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme-le plus élevé selon les raisons du choix d'un emploi indépendant dans l'avenir	201
Tableau 12.1 : Répartition (%) des personnes ayant vécu au moins une fois à l'étranger et les personnes ayant l'intention de partir à l'étranger par niveau d'instruction et diplôme le plus élevé.....	204
Tableau 12.2 : Répartition (%) des personnes ayant vécu au moins une fois à par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé selon la raison principale pour une nouvelle migration.....	205
tableau 12.3 : Répartition (%) des personnes ayant vécu au moins une fois à par région selon la génération d'émigration.....	207
tableau 12.4 : Répartition (%) des personnes ayant vécu au moins une fois à par situation géographique de résidence, sexe selon la région d'émigration de la première génération	207
Tableau 12.5 : Répartition (%) des personnes ayant vécu au moins une fois à par situation de départ et reconnaissance de diplôme selon la région d'émigration de la première génération.....	208
Tableau 12.6 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la situation d'occupation avant le départ pour l'étranger.....	208
Tableau 12.7 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la charge des personnes avant de partir pour l'étranger.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Tableau 12.8 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la taille de personnes en charge	209
Tableau 12.9 : Répartition (%) des migrants par sexe selon le niveau d'instruction dans le pays d'accueil....	210
Tableau 12.10 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la durée de travail pendant la durée du séjour en mois.....	210
Tableau 12.11 : Répartition (%) des migrants par branche d'activité de l'entreprise employeur	211
Tableau 12.12 : Répartition (%) des migrants par sexe selon le statut dans l'emploi dans le pays d'accueil ..	211
Tableau 12.13 : Répartition (%) des migrants par motif de retour en Guinée	214
Tableau 12.14 : Répartition (%) des migrants type d'assistance souhaitée.....	215

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : pyramide des âges de la population urbaine	39
Graphique 2.2 : le rapport de masculinité de la population.....	40
Graphique 2.3 : Répartition (%) de la population urbaine selon le statut migratoire	41
Graphique 2.4 : Répartition(%) des migrants par groupe d'âge	41
Graphique 3.1 : Pyramide des âges de la population urbaine en âge de travailler	46
Graphique 3.2 : Distribution (%) des taux d'activités (Standard et Adapté) par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge.....	48
Graphique 3.3 : Distribution (%) des taux d'inactivités (Standard et Adapté) par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge.....	50
Graphique 3.4 : Distribution (%) des inactifs selon leur disponibilité à travailler par situation géographique, sexe et groupe d'âge.....	52
Graphique 4.1 : Répartition (%) des taux d'occupation (Standard et Adapté) par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge.....	57
Graphique 4.2 : Répartition du ratio emploi population selon la situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge.....	58
Graphique 4.3 : Répartition (%) des occupés par sexe selon le secteur institutionnel de l'employeur.....	60
Graphique 4.4 : Répartition (%) des occupés par situation de résidence selon la branche d'activité de l'employeur	62
Graphique 4.5: Répartition (%) de la population active occupée par situation géographique de résidence selon le type de local.....	66
Graphique 4.6 : Répartition (%) de la population active occupée par situation géographique de résidence selon le statut salarial	68
Graphique 4.7 : Répartition (%) des travailleurs autonomes par sexe et niveau d'instruction	70
Graphique 4.8 : Répartition (%) de la population active occupée par sexe selon la méthode d'obtention de l'emploi	71
Graphique 4.9: Répartition (%) du taux d'insertion des diplômés par sexe et groupe d'âge	73
Graphique 4.10 : Répartition (%) de la population active occupée selon le type de contrat	74
Graphique 4.11 : Répartition (%) de la population active occupée par situation géographique selon le type de contrat	74
Graphique 4.12 : Répartition (%) de la population active occupée par sexe selon le type de contrat	74
Graphique 4.13 : Répartition (%) du ratio de formation professionnelle par sexe et groupe d'âge.....	79
Graphique 4.14: répartition de la population active occupée par situation géographique, sexe et niveau d'instruction selon le suivi de formation dans l'entreprise	80
Graphique 4.15 : Répartition (%) du taux de croissance de l'emploi par situation géographique, sexe, groupe d'âge et secteur d'emploi	82
Graphique 4.16 : Répartition (%) de la population active occupée par situation de résidence et sexe selon la disponibilité de travailler davantage.....	83
Graphique 4.17 : Répartition (%) de la population active occupée par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge selon la recherche d'un autre emploi au cours des 12 derniers mois	84
Graphique 4.18: Répartition (en millier Gnf) des revenus moyen et médian des actifs occupés dans leur emploi selon la situation géographique, le sexe et le groupe d'âge	86
Graphique 4.19: Répartition (en millier Gnf) des revenus moyen et médian des actifs occupés dans leur emploi principal selon le secteur institutionnel de l'employeur	88
Graphique 4.20: Répartition (en millier Gnf) des revenus moyen et médian des salariés dans leur emploi principal par situation géographique, sexe et groupe d'âge.....	89
Graphique 5.1 : Répartition (%) des taux de sous-emploi par situation géographique, sexe et groupe d'âge... ..	95
Graphique 5.2 : Répartition (%) des taux de sous-emploi par niveau d'instruction	96
Graphique 5.3 : Répartition de la population sous employée par situation géographique, sexe, groupe d'âge selon le secteur d'emploi	98
Graphique 5.4 : Répartition (%) de la population sous employée par situation géographique, sexe, selon la base de contrat des travailleurs.....	101
Graphique 5.5 : Répartition (%) de la population sous employée par situation géographique, sexe et groupe d'âge selon la recherche d'un autre emploi au cours des 12 derniers mois	104
Graphique 5.6 : Répartition (%) de la population sous employée par niveau d'instruction selon la recherche d'un autre emploi au cours des 12 derniers mois	104
Graphique 6.1 : Répartition du taux d'emploi informel par situation géographique, Sexe et groupe d'âge	109
Graphique 6.2 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par situation géographique et sexe selon la taille de l'entreprise employeur.....	112
Graphique 6.3 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par sexe selon le statut dans l'emploi principal	114
Graphique 6.4 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par situation géographique, sexe et groupe d'âge selon le type de contrat dans l'emploi principal.....	116

Graphique 6.5 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par situation géographique, sexe et niveau d'instruction selon la durée moyenne de travail (en heure) par semaine dans l'emploi principal.....	116
Graphique 7.1 : Répartition (%) du taux de pluriactivité selon la situation géographique de résidence, le sexe et le niveau d'instruction	120
Graphique 7.2 : Répartition (%) des employés pluri actifs par situation géographique selon le type de contrat dans l'emploi secondaire	125
Graphique 8.1 : Répartition (%) des employés par situation géographique, sexe, groupe d'âge, selon le type d'emploi	128
Graphique 8.2 : Répartition (%) des employés par niveau d'instruction type d'emploi	128
Graphique 8.3 : Répartition (%) des employés par situation géographique, sexe, groupe d'âge, selon le statut dans l'emploi précaire	129
Graphique 8.4 : Répartition (%) des employés par niveau selon le statut dans l'emploi précaire.....	130
Graphique 8.5 : Répartition (%) des travailleurs pauvres par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé	131
Graphique 8.6 : Répartition (%) des travailleurs par situation géographique, sexe, groupe d'âge selon la situation de syndicalisation	132
Graphique 8.7 : Répartition (%) des travailleurs enregistrés à la caisse Nationale de sécurité sociale par l'employeur par situation de résidence, sexe et niveau d'instruction	133
Graphique 8.8 : Répartition (%) du nombre d'heure moyenne habituellement consacré à l'activité principale par situation géographique, sexe, niveau d'instruction.....	138
Graphique 8.9 : Répartition (%) des employés ayant connu au moins une discrimination pour un emploi par sexe, religion, ethnie, race, milieu de provenance, handicap physique et autres raisons	140
Graphique 8.10 : Répartition (%) des employés ayant connu au moins une discrimination pour un emploi selon le sexe	141
Graphique 8.11 : Répartition (%) des employés ayant connu au moins un harcèlement sexuel de la part d'un collègue de travail ou d'un client	141
Graphique 9.1 : Répartition (%) de la population au chômage par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge.....	145
Graphique 9.2 : Répartition (%) de la population au chômage par niveau d'instruction.....	145
Graphique 9.3 : Répartition (%) des taux de chômage (Standard et adapté) par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge.....	146
Graphique 9.4 : Répartition (%) des taux de chômage (Standard et adapté) par niveau d'instruction.....	147
Graphique 9.5 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge selon leur statut.....	148
Graphique 9.6 : Répartition (mois) de la durée moyenne de recherche d'emploi par les chômeurs par situation de résidence, sexe et niveau d'instruction	150
Graphique 9.7 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique, sexe et groupe d'âge selon l'exercice d'une activité quelconque	156
Graphique 9.8 : Répartition (%) des chômeurs par situation de résidence, sexe et groupe d'âge selon le type d'emploi préféré.....	162
Graphique 9.9 : Répartition (%) des chômeurs par niveau d'instruction selon le type d'emploi préféré	163
Graphique 9.10 : Répartition (%) des chômeurs par sexe et niveau d'instruction selon le type d'emploi préféré par rapport au profil.....	166
Graphique 9.11 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon la connaissance d'une structure de promotion de l'emploi et l'inscription à l'AGUIPE.....	169
Graphique 9.12 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge selon la connaissance selon leur attente vis-à-vis des structures de promotion de l'emploi	170
Graphique 10.1 : répartition (%) des jeunes de 15-35 ans par situation géographique de résidence, sexe et niveau d'instruction selon la situation vis-à-vis de l'activité.....	173
Graphique 10.2 : Répartition (%) du taux d'occupation des Jeunes inactifs de 15-35 ans par situation de résidence, sexe, niveau d'instruction	175
Graphique 10.3 : Répartition (%) des taux de chômage (adapté) des jeunes de 15-24 ans et 15-35 ans par situation géographique de résidence, sexe et niveau d'instruction	176
Graphique 10.4 : Répartition (%) du ratio emploi-population des jeunes de 15-35 ans par niveau d'instruction et diplôme le plus élevé	178
Graphique 10.5 : Répartition (%) des jeunes de 15-35 ans par sexe selon le statut dans l'emploi principal...179	179
Graphique 10.6 : Répartition (%) des jeunes de 15-35 ans par situation géographique, sexe selon le type de contrat dans l'emploi principal	180
Graphique 10.7 : Répartition (%) du taux de sous-emploi des jeunes de 15-35 ans par situation de résidence, sexe.....	181
Graphique 10.8 : Répartition(%) du taux de pluri activité des jeunes de 15-35 ans par situation géographique de résidence, sexe, niveau d'instruction	183

Graphique 10.9: Répartition (%) du taux d'autonomisation des jeunes de 15-35 ans par niveau d'instruction	184
Graphique 10.10 : Répartition (%) des jeunes de 15-24 ans et 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par situation géographique de résidence, sexe et niveau d'instruction	184
Graphique 11.1 : Répartition (%) des personnes selon le statut dans l'emploi antérieur	190
Graphique 11.2: Répartition (%) des personnes selon les projets d'emploi pour l'avenir	195
Graphique 11.3 : Répartition (%) des personnes par statut souhaité dans l'emploi futur	198
Graphique 11.4: Répartition (%) des personnes selon la principale raison de préférence d'un emploi indépendant.....	200
Graphique 12.1 : Répartition (%) des personnes ayant vécu au moins une fois à l'étranger et les personnes ayant l'intention de partir à l'étranger par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge.....	208
Graphique 12.2 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la reconnaissance des diplômes dans le pays d'accueil.....	212
Graphique 12.4 : Répartition (%) des migrants par sexe et âge au retour selon la situation d'aide au retour de la part du pays d'immigration.....	215

REMERCIEMENTS

L'Enquête Spécifique sur l'Emploi et le Travail Décent (ESETD-2012) a été réalisée par l'Agence de promotion de l'Emploi sur demande du Ministère de l'Emploi de l'Enseignement Technique et de la formation professionnelle et sur financement du PNUD à travers son programme ALP/GDO.

Les opérations de collecte de données sur le terrain se sont déroulées du 26 novembre au 20 décembre 2012 sur un échantillon de 2610 ménages dans 19 communes urbaines du pays. Le questionnaire utilisé dérive du questionnaire standard "emploi" recommandé par la Commission de l'Union Africaine dans le cadre de l'harmonisation du système d'information statistique sur l'emploi. Ce questionnaire a été adapté à l'objectif de l'enquête, aux contextes socio-économiques et politiques du pays.

Des procédures de traitement standardisées et automatisées des données ont été utilisées. La réalisation d'une enquête de telle envergure est toujours le fruit d'un travail collectif. Le présent rapport d'analyse qui en est l'aboutissement, a nécessité une collaboration étroite d'un grand nombre de personnes ressources, l'appui des autorités et des partenaires au développement.

C'est pourquoi, je voudrais saisir cette occasion pour adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des acteurs connus ou anonymes qui ont apporté leurs précieux concours de la conception à la diffusion des résultats de cette enquête.

Le Ministère de l'Emploi de l'enseignement technique de la formation professionnelle tient à adresser ses sincères remerciements à ::

- M. Koyoko DORE, Directeur du programme ALP/GDO en Guinée et son personnel pour leurs appuis à la réussite de cette enquête ;
- M. Youssouf DIOUBATE, pour ses conseils et son appui technique inconditionnel;
- M. Achile TCHIBOZO MIGNONDO, consultant international, pour son appui technique;
- Les autorités administratives et communales pour toutes les facilités qu'elles ont apportées aux personnels de terrain ;
- Les populations enquêtées pour leur disponibilité et leur franche collaboration ;
- Les partenaires institutionnels que sont l'Institut National de la Statistique (INS), la Direction Nationale du Travail et des Lois Sociales (DNLS) et les consultants nationaux pour leur précieuses aides pour la réalisation de cette étude ;
- M. Ousmane SOW, consultant, pour son appui technique ;
- Les membres des équipes de conception, et d'encadrement et de rédaction de l'AGUIPE ainsi que les superviseurs, chefs d'équipes, enquêteurs, opérateurs de saisie, pour le dévouement et l'abnégation dont ils ont fait preuve au cours de cette enquête.

J'ose espérer que les résultats de l'ESETD-2012 contribueront à améliorer la gestion stratégique du marché de travail, à servir de guide pour les investisseurs, les partenaires sociaux et à améliorer l'efficacité des interventions des structures publiques et des partenaires en faveur de la promotion de l'emploi en Guinée.

Conakry, Août 2013

Sékouba MARA

Directeur Général de l'AGUIPE



PREFACE

Ce rapport présente les principaux résultats de l'enquête Spécifique sur l'Emploi et le Travail Décent-2012, qui a été réalisée du mois de novembre 2012 au mois de mai 2013 par le Ministère de l'Emploi, l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP) à travers l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi (AGUIPE).

Suite à une l'analyse situationnelle du marché de travail en Guinée, nous avons relevé des problèmes récurrents de production et d'utilisation des indicateurs statistiques dans le domaine de l'emploi. Pour répondre à ces préoccupations le MEETFP à commandité une étude auprès de l'AGUIPE qui s'est fixé comme objectif la réalisation d'une enquête spécifique sur l'emploi et le travail décent.

Cette enquête fournit des informations sur les principaux indicateurs de base sur l'emploi, le sous-emploi, le chômage, le travail décent, le revenu dans l'activité principale, la pluri activité, l'emploi informel non agricole, les perspectives d'emploi et la problématique de l'emploi des jeunes.

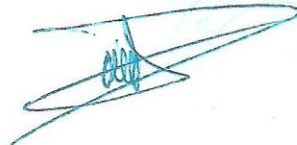
La spécificité de cette enquête tient au fait qu'elle a utilisé les procédures méthodologiques des enquêtes ménage avec l'appui de l'Institut National de la Statistique (INS) et de la Direction Nationale du Travail et des Lois Sociales (DNTLS). Les principaux résultats obtenus constituent une source inestimable d'informations fiables et actualisées sur le marché de l'emploi en République de Guinée. Cette étude sera suivie d'une série d'enquêtes dont les études sur "Adéquation formation-emploi" et "secteurs d'activités économiques".

Au PNUD qui a bien voulu apporter comme les précédentes fois, sa contribution technique et financière à la réalisation de cette importante opération, j'adresse les sincères remerciements du Gouvernement.

J'ose affirmer que les informations statistiques de "l'Enquête Spécifique sur l'Emploi et le Travail Décent" qui viennent enrichir la banque de données sur le marché de travail de notre pays seront largement diffusées et judicieusement exploitées par les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les partenaires au développement, les chercheurs et autres utilisateurs.

Conakry, Août 2013

Damantang Albert Camara



**Ministre de l'Emploi, de l'enseignement technique et de la formation
professionnelle**

LISTE DES ACRONYMES

SIGLES	ABREVIATIONS
%	Pourcentage
AFRISTAT	Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AGUIPE	Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi
ALP/GDO	Projet - Appui à la Lutte contre la Pauvreté et à la Gestion Stratégique du Développement pour l'atteinte des OMD
BAC	Baccalauréat
BEP	Brevet d'Etude Professionnelle
BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle
BTS	Brevet du Technicien Supérieur
B.I.T	Bureau International du travail
B/TP	Bâtiment et Travaux Publics
CAP	Certificat d'Aptitude Primaire
CEP	Certificat d'Etude Primaire
C.D.D	Contrat à Durée Déterminée
C.D.I	Contrat à Durée Indéterminée
D.P.E	Département Promotion de l'Emploi
D.O.E.M	Département Observatoire de l'Emploi et des Métiers
I.D.H	Indice du Développement Humain
I.N.S	Institut National de la Statistique
MEETFP	Ministère Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
M.P.E	Micro et petite Entreprise
O.I.T	Organisation Internationale du travail
O.M.D	Objectifs Millénaire pour le Développement
O.N.G	Organisation Non Gouvernementale
P.E.J	Programme Emploi Jeunes
P.I.B	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SEEG	Société d'Exploitation des Eaux de Guinée
S.I	Secteur Informel
U.A	Union Africaine

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

L'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi (AGUIPE) a réalisé du 26 novembre au 20 décembre 2012 une enquête spécifique sur l'emploi et le travail décent dans dix neuf (19) communes urbaines du pays choisies alors comme étant l'échantillon représentatif. Les résultats ont été extrapolés afin de réaliser une analyse réaliste au niveau des zones urbaines. Elle a touché 2478 ménages individuels repartis dans 87 grappes (50 à Conakry et 37 dans les autres villes). Pour permettre d'atteindre facilement les objectifs de l'enquête, nous avons conçu deux types de questionnaire : un questionnaire ménage et un questionnaire individuel.

Nous présentons ici le résumé des douze chapitres qui constituent le rapport issu de l'analyse des données collectées au cours de cette enquête.

Caractéristiques socio démographique de la population urbaine

L'Enquête Spécifique sur l'Emploi et le Travail Décent a estimé la population urbaine à 4097132 personnes dont 50,3% à Conakry. En effet, la population urbaine guinéenne est jeune et à forte dominance féminine. Cependant, 39,4% de cette population est âgée de moins de 15 ans dont 51,1% de femmes. L'âge moyen de la population urbaine est estimé à 22,9 ans. 57% de cette population urbaine est en âge de travailler (15-64 ans) et le taux de dépendance est estimé à 75%.

Situation vis-à-vis de l'activité

La population en âge de travailler observée au cours de cette enquête est estimée à 2306244 personnes, soit 57% de la population urbaine. Cette population est inégalement répartie entre la capitale Conakry (54%) et les autres villes (46%).

Par ailleurs, la population active urbaine est estimée à 1 396 918 personnes soit 64,7% de la population en âge de travailler.

A l'opposé, le taux d'inactivité est estimé à 35,3%. Cependant, il ressort de l'analyse des données que le taux d'activité est légèrement élevé à Conakry (65%) que dans les autres villes (64,4%).

Si le taux d'activité chez les femmes est estimé à 63,6%, chez les hommes il est aux environs de 66% (soit 65,6%).

Toutefois, en tenant compte du niveau d'instruction des personnes en âge de travailler, le taux d'activité chez les femmes n'ayant jamais été à l'école est de 80% alors que chez celles qui ont atteint le niveau professionnel/technique est estimé à 68,3%.

D'un autre point de vue, l'analyse a révélé que 35% des inactifs sont disponibles à travailler en cas de proposition d'emploi. Cette proportion est un peu élevée dans la capitale Conakry (38,3%) que dans les autres villes (32%).

La proportion des femmes inactives disponibles à travailler est estimée à 36,4% contre 34,1% d'hommes inactifs.

Toutefois, les proportions significatives d'inactifs disponibles à travailler en cas de proposition d'emploi selon le niveau d'instruction sont les suivantes : 47,4% pour le niveau supérieur et 38,9% pour le niveau professionnel/technique.

Activité principale

Au cours de cette enquête, on s'est intéressé à l'activité principale des actifs occupés. Il a été constaté que la population occupée vivant dans les communes urbaines de Guinée est estimée à 1 261 686 personnes. Cette population est inégalement répartie entre les zones de résidence et le sexe.

Le taux d'occupation de la population active guinéenne est estimé à 84,6%. Selon la situation de résidence, ce taux est de 81% à Conakry et 89% dans les autres villes.

Par rapport au niveau d'instruction, le taux d'occupation des actifs occupés ayant le niveau supérieur est de 67,7% et celui de ceux n'ayant aucun niveau d'instruction est de 92%.

Cette enquête s'est aussi penchée sur la proportion des actifs occupés par rapport à la population totale. En effet, il ressort des données de cette enquête que le ratio Emploi/Population est de 55%. Ce taux est de 53% pour les résidents de Conakry et 57% dans les autres villes.

Selon le sexe, le rapport Emploi/ Population est estimé à 55% chez les femmes et 54% chez les hommes.

Toutefois, la proportion des actifs occupés dans la population en âge de travailler est estimée à 72% parmi celles n'ayant aucun niveau d'instruction, 52% parmi celles ayant le niveau professionnel/technique et 48% parmi les personnes de niveau supérieur.

Le nombre d'emplois créés en Guinée au cours de la période de 2010-2012, est estimé à 266 688 dont 160 583 dans la capitale Conakry et 106 105 dans les autres villes. Les femmes (152 439) ont été les grandes bénéficiaires que les hommes (114249).

Pour la même période, le taux de croissance de l'emploi est estimé à 2,2%. Analysé selon la zone de résidence, on constate qu'il existe une nette différence entre le taux de croissance de l'emploi observé dans la capitale Conakry (15%) et celui observé dans les autres villes (-15,5%). Toutefois, le taux de croissance de l'emploi chez les femmes est de 9%, tandis que chez les hommes il est au-dessous de zéro (exactement -5,8%).

En observant l'activité principale des actifs occupés, il a été constaté que dans l'ensemble, la proportion de travailleurs indépendants est de 61%. Cette proportion

représente 56% parmi les occupés résidants dans la capitale Conakry et 67,1% dans les autres villes.

Selon le sexe, il a été constaté que la proportion des femmes travaillant à compte propre représente 72% et celle des hommes ayant le même statut d'emploi représente 49%. La proportion des salariés du marché de travail guinéen est estimée à 23%. Les salariés résidants à Conakry représentent 29,5% et ceux résidants dans les autres villes (15,5%).

Du point de vue revenu moyen mensuel dans l'activité principale, il est au voisinage de 644 000 GNF. L'analyse selon le sexe a montré que les hommes sont les plus favorisés, avec un revenu mensuel moyen estimé à 838 000 GNF contre 481 000 GNF chez les femmes.

Les travailleurs de niveau supérieur ont un revenu mensuel moyen plus élevé (942 000 GNF) que ceux du niveau professionnel/technique (833 000 GNF) ou n'ayant jamais été à l'école (557 000 GNF).

En ce qui concerne le salaire mensuel moyen, il est estimé à 839 000 GNF quelque soit le secteur d'emploi. Le salaire moyen dans l'emploi formel (990 000 GNF) est deux fois plus grand que celui pratiqué dans l'emploi informel non agricole (471 000 GNF). Du point de vue secteur institutionnel, c'est dans les grandes sociétés privées (1 376 000 GNF) et les organisations internationales (1 281 000 GNF) que le salaire moyen des travailleurs est au-dessus d'un million GNF.

En tenant compte de la branche d'activité des entreprises, il a été constaté que c'est dans les entreprises d'activités minières extractives que nous avons (5 333 000 GNF), cependant dans les entreprises d'activités financières le moyen des employés est le plus élevé (2 100 000 GNF).

Sous-emploi

Le sous-emploi global touche près de deux travailleurs sur cinq des communes urbaines guinéennes (38,2%). Ce phénomène est plus récurrent chez les femmes (47,2%) que chez les hommes.

On constate que le sous-emploi visible ou sous emploi lié au revenu touche 23,4% des travailleurs. Cette proportion atteint 29,9% des femmes et 16,1% des hommes.

Quant aux sous-emplois liés à la durée de travail, il a été observé que 23% des travailleurs font moins de 40 heures de travail par semaine dans leur emploi principal.

Les jeunes de 15-24 ans sont plus touché par le phénomène quelque soit le type. 42,5% des travailleurs n'ayant jamais été à l'école sont touché par le sous emploi contre 26,1% de leurs homologues ayant atteint le niveau supérieur.

Emploi informel

Ce sont 79,9% des travailleurs qui sont en emploi informel dans les communes urbaines. Cette proportion baisse pour atteindre 75,4% pour l'emploi non agricole. La part de l'emploi informel atteint 82,6% dans les autres villes et 85,8% parmi les femmes. Ils représentent seulement 77,4% des emplois à Conakry et 73,1% des emplois masculin. Il est au-dessous de 50% parmi les actifs occupés de niveau professionnel/technique (40,5%) et de niveau supérieur (32,7%).

Emploi secondaire

Sachant qu'ils ont un Emploi principal, ce sont 9,5% des travailleurs urbains qui ont déclaré avoir au moins un emploi secondaire. Ce taux de pluri activité reste élevé chez les travailleurs de niveau professionnel/technique (15%) et de niveau supérieur ou plus (14%).

Travail décent

L'enquête spécifique sur l'emploi et le travail décent a abordé certains points sur la problématique du travail décent en Guinée telle que : la stabilité et la sécurité dans l'emploi, le dialogue social et l'emploi précaire.

En effet, 49,5% des salariés guinéens sont en situation d'emploi précaire. Cet indicateur laisse entrevoir quelque disparité en défaveur des salariés n'ayant aucun niveau d'instruction (80%) à Conakry tandis qu'au niveau des autres villes il est de 51%.

Par ailleurs, la proportion des travailleurs occasionnels, journaliers et saisonniers demeure importante. Dix pour cent (10%) occupent un emploi précaire. Elle atteint 21% parmi les salariés non permanents.

Les salariés de Conakry représentent 11% dont 12% d'hommes et ceux qui n'ont jamais été à l'école 22% sont les plus nombreux dans ce type d'emploi. La part des travailleurs pauvres reste au-dessous de 30% en Guinée. Toutefois, un tiers des travailleurs résidants dans les autres villes est de 34% dont 37% de femmes. Cependant ceux n'ayant jamais été à l'école sont les plus nombreux.

Le taux de syndicalisation est au-dessous de 10%. Quelque soit le type d'emploi, le nombre d'heure moyen consacré à l'activité principale par jour est de 8,2 heures

Du point de vue protection sociale, 47% des salariés ont déclaré être enregistrés à la CNSS dont les salariés de niveau supérieur 63% ceux du professionnel/technique 55% représentent les principaux bénéficiaires de la couverture sociale.

La proportion d'employés n'ayant jamais été à l'école (22%) est peu protégée.

Quand à la discrimination pour un emploi, 9% des personnes actives occupées ont déclaré être refusée au moins une fois pour un emploi à cause de leur sexe et 2% pour

leur ethnie. Quant au harcèlement sexuel, ce sont 3% des travailleurs qui ont déclaré en être victime. Cette proportion est un peu plus élevée chez les femmes (3,3%) que les hommes (2,5%).

Chômage et recherche d'emploi

La problématique de chômage est essentiellement urbaine. Ce phénomène touche 15,4% des actifs. En tenant compte de la situation de résidence, les données dévoilent que Conakry demeure la région où le taux de chômage est très élevé. Il touche 19% de sa population active contre 11% dans les autres villes.

Ce phénomène touche plus les hommes 18% que les femmes 13%. L'enquête relève que près du quart des actifs de niveau professionnel/technique (23,5%) et un tiers des actifs de niveau supérieur (32%) sont touchés par le chômage. Deux chômeurs sur trois (66,7%) sont des primo demandeurs d'emploi. Cette proportion atteint 74% chez les chômeurs des autres villes et 88% parmi les chômeurs de niveau supérieur. Cependant, 83,3% des chômeurs sont prêts à exercer n'importe quel emploi si la durée de chômage se prolonge. Cette proportion est plus importante parmi les chômeurs n'ayant jamais été à l'école (89,7%) comparativement aux personnes ayant les autres niveaux d'instructions. Quelque soit le niveau d'instruction, plus de 70% des chômeurs sont prêts à exercer n'importe quelle activité si la durée de chômage se prolonge.

L'enquête confirme que la proportion de chômeurs découragés reste très faible (1,3%) et que le revenu mensuel ou le salaire mensuel moyen estimé et souhaité par eux est de 2 153 000 GNF. Elle nous informe aussi que la durée moyenne de recherche d'emploi par les chômeurs était estimée à 37 mois : dont 41 mois chez les chômeurs de Conakry et 29 mois chez les chômeurs des autres villes. Après la perte d'emploi, la durée moyenne de chômage est estimée à 14,7 mois. La différence n'est pas remarquable du point de vue durée de chômage après une perte d'emploi en tenant compte du sexe et du niveau d'instruction.

Du point de vue préférence de l'emploi cherché, 65% des chômeurs déclarent préférer un emploi salarié contre 15% préférant un emploi indépendant. La préférence pour l'auto emploi est plus prononcée chez les chômeurs des autres villes (21,3%), les femmes (25,9%) et ceux n'ayant jamais été à l'école (28,7%).

Il est important de signaler que 17% des chômeurs ont déclaré vouloir travailler dans l'administration publique et 27,3% dans les grandes sociétés privées. Le désir de travailler dans l'Administration Publique est plus importante chez les chômeurs de Conakry (20,6%) et de ceux de niveau supérieur (34%). Par ailleurs, la prétention de travailler dans les grandes sociétés privées est élevée respectivement chez les chômeurs résidants dans les autres villes (30,8%) : chez les hommes (34,9%), chez les chômeurs de niveau professionnel/technique (32,3%) et de ceux de niveau supérieur (37,5%).

Seulement 28% des chômeurs connaissent au moins une structure de promotion de l'emploi en Guinée, cette proportion est plus élevée à Conakry (33,6%) que dans les autres villes. Les attentes des chômeurs sont variées, mais l'embauche (76,1%) est la principale attente des chômeurs. Seulement 2,3% des chômeurs pensent que le stage est un élément efficace d'insertion professionnel contre 9,9% qui optent pour la formation.

Emploi jeune (15-35 ans)

Le taux d'activité des jeunes de 15-35 ans est estimé à 56%. Ce taux est très élevé chez les jeunes n'ayant jamais été à l'école (80%) que ceux ayant le niveau supérieur (63%) ou le niveau professionnel/technique (56%). Par contre, il est très faible chez les jeunes de 15-24 ans (39%).

Par ailleurs, sachant que 44% des jeunes sont inactifs, 34,6% d'entre eux ont déclaré être disponible à travailler en cas de proposition d'embauche. Cette proportion est élevée parmi les inactifs de Conakry (37%), et ceux n'ayant aucun niveau d'instruction (57%) ainsi que ceux de niveau supérieur (47,3%).

Cette étude estime la population totale des jeunes travailleurs à 45%. Ce taux reste très faible parmi les jeunes de niveau professionnel/technique (37%) ou de niveau supérieur (33%).

Néanmoins, le taux d'occupation ou le taux d'emploi des jeunes est estimé à 80% dans la population active. Pendant la période 2010-2012, environ 208 905 emplois ont été créés en faveur des jeunes. Les femmes ont plus bénéficié de cette création d'emploi (56,7%) que les hommes (43,3%).

Trois jeunes occupés sur cinq sont des travailleurs indépendants (60,8%) alors que la proportion des salariés est estimée à 18,2%. Les jeunes femmes (70,3%) et les occupés n'ayant jamais été à l'école (73,8%) sont les plus nombreux parmi les travailleurs indépendants.

Parmi les jeunes travailleurs salariés, 33,4% d'entre eux n'ont aucun contrat écrit avec leur employeur. Cet état de fait est plus marqué chez les jeunes travailleurs salariés de 15-24 ans (54,2%) ainsi que ceux n'ayant d'aucun niveau d'instruction (61,2%).

Le taux d'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés reste faible, il est estimé à 25% pour les diplômés de l'enseignement technique et la formation professionnelle et 24,4% pour les diplômés des universités.

Du point de vue sous-emploi, près de la moitié des jeunes occupés sont sous employés (43,3%), cette proportion est élevée chez les femmes (50,5%) et les jeunes résidants à Conakry (45,7%). Quant à l'emploi informel, il touche 84,4% des jeunes. Cette proportion parmi les jeunes de niveau supérieur est de (53,6%) et de 51,3% au niveau professionnel.

Le taux de chômage des jeunes de 15-35 ans reste élevé, il est estimé à 20%. Ce taux laisse entrevoir des disparités selon le sexe (24% pour les hommes et 17% pour les femmes) et la situation de résidence (24,5% à Conakry et 14,7% dans les autres villes). Le taux de chômage atteint 34% parmi les jeunes de niveau d'études professionnel/technique et 48% pour les jeunes de niveau d'études supérieures.

L'analyse des données montre que le diplôme le plus élevé obtenu est un élément de différenciation quant à l'accession à l'emploi en Guinée. Les diplômés de licence, Maitrise, BEP et BTS sont les plus vulnérables. Les taux de chômeurs au niveau de ces jeunes sont respectivement 55,1%, 41,6%, 37,8% et 36,8%. Seulement 10,4% des jeunes actifs n'ayant aucun niveau d'instruction sont au chômage.

De l'analyse de la possibilité d'emploi, on constate que 22,3% des jeunes de 15-35 ans ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. Cette proportion est élevée parmi les jeunes de Conakry (24,5%).

Emploi antérieur et perspective d'emploi

Dans l'ensemble, 22,6% de la population en âge de travailler ont déclaré avoir exercé un emploi antérieur quelque soit son statut actuel (actif occupé, chômeur, inactif). Les principaux motifs du départ ou de l'abandon de l'emploi antérieur pour rechercher un autre sont : raison familiale (8,4%) manque de moyen pour respecter le contrat/perte financière (5,9%) et maladie (5,9%); afin de trouver un travail plus intéressant ailleurs (17,6%); meilleures conditions de travail (9,7%); meilleure rémunération (9,5%).

En ce qui concerne la perspective d'emploi pour la population en âge de travailler (âgée de 15-64 ans), on observe que 37,4% projettent dans l'avenir l'obtention de leur premier emploi alors que 30,4% projettent de créer leurs propres entreprises ou travailler à leur propre compte (être leurs propres patrons/employeurs).

Par ailleurs un peu plus d'une personne sur dix (12,4%) prévoit d'obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise alors que 12,8% déclarent garder l'emploi qu'ils possèdent. Seulement 3,7% déclarent rester inactif ou ne rien faire dans l'avenir.

Migrant de retour

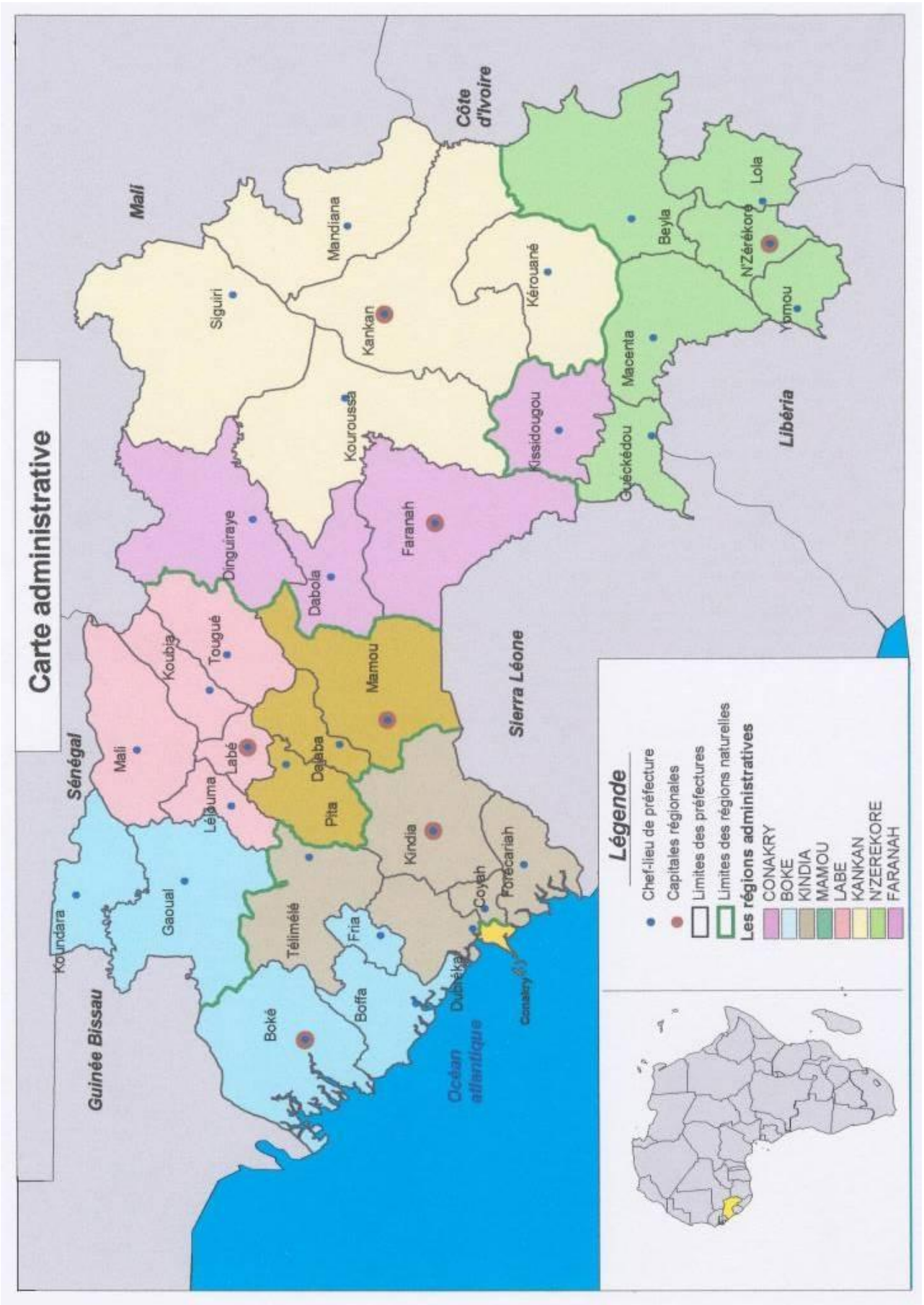
Le flux migratoire permet de donner un aperçu de l'importance des migrations de retour. Dans l'ensemble des communes urbaines de la Guinée, ce sont 10% des personnes ayant 15 à 64 ans qui ont effectués un séjour à l'étranger contre 90% qui n'ont jamais bougé du territoire guinéen. L'analyse selon le genre montre que 12% des hommes et 8% des femmes ont effectué au moins une fois un séjour à l'étranger

Par ailleurs, 66% des personnes âgées de 15-64 ans comptent migrer contre 33% qui veulent rester en Guinée. Cette intention est exprimée par les trois quart (75%) des hommes et deux cinquième des femmes (58%). Les mêmes tendances de migration sont observées dans l'analyse selon la situation de résidence : 75% des résidents de Conakry contre 59% chez les résidents des autres villes.

Tableau de synthèse des principaux indicateurs de personnes en âge de travailler

Nom de l'indicateur	Personnes en âge de travailler 15-64 ans							
	Ensemble			Sexe		Niveau d'instruction		
		Conakry	Autres villes	Masculin	Féminin	Aucun	Prof /techn	Supérieur
Population urbaine	4097132	50,3%	49,7%	48,9%	51,1%			
Population en âge de travailler	2306244	53,8%	46,2%	54,4%	53,3%			
Population active	1396918	52,9%	47,1%	48,7%	51,3%			
Population inactive	909326	55,2%	44,8%	47,3%	52,7%			
Taux d'activité	64,7%	64,9%	64,4%	65,9%	63,6%	79,8%	68,3%	71,1%
Taux d'inactivité	35,3%	35,1%	35,6%	34,1%	36,4%	20,2%	31,7%	28,9%
Inactif disponible à travailler en cas de proposition d'emploi	35,3%	38,3%	31,9%	34,1%	36,4%	44,7%	38,9%	47,4%
ACTIVITE PRINCIPALE								
population occupé	1261686	51,7%	48,3%	47,6%	52,4%			
Taux d'occupation	84,6%	80,9%	88,9%	82,0%	87,0%	90,9%	76,5%	67,7%
Ratio Emploi population	55,0%	53,0%	57,0%	54,0%	55,0%	72,0%	52,0%	48,0%
Emploi créé de 2010-2012	266688	160583	106105	114249	152439	112915	12209	34658
Taux de croissance de l'emploi	2,2%	15,0%	-15,5%	-5,8%	9,0%			
Proportion de travailleurs indépendants	61,4%	56,3%	67,1%	49,4%	72,0%	78,1%	25,1%	18,7%
Proportion de salarié	22,8%	29,5%	15,5%	34,8%	12,2%	6,1%	62,3%	71,4%
Proportion des salariés n'ayant aucun contrat	7,0%	5,4%	10,9%	6,5%	17,6%	14,2%	7,0%	4,0%
Proportion des salariés n'ayant le contrat verbal	17,6%	16,5%	20,2%	8,1%	17,5%	44,8%	4,5%	6,1%
Proportion de travailleurs ayant obtenu leur emploi :								
Relation personnelle	21,1%	27,4%	14,1%	30,8%	60,7%	17,6%	19,3%	20,6%
Initiative personnelle	46,6%	44,0%	49,5%	24,3%	18,2%	60,5%	17,5%	15,1%
Concours/test	7,9%	9,0%	6,7%	11,5%	4,7%	0,9%	33,7%	30,6%
Taux d'auto emploi	65,9%	65,7%	66,1%	56,1%	74,8%	82,2%	28,4%	23,4%
Taux d'insertion des diplômés de l'ET-FP	52,3%	55,3%	47,9%	48,7%	55,4%			
Taux d'insertion des diplômés des Universités	48,2%	46%	55,3%	51,8%	38,5%			
SOUS EMPLOI								
Sous-emploi global	38,2%	37,6%	39%	28,1%	47,2%	42,5%	27,5%	26,1%
Travailleurs sous employés du secteur informel	90,0%	89,0%	92,0%	83,0%	94,0%	99,1%	51,3%	53,0%
EMPLOI INFORMEL								
Taux d'emploi informel	79,9%	77,4%	82,6%	73,1%	85,8%	93,1%	40,5%	32,7%
Taux de pluri activité	9,5%	10,1%	8,8%	11,3%	7,9%	4,1%	14,8%	14,0%
Revenu moyen mensuel dans l'activité principale	644	705	573	838	481	557	833	942
salaires moyen mensuel dans l'activité principale	839	813	896	907	668	688	836	1066
TRAVAIL DECENT								
Taux d'emploi non permanent	49,5%	48,8%	51,2%	50,6%	46,7%	80,0%	30,0%	37,4%
Part des travailleurs occasionnels /journaliers/saisonniers	10,4%	11,1%	8,7%	11,6%	7,2%	22,4%	4,3%	4,5%
Part des travailleurs pauvres	28,8%	24,6%	33,9%	19,5%	37,4%	36,1%	10,7%	9,7%
Taux de syndicalisation	8,3%	7,4%	8,9%					
Taux d'appartenance à une org d'employeur	9,1%	12,0%	6,0%					
Part des salariés enregistrés à la CNSS	47,3%	48,4%	44,7%	48,0%	45,5%	22,4%	54,6%	63,4%
Proportion de salariés bénéficiaires de congé maladie payé	58,9%			58,6%	59,5%	21,6%	73,7%	73,9%
Proportion de salariés bénéficiaires de congé annuel payé	65,2%			63,3%	70,0%	36,8%	74,4%	76,3%
Moyenne journalière d'heure de travail dans l'activité principale	8,2	8,4	7,9	8,8	7,7	8	8,2	7,9
Proportion de travailleurs discriminés pour un emploi à cause de son sexe	9%							
Proportion de travailleurs discriminés pour un emploi à cause de son ethnique	1,70%							
Proportion de travailleurs discriminés pour un emploi à cause de sa religion	5,80%							
Proportion de travailleurs victimes de harcèlement sexuel	2,9%	2,5%	3,3%					

Nom de l'indicateur	Personnes en âge de travailler 15-64 ans							
	Ensemble			Sexe		Niveau d'instruction		
		Conakry	Autres villes	Masculin	Féminin	Aucun	Professionnel /technique	Supérieur
CHOMAGE								
Population au chômage								
Taux de chômage	15,4%	19,1%	11,1%	18,0%	13,0%	9,1%	23,5%	32,3%
Proportion de chômeurs découragés	1,3%	1,1%	1,5%	1,2%	1,4%	2,1%	0,4%	1,3%
Proportion de primo demandeurs d'emploi	66,7%	62,9%	73,8%	64,2%	70,4%	51,9%	70,5%	87,7%
Proportion de chômeurs prêts à exercer un emploi quelconque	83,3%	83,7%	82,7%	81,3%	86,3%	89,7%	78,6%	78,7%
Durée moyenne de travail attendu par semaine par les chômeurs	37	41	29	39	34	33	37	38
Salaire/revenu mensuel souhaité par les chômeurs	2 153	2 054	2352	2508	1625	1756	1943	2648
Durée moyenne de recherche d'emploi par les chômeurs	31	32	29	30	31	23	38	22
Proportion des chômeurs qui préfèrent un emploi salarié	65,0%	71,1%	53,9%	73,0%	53,6%	41,1%	78,6%	84,0%
Proportion des chômeurs qui préfèrent un emploi indépendant	15,0%	11,5%	21,3%	7,3%	25,9%	28,7%	3,1%	4,5%
Proportion de chômeurs souhaitant travailler dans l'Administration publique	17,0%	20,6%	10,4%	19,5%	13,5%	2,7%	19,8%	34,0%
Proportion de chômeurs souhaitant travailler dans les grandes sociétés privées	27,3%	25,4%	30,8%	34,9%	16,4%	17,0%	32,3%	37,5%
Proportion de chômeurs qui connaissent l'AGUIPE	28,0%	33,6%	17,5%	33,9%	19,5%	4,3%	44,2%	46,1%
Proportion de chômeurs qui souhaitent une proposition d'embauche des structures de promotion de l'emploi	76,1%	78,2%	72,1%	82,2%	67,3%	71,7%	86,6%	81,9%
Proportion de chômeurs qui souhaitent un appui dans la formation de la part des structures de promotion de l'emploi	9,9%	11,5%	6,9%	10,0%	9,8%	2,8%	3,3%	9,4%
Proportion des chômeurs qui attendent une assistance des structures de promotion de l'emploi pour un stage	2,3%	2,4%	2,2%	2,0%	2,8%	0,7%	0,1%	5,9%
Durée moyenne de chômage (mois) après une perte d'emploi	14,7	15,2	14,2	14,5	15	15,7	16	12,6
Proportion de chômeurs projetant de créer sa propre entreprise dans l'avenir	30,4%	27,7%	33,8%	23,7%	36,6%	46,2%	17,0%	17,2%



DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

Population en âge de travailler : Elle comprend les personnes des deux sexes ayant atteint l'âge légal de travail. La limite inférieure suggérée par le BIT est de 15 ans, les pays ont cependant la possibilité de l'adapter à leur propre contexte. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 13 ans. Le comité de pilotage du projet d'harmonisation et de coordination des systèmes d'information sur le marché de travail en Afrique subsaharienne a retenu la limite inférieure de la population en âge de travailler à 15 ans révolu et la limite supérieure à 64 ans. La population en âge de travailler comprend donc toute personne âgée de 15 ans à 64 ans quelle soit occupée ou non, quelle cherche un emploi ou non.

La population active : Ensemble des personnes en âge de travailler, durant la période de référence, qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi (population active occupée) ou qu'elles soient au chômage (population active inoccupée) à l'exclusion de celles ne cherchant pas d'emploi, comme les personnes au foyer, étudiants, personnes en incapacité de travailler, rentiers. Les âges limites de cette étude sont fixés entre 15 et 64 ans. La période de référence du BIT est de sept (07) jours avant l'enquête. La commission de l'Union Africaine recommande les quatre (04) dernières semaines avant l'enquête.

Population active occupée : La population active occupée comprend toutes les personnes actives qui disposent d'un emploi au cours de la période de référence.

Population au Chômage : La population au chômage permet de disposer de l'effectif des personnes non pourvues d'emploi. Le chômeur, au sens de BIT, est toute personne active qui, au cours de la période de référence, est " Sans travail, disponible pour travailler et à la recherche d'un travail". C'est la définition standard.

Chômage sens adapté : Le chômage au sens adapté, recommandé par l'U.A. tient compte des deux premiers critères du BIT, mais élargie la période de référence à quatre semaines.

Travail décent : Est un travail répondant aux aspirations des personnes en termes de revenu, de sécurité, de liberté et de dignité pour elles mêmes et leur famille.

Entreprise : Toute organisation, quelque soit sa forme juridique (société, association, propriété individuelle) ayant une activité de production et/ou de distribution de biens ou de services.

Contrat de travail : Est un contrat par lequel une personne s'engage à mettre son activité à la disposition d'une autre sous la subordination de laquelle elle se place moyennant une rémunération. Les différents types de contrat de travail sont : le contrat de travail à durée indéterminé (ou contrat permanent ou CDI), le contrat à durée déterminée (CDD). Les contrats de types informels (contrat verbal et sans contrat)

Taux de croissance relatif annuel de l'emploi : Le taux de croissance relatif annuel de l'emploi est la variation relative de l'effectif de la population active occupée d'une année à une autre. Il est le quotient de la différence entre l'effectif de la population occupée des années N et N-1 par l'effectif des occupés de l'année N-1 et multiplier par 100.

Ratio formation professionnelle : Indicateur définie la proportion de personnes, dans la population en âge de travailler, ayant reçu une formation technique et/ou professionnelle qualifiante (classique ou par apprentissage) ou une formation professionnelle continue.

Ratio Emploi/population : Est le pourcentage de la population occupée en âge de travailler par rapport à l'effectif total de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi ou taux d'occupation ou taux de participation : Est la part en pourcentage de la population active occupée par rapport à l'effectif de la population active.

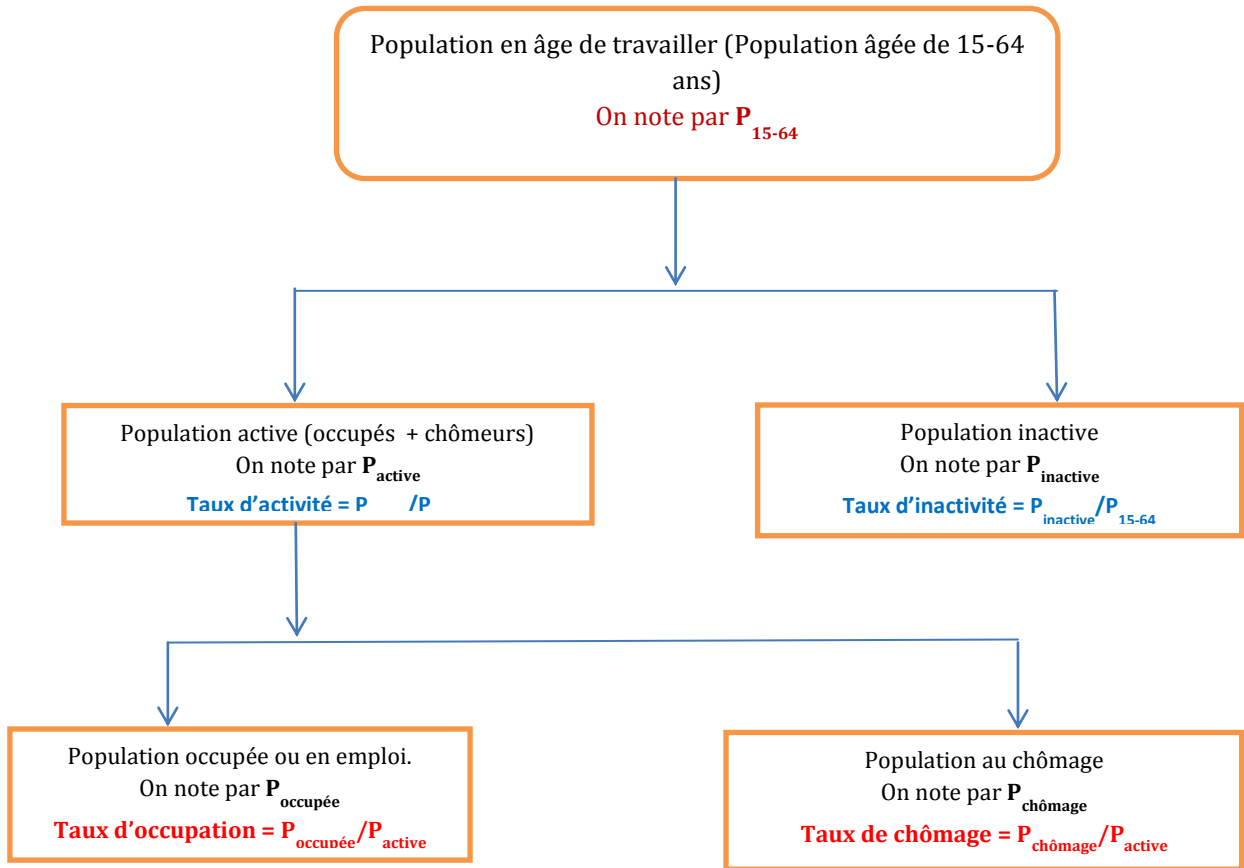
Le rapport de masculinité : est le nombre de femmes pour 100 hommes.

L'âge médian : est l'âge qui divise la population en deux classes d'effectif égal.

Le rapport de dépendance potentielle de l'âge : Est le rapport de la population potentielle inactive (somme de la population des enfants de 0-14 ans et de la population des personnes âgées de 65 ans et plus) sur la population potentielle active (personne de 15-64 ans).

La migration : Est définie comme un déplacement ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un lieu d'origine ou lieu de départ, à un lieu de destination ou lieu d'arrivée. On distingue la migration interne et la migration internationale. La migration interne concerne les déplacements dont l'origine et la destination se situent sur le territoire national. Les migrations internationales concernent les déplacements entre les territoires de deux pays.

ALGORITHME DE DETERMINATION DE LA POPULATION



CHAPITRE 1 : CONTEXTE - JUSTIFICATION ET METHOLOGIE

1.1 PRESENTATION DU PAYS :

La République de Guinée est un pays côtier situé en Afrique de l'Ouest (7°30 de latitude Nord et 15° de longitude Ouest). Elle couvre une superficie de 245.857 Km² avec une population estimée à 12 millions d'habitants dont le tiers vit en milieu urbain (ELÉP¹). Elle est limitée à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord-Ouest par la Guinée Bissau, au Nord et Nord-est par le Sénégal et le Mali, à l'Est par la Côte d'Ivoire et au sud par le Libéria et la Sierra Léone.

Largement dotée de richesses minières et hydro énergétiques, la république de Guinée est également un pays dotée de grandes potentialités agro pastorales. Elle est subdivisée en quatre régions naturelles: Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière.

La Basse Guinée ou Guinée Maritime est une plaine côtière couverte principalement de mangroves, de palétuviers et de palmiers à huile. Région à précipitation élevée et à faible écart de température, la Basse Guinée est une zone rizicole qui abrite de grandes sociétés minières.

La Moyenne Guinée ou Fouta Djallon, située juste après la Basse Guinée, est une région montagneuse qui a donnée naissance à de grands fleuves tels que le Sénégal, la Gambie. Doté de nombreux cours d'eau, de bowés et d'un climat doux, la Moyenne Guinée est une région favorable à l'élevage et à la culture des légumes, agrumes et tubercules (pomme de terre, manioc et taro).

La Haute Guinée est une région de grandes plaines, de savanes avec quelques affleurements rocheux et des températures élevées où l'on pratique la culture de céréales, l'élevage et l'exploitation artisanale de pierres précieuses.

La Guinée Forestière est également une région montagneuse mais couverte de grandes forêts denses en voie de disparition. La région forestière est la zone d'agriculture par excellence où l'on cultive aussi bien des produits de consommation locale (Riz, banane, arachide, huile de palme) que ceux destinés à l'exportation et/ou l'industrie (Café, Hévée). Contrairement aux autres régions où l'on distingue une saison sèche (novembre-avril) et une saison pluvieuse (mai-octobre), il y a très peu de distinction entre les saisons dans cette partie Sud de la Guinée.

Sur le plan administratif, le pays est subdivisé en huit (08) régions administratives, trente trois (33) préfectures et trente huit (38) communes urbaines.

¹ Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté (ELEP)-2012

1.2 CONTEXTE :

Dans le schéma classique de fonctionnement du marché du travail, l'identification des causes du sous-emploi et du chômage requiert d'analyser ce qui détermine l'offre et la demande de travail et la façon dont le marché du travail s'ajuste face aux déséquilibres.

Dans les pays en développement, la situation est un peu plus complexe car, la taille des entreprises et les niveaux des emplois sont non seulement petits, mais aussi, la grande majorité des actifs occupés sont des travailleurs indépendants. C'est pourquoi, le sous-emploi et le chômage notamment des jeunes sont caractéristiques des marchés africains de travail et constituent les principales causes de la pauvreté.

En Guinée, les résultats de l'ELÉP² montrent un accroissement inquiétant de l'incidence de la pauvreté. Elle est passée successivement de 49% en 2002 à 53% en 2007 et 58% en 2010. La même source indique un accroissement du taux de chômage à Conakry qui est passé de 10% à 2002 à 15% en 2007. Pour la même période, le taux de chômage dans les autres villes est passé de 7% à 3%.

Ces données indiquent une insuffisance notoire, s'il y'en avait, des politiques de développement socio économique du pays; ce qui à entraîné, entre autres, les crises socio politiques avec pour résultats le ralentissement économique et une croissance fulgurante du taux de chômage dont les jeunes diplômés sont les premières victimes. En effet, les résultats de l'Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté (EIBEP-2002/2003)³ indiquent que le chômage touche 16,6% de ceux qui ont le niveau du lycée, 15,4% de ceux qui ont achevé l'enseignement technique/professionnel et près de 12% de ceux qui ont un diplôme universitaire ou postuniversitaire.

Face à cette situation, les autorités ont procédé à des innovations d'ordres institutionnels et à l'élaboration de politiques et projets qui ont connu de sérieuses difficultés de mise en œuvre. Parmi ces politiques et projets on peut citer notamment :

- le Document cadre de politique nationale de promotion de l'emploi élaboré en 2004 avec un Plan d'action de Promotion de l'Emploi 2004/2008 ;
- le Fonds National pour l'Insertion des jeunes (FONIJ) institué en 2007 ;
- le Projet d'appui aux activités socio-éducatives et sportives (2004-2008).

D'autres initiatives sont menées avec l'appui d'institutions du système des Nations Unies, de l'Union Européenne et de représentations diplomatiques. Il s'agit principalement des projets :

- Volontariat-Jeunesse sur financement espagnol ;
- Appui à l'Apprentissage financé par le PAM ;

² Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté (ELEP)-2007

³ Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté (EIBEP-2002/2003)

- Curage par méthodes HIMO de caniveaux sur la rivière Tilé (N'Zérékoré), financé par l'Union Européenne ;
- Assainissement par méthodes HIMO financé par l'ONUDI.

Bien que ces initiatives aient le mérite d'exister dans un environnement de crise généralisée, elles ont conduit à des résultats mitigés par ce qu'elles ont été conçues en l'absence de véritables repères que fournissent les informations statistiques d'une part et d'autre part, mise en œuvre dans la précipitation et avec des ressources extérieures dérisoires.

L'absence de dispositifs efficaces d'informations sur le marché du travail est une des contraintes majeures d'accès à l'emploi. En Guinée, la collecte permanente des données et la diffusion régulière des informations sur le marché du travail est une pratique peu courante. Les principales sources d'informations dans lesquelles l'emploi trouve sa place sont entre autres :

- ✓ Enquête sur les Informations Prioritaires de 1991 (ESIP-91) ;
- ✓ Enquête Intégrale Budget et Consommation des ménages (EIBC-94-95) ;
- ✓ Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB-2002) ;
- ✓ Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP-2002-2003) ;
- ✓ Enquêtes Légères de l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP : 2007, 2008, 2012).

Ces sources fournissent souvent des informations d'ordre général ne permettant pas de faire des analyses profondes et détaillées du marché de travail.

Par ailleurs les informations provenant de diverses sources secondaires, notamment administratives sont soit irrégulières donc peu fiables pour prendre des décisions, soit disparates, manquent d'homogénéité et soulèvent de sérieuses difficultés dans la comparaison.

L'analyse de la situation globale de production/diffusion des informations statistiques dans le domaine de l'emploi révèle l'existence de plusieurs facteurs de blocage qui sont entre autres :

- ✓ l'absence d'une coordination efficace du système d'information statistique sur l'emploi, le marché de travail et la formation technique/professionnelle, ce qui entraîne l'utilisation de concepts et méthodologies non harmonisés ;
- ✓ la faiblesse des ressources (humaines, matérielles et financières) allouées à l'exécution régulière des opérations de collecte, traitement, analyse et diffusion des données sur l'emploi, la formation professionnelle, etc.

- ✓ l'absence de vision prospective chez les utilisateurs qui n'expriment généralement que des besoins d'information à très court terme, donc directement ressentis.

Il résulte de l'ensemble de ces facteurs une sous production des données et une sous-utilisation des informations statistiques pour la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de promotion d'emplois.

Dès lors, les politiques d'emplois sont formulées "à vue" dans une presque méconnaissance des vraies causes et de la profondeur des déséquilibres. Leur ajustement, au vu des résultats, est extrêmement délicat. Cette situation a également un impact au niveau du suivi des projets et programmes de promotion de l'emploi et de réduction de la pauvreté.

Il découle de tout ce qui précède que la Guinée ne dispose pas encore d'un système efficace d'information sur le marché du travail. Cette situation est vécue, à des degrés divers, par tous les pays africains. C'est pourquoi, le sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernements africains sur l'emploi tenu à Ouagadougou en 2004 a recommandé, entre autres, la collecte et la mise à jour continue de données nationales sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

C'est dans cette perspective et à la suite de ce diagnostic peu reluisant que le Ministère de l'Emploi Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP) envisage, à travers l'Agence Guinéenne de Promotion de l'Emploi (l'AGUIPE), la mise en place d'un dispositif rénové du système d'information sur le marché de l'emploi. L'Enquête Spécifique sur l'Emploi et le Travail Décent de 2012 est un des premiers produits. Elle a été réalisée en étroite collaboration avec les autres institutions nationales en charges des statistiques et l'assistance du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

1.3 OBJECTIFS

La présente enquête emploi répond à cette préoccupation et vise trois objectifs essentiels :

- ✓ Caractériser le marché du travail à travers les spécificités des actifs par rapport au marché du travail, des indicateurs sur l'activité, l'emploi, le chômage, les revenus d'activité, les migrations de main d'œuvre ; les perspectives d'emploi, le sous-emploi et l'emploi informel ;
- ✓ Mesurer les indicateurs du travail décent ;
- ✓ Disposer de base de données pour une analyse approfondie et d'éventuelles études explicatives des phénomènes liés au marché de travail (emploi, sous-emploi, chômage, etc.)

1.4 RESULTATS ATTENDUS :

Les principaux résultats attendus de cette enquête sont:

- ✓ des indicateurs globaux et spécifiques sur l'emploi, le sous-emploi, les revenus d'activité, le chômage, les perspectives d'emploi, les migrants de retour sont connus et désagrégés selon les caractéristiques contextuelles et sociodémographiques des individus;
- ✓ les principaux indicateurs sur le travail décent sont connus;
- ✓ un rapport d'analyse d'enquête portant sur l'emploi, le chômage, le sous-emploi ; l'emploi informel, les revenus d'activité, les migrants de retour, les perspectives d'emploi, etc. est disponible ;
- ✓ une base de données sur les questions d'emploi est disponible.

1.5 METHODOLOGIE

L'Enquête Spécifique sur l'Emploi et le Travail Décent en Guinée a été réalisée en 2012 et portait sur un échantillon représentatif des communes urbaines

1.5.1 Plan de sondage :

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessus mentionnés, un échantillon de 2 610 ménages a été sélectionné dans 19 communes urbaines de la Guinée. Le niveau d'analyse retenu est la situation géographique de résidence (Conakry, autres communes urbaines ou autres villes). Cet effectif garantit la représentativité des différents domaines d'analyse retenus et permet d'obtenir le niveau de signification statistique souhaité.

L'échantillon de l'enquête est un échantillon stratifié et tiré à deux degrés. L'unité primaire de sondage est la zone de dénombrement (ZD) telle que définie par la cartographie du projet de recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2012). L'enquête a porté sur les zones urbaines qui ont été subdivisées en 2 strates:

- Strate 1 : Ville de Conakry ;
- Strate 2 : Autres villes ;

Le sondage est fait dans chacune de ces strates. Dans chaque strate il est procédé à la sélection des échantillons de zones de dénombrement (ZD) à partir de la base de sondage du RGPH-2012; le tirage des ZD est fait à probabilités proportionnelles à leur taille en nombre de ménages.

Au total, 87 ZD ont été sélectionnées. Dans chaque ZD tirée au premier degré, 30 ménages ont été sélectionnés au 2^{ème} degré.

L'échantillon cible est de 2610 ménages. L'échantillon est stratifié et représentatif tant au niveau national qu'aux niveaux des situations géographiques de résidence (Conakry et autres villes). Le tableau ci-dessous donne la répartition de l'échantillon

Tableau 1.1 : Répartition de l'échantillon par situation géographique de résidence

Strates	Nombre de grappes tirées	Nombre de ménages tirés par grappe	Total ménages
Conakry	50	30	1500
Autres villes	37	30	1110
Ensemble	87	60	2610

Le tirage de 19 communes urbaines sur 38 a été fait de manière raisonnée. Il a été basé non seulement sur la taille des communes mais aussi sur la diversité des activités économiques et des potentialités d'emplois dans ces communes urbaines.

Un coefficient d'extrapolation a été déterminé et utilisé dans l'analyse des données; ce qui a permis d'obtenir les indicateurs au niveau national (urbain).

1.5.2 Couverture de l'échantillon

Ce sont 2478 ménages qui ont accepté de se prêter aux interviews, des agents enquêteurs soit un taux de couverture de 95%.

Tableau 1.2 : Couverture de l'enquête par situation géographique de résidence

Zone	Ménages dans l'échantillon	Ménages enquêtés	Taux de réponse
Conakry	1500	1463	98%
Autres Villes	1110	1015	91%
Ensemble	2610	2478	95%

1.5.3 Présentation du questionnaire

Deux types de questionnaires ont servi de support à la collecte des données de l'ESETD-2012.

✓ Questionnaire ménage :

Administré au chef du ménage ou son conjoint ou un membre du ménage capable de répondre aux questions, ce questionnaire permet tout d'abord d'identifier les membres du ménage et porte sur des informations générales sur l'ensemble des personnes vivant dans le ménage ainsi que les caractéristiques et les biens du ménage. Il comprend cinq (05) sections qui sont :

Section A: Identification du ménage (adresse, numéro de la ZD, numéro du ménage, nombre de personnes vivant dans le ménage, nombre de personnes âgées de 10 ans ou plus vivant dans le ménage, numéro de ligne du répondant, etc.).

Section B: Informations permettant d'identifier sur les agents de terrain, de codification et de saisie

Section C: Caractérisation des membres du ménage : Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, migration des membres du ménage, éducation et formation des membres du ménage âgés de 6 ans ou plus

Section D: Collecte d'informations sur les caractéristiques des logements des ménages

Section E: Information sur les biens et équipements des ménages.

✓ **Questionnaire individuel**

Administré aux individus âgés de 10 ans ou plus. Le chef du ménage ou une personne majeure du ménage ou une personne très proche de l'intéressé peut, en cas d'absence ou empêchement de la personne intéressée répondre aux questions (voir le questionnaire en annexe).

Le questionnaire individuel est celui que l'UA a conçu et mis à la disposition des pays pour l'harmonisation du système d'information sur le marché de travail. Ce questionnaire a fait l'objet d'amendements validé par les partenaires techniques du projet (INS, DNTLS, PNUD). Les amendements ont portés notamment sur les modules relatifs à la migration, aux emplois antérieurs et perspectives d'emplois.

Le questionnaire individuel reprend en partie l'identification du ménage et comprend sept (07) modules à savoir :

Module 1: *Situation vis-à-vis de l'activité (SE)* : permet d'obtenir et de caractériser la population âgée de 10 ans ou plus en 3 catégories: actifs occupés, actifs inoccupés (chômeurs) et inactifs.

Module 2: *Activité Principale (AP)* : fournie des informations sur les principaux emplois de la population occupée.

Module 3: *Activités Secondaires (AS)* : permet d'obtenir des informations sur l'activité secondaire des personnes occupée.

Module 4: *Chômage « CH »* : Caractérise le phénomène du chômage.

Module 5: *Revenus Hors Activités (RHA)* : fournie des informations sur les revenus hors activité courante des travailleurs

Module 6: *Trajectoire et Perspective d'emploi (TP)*: récapitule les emplois antérieurs et les perspectives d'emploi

Module 7: *Migrant de Retour (MR)* : des Collecte des informations sur le phénomène migratoire

1.5.4 Organisation de la collecte

En prélude à cette enquête et pendant toute la période de collecte de données sur le terrain, une vaste campagne d'information et de sensibilisation a été organisée. L'objectif visé était mobiliser les populations en vue d'une meilleure collaboration pour l'atteinte des résultats visés par cette enquête.

C'est dans ce cadre que les activités suivantes ont été réalisées:

- Communiqués et Publicité dans les radios (RTG, radios rurales et communautaires) ;
- Publicité à travers la Télévision Nationale ;
- Publicité au niveau de la presse écrite.

Le questionnaire d'enquête a été validé suite à l'enquête pilote réalisée du 05 au 12 novembre 2012 dans les communes urbaines de Matoto et Coyah.

Les opérations de collecte sur le terrain ont démarré le 26 novembre 2012 et ont pris fin le 20 décembre 2012 sur toute l'étendue du territoire, soit une durée de 25 jours.

La collecte des données a mobilisé neuf (09) équipes comprenant chacune un (01) chef d'équipe et cinq (05) enquêteurs. La ville de Conakry a été couverte par cinq (05) équipes; les autres communes urbaines ont été couvertes par quatre (04) équipes.

La supervision rapprochée des opérations a été assurée par trois (03) superviseurs régionaux (un (01) à Conakry, un (01) pour la Basse et la Moyenne Guinée et un (01) pour la Haute Guinée et la Guinée Forestière).

1.5.5 Traitement des données

Le traitement informatique des données a été réalisé par le Département Observatoire de l'Emploi et des Métiers (DOEM) de l'AGUIPE avec l'assistance technique d'un consultant informaticien.

La codification et la vérification des réponses aux questions ouvertes ont été réalisées en dix jours par six (06) agents recrutés pour la circonstance.

La saisie des données a duré 20 jours. Par ailleurs, un programme de contrôle de cohérence (contrôle de qualité) a permis de détecter les principales erreurs de collecte pour chacune des équipes d'enquêteurs.

Compte tenu de sa puissance, de sa possibilité de reproduire le questionnaire tel qu'il est conçu d'une part et, d'autre part, de sa compatibilité avec d'autres logiciels d'analyse, le **CSpro4.1** a été utilisé comme logiciel pour le développement de la base de données (masque de saisie et saisie des données). L'analyse a été faite avec le logiciel SPSS 18.

Les travaux de traitement des données ont duré 25 jours environs. Au total, 26 agents de traitement de données ont été mobilisés (04 agents de codification, 02 agents de vérification, 20 agents de saisie et 01 superviseur de saisie).

1.5.6 Cadre institutionnel

Cette enquête, réalisée par le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle à travers l'AGUIPE, à été encadré par une équipe composée de:

- Directeur Général de l'AGUIPE, Coordinateur du projet ;
- Directrice Générale Adjointe de l'AGUIPE, Coordinatrice adjointe du projet
- Chef du Département DOEM, Directeur technique du projet
- Chef Service administratif et financier de l'AGUIPE, Comptable du projet

Le rapport de l'ESETD/2012 est rédigé par l'équipe technique de l'AGUIPE avec la collaboration de sept (07) consultants nationaux et d'un consultant international volontaire de l'OREFQ⁴.

⁴ Ousmane SOW, Responsable du système d'information de l'Observatoire, Régional, de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications (OREFQ).

CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES SOCIO - DEMOGRAPHIQUES

Ce chapitre de l'Enquête Spécifique sur l'Emploi et le Travail Décent 2012 (ESETD-2012) traite principalement des caractéristiques sociodémographiques de la population urbaine (la structure par sexe et âge, la pyramide des âges et la migration).

L'ESETD/2012 estime la population des ménages ordinaires résidente dans les communes urbaines de Guinée à 4 097 132 habitants. Le tableau 2.1 (ci-contre) donnant la répartition de cette population selon la zone de résidence montre qu'un peu plus de la moitié de la population urbaine guinéenne (50,3%) réside à Conakry ; les autres villes accueillent 49,7%.

Tableau 2.1 : Répartition (%) de la population urbaine selon la zone de résidence

Zone de résidence	Effectifs	Pourcentage
Conakry	2058850	50,3
Autres Villes	2038282	49,7
Total	4097132	100,0

2.1 STRUCTURE PAR SEXE ET ÂGE DE LA POPULATION URBAINE

L'intérêt de l'étude de la structure par sexe et par âge de la population réside dans le fait que ces deux éléments figurent parmi les principaux facteurs qui influent sur la division du travail. En effet, les attitudes et aptitudes de travail évoluent en fonction de l'avancement en âge et selon le sexe des individus d'une part et, d'autre part, ces deux éléments sont pris en compte dans la fixation de certaines règles régissant le monde du travail.

Selon les données de l'ESETD/2012, l'âge moyen de la population urbaine est de 22,9 ans et l'âge médian est de 19 ans. Les personnes âgées de moins de 35 ans constituent plus de trois quart (76%) de la population urbaine ; celles du 3^{ème} âge (+ 65 ans) ne représentent que 5% de la population urbaine. Ces résultats indiquent que la population urbaine guinéenne est jeune.

A l'image de la population guinéenne, la population urbaine est majoritairement constituée de femmes qui représentent 51% de la population urbaine.

Le taux global de dépendance de la population urbaine est estimé à 75%. Ce taux est plus élevé chez les hommes (78%) que chez les femmes (73%).

Les données détaillées sont fournies dans le tableau ci-dessous

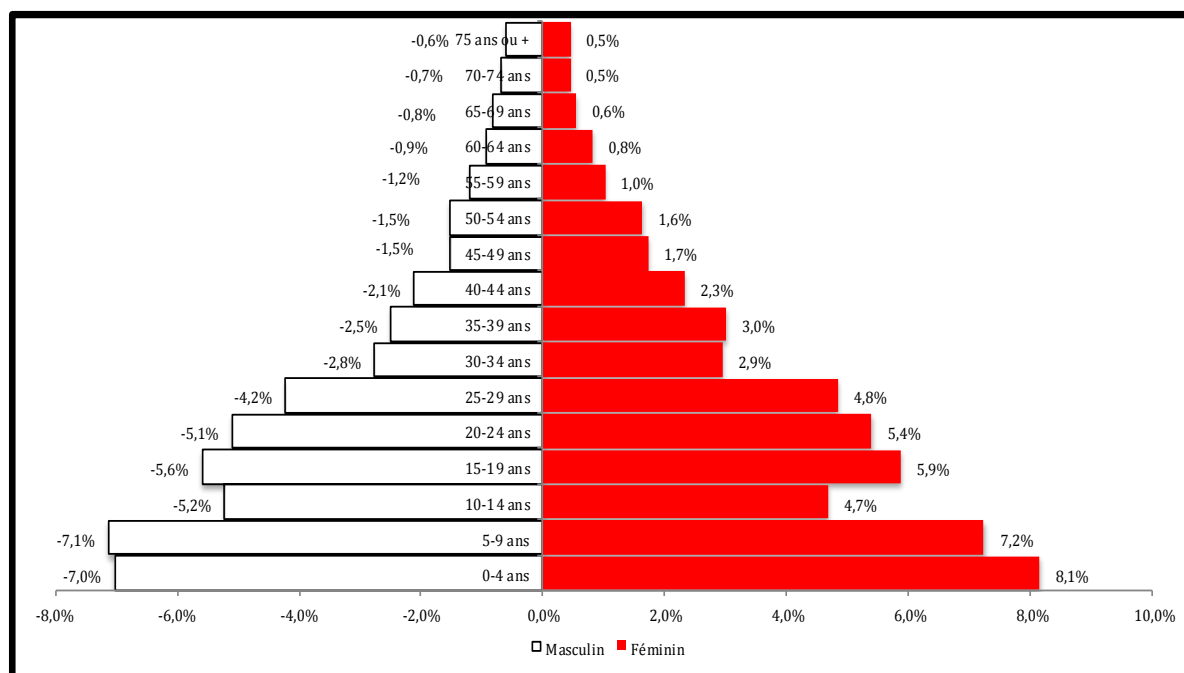
Tableau 2.2 : Répartition de quelques indicateurs de la population selon le sexe et suivant quelques indicateurs

Indicateurs	Masculin	Féminin	Ensemble
Effectif	2003266	2093866	4097132
Age moyenne	23,3	22,5	22,9
Age médian	19	19	19
1er quartile	9	8	8
3ème quartile	34	32	33
Moins de 15 ans	39,6%	39,2%	39,4%
15-64 ans	56,1%	57,9%	57,0%
65 ans ou +	4,3%	2,9%	3,6%
Taux de dépendance	78%	73%	75%

2.2 PYRAMIDE DES ÂGES

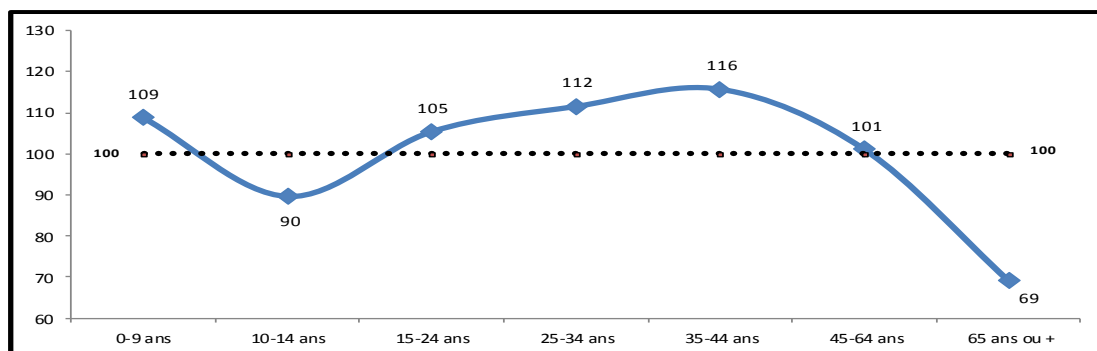
La pyramide des groupes d'âges quinquennaux de la population urbaine selon le sexe présente une base assez large caractéristique d'une population jeune. L'examen des données de la pyramide des âges montre un rapide rétrécissement à partir du groupe d'âge 10-14 ans. A partir de 15 ans, les proportions de femmes baissent progressivement avec l'âge jusqu'à 35 ans. Dans la tranche d'âge 35-39 ans, on observe quelques perturbations dans cette harmonie à la baisse. A partir de 40 ans, la population féminine baisse considérablement jusqu'à 75 ans et plus. Quant aux hommes, après un rétrécissement de la pyramide entre 10-14 ans, elle s'élargie à partir de 15 ans. De cet âge, la proportion de la population masculine baisse indéfiniment. Le rétrécissement de la pyramide à partir d'un âge relativement jeune (10-14 ans) est très marqué du côté féminin que du côté masculin. Cela pourrait s'expliquer par l'exode rural des jeunes garçons pour des raisons d'études, de recherche d'emploi ou toutes autres raisons.

Graphique 2.1 : pyramide des âges de la population urbaine



L'analyse de la courbe de masculinité montre une domination remarquable des femmes par rapport aux hommes. Dans l'ensemble, nous avons 105 femmes pour 100 hommes dans les communes urbaines de la Guinée. **Voir graphique 2.2**

Graphique 2.2 : le rapport de masculinité de la population



2.3. MIGRATION : PHÉNOMÈNE ESSENTIELLEMENT INTERNE

Les résultats de l'ESETD-2012 indiquent que la population urbaine est constituée à 99% de guinéens. Le reste de la population urbaine est constitué presque de ressortissants de pays de l'Afrique de l'Ouest (0,7%). Les proportions de ressortissants des autres régions sont marginales: autres région d'Afrique 0,2%, reste du monde 0,1%.

Tableau 2.3: Répartition (%) de la population urbaine par Région

Région	Pourcentage
Guinéenne	99,1
CEDEAO sans la Guinée	0,7
Afrique sans CEDEAO	0,2
Autre continent	0,1
Total	100,0

2.4 STATUT MIGRATOIRE

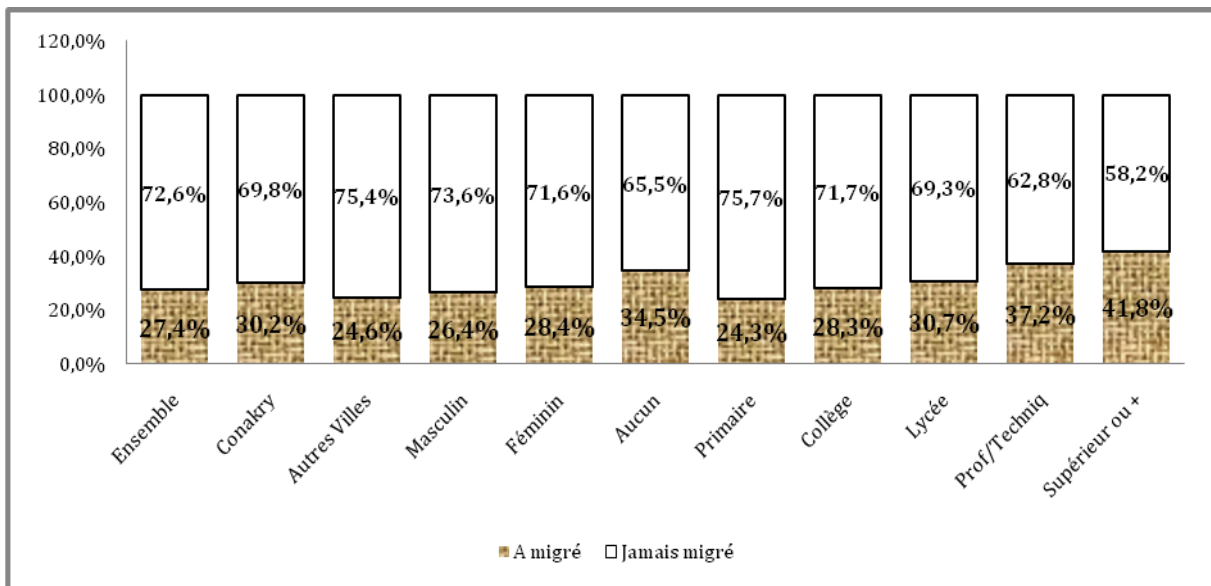
L'analyse des résultats de l'enquête indique que les migrations se produisent en majorité entre les

différentes localités du pays ; la migration est ainsi un phénomène essentiellement interne. Environ ¼ des populations urbaines a connue au moins une migration.

Les tendances migratoires s'inscrivent dans une logique de dynamique impulsée par les zones minières et par les opportunités offertes par les grandes villes. Ces résultats sont confirmés par certaines études antérieures.

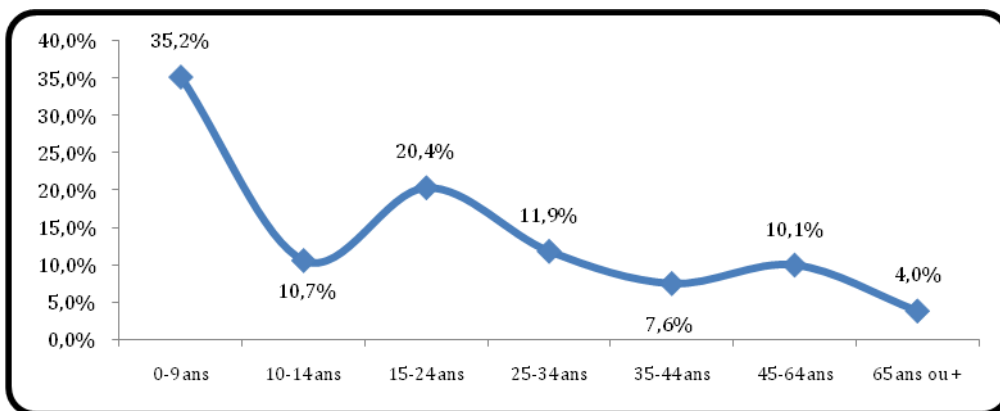
Par rapport à la zone de résidence et au genre, on remarque que les proportions de migrations les plus élevées sont observées à Conakry (30%), chez les femmes (28%). Du point de vue niveau d'instruction, on remarque que pour les populations urbaines scolarisées, les proportions de migration croissent avec le niveau d'études. Les différents taux de migration sont indiqués dans le graphique 2.3 ci-dessous.

Graphique 2.3 : Répartition de la population urbaine selon le statut migratoire



L'analyse des données selon les groupes d'âge des migrants urbains révèle que les enfants de moins de 10 ans représentent le poids le plus important dans la population migrants (35%). Ils sont suivis par les jeunes âgés de 15-24 ans (20%). Globalement les enfants et les jeunes sont les plus affectés par la migrations. Environ huit migrants sur dix (78,4) ont moins de 35 ans.

Graphique 2.5 : Répartition(%) des migrants par groupe d'âge



2.5 MOTIFS DE MIGRATION

Dans l'ensemble, les motifs de migrations sont variés. Une grande disparité s'observe selon le sexe et/ou la zone de résidence. Cependant, les deux motifs les plus évoqués sont le regroupement familial (55%) et les études (18%).

Le motif "Rejoindre la famille" est cité par 35% des hommes et 74% des femmes.

Le motif "Etudes" est évoqué par 23% des hommes et 13% des femmes.

Les mêmes tendances sont observées dans la déclinaison suivant le lieu de résidence.

Les autres motifs significatifs énumérés par les répondants sont : Chercher de l'argent (7%) et Trouver de l'emploi (6%) ; les motifs autres (maladie, tourisme, etc) recueillent 8%. Les données détaillées sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.4 : Répartition de la population (%) par motif de migration selon la situation géographique de résidence

Motifs	Conakry			Autres Villes			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Rejoindre la famille	35,1	75,2	55,7	35,1	71,8	53,7	35,1	73,6	54,8
Etudes	20,4	13,7	17,0	25,9	12,0	18,8	23,0	12,9	17,8
Recherche d'emploi	11,0	1,4	6,0	11,3	0,9	6,0	11,1	1,1	6,0
Apprendre métier	4,4	2,0	3,2	5,5	1,3	3,4	4,9	1,7	3,3
Affectation	2,9	0,5	1,7	8,6	2,8	5,7	5,6	1,6	3,5
Chercher de l'argent	12,6	2,3	7,3	9,1	3,8	6,4	11,0	3,0	6,9
Autre	13,5	4,9	9,1	4,6	7,4	6,0	9,3	6,1	7,7

CHAPITRE 3 : SITUATION VIS-A-VIS DE L'ACTIVITE

Ce chapitre de l'enquête spécifique sur l'emploi et le travail décent-2012 (ESETD/12) fournit des informations détaillées relatives à la situation de la population vis-à-vis de l'activité en milieu urbain. Les éléments abordés dans ce chapitre portent sur la composition, la structure et les caractéristiques de la population en âge de travailler

3.1. STRUCTURE DE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER

La population en âge de travailler comprend toutes les personnes des deux sexes âgées de 15 à 64 ans révolus. L'étude de la structure de la population permet de mesurer dans la population totale, la part des personnes dont les problèmes d'emploi devraient faire l'objet des politiques d'emploi.

Une frange importante de population en âge de travailler, de surcroît jeune, constitue un potentiel de main d'œuvre et en même temps une préoccupation quant à sa qualification et à son insertion dans le tissu économique national.

Cette enquête estime la population urbaine en âge de travailler à 2 306 245 d'individus ce qui représente 57% de la population urbaine.

Les résultats indiquent d'une part que plus de la moitié de la population urbaine en âge de travailler est constituée de femmes (52%) et, d'autre part, que la très grande majorité (54%) réside à Conakry.

L'analyse des données suivant les tranches d'âge montre que les jeunes de 15-34 ans représentent 64% de la population urbaine en âge de travailler ce qui est de très loin supérieur à leur poids dans la population urbaine. Il y a très peu de différence entre les proportions de personnes en âge de travailler des groupes d'âge supérieur.

Par rapport au niveau d'études, l'examen des données révèle que 37% de la population en âge de travailler n'ont pas fréquenté l'école et 43% la population en âge de travailler ont le niveau de l'enseignement général (primaire, collège et lycée). Les proportions de personnes en âge de travailler ayant les niveaux professionnelle/technique et supérieur sont respectivement de 7% et de 13%.

Les diplômés de l'enseignement général constituent plus de 60% de la population en âge de travailler. Les proportions de diplômés de l'enseignement professionnel/technique et du supérieur sont presque identiques. Voir tableau ci-dessous.

Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population urbaine en âge de travailler

Population	Pourcentage			Effectif
	Conakry	Autres Villes	Ensemble	
Ensemble	53,8	46,2	100	2306244
Sexe				
Masculin	48,7	47,6	48,2	1110713
Féminin	51,3	52,4	51,8	1195531
Groupe d'âge				
15-24 ans	38,2	38,7	38,4	886553
25-34 ans	26,6	24,8	25,8	594529
35-44 ans	17,0	18,1	17,5	403490
45-64 ans	18,2	18,4	18,3	421673
Niveau d'étude				
Aucun	27,5	47,5	36,7	839451
Primaire	6,2	4,9	5,6	127782
Collège	17,2	15,2	16,3	372088
Lycée	22,7	19,6	21,3	485691
Professionnel/Technique	7,4	6,0	6,7	154240
Supérieur	19,0	6,8	13,4	306244
Diplôme le plus élevé				
Aucun	7,9	8,4	8,1	117341
CEP	23,7	29,6	25,9	375241
BEPC	26,1	31,1	28,0	405334
BAC	11,8	10,4	11,3	163475
DEUG	1,8	1,6	1,7	24889
Licence	10,6	5,2	8,5	123338
Maitrise ou +	10,1	4,8	8,1	117434
BEP	1,0	1,4	1,2	17189
BTS	4,9	5,8	5,3	76032
Autre diplôme prof	2,1	1,6	1,9	27490

3.2. RÉPARTITION DE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER

Cette section présente la répartition spatiale de la population en âge de travailler selon quelques caractéristiques.

Les résultats de l'enquête indiquent que quelque soit la résidence, les femmes représentent plus de la moitié de la population en âge de travailler. Elles représentent respectivement 51% de la population en âge de travailler à Conakry et 52% dans les autres villes.

On enregistre peu de différence entre les proportions des jeunes de moins 25 ans dans les autres villes (39%) qu'à Conakry (38%). Par contre, les jeunes âgés de 25-34 ans représentent 27% dans la population en âge de travailler de Conakry et 25% de celle des autres villes. Par ailleurs, quelque soit le lieu de résidence, les personnes âgées de 35-44 ans sont les moins représentées dans la population en âge de travailler (17% à Conakry et 18,1% dans les autres villes)

L'analyse suivant le niveau d'étude montre que la proportion des populations en âge de travailler n'ayant aucun niveau d'étude est plus élevée dans les autres villes (47,5%) qu'à Conakry (27,5%). Par contre, les personnes de niveau d'étude supérieures sont plus nombreuses à Conakry (19%) que dans les autres villes (7%) ; la même tendance est observée entre les personnes ayant le niveau professionnelle/technique de Conakry (7,4%) et des autres villes (6%). Voir tableau 3.1.

Par rapport au diplôme le plus élevé obtenu, on constate que parmi les diplômés de la population en âge de travailler, ceux ayant le BEPC sont les plus nombreux ; dans les autres villes, ils représentent 31% des diplômés contre 26% à Conakry. Les proportions de personnes en âge de travailler ayant le diplôme de maîtrise sont respectivement de 10% à Conakry et 5% dans les autres villes.

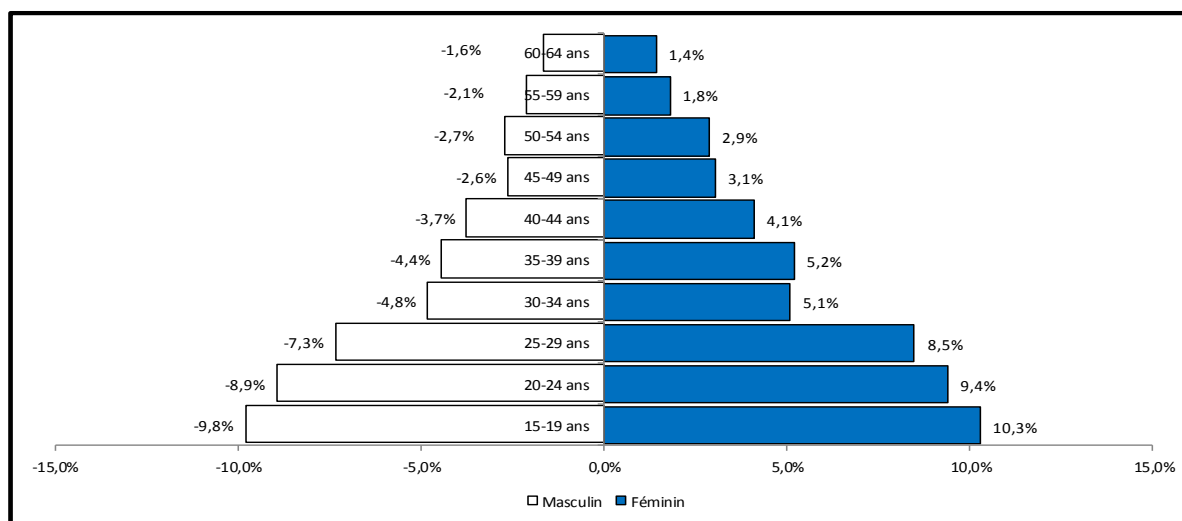
3.3. PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER

L'observation de la pyramide des âges de la population en âge de travailler montre une base élargie et un sommet rétréci.

L'analyse de la pyramide des âges de la population en âge de travailler donne les plus fortes proportions à la tranche d'âge 15-19 ans avec 10,3% pour les femmes et 9,8% pour les hommes. Les femmes âgées de 20-24 ans représentent 9,4% des personnes en âge de travailler contre 8,9% des hommes. Les plus faibles proportions se trouvent dans la tranche d'âge de 60-64 ans dont 1,4% pour les femmes et 1,6% pour les hommes.

Jusqu'à 54 ans, les proportions des populations en âge de travailler diminuent au fur et à mesure de l'augmentation de l'âge de la population. Les femmes présentent des proportions plus élevées que les hommes. Et, au-delà de 55 ans, les proportions des hommes en âge de travailler sont plus importantes que celles des femmes. Voir graphique 3.1.

Graphique 3.1 : Pyramide des âges de la population urbaine en âge de travailler



3.4. POPULATION ACTIVE

3.4.1. Structure de la population active

Cette section fournit la répartition de la population active (population standard)

L'ESTD/2012 estime la population active des communes urbaines guinéennes à 1 396 918 personnes. Cette population est plus concentrée à Conakry (53%) que dans les autres villes (47%). Aussi, plus de la moitié de la population active est féminine (51% de femmes contre 49% d'hommes). Les jeunes âgés de 15-34 ans représentent plus de la

moitié de la population active (52,5%). Par ailleurs, les personnes âgées de 45-64 ans représentent moins du quart de la population active (23%).

L'examen des données sur les niveaux d'étude indique que 47% de la population active n'ont jamais été à l'école (aucun niveau) et 32% sont du niveau d'enseignement général. Les proportions de ceux qui ont le niveau de l'enseignement professionnelle/technique ou du supérieur n'atteignent pas 15%. Voir tableau ci-dessous.

Tableau 3.2 : Répartition (Effectif et %) de la population active

Population active urbaine	Effectifs	Pourcentage
Ensemble	1396918	100
Zone de résidence		
Conakry	739565	52,9
Autres Villes	657353	47,1
Sexe		
Masculin	680340	48,7
Féminin	716579	51,3
Groupe d'âge		
15-24 ans	315131	22,6
25-34 ans	418911	30
35-44 ans	342282	24,5
45-64 ans	320594	23
Niveau d'études		
Aucun	643765	46,6
Primaire	86019	6,2
Collège	164405	11,9
Lycée	198820	14,4
Professionnel/Technique	96244	7
Supérieur	190951	13,8
Diplôme le plus élevé		
Aucun	80426	10,9
CEP	167313	22,7
BEPC	155059	21
BAC	62091	8,4
DEUG	13115	1,8
Licence	76054	10,3
Maitrise ou +	98277	13,3
BEP	12576	1,7
BTS	54928	7,5
Autre diplôme prof	17335	2,4

3.4.2. Profils des taux d'activité ou taux de participation

Le taux de participation est un indicateur qui permet de prévenir les besoins d'emploi en fonction de la population en âge de travailler, d'élaborer des politiques d'emploi et de définir des besoins de qualification.

Le taux de participation indique la part en pourcentage de la population en âge de travailler disponible pour l'activité économique. Il est le rapport de la population active par le nombre de personnes en âge de travailler multiplié par 100.

L'ESETD/12 a déterminé deux types de taux de participation : le taux de participation standard et le taux de participation adapté. Ces taux

sont déterminés sur la base des deux types de population active. Dans ce rapport, ce sont les taux standard qui ont fait l'objet d'analyse. Les taux d'activité adaptés sont suivis d'Astérisque et mis en parenthèse.

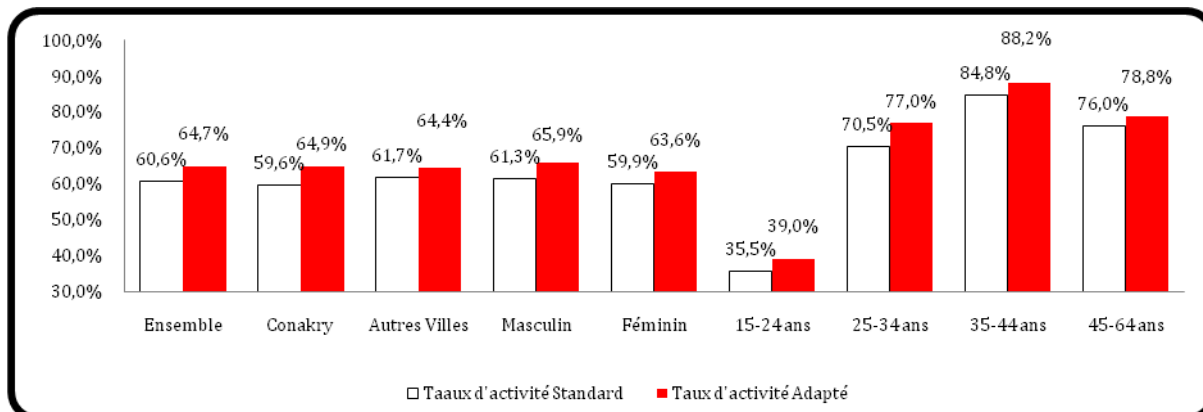
Les résultats de l'enquête estiment la population active urbaine actuelle à 1 396 918 individus. Le taux d'activité ou de participation est estimé à 61% (64,7%*).

L'analyse du taux d'activité suivant la zone de résidence montre une prédominance d'activité économique chez les populations des autres villes 62% (64,4%*).

L'analyse des données selon le genre indique que les hommes sont plus actifs (62%) que les femmes (60%). Suivant les groupes d'âge, les taux de participation les plus élevés

s'observent dans les groupes d'âges de 35-44 ans (85%) et de 45-64 ans (76%); le plus faible taux de participation (35,5%) est enregistré chez les jeunes de 15-24 ans. Le graphique ci-après donne des indications sur les taux de participation.

Graphique 3.2 : Distribution (%) des taux d'activités (Standard et Adapté) par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge



Du point de vue niveau d'études, l'analyse des données montre que les taux de participation les plus élevés sont observés chez les personnes qui n'ont pas fréquentées l'école (77%), suivent ceux de niveau d'études primaires (67%); les mêmes taux d'activité sont enregistrés chez les personnes de niveau d'études professionnelle/technique et supérieures (62%).

Le taux d'activité des diplômés de maîtrise est le plus élevé 84%. Ils sont suivis par les diplômés de BEP (73%) et de BTS (72%). **Voir tableau 3.3.**

Tableau 3.3 : Répartition (%) des taux d'activités (Standard et Adapté)

Population active urbaine	Taux d'activité	
	Standard	Adapté
Ensemble	60,6	64,7
Niveau d'études		
Aucun	76,7	79,8
Primaire	67,3	70,1
Collège	44,2	48,6
Lycée	40,9	43,6
Professionnel/Technique	62,4	68,3
Supérieur ou plus	62,4	71,1
Diplôme le plus élevé		
Aucun	68,5	71,4
CEP	44,6	48,8
BEPC	38,3	40,8
BAC	38,0	40,8
DEUG	52,7	62,6
Licence	61,7	74,3
Maitrise ou +	83,7	91,4
BEP	73,2	80,1
BTS	72,2	78,6
Autre diplôme prof	63,1	69,1

3.5. POPULATION INACTIVE

L'ESTED/12 estime la population urbaine inactive à 909 327. Conakry, la capitale regorge 55% des inactifs contre 45% vivant dans les autres villes.

L'inactivité touche beaucoup plus les femmes (53%) que les hommes (47%). Elle est également plus importante chez les jeunes de 15-24 ans. En effet, 63% de la population inactive se trouve dans cette tranche d'âge.

L'analyse de la structure de la population inactive selon le niveau d'étude montre que la plus grande proportion de cette population a le niveau du second cycle d'enseignement (Lycée 32%, Collège (23%).

Les personnes inactives des niveaux d'études supérieures et professionnelle/technique sont respectivement de 13% et 6,4%. **Voir tableau 3.4.**

Tableau 3.4 : Répartition (Effectif et %) de la population inactive urbaines

Population inactive urbaines	Effectifs	Pourcentage
Ensemble	909327	100
Zone de résidence		
Conakry	502129	55,2
Autres Villes	407198	44,8
Sexe		
Masculin	430374	47,3
Féminin	478953	52,7
Groupe d'âge 2		
15-24 ans	571422	62,8
25-34 ans	175618	19,3
35-44 ans	61208	6,7
45-64 ans	101079	11,1
Niveau d'étude		
Aucun	195686	21,6
Primaire	41763	4,6
Collège	207683	22,9
Lycée	286871	31,7
Professionnel/Technique	57996	6,4
Supérieur	115293	12,7
Diplôme le plus élevé		
Aucun	36915	5,2
CEP	207928	29,3
BEPC	250274	35,2
BAC	101384	14,3
DEUG	11774	1,7
Licence	47284	6,7
Maitrise ou +	19157	2,7
BEP	4613	0,6
BTS	21104	3
Autre diplôme prof	10155	1,4

3.5.1 Profils du taux d'inactivité

Les résultats de l'enquête ont permis de déterminer deux types de taux d'inactivité (taux standard et taux adapté) sur la base des deux types de population inactive.

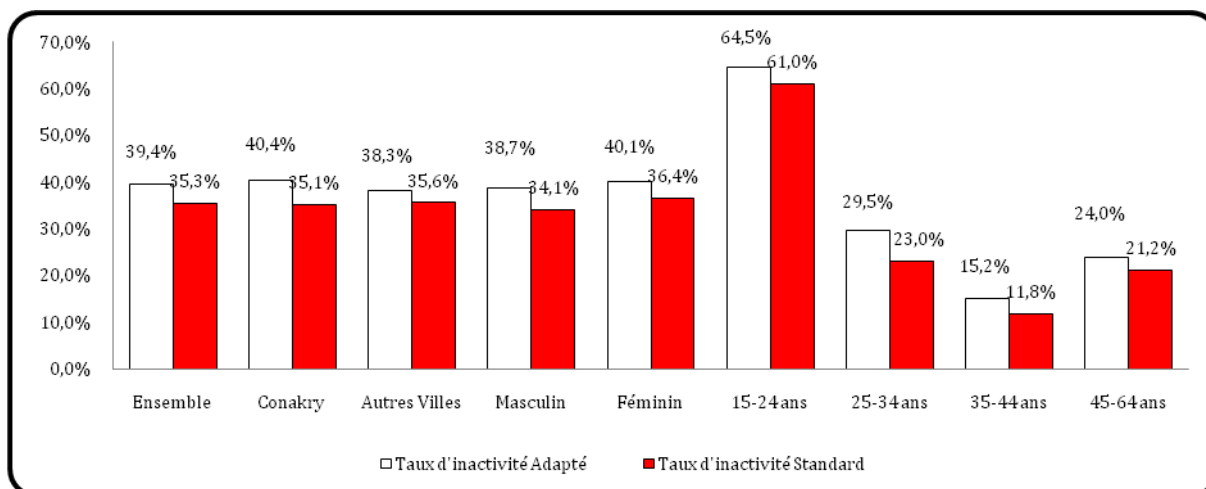
Dans ce rapport, ce sont les taux standard qui ont fait l'objet d'analyse ; quant aux taux d'activité adapté, ils sont indiqués dans la parenthèse accompagnés d'une Astérix.

Les données de la population inactive montre que l'inactivité touche 39,4% (35,3%*) de la population en âge de travailler.

Cependant, dans la capitale Conakry, les inactifs représentent 40,4% (35,1%*) de la population en âge de travailler contre 38,3% (35,6%*) dans les

autres villes. **Voir graphique 3.3**

Graphique 3.3 : Distribution (%) des taux d'inactivités (Standard et Adapté) par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge



L'analyse selon le sexe montre que le taux d'inactivité est plus élevé chez les femmes (40,1%; (36,4%*)) que chez les hommes (38,7%; (34,1%*)).

L'examen du taux d'inactivité selon les groupes d'âges montre que le taux d'inactivité baisse avec l'évolution de l'âge. Il est de 61% (73%*) chez les jeunes de 15-24 ans contre moins de 25% chez les personnes âgées de 25-64 ans

Du point de vue niveau d'étude, les plus grands taux d'inactivité sont observés chez les personnes de niveau d'enseignement secondaire. En effet, les taux d'inactivité sont respectivement de 59% chez les lycéens et 56% chez les collégiens.

Par ailleurs, pour le diplôme le plus élevé, ce sont 62% (59,2%*) de ceux ayant le BAC et 62% (59,2%*) de ceux ayant le BEPC qui sont les plus nombreux en situation d'inactivité. Les données détaillées sont fournies dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.5: Répartition (%) du taux d'inactivité (Standard et Adapté)

Population urbaine inactive	Taux standard	Taux adapté
Zone de résidence		
Ensemble	39,4	35,3
Niveau d'études		
Aucun	23,3	20,2
Primaire	32,7	29,9
Collège	55,8	51,4
Lycée	59,1	56,4
Professionnel/Technique	37,6	31,7
Supérieur	37,6	28,9
Diplôme le plus élevé		
Aucun	31,5	28,6
CEP	55,4	51,2
BEPC	61,7	59,2
BAC	62,0	59,2
DEUG	47,3	37,4
Licence	38,3	25,7
Maitrise ou +	16,3	8,6
BEP	26,8	19,9
BTS	27,8	21,4
Autre diplôme prof	36,9	30,9

3.5.2. Motif de non recherche de l'emploi :

Cette section aborde les motifs de non recherche d'emploi au cours de 4 dernières semaines (période de référence recommandée par l'Union Africaine).

L'analyse des données indique que les études (66%), les raisons familiales (12%) et la maladie (7%) constituent les principaux motifs de non recherche d'emploi. A l'exception des inactifs de plus de 34 ans et de ceux qui n'ont pas

fréquentés l'école, tous les autres inactifs ont cités en premier lieu "les études". Les études sont citées en tête par 81% des femmes inactives et 54% d'hommes inactifs, évoquées par 65% des inactifs de Conakry et 68% de ceux des autres villes, indexées par 87% des inactifs de 15-24 ans et 44% de ceux de 25-34 ans. Plus de 65% des inactifs ayant fréquentés l'école ont également déclaré "études" comme premier motif de non recherche d'emploi. Les "raisons familiales", qui constituent le deuxième motif de non recherche d'emploi, sont principalement citées par les femmes inactives (22%), les inactifs de 35-44 ans (40%) et les inactifs n'ayant pas fréquenté l'école (39,5%). **Voir tableau 3.6.**

Tableau 3.6 : Répartition (%) des inactifs urbains selon le motif de non recherche d'emploi

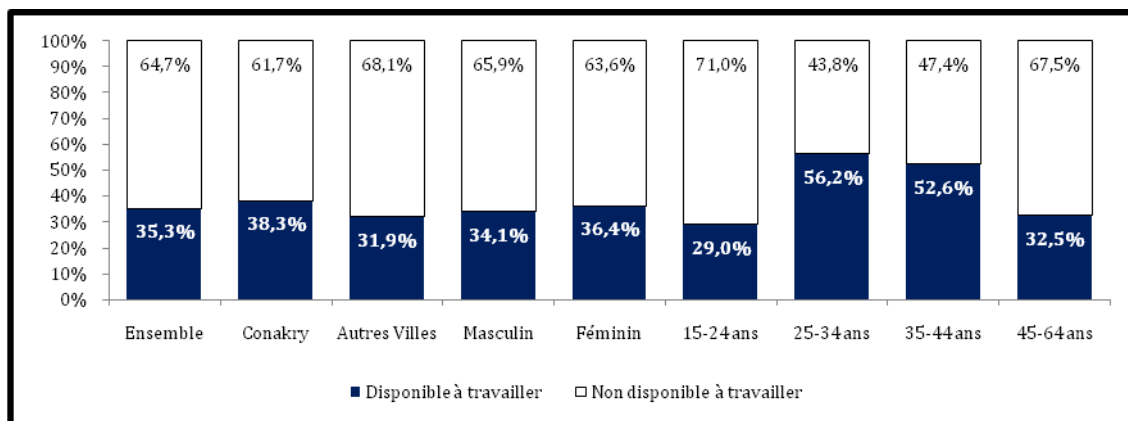
Inactifs urbains	Pas d'emploi convenable	Ne pense pas pouvoir obtenir de l'emploi sans qualification	Ne sait pas comment faire	N'a pas de relation pour avoir de l'emploi	Attend la réponse à une demande d'emploi	Fatigué de chercher de l'emploi	Etudes,	Créer son activité/projet	Malade	Pour des raisons de famille	Pas besoin ou pas envie de travailler	Autres
Ensemble	1,4	1,5	1,8	2,7	0,8	1,0	66,4	0,6	7,3	12,4	0,6	3,6
Zone de résidence												
Conakry	1,7	2,1	2,1	3,8	1,2	1,3	65,2	0,4	6,4	11,4	0,7	3,8
Autres Villes	1,0	0,8	1,4	1,4	0,4	0,7	67,9	0,7	8,3	13,5	0,4	3,5
Sexe												
Masculin	1,6	1,2	1,3	2,9	1,3	1,3	81,2	0,3	5,5	1,4	0,2	1,8
Féminin	1,1	1,8	2,2	2,5	0,4	0,8	53,6	0,7	8,8	21,9	0,9	5,2
Groupe d'âge												
15-24 ans	0,6	1,0	1,1	1,4	0,3	0,2	87,2	0,3	1,8	5,5	0,3	0,4
25-34 ans	3,0	2,0	3,2	6,4	2,6	2,6	44,3	0,9	10,0	22,9	0,4	1,5
35-44 ans	2,1	5,8	4,8	6,4	2,6	3,2	6,4	1,6	21,6	40,0	1,1	4,2
45-64 ans	3,1	1,4	2,3	2,9	0,6	2,8	2,6	0,9	29,6	24,5	2,5	26,8
Niveau d'étude												
Aucun	2,8	2,9	4,2	3,6	0,0	1,0	11,8	1,0	20,0	39,5	1,6	11,5
Primaire	0,0	3,3	1,3	4,0	0,0	0,7	68,1	0,7	8,5	11,6	0,0	2,0
Collège	1,3	1,7	1,0	1,7	0,4	0,6	81,0	0,7	3,6	6,8	0,1	1,0
Lycée	0,7	0,6	1,3	1,8	0,4	0,6	85,0	0,4	3,3	4,1	0,4	1,4
Professionnel/Technique	0,0	0,5	1,0	3,5	1,5	4,1	74,8	0,0	8,0	5,0	0,0	1,5
Supérieur	2,0	0,9	0,9	4,9	4,9	1,7	75,5	0,0	2,9	2,6	0,9	2,9
Diplôme le plus élevé												
Aucun	0,0	3,8	1,5	4,5	0,0	0,8	64,3	0,8	9,7	13,2	0,0	1,5
CEP	1,2	1,6	1,0	1,6	0,3	0,6	81,7	0,7	3,5	6,6	0,1	1,2
BEPC	0,5	0,8	1,3	2,1	0,3	0,4	85,3	0,5	2,5	4,4	0,4	1,4
BAC	1,0	0,0	0,5	1,0	0,8	0,8	88,7	0,0	4,9	1,8	0,0	0,5
DEUG	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	97,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Licence	4,2	1,7	1,7	10,8	10,6	1,6	55,6	0,0	4,9	4,9	1,7	2,5
Maitrise ou +	5,4	2,7	2,7	10,8	10,8	8,1	27,0	0,0	8,1	5,4	2,7	16,2
BEP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	86,1	0,0	6,7	7,2	0,0	0,0
BTS	0,0	0,0	1,5	6,1	1,5	9,1	68,1	0,0	5,9	3,1	0,0	4,6
Autre diplôme prof	0,0	2,9	0,0	0,0	2,9	5,8	53,9	0,0	17,3	17,2	0,0	0,0

3.5.3. Disponibilité à travailler en cas de proposition d'emploi

Les résultats de l'enquête indiquent que près de deux tiers (65%) de la population inactives ne sont pas disponibles à travailler. Cette proportion est plus élevée dans les autres villes (68%) qu'à Conakry (62%). Cependant, 38% des inactifs de Conakry et 32% de ceux des autres villes ont déclaré être prêts à travailler maintenant si on les propose de l'emploi. Aussi, 34% des hommes et 36% des femmes ont déclaré être disponibles à travailler si

on les proposait de l'emploi. Les proportions les plus élevées d'inactifs prêts à travailler sont observées dans le groupe de 25-44 ans et les plus faibles sont remarquées chez les jeunes de moins de 25 ans ainsi que chez les personnes âgées de 45-64 ans. **Voir graphique 3.4.**

Graphique 3.4 : Distribution (%) des inactifs selon leur disponibilité à travailler par situation géographique, sexe et groupe d'âge



L'examen des données relatives au niveau d'études indique que les inactifs de niveau supérieur (47%) et ceux n'ayant pas fréquenté l'école (45%) sont les motivés à travailler. Les plus grandes proportions d'inactifs ne souhaitant pas travailler se retrouvent parmi les élèves du second cycle : lycéens (73%) et collégiens (70%). Les données détaillées sont fournies dans le tableau ci-dessous. **Voir tableau 3.7.**

Tableau 3.7 : Répartition (%) des inactifs selon leur disponibilité à travailler

Inactifs urbains	Disponible	Non disponible
Niveau d'étude		
Aucun	44,7	55,3
Primaire	35,0	65,0
Collège	27,0	73,0
Lycée	30,2	69,8
Professionnel/Technique	38,9	61,1
Supérieur	47,4	52,6
Diplôme le plus élevé		
Aucun	38,5	61,5
CEP	26,7	73,3
BEPC	30,0	70,0
BAC	36,6	63,4
DEUG	28,1	71,9
Licence	59,2	40,8
Maitrise ou +	57,9	42,1
BEP	0,0	100,0
BTS	42,9	57,1
Autre diplôme prof	43,6	56,4

3.5.4. Moyens de subsistance et de satisfaction des besoins :

Cette section fournit les informations sur les moyens de subsistance et de satisfaction des besoins des inactifs.

Selon les données, la famille constitue le principal soutien des inactifs. Quelque soit le lieu de résidence, le sexe, le groupe d'âge ou le niveau d'étude, la famille pourvoit à plus de 75% des besoins des inactifs.

Dans l'ensemble, la famille supporte 95% des inactifs; ce taux est de 96% chez les femmes, plus de 85% chez les inactifs âgés de 15 à 44 ans et plus de 94% chez les inactifs n'ayant pas fréquenté l'école et ceux du niveau primaire

Bien que supportés en premier lieu par la famille, certains inactifs de 45-64 ans et/ou du niveau d'études supérieures disposent d'autres moyens de subsistances. Il s'agit de

bourses d'études pour 4% des inactifs du niveau supérieur, de pension ou rente (7,4%) et recettes diverses (7,5%) pour des inactifs de la tranche d'âge 45-64ans. **Voir tableau 3.8.**

Tableau 3.8 : Répartition (%) des inactifs urbains selon leur moyen de subsistance et de satisfaction des besoins

Inactifs urbains	Pension de travail	Epargne	Mendie	Autres pensions	Bourses	Famille/	Amis/voisins	Rentes/Revenus de propriétés	Autre (non préciser)
Ensemble	0,9	0,6	0,2	0,5	0,6	94,6	1,1	1,1	0,4
Zone de résidence									
Conakry	1,4	0,7	0,2	0,6	0,7	93,9	1,4	0,9	0,1
Autres Villes	0,3	0,5	0,1	0,5	0,5	95,4	0,7	1,3	0,7
Sexe									
Masculin	1,1	0,9	0,1	0,7	0,9	93,1	1,9	1,0	0,4
Féminin	0,7	0,4	0,2	0,5	0,4	95,9	0,4	1,1	0,3
Groupe d'âge 2									
15-24 ans		0,1	0,0	0,3	0,6	98,1	0,5	0,1	0,3
25-34 ans	0,0	1,2	0,4	0,4	1,3	93,9	2,1	0,2	0,8
35-44 ans	0,0	3,7	0,5	0,5	0,0	87,1	4,3	3,2	0,5
45-64 ans	7,4	2,3	0,6	2,5	0,0	77,7	1,7	7,5	0,3
Niveau d'étude									
Aucun	0,4	0,7	0,7	1,3	0,1	90,7	1,3	3,9	0,6
Primaire	0,7	0,7	0,0	1,3	0,0	96,1	1,3	0,0	0,0
Collège	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	98,1	0,7	0,4	0,1
Lycée	0,7	0,5	0,0	0,3	0,5	96,4	0,9	0,4	0,4
Professionnel/Technique	2,5	0,5	0,5	0,5	0,0	94,0	0,5	0,9	0,5
Supérieur	2,3	1,4	0,0	0,8	4,2	88,4	2,3	0,0	0,6

CHAPITRE 4 : ACTIVITE PRINCIPALE

Ce chapitre fournit des informations détaillées relatives à l'activité principale de la population urbaine occupée. Il traite principalement de la structure et des caractéristiques de la population active urbaine occupée ainsi que des conditions générales d'obtention et d'exercice du travail.

4.1 STRUCTURE ET CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE

Cette enquête estime le volume de la main d'œuvre urbaine employée⁵ à 1 261 686 personnes. Elle est composée à 52% de femmes et à 48% d'hommes. La majorité de la population active urbaine occupée vit à Conakry (52%) contre 48% dans les autres villes.

L'analyse des données suivant les groupes d'âge montre que les jeunes de 15-34 ans représentent un peu plus de la moitié. En effet, ces jeunes représentent 50,5% de la population urbaine occupée dont 22% sont du groupe d'âge 15-24 ans et 28% sont de la tranche d'âge 25-34 ans.

Les travailleurs de 35-44 ans qui forment 26% des effectifs occupés dans les villes dépassent légèrement ceux de 45-64 ans (24%).

Dans l'ensemble, la main d'œuvre occupée est très peu qualifiée. En effet, près de la moitié (49%) de la population active urbaine occupée n'a pas fréquenté l'école.

Parmi le reste, on dénombre 33% de niveau de l'enseignement général (primaire et secondaire), 6,5% de travailleurs de niveau de l'enseignement technique/professionnel et 12% du niveau supérieur.

Ces faibles taux de représentation de travailleurs de niveau professionnel et/ou supérieur dans le circuit de production de biens et services indiquent en partie la faiblesse du système d'enseignements formels car ils pourvoient très peu aux besoins de main d'œuvre de l'économie nationale. Le tableau ci-contre donne les détails.

⁵ Définition standard (BIT) : Période de référence : les 7 derniers jours avant l'enquête

Tableau 4.1 : Répartition de la population active occupée par situation géographique, sexe, groupes d'âges, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé

Population Urbaine Active	Effectifs	Pourcentage
Ensemble	1261686	100,0
Situation Géographique		
Conakry	652153	51,7
Autres Villes	609533	48,3
Sexe		
Masculin	600766	47,6
Féminin	660920	52,4
Groupe d'âge spécifique		
15-24 ans	278381	22,1
25-34 ans	358221	28,4
35-44 ans	324767	25,7
45-64 ans	300317	23,8
Niveau d'études		
Aucun	608509	48,8
Primaire	79729	6,4
Collège	151127	12,1
Lycée	179447	14,4
Professionnel/Technique	80601	6,5
Supérieur	147471	11,8
Diplôme le plus élevé		
Aucun	74595	11,7
CEP	154067	24,1
BEPC	142766	22,3
BAC	52587	8,2
DEUG	10178	1,6
Licence	52246	8,2
Maitrise ou +	82515	12,9
BEP	10185	1,6
BTS	45306	7,1
Autre diplôme prof	14667	2,3

4.2. TAUX D'EMPLOI

Cette section fournit des informations sur les taux d'emploi (ou taux d'occupation) en milieu urbain selon la situation géographique, le sexe, les groupes d'âges, la nationalité, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé.

Pour rappel, le taux d'emploi ou taux d'occupation est le rapport entre la population active occupée et la population active.

Bien que l'ESETD/12 a déterminé deux types de taux de participation : le taux de participation standard et taux de participation adapté) ce sont les taux standards qui ont fait l'objet d'analyse. Les taux adaptés, déterminés pour d'éventuelles analyses de comparaison s'il y a lieu, sont indiqués entre les parenthèses accompagnés d'Asterix.

Cette enquête estime le taux d'emploi à 90,3% (84,6%*).

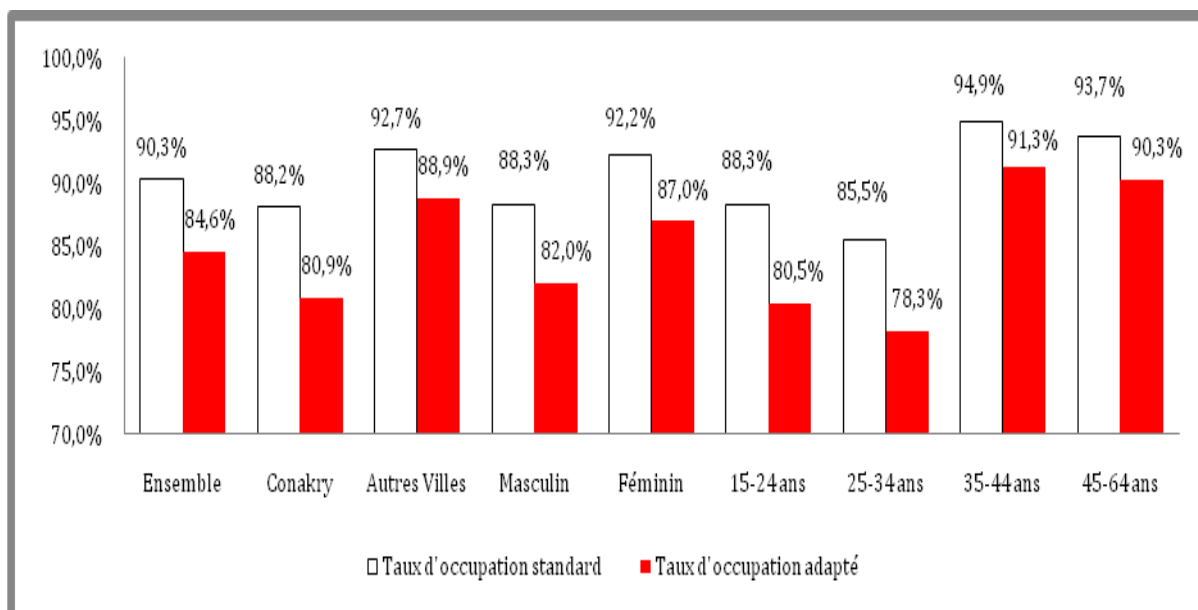
Comparé au résultat obtenu pour les autres villes (93%), le taux d'emploi de Conakry est relativement faible (88%). Les mêmes tendances sont observées au niveau des taux adaptés. Ceci traduit que les populations actives des autres villes sont moins exposées au chômage.

Le taux d'emploi des femmes 92% (87%*) est plus élevé que celui des hommes 88% (82%*). Plus nombreuses, supports essentiels du poids économique des familles, le taux d'emploi élevé des femmes s'explique par leur relative facilité d'insertion dans le secteur dit informel qui constitue le plus grand secteur économique du pays.

L'analyse selon les âges, les taux d'occupation les plus élevés sont observés chez les actifs occupés de 35 à 64 ans. Il est respectivement de 95% chez les travailleurs de 35-44 ans et de 94% chez ceux du groupe d'âge 45-64 ans.

En phase d'entrée sur le marché du travail, les jeunes de 15-24 ans enregistrent un taux d'emploi en deçà de la moyenne nationale (88%) ; il en est de même chez leurs aînés de 24-35 ans (86%). Voir graphique 4.1.

Graphique 4.1 : Répartition (%) des taux d'occupation (Standard et Adapté) par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge



S'agissant du niveau d'instruction, on remarque que les plus grandes proportions d'actifs occupés sont rencontrées parmi les travailleurs de niveau primaire et de niveau secondaire respectivement 93% (89%*) et 90% (84,8%*).

Les taux d'occupation des travailleurs de niveaux d'études professionnel/technique et supérieur ou plus sont respectivement 84% (76,5%*) et 77% (67,7%*). Les actifs occupés sans niveau d'instruction représentent 94,5% (90,9%*). **Voir tableau 4.2.**

Tableau 4.2 : Distribution (%) des taux d'occupation (Standard et Adapté).

Population Urbaine Active	Taux d'occupation	
	standard	adapté
Niveau d'instruction		
Aucun	94,5	90,9
Primaire	92,7	89,0
Collège	91,9	83,5
Lycée	90,3	84,8
Professionnel/Technique	83,7	76,5
Supérieur	77,2	67,7
Diplôme le plus élevé		
Aucun	92,7	89,1
CEP	92,1	84,1
BEPC	92,1	86,3
BAC	84,7	78,8
DEUG	77,6	65,4
Licence	68,7	57,0
Maitrise ou +	84,0	76,9
BEP	81,0	74,0
BTS	82,5	75,8
Autre diplôme prof	84,6	77,2

4.3 RATIO EMPLOI/POPULATION

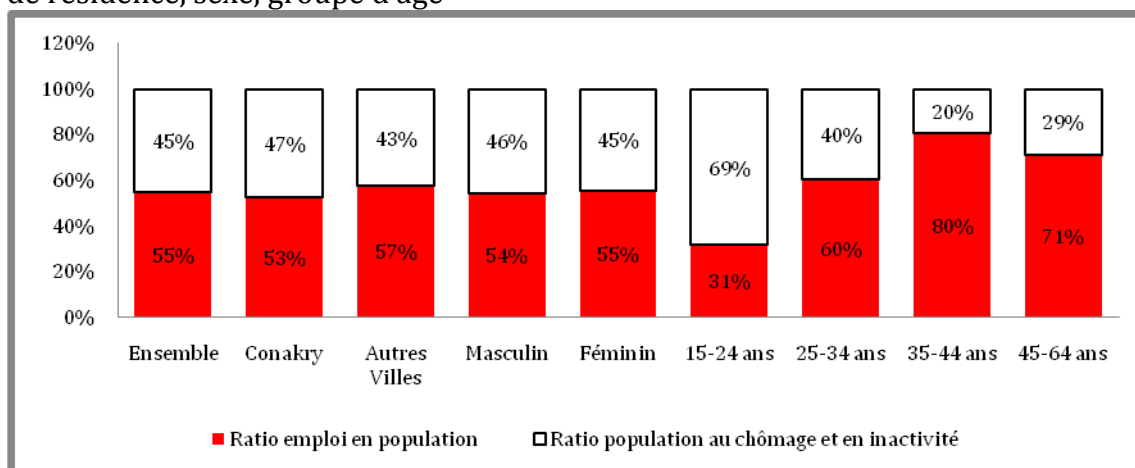
Le ratio Emploi/Population est un indicateur qui fournit des informations sur la capacité d'une économie à assurer des emplois à sa population en âge de travailler.

Un ratio emploi/population relativement élevé traduit qu'une part importante de la population susceptible de travailler, travaille effectivement ; un ratio emploi/population faible, indique qu'une grande part de la population en âge de travailler ne participe pas directement à l'activité économique.

La valeur et les variations dans le temps de ce ratio peuvent être mis en relation avec le taux de croissance économique afin de déterminer dans quelle mesure la croissance est pro-emploi. Le ratio emploi/population est un indicateur de suivi de la cible 1B des Objectifs du Millénaire du Développement : “Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun y compris les femmes et les jeunes de trouver un travail décent et productif”.

Les résultats de cette étude donnent un ratio emploi/population égal à 55%. Ce qui indique que plus de la moitié de la population active urbaine guinéenne est en situation d’emploi. Ce résultat se trouve dans la fourchette des valeurs trouvées dans d’autres pays de l’Afrique. En analysant les données selon la situation géographique de résidence, on constate que le ratio emploi/population est un peu plus grand à Conakry (57%) que dans les autres villes (53%). Il n’y a pas de différence remarquable selon le sexe car, il est de 55% chez les femmes et 54% pour les hommes. L’analyse des données selon le groupe d’âge montre une croissance continue du ratio emploi/population fonction de l’accroissement de l’âge. En effet, il est de 31% pour les jeunes travailleurs de 15-24 ans, de 60% pour ceux de 25-34 ans et 80% pour leurs aînés de 35-44 ans. Le graphique suivant fournit les données détaillées. **Voir graphique 4.2.**

Graphique 4.2 : Répartition du ratio emploi population selon la situation géographique de résidence, sexe, groupe d’âge



L’examen des résultats selon le niveau d’instruction montre les ratios emploi/population des travailleurs ayant peu ou pas de niveau d’instruction sont nettement plus élevés que ceux qui ont plus fréquentés l’école. Il est de 72% chez les travailleurs n’ayant pas fréquentés l’école, 62% pour ceux du niveau primaire. Le ratio enregistré chez les personnes de niveau professionnel/technique est légèrement élevée (52%) que pour celles ayant le niveau supérieur ou plus (48%).

Du point de vue diplôme le plus élevé obtenu, 70% des diplômés de maîtrise ou plus sont en emploi, ce sont 60% des diplômés de BTS qui y sont. Les diplômés en âge de travailler parmi lesquelles le ratio emploi/population est plus faible sont : BAC (32%), BEPC (35%), CEP (41%), DEUG (41%) et Licence (42%). Le ratio emploi/population pour les diplômés de BEP est de 59% et de 64% pour les personnes n’ayant aucun diplôme. **Voir tableau 4.3.**

Tableau 4.3 : Répartition (%) du ratio emploi /population selon le niveau d’instruction et le diplôme le plus élevé

Population Urbaine Active	Ratio emploi/ population
Niveau d’instruction	
Aucun	72%
Primaire	62%
Collège	41%
Lycée	37%
Professionnel/Technique	52%
Supérieur	48%
Diplôme le plus élevé	
Aucun	64%
CEP	41%
BEPC	35%
BAC	32%
DEUG	41%
Licence	42%
Maitrise ou +	70%
BEP	59%
BTS	60%
Autre diplôme prof	53%

4.4 EMPLOYEUR (Structure):

Cette partie fournit des informations relatives à la structure des employeurs en milieu urbain et porte sur le secteur institutionnel, la branche d’activité, la taille des entreprises et le type de local.

L’analyse sectorielle des données indique que sept actifs urbains occupés sur dix travaillent dans les Micro et petites Entreprises (MPE) non agricole. Les MPE constituent de ce fait le plus

grand secteur institutionnel pourvoyeur d’emplois aussi bien à Conakry (72%) que dans les autres communes urbaines (70%); pour les femmes (78%) que pour les hommes (63%).

A l’exception des personnes actives occupées de niveau d’enseignement technique/professionnel et supérieur, les MPE emploient également les plus grandes proportions de travailleurs (plus 60%).

Quelque soit le groupe d’âge, les MPE non agricole sont également le plus grand secteur institutionnel d’accueil des travailleurs.

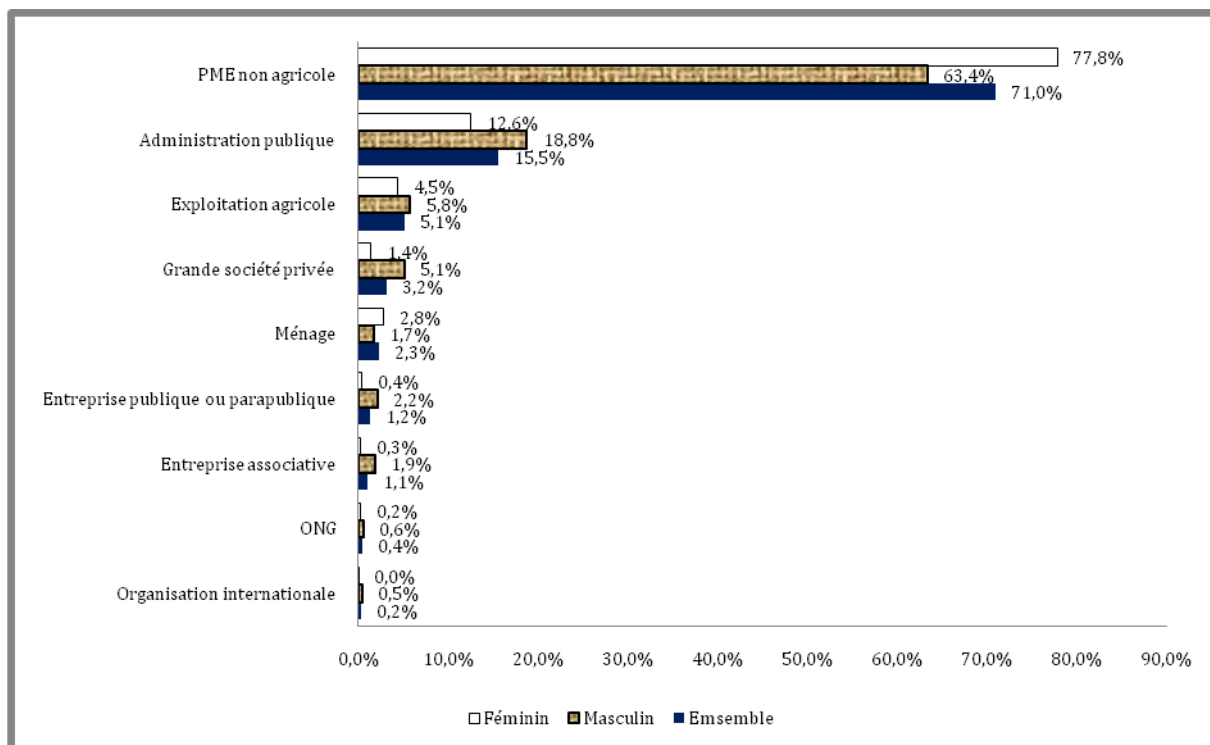
Selon les données de l’ESETD/12, les proportions de travailleurs urbains travaillant dans les MPE sont inversement proportionnelles au niveau d’études. En effet, l’analyse des données de l’enquête indique 81% pour les travailleurs n’ayant pas fréquentés l’école, 66% pour ceux qui ont le niveau du lycée, 37% pour les travailleurs du niveau technique/professionnel et 36% pour ceux du niveau supérieur.

L’administration publique, qui constitue le deuxième secteur institutionnel d’occupation des actifs urbains, emploie 15% environ de travailleurs. Parmi eux on compte plus de 45% de travailleurs de niveau technique (professionnel) et/ou supérieur. Elle est le secteur privilégié d’occupation des salariés. En effet, elle emploie 47% de salariés contre 29% dans les MPE non agricoles et 11% dans les entreprises privées.

Les proportions d’actifs occupés dans l’Administration publique augmentent en fonction des groupes d’âge; elles sont de 9% dans le groupe d’âge 15-25 ans, 14% dans celui de 25-34ans et 21,5% dans le groupe d’âge 45-64 ans.

Le graphique ci-dessous présente les résultats sur les secteurs institutionnels.

Graphique 4-3 : Répartition (%) des occupés par sexe selon le secteur institutionnel de l'employeur



Les exploitations du domaine (plantation, champs, ferme, élevage, pêche, ...) constituant le dernier secteur institutionnel significatif d'emploi de la population urbaine occupée (5%), est naturellement plus important dans les autres villes qu'à Conakry. Elles sont cependant très dominées par des travailleurs ayant peu ou pas fréquentés l'école. Cette rareté de compétences notamment techniques, ne constitue telle pas l'un des défis à relever pour le développement rural.

Les grandes entreprises (privée et publique) occupent principalement des actifs à Conakry (2%) pour la plupart âgés de 25-44 ans et de niveau d'instruction technique/professionnel et supérieur.

Les données sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4.4 : Répartition (%) des occupés selon le secteur institutionnel par situation géographique, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé

Population Urbaine Active	Administration publique	Entreprise publique / parapublique	Grande société privée	PME non agricole	ONG	Entreprise associative	Organisation internationale	Ménage	Exploitation agricole
Situation Géographique									
Conakry	15,8	2,1	4,4	71,8	0,4	1,0	0,4	3,4	0,7
Autres Villes	15,2	0,2	1,8	70,1	0,4	1,1	0,1	1,1	9,8
Groupe d'âge									
15-24 ans	8,9	0,5	2,2	81,4	0,5	0,9	0,0	2,7	3,0
25-34 ans	14,1	1,7	4,0	73,9	0,3	0,7	0,1	1,7	3,5
35-44 ans	16,2	0,8	3,2	70,2	0,2	1,1	0,5	2,4	5,3
45-64 ans	21,5	1,6	2,9	60,4	0,6	1,5	0,3	2,7	8,4
Niveau d'études									
Aucun	5,9	0,4	1,3	81,1	0,1	1,3	0,0	2,2	7,7
Primaire	6,9	0,6	1,9	83,4	0,3	1,3	0,3	3,2	2,2
Collège	7,9	0,9	3,0	79,6	0,7	1,2	0,2	3,4	3,2
Lycée	20,2	2,6	4,6	66,1	0,2	0,8	0,8	2,9	1,9
Professionnel/Technique	46,7	2,3	7,7	36,7	1,2	0,7	1,0	2,0	1,6
Supérieur	48,5	3,5	8,6	35,9	1,4	0,5	0,2	0,5	0,9
Diplôme le plus élevé									
Aucun	7,3	0,0	2,0	83,6	0,3	1,0	0,0	3,4	2,4
CEP	7,1	1,2	2,9	80,2	0,7	1,4	0,3	3,3	3,0
BEPC	17,6	2,4	4,4	68,2	0,2	0,4	0,6	3,4	2,8
BAC	30,7	3,1	4,4	57,0	0,0	1,9	1,2	0,6	1,2
DEUG	45,6	2,7	5,4	46,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Licence	42,8	3,4	9,2	42,7	0,9	0,0	0,0	1,0	0,0
Maitrise ou +	53,1	3,6	9,3	29,7	1,8	0,9	0,3	0,3	1,2
BEP	37,3	0,0	12,7	37,7	2,2	0,0	0,0	7,6	2,5
BTS	55,3	1,7	7,4	28,8	1,1	1,1	1,7	0,6	2,3
Autre diplôme prof	28,2	5,3	3,5	57,9	1,7	0,0	0,0	3,5	0,0
	25,6	2,1	5,2	60,6	0,7	0,9	0,5	2,4	2,0

Après le secteur institutionnel, les branches d'activité des entreprises utilisatrices de la main d'œuvre urbaine occupée ont été analysées. Les résultats qu'avec 47% de travailleurs, le commerce-réparations de véhicule et d'articles ménagers (Commerce/Réparation) est la première branche d'occupation de la population active urbaine. Elle est suivie par la branche des industries manufacturières qui occupent 8% d'actifs urbains, de l'éducation (7%), l'administration publique (6,5%) et de la branche Agriculture-Sylviculture-chasse (4%).

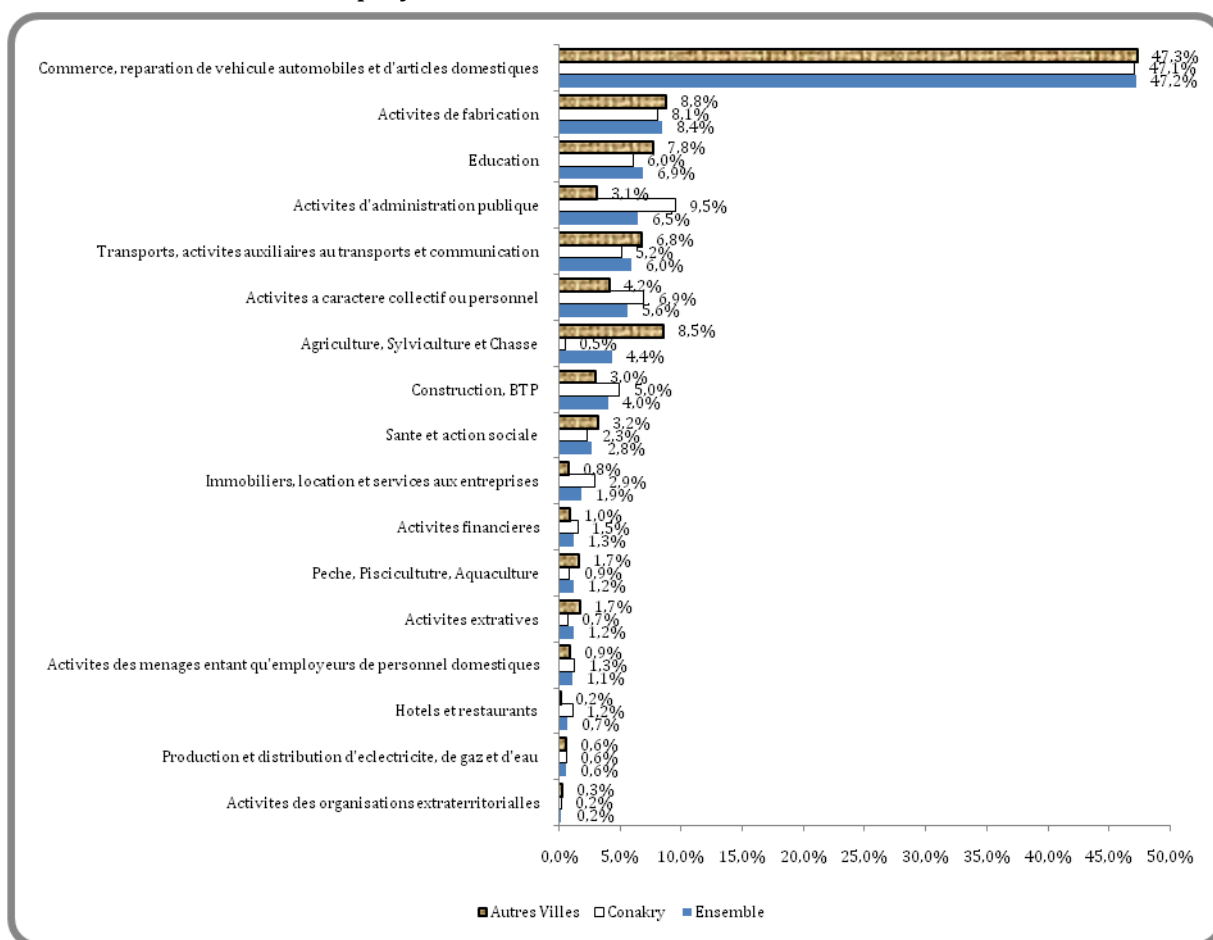
Les actifs occupés de Conakry travaillent principalement dans le commerce/réparation (47%), l'Administration publique (9,5%), les manufactures (8%), les activités à caractère collectif (7%), Education (6%). Les branches d'activité BTP et Transport occupent chacune (5%).

Les autres villes se caractérisent par la présence dominante des mêmes branches d'activité auxquelles s'ajoutent l'agriculture, sylviculture et chasse (8,5%).

L'examen des données suivant le sexe montre des proportions plus élevées d'hommes actifs occupés dans les branches d'activités de commerce, réparation (29%), le transports-activités connexes (12%), l'administration publique (10,5%), l'Education (8,4%), le BTP (8%), les manufactures (8%) et les activités à caractère collectif ou personnel (5%).

Le commerce est la branche d'activité économique par excellence des femmes actives occupées. En effet, 64% des femmes occupées travaillent dans le commerce ; la manufacture (9%), l'Education (5,5%) sont les deux autres branches principales d'occupation des femmes. **Voir graphique 4.4.**

Graphique 4.4 : Répartition (%) des occupés par situation de résidence selon la branche d'activité de l'employeur



Quelle que soit la tranche d'âges quinquennale, le commerce/réparation représente la principale branche d'activité des populations occupées dans les communes urbaines guinéennes. Dans tous les groupes d'âge on retrouve que plus de 40 % des effectifs travaillent dans cette branche d'activité.

Les deuxièmes branches d'activité économiques d'occupation des travailleurs sont respectivement la manufacture pour les jeunes de 15-34 ans et l'Administration publique pour leurs aînés de 35-44 ans.

A l'exception des travailleurs du groupe d'âge 15-24 ans, l'Education est la troisième branche d'activité.

L'analyse des données suivant le niveau d'instruction montre que les proportions de personnes occupées dans le commerce/réparation baissent avec l'évolution du niveau d'instruction. Les proportions de personnes travaillant dans le commerce/réparation passent de 61% chez les travailleurs non scolarisés à 14% chez ceux du niveau supérieur.

Les plus grandes branches d'activité utilisatrices de diplômés sont l'Administration publique et l'Education. L'Administration publique emploie 27% de travailleurs de niveau supérieur et 19% de travailleurs de niveau professionnel. Quant à l'Education, elle emploie des proportions égales (22%) de travailleurs de niveau d'études supérieures et de niveau professionnel. Voir tableau 4.5

Tableau 4.5 : Répartition (%) des occupés selon la branche d'activité de l'employeur par sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé.

Population Urbaine Active	Agriculture, Sylviculture et Chasse	Pêche, Pisciculture, Aquaculture	Activités extractives	Activités de fabrication	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Construction, BTP	Commerce, réparation de véhicule automobiles et d'articles domestiques	Hôtels et restaurants	Transports, activités auxiliaires au transport et communication	Activités financières	Immobiliers, location et services aux entreprises	Activités d'administration publique	Education	Santé et action sociale	Activités à caractère collectif ou personnel	Activités des ménages embaillant qu'employeurs de personnel ^{domestiques}	Activités des organisations extraterritoriales
Sexe																	
Masculin	4,9	2,2	1,2	7,8	1,1	8,1	28,8	0,8	11,7	1,5	3,4	10,5	8,4	2,9	5,2	1,1	0,4
Féminin	3,9	0,4	1,2	9,0	0,2	0,4	63,6	0,6	0,8	1,0	0,5	2,8	5,5	2,7	6,0	1,1	0,1
Groupe d'âge spécifique																	
15-24 ans	2,3	0,4	1,5	17,5	0,1	3,9	43,8	0,4	7,1	0,5	1,5	2,7	5,7	1,7	10,4	0,5	
25-34 ans	3,0	1,1	1,3	8,0	0,9	3,1	49,3	1,1	5,0	1,5	1,8	5,2	6,8	3,8	6,6	1,6	
35-44 ans	4,5	1,4	1,1	5,5	0,7	5,9	50,8	0,5	5,3	1,6	1,6	7,1	6,5	2,0	3,8	1,4	0,4
45-64 ans	7,4	1,9	1,0	5,1	0,7	3,2	43,4	0,8	6,9	1,2	2,7	10,2	8,2	3,3	2,7	0,7	0,6
Niveau d'études																	
Aucun	6,3	1,7	1,1	10,1	0,4	2,9	61,1	0,5	4,5	0,7	0,6	0,5	2,3	1,3	4,7	1,1	0,2
Primaire	1,9	0,6	1,0	15,1	0,6	6,0	46,0	0,6	9,4	0,3	1,3	2,8	3,1	2,2	7,9	0,9	0,0
Collège	2,3	1,6	1,5	10,3	1,2	6,2	47,4	0,7	8,9	0,7	1,9	3,5	3,3	2,3	7,2	0,9	0,0
Lycée	2,4	0,3	1,9	5,7	0,5	4,4	37,1	1,3	7,8	1,8	3,2	9,9	9,6	2,7	9,3	1,9	0,2
Professionnel/Technique	1,3	0,3	1,6	3,0	1,0	8,9	18,8	0,7	4,3	2,7	5,3	18,6	21,6	7,5	3,6	0,7	0,0
Supérieur ou plus	1,4	0,9	0,5	0,9	1,2	3,0	13,9	1,2	6,2	3,6	4,9	27,3	21,7	7,5	3,9	0,9	0,9
Diplôme le plus élevé																	
Aucun	2,0	0,7	0,3	15,8	0,7	6,5	45,1	0,7	9,4	0,3	1,4	3,0	3,0	2,0	8,1	1,0	0,0
CEP	2,1	1,4	1,9	10,3	1,2	6,0	48,0	0,7	9,1	0,5	1,9	3,4	3,4	2,0	7,3	0,9	0,0
BEPC	3,4	0,4	1,6	6,4	0,6	4,7	37,3	1,4	8,0	1,8	2,8	8,2	8,5	3,4	9,7	1,8	0,0
BAC	1,2	0,6	2,5	3,1	0,0	3,2	35,3	0,6	6,9	1,9	3,8	15,8	15,0	1,2	6,3	1,9	0,6
DEUG	0,0	0,0	0,0	2,7	5,4	5,5	16,5	0,0	2,7	0,0	5,4	16,2	34,9	5,1	2,7	2,7	0,0
Licence	0,5	1,0	0,0	2,5	1,0	3,4	15,9	0,5	7,3	4,8	6,9	20,3	24,1	4,9	3,0	1,5	2,5
Maitrise ou +	1,8	0,9	0,9	0,0	1,5	3,0	10,9	1,8	5,1	3,2	4,4	32,1	19,4	9,8	4,8	0,3	0,0
BEP	2,5	0,0	2,4	2,5	0,0	5,1	32,9	0,0	2,5	5,1	2,2	15,0	19,9	7,4	2,4	0,0	0,0
BTS	1,7	0,6	1,7	2,9	0,0	8,4	16,3	0,6	4,5	3,4	4,0	22,8	20,1	8,5	3,4	1,1	0,0
Autre diplôme prof	0,0	0,0	1,8	3,4	1,8	12,3	21,1	1,8	7,0	0,0	8,7	10,6	21,1	5,2	5,3	0,0	0,0

Par rapport au statut dans l'emploi principal, il n'y a pas de changements notables. Le commerce/réparation est la première branche d'occupation des personnes actives dans les communes urbaines de Guinée. Il domine aussi bien chez les travailleurs indépendants (68%), les employeurs (36%), membres de Coopératives (27%) que chez les Aide familiaux (45%).

Les proportions les plus élevées de salariés se retrouvent dans l'Administration publique (25%), l'éducation (20%) et dans les transports/ activités auxiliaires au transport/communication (11,6%). La majorité des employeurs/patrons sont dans le commerce/réparation de véhicule automobiles et d'articles domestiques (36%), les activités de fabrication (23,3%), les activités à caractère collectif ou personnel (13,9%) et dans les immobiliers/location et services aux entreprises (11,1%).

Quant aux stagiaires, ils sont plus nombreux dans les branches d'activités Education (36%) et Santé (19%).

Les manufactures (39,7%) et le commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques (33,7%) sont les principales branches d'activités où évoluent les apprentis.

L'analyse des données sur les types de contrat montre que le contrat écrit à durée indéterminée (CDI) et le contrat écrit à durée déterminée (CDD) sont principalement conclus dans l'administration publique et l'Education. Dans l'Administration publique, les proportions de CDI et CDD sont respectivement de 36,4% et 21%, tant dis qu'elles sont respectivement de 2,7% et de 26% dans l'Education.

Les contrats verbaux sont plus pratiqués dans les transports/activités connexe (18,5%), l'administration publique (15,6%), la Santé et action sociale (12,4%), l'Education (12,2%) et dans ménages (10,4%).

Quant aux emplois exercés en l'absence de contrats de travail formels et/ou verbaux, ils sont plus fréquemment rencontrés dans les transports/communication (18,5%), l'Administration publique (15,6%), la santé et action sociale (12,4%), l'éducation (12,2%) et les activités à caractère collectif ou personnel (11,9%). Les données détaillées sont fournies dans le tableau ci-après. **Voir tableau 4.6.**

Tableau 4.6 : Répartition (%) des occupés par statut dans l'emploi principal et base de contrat selon la branche d'activité de l'employeur

Statuts dans l'emploi	Agriculture, Sylviculture et Chasse	Pêche, Pisciculture, Aquaculture	Activités extractives	Activités de fabrication	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Construction, BTP	Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	Hôtels et restaurants	Transports, activités auxiliaires au transport et communication	Activités financières	Immobiliers, location et services aux entreprises	Activités d'administration publique	Education	Santé et action sociale	Activités à caractère collectif ou personnel	Activités des ménages tant qu'employeurs de personnel domestiques	Activités des organisations extraterritoriales
Salarié	0,9	0,8	0,6	2,0	0,8	5,5	7,3	2,1	11,6	3,4	6,1	25,1	20,3	5,3	4,1	3,3	0,7
Employeur/patron	0,0	3,2	1,5	23,3	0,0	3,2	36,0	1,6	3,2	0,0	11,1	0,0	1,6	1,6	13,9	0,0	0,0
Travailleur à CP	6,0	1,5	0,2	8,8	0,2	3,5	67,6	0,2	4,4	0,1	0,4	0,1	0,1	1,0	5,4	0,3	0,0
Membre coopérative	0,9	1,9	3,8	16,8	0,9	3,8	27,4	0,0	9,4	4,8	1,9	3,8	0,9	7,3	16,2	0,0	0,0
Aide familial	11,7	0,0	8,3	5,6	1,6	5,1	45,2	0,6	2,3	1,0	1,1	1,1	7,2	0,0	4,0	4,0	1,1
Autre	0,9	1,0	2,0	18,0	7,1	3,0	16,1	0,0	5,8	2,0	2,0	15,0	5,9	3,0	14,1	2,0	2,0
Stagiaire	0,0	0,5	8,9	6,6	1,1	4,2	7,8	1,2	2,3	7,1	0,6	4,0	35,8	18,8	1,2	0,0	0,0
Apprenti	0,0	0,0	1,5	39,7	0,0	4,3	33,7	0,0	3,4	0,0	0,0	0,7	3,7	2,9	10,1	0,0	0,0
Base de Contrat																	
CDI	0,8	1,1	0,2	0,6	1,3	1,9	4,7	0,9	7,1	2,6	5,4	36,4	25,7	7,0	2,4	1,9	0,0
CDD	0,0	0,9	0,4	1,7	0,8	5,2	5,6	2,6	9,1	2,2	10,3	20,8	26,0	6,1	5,7	2,5	0,0
Contrat verbal	0,6	0,0	0,6	7,3	0,0	13,0	14,2	4,9	22,7	1,2	3,7	4,2	9,2	0,0	7,4	10,4	0,6
Rien du tout	1,6	0,0	0,0	4,6	0,0	3,1	6,0	2,9	18,5	0,0	7,8	15,6	12,2	12,4	10,9	4,5	0,0

4.5 TAILLE DES ENTREPRISES

Dans les communes urbaines, près de la moitié des entreprises sont des Micros et Petites Entreprises (MPE) occupant un seul travailleur. En effet, 47% des personnes actives urbaines occupées travaillent seuls dans leurs micro entreprises. En matière d'effectifs, ce premier groupe est suivi des entreprises de 3 à 5 personnes et de 6 à 10 personnes qui emploient respectivement 12% et 9% de la main d'œuvre active urbaine occupée. Les entreprises de deux personnes emploient 8% des personnes actives urbaines occupées contre 6% pour les entreprises de 11 à 20 personnes. Les proportions d'entreprises qui occupent des effectifs plus importants sont peu nombreuses. A Conakry, 43,7% des travailleurs sont occupés dans des entreprises d'une seule personne, 10,6% dans les entreprises de 3 à 5 personnes, 8,7% dans les entreprises de 6 à 10 personnes, 7,1% dans les entreprises de deux personnes et 6% dans les entreprises de 11 à 20 personnes.

Dans les autres villes, la moitié des emplois sont rencontrés dans des entreprises d'une seule personne. Les entreprises de 3 à 5 personnes emploient 12,8% des actifs occupés; elles sont suivies par les entreprises de 6 à 10 personnes et de deux personnes (9%), de

11 à 20 personnes (6%). Les entreprises de très grands effectifs (+ 100) sont plus nombreuses à Conakry. **Voir tableau 4.9.**

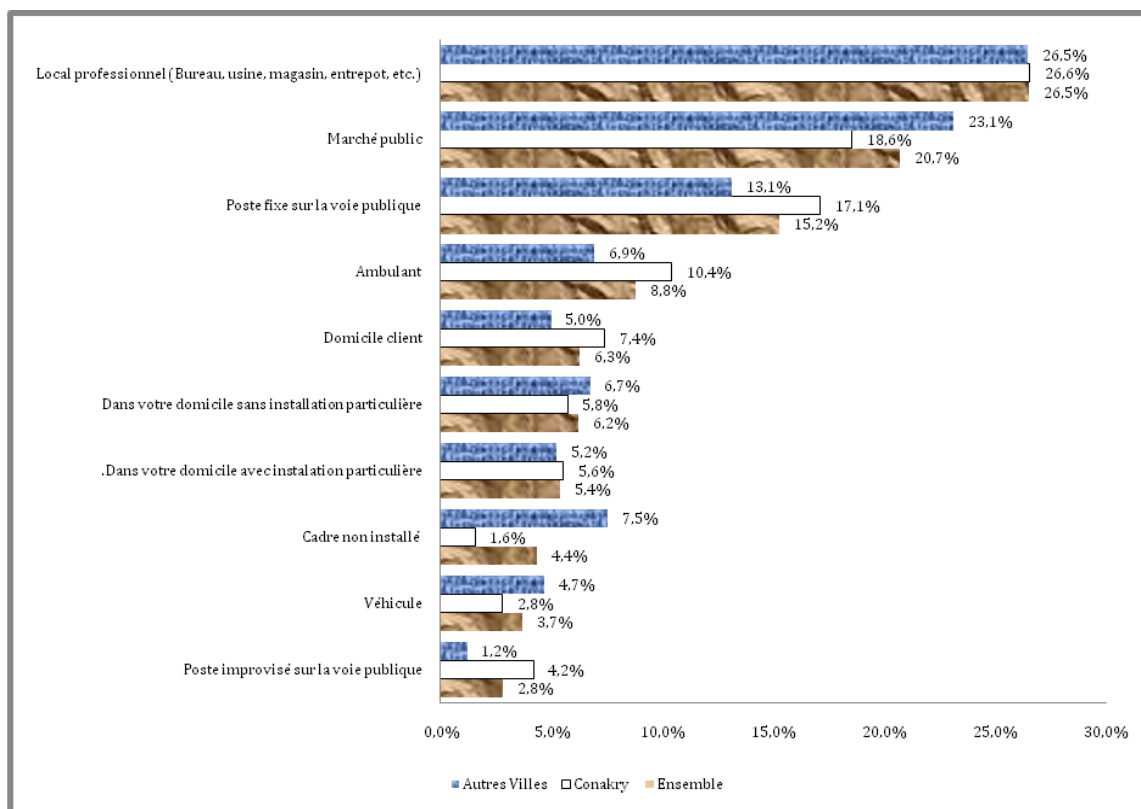
Tableau 4-7 : Répartition (%) des actifs occupés par situation de résidence et sexe selon la taille de l'entreprise employeur

Population Urbaine Active	1 personne	Deux personnes	3 à 5 personnes	6 à 10 personnes	11 à 20 personnes	21 à 50 personnes	51 à 99 personnes	100 à 250 personnes	Plus de 250 personnes	NSP
Ensemble	46,7	7,9	11,7	8,8	6,0	3,8	2,5	1,4	1,5	9,8
Situation géographique										
Conakry	43,7	7,1	10,6	8,7	6,0	4,6	2,4	1,6	1,8	13,5
Autres Villes	50,0	8,7	12,8	9,0	5,9	3,0	2,6	1,1	1,1	5,7
Sexe										
Masculin	27,6	9,4	17,1	11,9	8,0	4,9	2,2	2,1	2,6	14,2
Féminin	63,8	6,5	6,8	6,1	4,1	2,9	2,8	0,8	0,5	5,8

4.6 LIEUX ET LOCAUX DE TRAVAIL

Les types de locaux les plus utilisés par les travailleurs pour exercer leur emploi principal tant à Conakry que dans les autres villes, sont les locaux professionnels (bureau, usine, magasin, entrepôt, etc.), les marchés publics et les postes fixes sur la voie publique. Ceux qui utilisent les locaux professionnels représentent 26%, les marchés publics sont utilisés par 21% et les postes fixes sur la voie publique représentent 15%). Le graphique suivant donne des indications sur les types et proportions des locaux.

Graphique 4-5: Répartition (%) de la population active occupée par situation géographique de résidence selon le type de local.



L'analyse des données suivant le sexe, indique que les hommes travaillent plus fréquemment dans les locaux professionnels (36%), le poste fixe sur la voie publique (17%) que dans les marchés publics (9%) ou ambulants (8%). Quant aux femmes actives occupées, elles exercent leurs activités principalement dans les marchés publics (31%), les locaux professionnels (18,6%) et des postes fixes sur la voie publique (14%).

Les proportions relativement élevées de femmes ambulantes et/ou travaillant à domicile sans installation particulière (9% chacune) indiquent, entre autres, de sérieux problèmes d'exécution de leur travail et surtout les exposent à de nombreux aléas qui accroissent non seulement la pénibilité et la précarité de leur travail mais également les exposent (et leur famille) à des accidents de travail sans couverture sociale. **Voir tableau 4.10.**

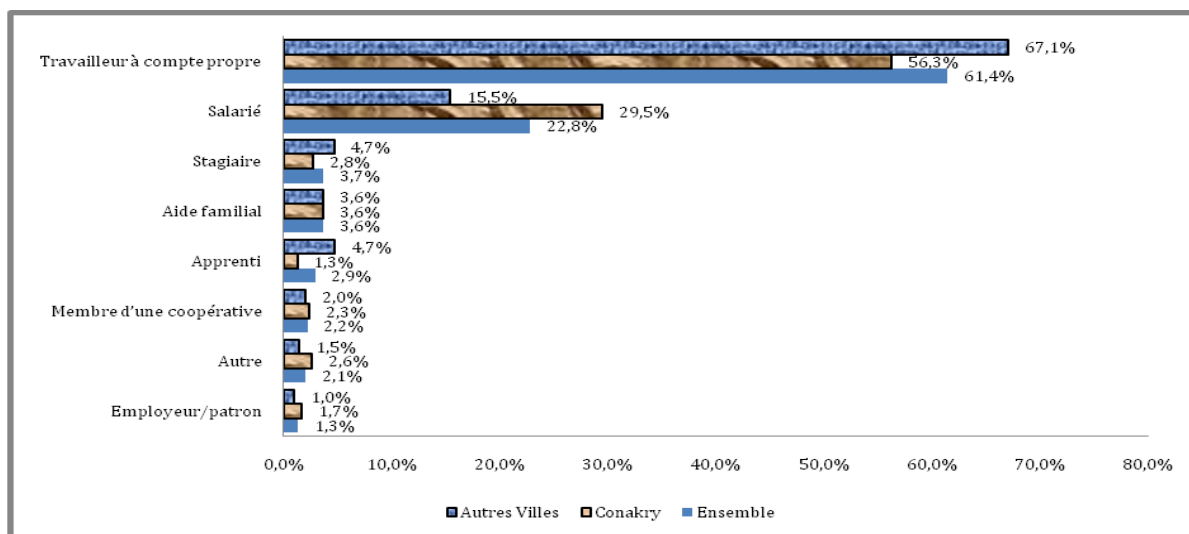
Tableau 4-8 : Répartition (%) de la population active occupée selon le type de local

Population Urbaine Active	Ambulant	Poste improvisé sur la voie publique	Poste fixe sur la voie publique	Véhicule	Domicile client	Dans votre domicile sans installation particulière	Marché public	Dans votre domicile avec installation particulière	Cadre non installé	Local professionnel
Sexe										
Masculin	8,2	2,8	16,8	7,6	6,6	3,1	8,8	4,6	5,7	35,7
Féminin	9,3	2,8	13,9	0,3	6,0	8,9	31,0	6,1	3,2	18,6
Groupe d'âge										
15-24 ans	9,3	2,2	19,8	4,3	7,7	4,4	19,5	5,5	4,3	23,0
25-34 ans	9,9	3,0	16,1	3,4	5,4	6,4	22,1	4,7	3,8	25,2
35-44 ans	9,1	3,5	13,5	3,5	7,2	6,5	23,0	5,2	4,7	23,9
45-64 ans	6,9	2,4	12,6	3,7	5,3	7,1	17,4	6,3	4,6	33,6

4.7 STATUTS DES TRAVAILLEURS

Cette section traitant le statut des travailleurs donne des informations sur les différentes formes de relation de travail. L'analyse des données montre que plus de trois actifs occupés en milieu urbain sur cinq (61,4%) travaillent à compte propre contre 23% des salariés. Les aides familiaux représentent 3,6% de la population active occupée. L'analyse selon la situation géographique de résidence, on observe que plus de la moitié des actifs occupés de Conakry (56,3%) sont des travailleurs à compte propre contre 29,5% des salariés. Par ailleurs, dans les autres villes, plus de trois actifs occupés sur cinq (67,1%) sont des travailleurs à compte propre contre 15,5% des salariés. La proportion des stagiaires et des apprentis est plus élevée dans les autres villes (4,7% chacun) qu'à Conakry (2,8% et 1,3% respectivement). Voir graphique 4-6

Graphique 4-6 : Répartition (%) de la population active occupée par situation géographique de résidence selon le statut salarial.



Par rapport au sexe, on remarque qu'il y a plus de femmes actives occupées (72%) qui travaillent à compte propre que d'hommes actifs occupés (49,2%). Par contre, les hommes employés salariés (34,8%) dépassent les femmes employées salariées (12,2%).

L'analyse selon l'âge indique que, pour la tranche d'âge 15-24 ans, 45,4% travaillent à compte propre, 21,5% sont des apprentis et 12,7% sont des salariés. La proportion des salariés est une fonction croissante du groupe d'âge.

Quel que soit le groupe d'âge, plus de 50% des occupés travaillent à compte propre.

Selon le niveau d'instruction, 71,4% des travailleurs de niveau supérieur et 62,3% des travailleurs de niveau professionnel/ technique sont des salariés contre moins de 10% des salariés n'ayant jamais été à l'école (6,1%).

Aussi, 78,1% des occupés n'ayant aucun niveau sont des travailleurs indépendants contre 18,7% des occupés de niveau supérieur.

L'analyse selon le diplôme le plus élevé obtenu montre que la proportion des salariés est plus élevée parmi les diplômés de maîtrise (77,8%), les diplômés du DEUG (72,6%), ainsi que ceux du BTS (68,2%) et de licence (64,5%). **Voir tableau 4.9.**

Tableau 4-9 : Répartition (%) de la population active occupée par sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé selon le statut dans l'emploi principal.

Population Urbaine Active	Salarié	Employeur/ patron	Travailleur à compte propre	Membre d'une coopérative	Aide familial	Stagiaire	Apprenti	Autre
Sexe								
Masculin	34,8	1,6	49,4	2,9	2,7	2,2	3,6	2,8
Féminin	12,2	1,1	72	1,6	4,5	5	2,3	1,4
Groupe d'âge spécifique								
15-24 ans	15,4	1,5	52,7	2,9	6,4	5,1	12,3	3,6
25-34 ans	20	1,2	63,9	2,1	4,2	4,3	1,6	2,6
35-44 ans	24,5	0,8	66,1	2	2,1	3	0	1,6
45-64 ans	30	1,9	60,1	2	2,5	2,5	0,2	0,8
Niveau d'instruction								
Aucun	6,1	1,5	78,1	1,9	3,7	4	3,4	1,3
Primaire	16,3	1,3	62,6	3,5	7	2,6	5,5	1,2
Collège	15,7	1,6	63,3	3,6	4,4	3,1	4,6	3,7
Lycée	35,6	0,8	48	2,1	3,9	4,2	2,1	3,2
Professionnel/Technique	62,3	1,7	25,1	1,3	1,4	5,2	0,7	2,4
Supérieur	71,4	0,9	18,7	1,8	2,1	2,1	0,2	2,8
Diplôme le plus élevé								
Aucun	17,1	1,4	62,7	2,7	6,9	2,4	5,5	1,3
CEP	15,6	1,5	63,2	3,8	4,7	2,7	4,6	3,8
BEPC	32,3	1	50,9	1,4	4,5	4,4	2	3,4
BAC	42,9	1,3	39,8	4,5	2,5	5,8	1,9	1,3
DEUG	72,6	0	21,9	2,7	0	0	0	2,7
Licence	64,5	0,5	23,5	0,9	1,5	3	0,5	5,5
Maitrise ou +	77,8	0,9	13,8	2,1	2,1	1,7	0	1,5
BEP	51,5	0	30,6	0	7,8	4,9	0	5,2
BTS	68,2	1,1	20	1,7	0,6	5,6	0,6	2,3
Autre diplôme prof	48,4	3,5	39,3	1,7	0	3,5	1,8	1,8

4.8 TAUX D'AUTO EMPLOI

Le taux d'auto emploi est la proportion de travailleurs "Indépendants"⁶ dans l'effectif total des occupés. Il donne une indication sur la proportion des travailleurs qui ont créé leur emploi ou qui travaillent à compte propre. Il est le quotient des nombres de travailleurs indépendants et de patrons par l'effectif total de la population urbaine active occupée.

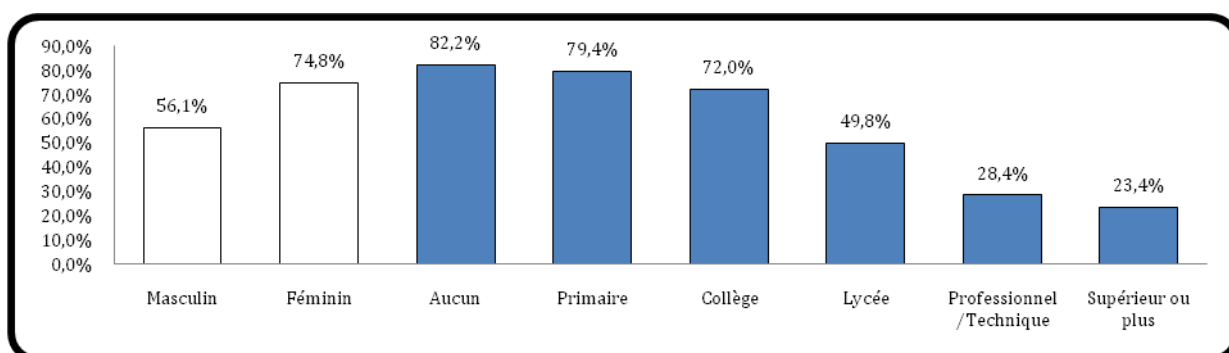
Selon les résultats de l'enquête, 66% de la population active occupée dans les communes urbaines guinéennes travaillent à leur propre compte. Si les mêmes proportions de travailleurs indépendants sont rencontrées aussi bien à Conakry (65,7%) que dans les autres communes urbaines (66,1%), il en va autrement du point de vue genre. En effet, trois quart des femmes occupées travaillent à compte propre. Bien que la majorité des hommes occupés aussi soit des travailleurs indépendants, leur taux d'auto emploi (56%) est inférieur à celui des femmes (75%).

Il n'ya pas de différence remarquable selon les groupes d'âge. Les travailleurs des tranches d'âge 45-64 ans (59,7%) et ceux de 15-24 ans (64,5%) sont les moins autonomes. Les taux d'auto emploi les plus élevés sont observés chez les jeunes de 24-34 ans et les personnes de 35-44 ans qui totalisent 69%.

⁶ Travailleurs Indépendants : Tous ceux qui travaillent dans leur propre entreprise (artisans, commerçant, profession libérale, paysan, etc.)

L'analyse des données montre que le taux d'auto emploi est inversement proportionnel au niveau d'instruction; plus le niveau d'instruction est élevé, moins la proportion de travailleurs autonomes (travailleurs à compte propre ou employeur/patron) est faible. Les taux d'auto emploi des travailleurs n'ayant pas fréquentés l'école et ceux de niveau Primaire sont respectivement de 82% et 79%. Chez les travailleurs de niveau professionnel-technique et/ou de niveau supérieur, les taux d'auto emploi sont respectivement de 28% et de 23%. **Voir graphique 4-7**

Graphique 4-7 : Répartition (%) des travailleurs autonomes par sexe et niveau d'instruction



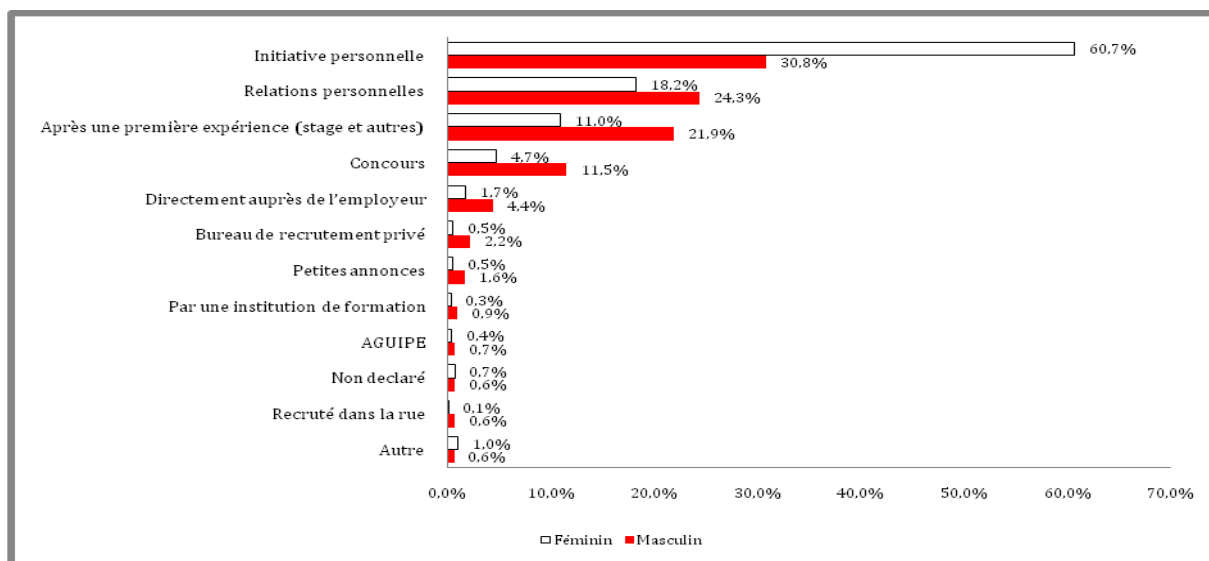
4.9 LES SALARIÉS

Les salariés regroupent tous ceux qui travaillent pour le compte et sous l'ordre d'une tierce personne (physique ou morale, publique ou privée), moyennant une rémunération.

4.9.1 Méthodes d'obtention du travail

L'emploi est généralement obtenu à travers des méthodes et processus variés. L'étude de ces méthodes permet non seulement de s'informer sur la transparence du marché de l'emploi mais également sur le poids réel des différents acteurs intervenant dans le processus d'intermédiation (placement) entre les chercheurs d'emploi et les entreprises. C'est ainsi que sont cernées les méthodes de recrutement usitées par les employeurs et les techniques de recherche d'emploi les plus adoptées par les chercheurs d'emploi. Les principales techniques de recherche d'emploi utilisées par les chercheurs sont, par ordre d'importance : l'initiative personnelle (46,6%), relations personnelles (21%), après une première expérience (travail, stage, apprentissage, volontaire, etc.) (16%) et concours ou test (8%). Les travailleurs de Conakry obtiennent généralement le travail par initiative personnelle (44%), relations personnelles (27,4%), après une première expérience (10%) et concours (9%). Dans les autres communes urbaines, ce sont plutôt l'initiative personnelle (49,5), après une première expérience (22,6%), relations personnelles (14,1%) et concours (6,7%). Dans leur recherche d'emploi les hommes utilisent d'abord l'initiative personnelle, ensuite leurs relations personnelles (24,3%), leurs premières expériences (22%) et le concours (11,5%). Les mêmes techniques sont utilisées par les femmes respectivement à 61%, 18%, 11% et 5%. **Voir graphique 4-8**

Graphique 4-8 : Répartition (%) de la population active occupée par sexe selon la méthode d'obtention de l'emploi



Quel que soit le groupe d'âge spécifique, l'initiative personnelle et les relations personnelles sont les principales techniques de recherche d'emploi utilisés par les travailleurs pour l'obtention de leur emploi.

Par rapport au niveau d'instruction, 60,5% des occupés n'ayant pas fréquentés l'école, 45,3% de ceux du niveau primaire et 47,5% des occupés de niveau collègue ont déclaré obtenir leur emploi par initiative personnelle contre 15,1% des travailleurs de niveau supérieur. Cependant, 30,6% des occupés de niveau supérieur et 33,7% de ceux ayant le niveau professionnel/technique déclarent avoir eu leur emploi actuel par concours ou test.

Par ailleurs, le stage/l'apprentissage ou le volontariat sont également des techniques qui ont permis à certains travailleurs d'obtenir un emploi ; ils sont 20% chez les travailleurs ayant le niveau primaire, 16% chez ceux du niveau professionnel ou niveau collègue et 12% les travailleurs ayant le niveau supérieur.

Ce sont les diplômés de BTS (43%), Maitrise (35%), BEP (29%) et Licence (26%) qui sont en majorité les bénéficiaires des concours/test d'emploi.

Par contre, les diplômés du BEPC (32%), du DEUG (30%), du CEP (26%) et d'aucun diplôme (27%) usent de leurs relations personnelles pour obtenir un emploi. **Voir tableau 4-10**

Tableau 4-10 : Répartition (%) de la population active occupée selon la méthode d'obtention de l'emploi

Population Urbaine Active occupée	Bureau de recrutement privé	AGUIPE	Petites annonces	Concours/Test	Candidature spontanée	Initiative personnelle	Relations personnelles	Recruté dans la rue	Après 1ere expérience (stage) Par une institution de formation	Non déclaré	Autre	
Ensemble	1,3	0,5	1,1	7,9	3,0	46,6	21,1	0,3	16,1	0,6	0,7	0,8
Situation Géographique												
Conakry	1,8	0,4	1,3	9,0	3,2	44,0	27,4	0,4	10,4	0,6	0,9	0,6
Autres Villes	0,7	0,6	0,8	6,7	2,7	49,5	14,1	0,3	22,6	0,5	0,4	1,1
Groupe d'âge												
15-24 ans	1,2	1,2	0,5	2,1	2,6	44,7	30,1	0,3	16,4	0,3	0,1	0,7
25-34 ans	1,4	0,4	1,3	6,0	2,5	46,7	23,1	0,4	16,8	0,7	0,3	0,4
35-44 ans	1,1	0,5	1,3	9,9	2,9	48,4	17,8	0,3	15,3	0,5	1,3	0,8
45-64 ans	1,6	0,3	0,9	12,5	4,0	46,0	15,5	0,3	16,0	0,8	0,9	1,3
Niveau d'instruction												
Aucun	0,5	0,5	0,3	0,9	1,3	60,5	17,6	0,1	16,8	0,1	0,5	0,9
Primaire	0,3	0,6	0,6	1,9	3,1	45,3	26,2	0,6	20,4	0,3	0,3	0,3
Collège	1,3	0,2	0,9	2,0	3,2	47,5	26,7	0,2	16,1	0,7	0,5	0,9
Lycée	1,8	0,5	1,6	10,3	3,1	35,1	29,5	1,0	14,8	1,6	0,3	0,5
Professionnel/Technique	2,3	0,3	2,0	33,7	5,8	17,5	19,3	0,3	16,1	1,3	1,0	0,3
Supérieur	4,6	1,2	3,3	30,6	8,1	15,1	20,6	0,5	11,6	1,2	2,1	1,1
Diplôme le plus élevé												
Aucun	0,3	0,7	0,7	1,7	2,9	45,5	27,1	0,7	19,4	0,3	0,3	0,3
CEP	1,2	0,2	1,0	1,9	3,3	46,8	26,3	0,2	17,0	0,7	0,5	0,9
BEPC	1,8	0,6	1,0	7,7	3,0	35,8	31,7	1,2	15,5	1,0	0,4	0,2
BAC	1,3	0,6	4,5	18,3	2,6	34,2	24,2	0,0	9,5	3,1	0,6	1,3
DEUG	0,0	0,0	5,4	24,4	5,1	8,2	30,1	2,6	21,8	2,4	0,0	0,0
Licence	7,4	1,4	3,0	26,1	10,7	19,2	19,9	0,5	8,3	0,5	2,0	1,0
Maitrise ou +	3,3	1,2	2,7	34,9	7,6	11,6	19,3	0,3	14,3	1,8	2,1	1,2
BEP	5,1	0,0	0,0	29,2	2,7	18,4	21,2	0,0	15,4	2,7	5,3	0,0
BTS	2,3	0,0	2,8	42,7	7,1	15,6	17,4	0,0	10,9	0,0	0,6	0,6
Autre diplôme prof	1,8	0,0	1,7	14,1	1,8	28,0	15,8	1,8	31,6	3,5	0,0	0,0

4.9.2 Insertion socioprofessionnelle des diplômés :

Contrairement aux autres chercheurs d'emploi, les individus pourvus d'une qualification professionnelle ont, à priori, plus de chance d'accéder à un emploi et par conséquent de sortir du chômage. Le taux d'insertion des diplômés dans quelle mesure le système éducatif diplômant prépare ses produits à l'emploi et son niveau d'adaptation au besoin de l'économie nationale.

Le taux d'insertion des diplômés est le rapport entre l'effectif des personnes occupées diplômées des enseignements technique/formation professionnelle ou supérieure et l'effectif total des personnes diplômées en âge de travailler et multiplié par 100.

L'analyse des données de l'enquête montre que dans l'ensemble, les diplômés de l'enseignement technique/professionnel (52%) s'insèrent plus facilement sur le marché du travail que les diplômés des institutions d'enseignements supérieurs (48%).

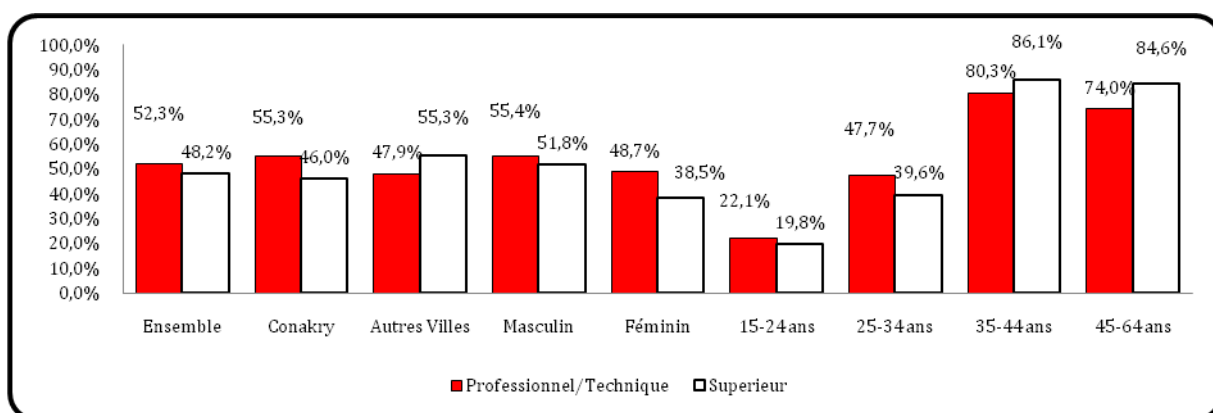
Les proportions de diplômés des institutions d'enseignement supérieur ayant un emploi sont plus élevées dans les autres villes (55%) qu'à Conakry (46%). Par contre, les employés diplômés des institutions de formation professionnelle/technique sont moins nombreux (48%) dans les autres villes que ceux résidants à Conakry (55%).

Quelque soit le type de diplôme, les hommes s'insèrent plus facilement sur le marché de travail que les femmes. L'écart reste très grand quand il s'agit des diplômés des universités (52% d'hommes et 38,5% de femmes).

L'analyse selon le groupe d'âge montre que l'insertion sur le marché du travail est plus facile pour les jeunes travailleurs de 15-35 ans diplômés des ETPF que ceux des universités. En effet, les proportions de jeunes de 15-24 ans diplômés des ETPF et des universités sont respectivement de 22% et de 20%. Les proportions de jeunes diplômés de 25-34 ans sont de 48% pour l'enseignement technique/professionnel et de 40% pour les universités.

Par ailleurs, les proportions de diplômés des enseignements professionnel/technique et des universités âgés 35-44 ans sont respectivement de 80% et 86%. Dans le groupe d'âge 45-64 ans, la proportion de diplômés des universités est plus élevée (85%) que celle de diplômés de l'enseignement professionnel/technique (74%). **Voir graphique 4-9**

Graphique 4-9: Répartition (%) du taux d'insertion des diplômés par sexe et groupe d'âge

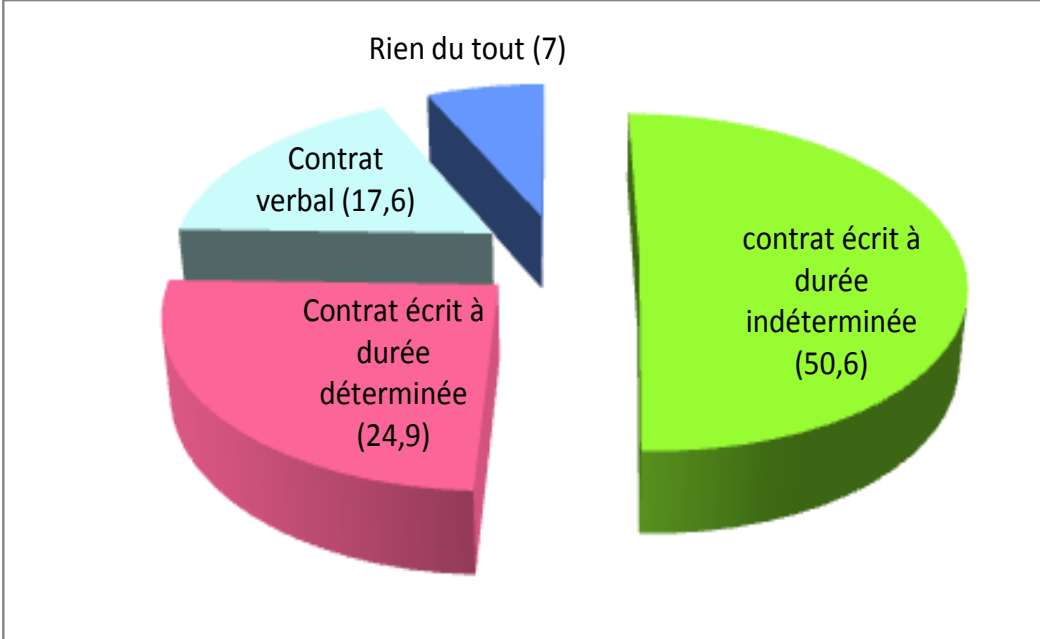


4.9.3 Contrats de travail

Cette partie traite des informations relatives aux types de contrat de travail des salariés du milieu urbain.

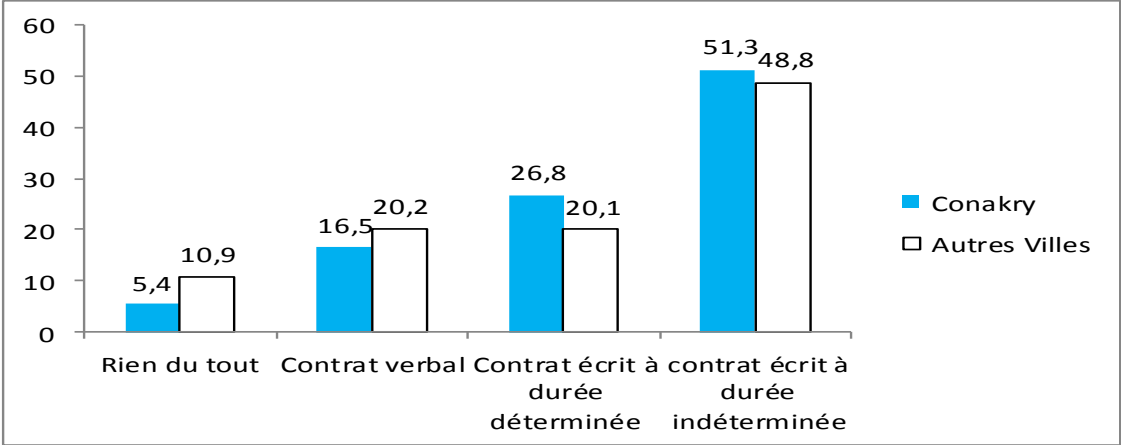
Plus de la moitié des salariés (50,6%) travaille sur la base de contrats à durée indéterminée (CDI). Les proportions de contrats à durée déterminée (CDD) et de contrat verbal sont respectivement de 25% et 18%. Les salariés qui travaillent sans contrats formels ou verbal sont de 7%. **Voir graphique 4-10**

Graphique 4-10 : Répartition (%) de la population active occupée selon le type de contrat



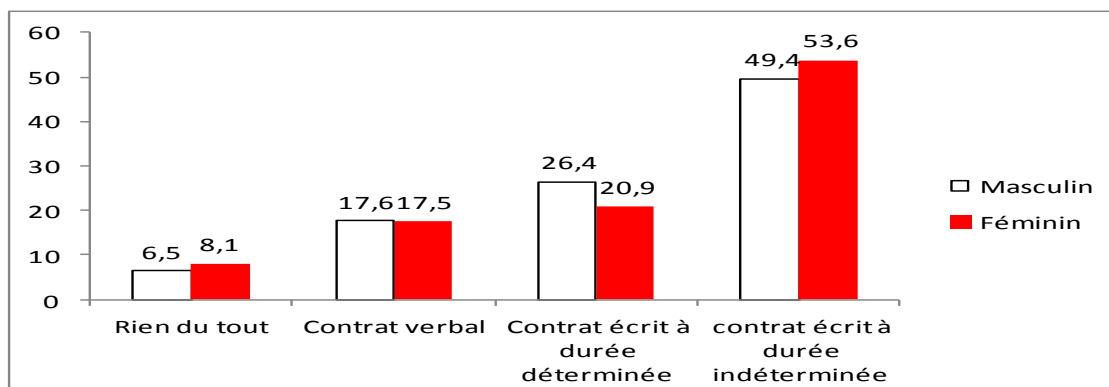
Selon la situation géographique, c’est à Conakry qu’on rencontre plus de salariés embauchés sur la base d’un contrat écrit à durée indéterminée (51%) et sur la base d’un contrat écrit à durée déterminée (27%). Les parts de contrats verbaux et de sans contrat sont respectivement de 16% et 5% à Conakry. Dans les autres villes, les proportions de contrats écrits à durée indéterminée et déterminée représentent respectivement 49% et 20%. C’est dans les autres villes que l’on rencontre les plus grandes proportions des salariés travaillant en l’absence contrats formels (contrats verbaux 20%, rien du tout 11%). **Voir graphique 4-11**

Graphique 4-11: Répartition (%) de la population active occupée par situation géographique selon le type de contrat



L’analyse suivant le sexe montre que la proportion de femmes employées sur la base de contrat à durée indéterminée (54%) est nettement plus grande que celle des hommes (49%). Par contre, on enregistre plus d’employés hommes ayant le contrat écrit à durée déterminée (26%) que de femmes (21%). **Voir graphique 4-12**

Graphique 4-12 : Répartition (%) de la population active occupée par sexe selon le type de contrat



La plupart des jeunes de 15-24 ans travaillent avec des contrats verbaux (44,4%) ou de contrat à durée indéterminée (28%). Par contre, les deux tiers des salariés âgés de 45-64 ans ont des contrats de travail à durée indéterminée (65%) contre 9% de contrats verbaux.

D'importantes proportions de salariés sous contrats verbaux sont enregistrées chez les travailleurs de 25-34 ans (18%) et de 35-44 ans (15%).

Les proportions de ceux qui travaillent en l'absence de contrats formels sont respectivement de 10% chez les salariés de 15-24 ans, 7% chez ceux de 45-64 ans et 5% pour les salariés de 35-44 ans.

L'analyse suivant le niveau d'instruction montre que la possession de contrat de travail dépend en grande partie du niveau de fréquentation de l'école. En effet, alors que près de la moitié des salariés de niveau primaire (49%) et près de 45% de ceux n'ayant pas fréquenté l'école (45%) travaillent avec des contrats verbaux, ce sont 63% des salariés de niveau d'études professionnel/technique et 70% du niveau supérieur qui disposent d'un CDI.

La plupart des salariés n'ayant pas de contrats de travail formels sont soit du niveau primaire (11%) ou du niveau collègue (9%). La proportion de salariés de niveau supérieur n'ayant pas de contrats de travail formel est de 4%.

Plus de la moitié des salariés diplômés de DEUG (76%), BTS (73%), Maitrise (68%), BEP (55%), Licence (53%) et BAC (53%) ont des CDI. Par ailleurs, 49% des salariés n'ayant aucun diplôme travaillent avec des contrats formels. **Voir tableau 4.11.**

Tableau 4-11 : Répartition des salariés par groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme selon le type de contrat

Employés	CDI	CDD	Contrat verbal	Rien du tout
Groupe d'âge spécifique				
15-24 ans	27,9	18,0	44,4	9,7
25-34 ans	40,4	34,5	17,7	7,4
35-44 ans	53,8	26,1	15,2	4,9
45-64 ans	65,1	18,8	8,7	7,4
Niveau d'instruction				
Aucun	20,1	20,8	44,8	14,2
Primaire	26,4	13,5	49,0	11,2
Collège	38,7	16,5	35,4	9,4
Lycée	44,9	34,9	15,4	4,7
Professionnel/Technique	70,0	18,5	4,5	7,0
Supérieur	62,6	27,3	6,1	4,0
Diplôme le plus élevé				
Aucun	26,4	13,5	49,0	11,2
CEP	38,7	16,5	35,4	9,4
BEPC	42,8	32,2	19,3	5,7
BAC	52,8	39,9	5,5	1,8
DEUG	75,9	16,0	8,1	
Licence	53,3	34,5	10,1	2,0
Maitrise ou +	68,4	23,2	3,3	5,1
BEP	55,4	44,6		
BTS	72,7	14,2	4,4	8,6
Autre diplôme prof	50,0	26,9	11,6	11,5

4.9.4 Durée des relations de travail

Il ressort de l'analyse de résultats que, dans l'ensemble, les relations de travail s'étalent généralement sur 12 mois ou plus (32%), 6 à 12 mois (10,5%) et sur 3 à 6 mois (8%). La proportion des accords journaliers est de 9%.

Conakry enregistre les proportions les plus élevées pour 12 mois ou plus (37%) et pour 6 à 12 mois (13,5%). Dans les autres villes, les proportions les plus élevées sont observées au niveau 6 à 12 mois (31%), 12 mois et plus (21%) et accord journalier (19%).

Le sexe a peu d'incidence sur la durée des relations de travail.

De l'analyse selon le diplôme le plus élevé, il résulte que, quel que soit le type de diplôme, on enregistre les pourcentages les plus élevés au niveau de la durée 6mois et plus avec un minimum de 16% pour les détenteurs de DEUG et un maximum de 50% pour le BAC. **Voir tableau 4.12**

Tableau 4-12 : Répartition (%) des employés par situation de résidence, sexe, diplôme le plus élevé selon la durée du contrat

Employés	Accord journalier	Moins d'un mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	6 à 12 mois	12 mois ou plus	Ne sait pas	Total
Situation géographique								
Ensemble	9,2	1,1	6,5	7,9	10,5	32,2	32,6	100
Conakry	5,3	1	5,3	8,9	13,5	36,8	29,3	100
Autres Villes	18,8	1,5	9,4	5,5	3,1	21	40,7	100
Sexe								
Masculin	10	0,6	5,6	8,8	10,7	31,6	32,6	100
Féminin	7	2,6	8,8	5,4	9,7	33,9	32,6	100
Diplôme le plus élevé								
Aucun	19,2	6,3	3,2	0	6,5	48,6	16,2	100
CEP	13,6	0	7,9	9,9	5,7	29,6	33,3	100
BEPC	10,9	2,8	5,4	9,7	6,9	30,3	34	100
BAC	16,8	0	0	4,2	4,2	49,8	25	100
DEUG	0	0	33,6	0	17	15,9	33,6	100
Licence	2,1	0	6,6	15,7	22,4	26,6	26,7	100
Maitrise ou +	3,1	0	6,3	3,1	20,4	37,2	29,8	100
BEP	0	0	0	22,5	11,3	33,1	33,1	100
BTS	0	0	8,7	17,5	4,4	30,6	38,8	100
Autre diplôme professionnel	8,4	0	0	0	0	41,7	49,9	100

4.9.5 Catégories professionnelles des salariés

L'analyse selon la catégorie socioprofessionnelle, ressort que les plus grandes proportions des salariés sont enregistrées parmi les cadres moyens (31,5%) et/ou des cadres supérieurs (28,2%). Les salariés de profession libérale représentent 14% et les ouvriers 12%. **Voir tableau 4.12.**

Les cadres supérieurs sont plus nombreux à Conakry (30%) que dans les autres villes (24%). Parmi eux on rencontre plus d'hommes (32%) que de femmes (18%). Les travailleurs âgés de 35 à 64 ans et de niveau d'études supérieures sont également les plus nombreux parmi les cadres.

Inversement, les proportions les plus élevées de cadres moyens sont rencontrées dans les autres communes urbaines de l'intérieur du pays (39%), chez les femmes (51%), dans le groupe d'âge 25-34 ans et enfin chez les travailleurs de niveau d'instruction professionnel/technique (85%).

La catégorie "Profession libérale" est composée en grande partie d'hommes (3/4), de jeunes de moins de 35 ans et de salariés des différents niveaux de l'enseignement secondaire (primaire, collège et lycée).

Quant aux Ouvriers, ils sont majoritairement constitués d'hommes résidents à Conakry. Les ouvriers simples, qui regorgent une proportion significative de femmes (5% de femmes contre 4% d'hommes), sont principalement constitués de jeunes de 15-34 ans ayant peu ou pas fréquentés l'école. Les résultats de l'enquête sont présentés dans le tableau suivant. **Voir tableau 4.12.**

Tableau 4-13 : Répartition (%) des employés selon la catégorie socioprofessionnelle

Employés	Cadre sup/ ingénieur/ assimilé	Cadre moyen/ agent de maîtrise	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié	Manceuvre	Employé de maison /domestique	Patron/ employeur	Profession libérale	Autres
Ensemble	28,2	31,5	8,3	4,2	3,8	4,0	0,1	14,0	1,9
Situation Géographique		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Conakry	30,0	28,6	10,1	4,1	1,4	3,5	0,0	15,0	2,6
Autres Villes	24,0	38,6	4,0	4,3	9,8	5,1	0,4	11,7	0,4
Sexe									
Masculin	32,3	23,9	10,5	4,0	5,0	1,8	0,0	17,5	1,7
Féminin	17,6	51,3	2,7	4,7	0,8	9,7	0,4	5,1	2,7
Groupe d'âge 2									
15-24 ans	12,1	16,4	7,3	8,8	5,6	6,4	0,0	20,4	3,2
25-34 ans	24,1	36,4	7,6	3,8	7,5	2,9	0,4	14,0	0,9
35-44 ans	29,2	31,8	10,1	4,8	1,5	5,6	0,0	14,5	2,2
45-64 ans	37,4	33,6	7,7	2,0	2,2	2,4	0,0	11,1	2,0
Niveau d'études									
Aucun	0,0	0,0	21,8	11,5	4,0	16,5	0,8	32,7	5,0
Primaire	0,0	0,0	15,3	13,3	8,9	9,0	0,0	31,2	6,7
Collège	0,0	17,4	13,1	7,1	13,9	7,1	0,0	33,1	1,2
Lycée	0,0	54,7	10,2	4,8	4,7	3,2	0,0	16,6	2,1
Professionnel/Technique	2,4	84,7	6,4	0,0	1,3	0,0	0,0	1,9	1,3
Supérieur ou plus	79,1	12,3	1,2	0,3	1,2	0,3	0,0	3,7	0,6

4.10 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

4.10.1 Ratio formation professionnelle

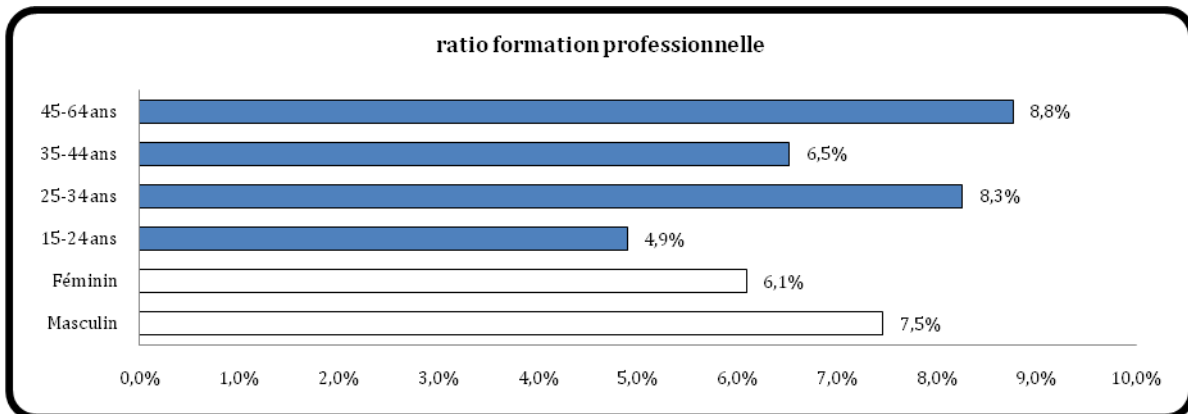
La formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue de l'exercice d'un métier ou d'une profession. Le ratio de formation professionnelle indique les « chances » qu'un pays donne à sa population d'acquérir des compétences en vue de sa future participation au développement économique. Cet indicateur permet de mesurer dans la population en âge de travailler le nombre de personnes munies d'une qualification professionnelle.

Selon les résultats, la population urbaine guinéenne comporte une part très faible (6,7%) de personnes pourvues de qualifications professionnelles donc ayant des dispositions favorable à l'emploi (salaire ou auto-emploi).

C'est un défi à relever dans le cadre de l'amélioration de la productivité et de la lutte contre le chômage. Des efforts doivent être faits dans le sens de la formation professionnelle.

A Conakry 7,4% des populations ont accès à des formations professionnelles ou techniques, contre 6% de celles des autres villes. C'est également la même proportion de femmes (6,1%) de la population féminine guinéenne urbaine qui ont acquis de formation professionnelle contre 7,5% des hommes. Le taux de formation professionnelle est très faible parmi les jeunes de 15-24% ans (4,9%). **Voir graphique 4-13**

Graphique 4-13 : Répartition (%) du ratio de formation professionnelle par sexe et groupe d'âge



4.10.2 Perfectionnement des travailleurs salariés

Dans le cadre de l'amélioration des capacités des travailleurs pour une meilleure productivité et leur protection, il a été demandé aux travailleurs des entreprises s'ils ont bénéficié d'une ou de plusieurs formations au cours de l'année précédente

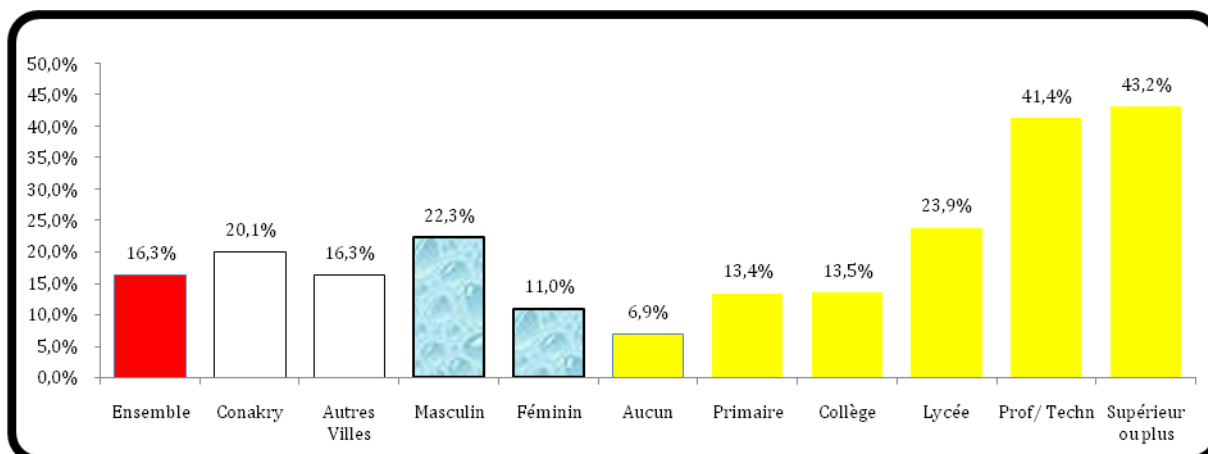
Dans l'ensemble, le pourcentage d'employés ayant bénéficié d'une ou de plusieurs formations est très faible (16,3%). A Conakry, ce taux est de 20% contre 16% dans les autres villes.

Dans les entreprises, les hommes bénéficient plus de formation (22%) que les femmes (11%).

L'analyse suivant l'âge montre que les jeunes de 15-24 ans (18,2%) et les employés de 45-64 ans (18%) ont plus bénéficiés de formation. Les travailleurs de 35-44 ans bénéficient moins de la formation que les autres.

L'analyse suivant le niveau d'instruction montre que les employés du le niveau d'études professionnel/technique (41,4%) et ceux du niveau supérieur (43%) sont les plus avantagés dans les programmes de formations des entreprises. Les travailleurs du niveau lycée (24%) bénéficient que ceux des niveaux collègue (13,5%) et primaire (13%). **Voir graphique 4-14**

Graphique 4-14 : Répartition de la population active occupée par situation géographique, sexe et niveau d'instruction selon le suivi de formation dans l'entreprise



Par rapport au diplôme le plus élevé, les employés diplômés DEUG (51%), Maîtrise ou plus (46%), BTS (43%) et BEP (40%) sont ceux qui ont le plus bénéficié de formations dans leurs entreprises. **Voir tableau 4.16.**

Tableau 4-14 : Répartition (%) des travailleurs ayant suivi des formations par groupe d'âge et diplôme

Employés	Oui
Groupe d'âge spécifique	
15-24 ans	18,20
25-34 ans	15,90
35-44 ans	14,10
45-64 ans	17,80
Diplôme le plus élevé	
Aucun	13,50
CEP	13,40
BEPC	21,20
BAC	32,50
DEUG	51,10
Licence	41,90
Maîtrise ou +	45,90
BEP	40,20
BTS	42,90
Autre diplôme prof	28,60

4.11 CRÉATION D'EMPLOIS

Dans cette partie, l'analyse se focalise sur les créations d'emplois pendant la période de 2010 à 2012.

Au cours de la période 2010-2012, il a été créé 266 688 emplois dont 89% dans le secteur dit informel et 11% dans le secteur formel. Les emplois créés au cours de la période référence représente 21% des emplois dans les communes urbaines de Guinée.

L'analyse selon le secteur d'emploi montre que le secteur informel est le véritable vivier d'emplois en Guinée. C'est environ 212 853 nouveaux emplois (soit 88,8%) qui ont été générés par le secteur informel contre 26 827 nouveaux emplois (11,2%) pour le secteur formel.

Au moment de l'enquête 77 685 personnes urbaines occupées (29% des emplois créés) travaillaient depuis moins d'un an et 28,5% des nouveaux emplois étaient créés un (01) an avant l'enquête.

L'analyse des données selon la situation géographique de résidence, montre qu'environ 60% des emplois ont été créés à Conakry contre 40% dans les autres villes. Les femmes (57%) ont plus profité des nouveaux emplois que les hommes (43%).

Ainsi, plus de 70% des emplois créés l'ont été en faveur des jeunes de 15-34 ans. En effet, les jeunes de 15-24 ans ont bénéficiés de 102 358 nouveaux emplois (soit 38,3%) et ceux de 25-34 ans ont occupé 94 358 (soit 35%).

L'analyse suivant le niveau d'études montre que les travailleurs n'ayant pas fréquentés l'école sont les principaux bénéficiaires des emplois créés. En effet, ils occupent 43% des emplois créés. Les proportions de travailleurs de niveau d'études supérieur et professionnel/technique sont respectivement de 13% et de 5%.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des emplois créés par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et secteur d'emploi.

Tableau 4-15 : Répartition des emplois créés pendant la période 2010-2012

Désignation	Effectifs	Pourcentage
Total	266688	100,0
Emploi informel		
Emploi formel	26827	11,2
Emploi informel	212853	88,8
Zone de résidence		
Conakry	160583	60,2
Autres Villes	106105	39,8
Sexe		
Masculin	114249	42,8
Féminin	152439	57,2
Groupe d'âge		
15-24 ans	102358	38,4
25-34 ans	94358	35,4
35-44 ans	40287	15,1
45-64 ans	29684	11,1
Niveau d'études		
Aucun	112915	42,9
Primaire	21346	8,1
Collège	36729	14,0
Lycée	45430	17,3
Professionnel/Technique	12209	4,6
Supérieur	34658	13,2

4.12 CROISSANCE DES EMPLOIS

Le taux de croissance relatif annuel de l'emploi est la variation relative en pourcentage de l'effectif de la population occupée d'une année à l'autre. C'est un indicateur qui mesure le dynamisme de l'emploi.

Le taux de croissance de l'emploi est généralement comparé à ceux de la croissance économique et de la population active. Un taux de croissance de l'emploi inférieur au taux de croissance économique peut être le signal d'une croissance économique pauvre en emploi. De même si le taux de croissance de l'emploi est

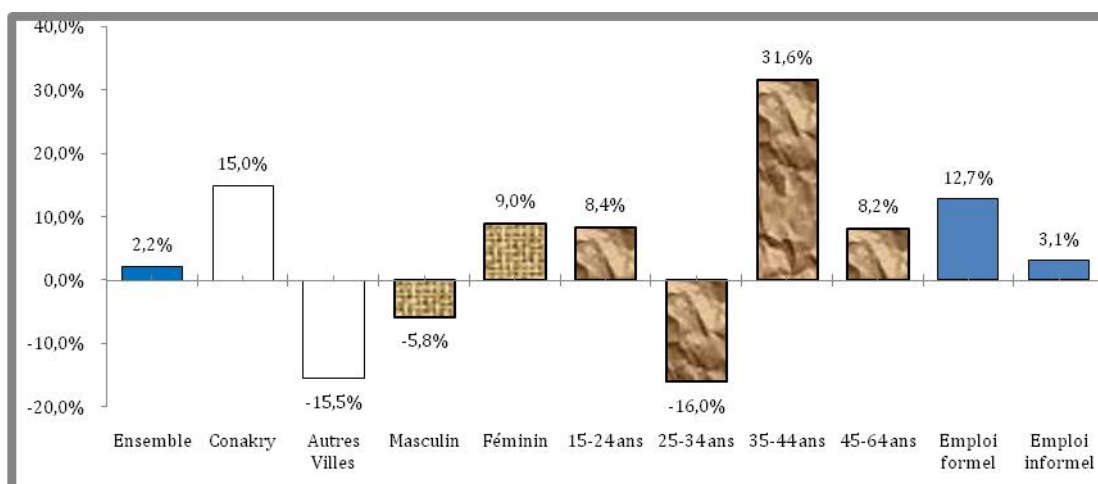
inférieur à celui de la croissance de la population active, il indique que la croissance de l'emploi n'est pas suffisante pour réduire le chômage.

Pour la période 2011-2012, l'ESETD/2012 estime à 2,2% le taux de croissance annuel des emplois. Ce très faible taux de croissance résulte en grande partie de la décroissance des emplois dans les communes urbaines de préfectures de l'intérieur du pays. En effet, le taux de croissance d'emploi très élevé observé à Conakry contraste avec le taux négatif (-15%) relevé dans les autres villes. Comme l'indique le graphique ci-dessous, les taux de croissance d'emplois les plus intéressants sont observés dans les emplois du secteur formel. Le taux de croissance annuel dans l'emploi formel est quatre (04) fois supérieur à celui de l'emploi informel. Respectivement 13% et 3%.

L'analyse des données suivant le genre ou le groupe d'âge indique des taux de croissance élevés chez les femmes (9%) et dans le groupe d'âge 35-44 ans (32%).

Les populations les plus touchées par la faible croissance des emplois durant la période 2010-2012 sont les hommes (-6%) et les personnes actives urbaines des groupes d'âge extrêmes, c'est-à-dire celles qui sont à la porte d'entrée du marché du travail (jeunes de 15-24 ans) et celles qui sont proches de la retraite (45-64 ans). Voir ci-dessous le graphique des résultats

Graphique 4-15 : Répartition (%) du taux de croissance de l'emploi par situation géographique, sexe, groupe d'âge et secteur d'emploi



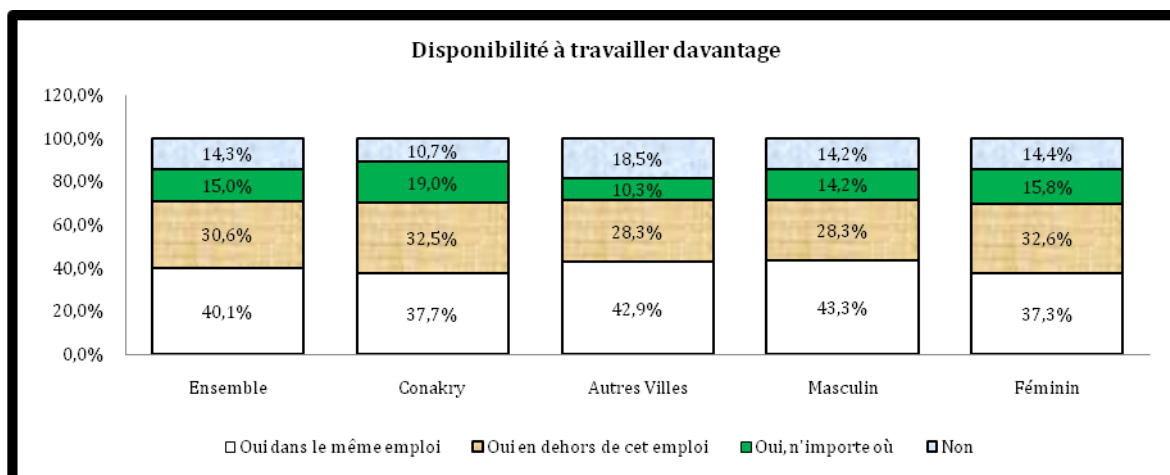
4.13 DISPONIBILITÉ DE TRAVAILLER D'AVANTAGE

Dans l'ensemble, la grande majorité (86%) des personnes actives urbaines occupées est disponible pour travailler davantage. Parmi eux 40% sont disponibles pour travailler davantage dans le même emploi, 31% en dehors de leur actuel emploi et 15% n'ont pas de choix fixe.

Selon la situation géographique l'analyse montre que, à Conakry, 38% de la main d'œuvre active occupée est disponibles pour travailler davantage dans le même emploi, 32,5% à un autre poste d'emploi et 19% n'ont pas de choix précis. Dans les autres villes, 43% des travailleurs sont disponibles pour travailler davantage dans le même emploi, 28% en dehors de leur emploi et 10% n'ont pas de préférence.

Par rapport au sexe, l'analyse montre qu'il y a plus d'hommes disponibles pour travailler davantage dans le même emploi (43%) que des femmes (37%). A l'inverse, on rencontre plus de femmes disponibles pour travailler davantage en dehors de leur actuel emploi (32,6%) et n'ayant pas de préférence (16%) que d'hommes (respectivement 28,3% et 14,2%). **Voir graphique 4-16**

Graphique 4-16 : Répartition (%) de la population active occupée par situation de résidence et sexe selon la disponibilité de travailler davantage



Parmi ceux qui se déclarent indisponibles pour travailler davantage (14%), les plus grandes proportions se trouvent dans les communes urbaines des autres villes (18,5%) et dans la tranche d'âge 35-64 ans.

La proportion de travailleurs qui ne veulent pas travailler davantage augmente avec l'âge. Elles sont respectivement de 18% pour le groupe d'âge 45-64 et 14% pour ceux de 35-44 ans

L'analyse selon le niveau d'instruction montre que les plus grandes proportions de travailleurs qui ne veulent pas travailler davantage se retrouvent parmi ceux de niveau d'études professionnel (16,1%) et lycée (14,2%).

Les motifs les plus évoqués par les personnes actives urbaines occupées indisponibles pour travailler davantage sont "Occupation ailleurs" (42,2%), "trop occupé dans l'actuel emploi" (30,1%) et "ne désire pas travailler plus" (21%). **Voir tableau 4-16.**

Tableau 4-16 : Répartition (%) de la population active occupée par disponibilité à travailler davantage

Travailleurs urbains	Oui dans le même emploi	Oui en dehors de cet emploi	Oui, n'importe où	Non
Groupe d'âge				
15-24 ans	40,6	32,1	15,5	11,8
25-34 ans	37,3	33,5	16,4	12,9
35-44 ans	41,0	29,1	15,8	14,1
45-64 ans	42,2	27,6	12,1	18,2
Niveau d'études				
Aucun	41,7	28,3	13,8	16,1
Primaire	42,2	29,7	16,4	11,7
Collège	38,8	30,9	18,8	11,6
Lycée	34,2	32,8	18,8	14,2
Professionnel/Technique	42,9	30,0	11,0	16,1
Supérieur	37,7	38,3	13,6	10,4

4.14. RECHERCHE D'UN AUTRE EMPLOI

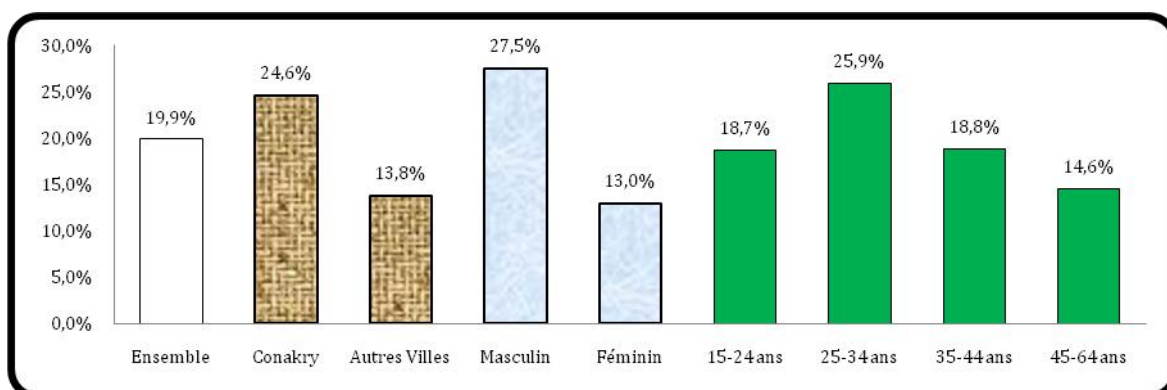
S'agissant de la recherche d'un autre emploi 20% de la population active urbaine occupée déclare avoir recherché un autre emploi au cours des douze derniers mois.

Selon la situation géographique, la recherche d'emploi par les occupés est plus prononcée à Conakry que dans les autres villes. Près du quart (24,6%) des actifs occupés de Conakry ont déclaré avoir recherché un autre emploi au cours des douze derniers mois contre 14% dans les autres villes.

L'analyse selon le sexe montre que les hommes occupés sont plus dévoués dans la recherche d'un autre emploi (27,5%) que les femmes (13%).

Les jeunes occupés de 25-34 ans sont les plus actifs dans la recherche d'un autre (26%) que leurs aînés de 35-44 ans ou leurs benjamins de 15-24 (19% chacun. Voir graphique ci-dessous

Graphique 4-17 : Répartition (%) de la population active occupée par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge selon la recherche d'un autre emploi au cours des 12 derniers mois



L'analyse selon le niveau d'instruction montre que les occupés du niveau supérieur sont plus actifs dans la recherche d'un autre emploi. Ce sont 40,4% d'entre eux qui ont déclaré avoir cherché du travail malgré leur emploi actuel contre 29,5% des occupés de niveau d'études du lycée et 28,8% de travailleurs de niveau professionnel/technique.

Près de 50% des diplômés de licence (49%), 39% des diplômés de maîtrise et 33% des diplômés de BTS ont déclaré avoir recherché un autre emploi au cours des 12 derniers mois ayant précédés cette enquête. **Voir tableau 4-17**

Tableau 4-17 : Répartition (%) de la population active occupée dans la recherche d'un autre emploi

Population active urbaine occupée	Oui	Non	
Niveau d'instruction			
Aucun	11,3	88,7	100,0
Primaire	21,1	78,9	100,0
Collège	21,3	78,7	100,0
Lycée	29,5	70,5	100,0
Professionnel/Technique	28,8	71,2	100,0
Supérieur	40,4	59,6	100,0
Diplôme le plus élevé			
Aucun	20,0	80,0	100,0
CEP	21,9	78,1	100,0
BEPC	29,2	70,8	100,0
BAC	26,0	74,0	100,0
DEUG	20,2	79,8	100,0
Licence	48,7	51,3	100,0
Maîtrise ou +	38,8	61,2	100,0
BEP	20,8	79,2	100,0
BTS	32,7	67,3	100,0
Autre diplôme prof	28,1	71,9	100,0

4-15. REVENUS DANS L'EMPLOI PRINCIPAL

Cette partie donne des informations détaillées sur les revenus des travailleurs urbains: revenu moyen mensuel et le salaire moyen dans l'emploi principal, le revenu dans l'emploi secondaire et les revenus hors activités

4-15-1 Revenus dans l'emploi principal

Les résultats de l'enquête indiquent que plus de la moitié des travailleurs urbains (55%) gagnent moins de 500.000 GNF par mois. La proportion de travailleurs qui gagnent un revenu mensuel variant entre 500.000 à 1.000.000 GNF est de 29%. La proportion de ceux qui gagnent un revenu mensuel variant entre 1.000.000 et 2.000.000 GNF est de 9%.

Les travailleurs les plus rémunérés, ceux qui gagnent un revenu mensuel supérieur ou égal à 20.000.000 GNF représentent 1% environ. Voir tableau ci-dessous.

Tableau 4-18: Répartition (%) des travailleurs par tranche de revenus dans l'emploi principal

Revenu mensuel (en milliers de francs)	Proportion (%)
Moins de 500	54,6
500 à 1 000	29,1
1 001 à 2 000	9,3
2 001 à 5 000	4,1
5 001 à 10 000	1,9
10 001 à 20 000	0,4
>=20 000	0,6
Total	100

4-15-2 Revenu moyen mensuel dans l'activité principale

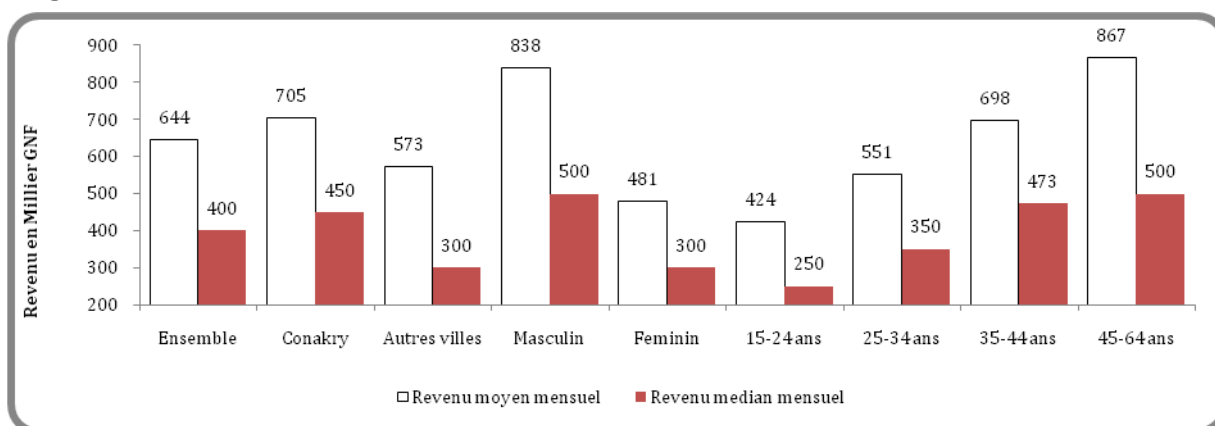
Cette section aborde le revenu moyen et médian des travailleurs urbains. Ces questions sont traitées suivant les zones de résidence, le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le diplôme le plus élevé, le secteur d'activité, le secteur institutionnel et la branche d'activité des travailleurs.

Le revenu moyen mensuel des travailleurs urbains guinéens dans leur emploi principal est estimé à 644 000 GNF. Cependant, 50% des travailleurs ont des revenus mensuels inférieurs à 400 000 GNF.

En tenant compte de la zone de résidence, le revenu moyen mensuel des travailleurs de Conakry est plus élevé que celui des travailleurs des autres villes (705 000 GNF contre 573 000 GNF). Toutefois, 50% des travailleurs des autres villes n'ont pas plus de 300 000 GNF par mois. Le revenu moyen des hommes est presque le double de celui des femmes (838 000 GNF pour les hommes contre 481 000 GNF pour les femmes).

L'analyse des résultats suivant les groupes d'âge indique que le revenu moyen des travailleurs urbains augmente avec l'âge. En effet, les travailleurs âgés de 45-64 ans ont un revenu mensuel moyen estimé à 867 000 GNF, celui des travailleurs de la tranche d'âge 35-44 ans est de 698 000 GNF ; tandis que les jeunes travailleurs âgés de 25-34 ans gagnent en moyenne 551 000 GNF par mois contre 424 000 GNF par mois pour ceux du groupe d'âge de 15-24 ans. **Voir graphique 4-18.**

Graphique 4-18: répartition (en millier GNF) des revenus moyen et médian des actifs occupés dans leur emploi principal selon la situation géographique, le sexe et le groupe d'âge



L'analyse du revenu moyen mensuel des travailleurs dans l'emploi principal selon leurs niveaux d'études révèle que les travailleurs de niveau d'études supérieures ont un revenu mensuel moyen de 942 000 GNF contre 833 000 GNF pour ceux de niveau professionnel/technique.

Le revenu mensuel moyen des travailleurs qui n'ont pas fréquenté l'école est estimé à 557 000 GNF.

En tenant compte du diplôme le plus élevé des travailleurs, les diplômés de BEP ont des revenus mensuels moyens les plus élevés (1 021 000 GNF); les revenus mensuels moyens des travailleurs diplômés de Maitrise, Licence, du DEUG, du BAC, du BEPC ou du CEP, sont inférieurs à 1 000 000 GNF.

Par rapport au statut dans l'emploi principal, les employeurs ont le revenu mensuel moyen le plus élevé (1 308 000 GNF). Cependant, 50% d'entre eux ont moins de 500 000 GNF par mois.

Les travailleurs indépendants gagnent en moyenne 596 000 GNF par mois contre 736 000 GNF pour les membres de coopératives. Voir tableau 4-9

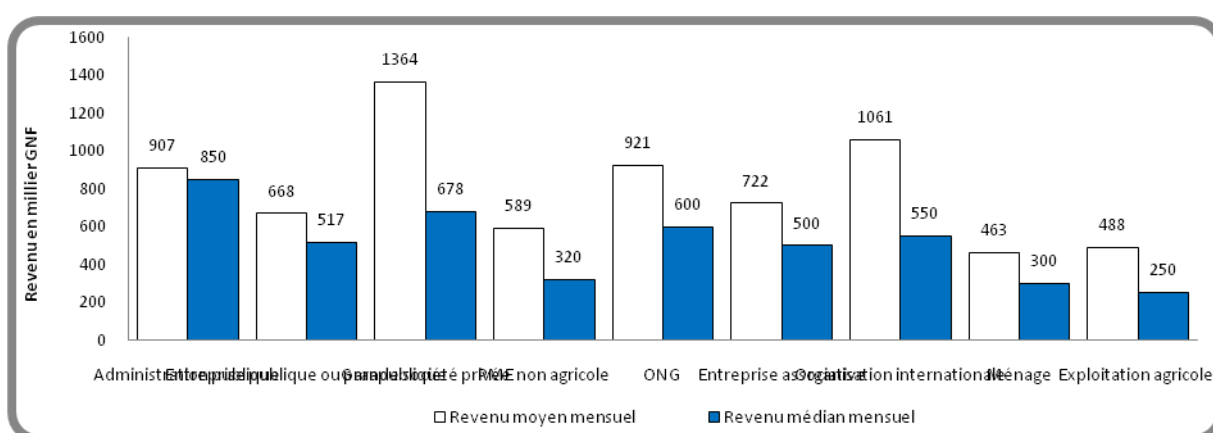
Tableau 4-19: Répartition (en millier) des revenus moyen et médian des travailleurs urbains dans leur emploi principal selon le niveau d'instruction, le diplôme le plus élevé et le statut dans l'emploi

Travailleurs urbains	Revenu moyen (en millier)	Médian (en millier)
Niveau d'études		
Aucun	557	300
Primaire	521	380
Collège	600	350
Lycée	749	400
Prof./ technique	833	700
Supérieur	942	800
Diplôme le plus élevé		
Aucun	524	400
CEP	584	300
BEPC	729	400
BAC	843	600
DEUG	818	800
Licence	950	600
Maitrise ou +	968	850
BEP	1021	800
BTS	793	700
Autres diplômes prof.	786	650
Statuts		
Salarié	839	700
Employeur	1304	500
Travailleur indépendant	596	300
Membre de coopérative	736	500
Aide familial	413	300
Autre	427	200
Stagiaire	255	150
Apprenti	211	50

L'analyse des revenus moyens des travailleurs urbains selon leurs secteurs d'emplois montre que les travailleurs du secteur formel gagnent presque le double des revenus de leurs collègues qui évoluent dans le secteur informel (955 000 GNF pour les travailleurs du secteur formel contre 578 000 GNF pour le secteur informel).

En tenant compte des secteurs institutionnels d'emploi, les travailleurs des grandes sociétés privées gagnent plus que les autres. En effet, ils gagnent en moyenne 1 364 000 GNF par mois contre 1 061 000 GNF pour les travailleurs des organisations internationales et 907 000 GNF pour ceux de l'administration publique. Les plus faibles revenus moyens mensuels sont observés chez les employés des exploitations agricoles (488 000 GNF) et les employés des ménages (463 000 GNF). **Voir graphique 4-19**

Graphique 4-19 : Répartition (en millier) des revenus moyen et médian des actifs occupés dans leur emploi principal selon le secteur institutionnel de l'employeur



L'analyse des revenus mensuels moyens des travailleurs selon leurs branches d'activité indique que c'est dans les entreprises extractives que le revenu mensuel moyen des travailleurs est plus élevé (5 205 000 GNF). Elles sont suivies en cela par les entreprises d'activité financière (1 908 000 GNF), l'administration publique (1 015 000 GNF) et les entreprises de Santé/Action sociale (1 001 000 GNF). C'est dans les entreprises extractives également que le revenu mensuel moyen de près 50% des travailleurs est supérieur au revenu moyen des travailleurs. **Voir tableau 4-20.**

Tableau 4-20 : Répartition (en millier) des revenus moyen et médian des travailleurs selon leurs branches d'activité

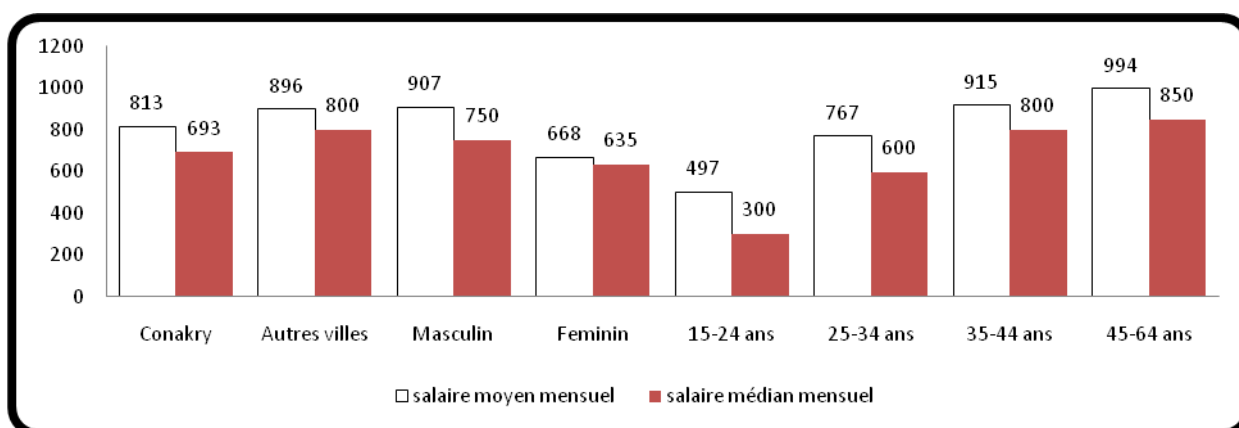
Branche d'activité	Revenu moyen	Médian
Agriculture, Sylviculture et Chasse	546	300
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	623	400
Activités extractives	5205	7000
Manufactures (Activités de fabrication)	518	300
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	728	850
Bâtiments et Travaux Publics (B/TP)	1071	600
Commerce, réparation de véhicule automobiles et d'articles domestiques	551	300
Hôtels et restaurants	641	600
Transports/ communication/ activités connexes	690	480
Activités financières	1908	1200
Immobiliers, location et services aux entreprises	819	500
Activités d'administration publique	1015	900
Education	745	800
Sante et action sociale	1001	600
Activités à caractère collectif ou personnel	521	300
Ménages (employeurs de personnel domestiques)	469	200

4-15-3 Revenu moyen des salariés dans l'emploi principal

Le revenu moyen des salariés urbains est estimé à 839 000 GNF. Une disparité s'observe selon la zone de résidence des salariés. Les salariés résidants dans les autres villes gagnent mieux que ceux résidents à Conakry. Leurs revenus moyens sont estimés respectivement à 896 000 GNF et 813 000 GNF.

Alors que 50% des salariés de Conakry n'ont pas plus de 693 000 GNF de revenu moyen mensuel, les résultats montrent que 50% des salariés des autres villes gagnent plus de 800 000 GNF par mois. *Voir graphique 4-20*

Graphique 4-20: Répartition (en millier) du revenu moyen et médian des salariés dans leur emploi principal par situation géographique, sexe et groupe d'âge



L'analyse selon le genre montre que le salaire moyen mensuel des hommes (907 000 GNF) est supérieur à celui des femmes (668 000 GNF).

Quant aux salaires médians, les hommes sont également plus avantageux : 750 000 GNF pour les hommes contre 635 000 GNF pour les femmes.

Le salaire mensuel moyen est une fonction croissante de l'âge. Alors que les salariés de 45-64 ans gagnent en moyenne 994 000 GNF par mois, les salariés âgés de 15-24 ans gagnent en moyenne 497 000 GNF.

L'examen des résultats de l'enquête suivant le niveau d'études montre que les salariés de niveau d'études supérieures sont les mieux payés. Ils gagnent en moyenne 1 066 000 GNF. Ils sont suivis par ceux du niveau professionnel/technique (836 000 GNF).

Par ailleurs, le salaire moyen des travailleurs n'ayant pas fréquentés l'école est estimée à 688 000 GNF et leur salaire médian est de 400 000 GNF. **Voir tableau 4.21.**

Tableau 4-21: Répartition (en millier) des salaires moyen et médian des travailleurs dans leur emploi principal par niveau d'instruction et diplôme le plus élevé

Travailleurs urbains	Salaire mensuel moyen	Salaire médian mensuel
Niveau d'études		
Aucun	688	400
Primaire	512	350
Collège	642	450
Lycée	761	600
Professionnel/ technique	836	750
Supérieur	1066	850
Diplôme le plus élevé		
Aucun	493	350
CEP	651	450
BEPC	731	500
BAC	808	800
DEUG	796	775
Licence	1204	800
Maitrise ou +	1036	900
BEP	884	800
BTS	847	720
Autres diplômes professionnel	752	800

Les salariés du secteur formel gagnent presque le double du salaire moyen mensuel des salariés du secteur informel (respectivement 990 000 GNF et 471 000 GNF). Alors que 50% des salariés du secteur informel ne gagnent pas plus de 300 000 GNF par mois, la moitié des salariés du secteur formel a plus de 812 000 GNF.

Les grandes sociétés privées (1 376 000 GNF), les organisations internationales (1 281 000 GNF) et

l'Administration publique (952 000 GNF) sont les secteurs institutionnels d'emplois au sein desquels les salariés sont, mensuellement, mieux rémunérés.

Les travailleurs des ménages sont les moins payés (en moyenne 373 000 GNF par mois).

L'analyse selon les branches d'activité des travailleurs montre que ce sont les salariés des entreprises extractives (5 333 000 GNF), financières (2 100 000 GNF) et de l'administration publique (1 055 000 GNF) disposent des salaires mensuels moyens les plus élevés.

Par contre, les salaires des travailleurs des entreprises de commerce/réparation (538 000 GNF), de manufacture (591 000 GNF), hôtellerie/restauration (610 000 GNF) et des ménages (579 000 GNF) sont les plus faibles. *Voir tableau 4-22.*

Tableau 4-22 : Répartition (en millier) des salaires moyen et médian des travailleurs dans leur emploi principal par secteur d'emploi, secteur institutionnel de l'employeur et branche d'activité.

Travailleurs salariés	Salaires mensuel moyen	Salaires médian mensuel
Secteur d'emploi		
Formel	990	812
Informel	471	300
Secteur institutionnel de l'entreprise		
Administration publique	952	890
Entreprise publique ou parapublique	706	582
Grande société privée	1376	700
PME non agricole	593	500
ONG	594	600
Entreprise associative	526	500
Organisation internationale	1281	925
Ménage	373	200
Exploitation agricole	406	300
Branche d'activité		
Agriculture, Sylviculture et Chasse	650	800
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	520	500
Activités extractives	5333	7000
Activités de fabrication	591	350
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	951	1200
B/TP	1172	800
Commerce, réparation de véhicule automobiles et d'articles domestiques	538	450
Hôtels et restaurants	610	600
Transports, activités auxiliaires au transport et communication	620	400
Activités financières	2100	1500
Immobiliers, location et services aux entreprises	651	500
Activités d'administration	1055	900
Education	774	800
Santé et action sociale	852	713
Activités à caractère collectif ou personnel	705	500
Ménages ('employeurs de personnel domestique)	579	200

4.16 Profil du taux de participation ou taux d'activité des étudiants

Par définition de cet indicateur, le taux de participation à l'activité économique des étudiants est le rapport entre la population active des étudiants à la population totale des étudiants.

En effet, la répartition des étudiants selon le taux de participation à l'activité économique montre que 14% des étudiants sont actifs contre 86% d'inactifs. Selon le sexe on constate que les proportions sont presque égalitaires 14% d'hommes sont actifs contre 14% de femmes.

Du point de vue groupe d'âge, on note que plus l'âge des étudiants augmente plus le taux de participation à l'activité économique augmente et inversement pour les inactifs. 11,6% des étudiants âgés de 15-24 ans sont des actifs contre 73% de ceux âgés de 45-64 ans. Un peu plus de la moitié des étudiants de 35-44 ans (58,5%) sont actifs.

En effet, on constate que le plus grand taux de participation chez les étudiants selon le niveau d'instruction est 20% pour ceux ayant le niveau Professionnel/Technique suivi de ceux ayant le niveau supérieur (18%).

Tableau 4-23 : Répartition (%) du taux de participation ou taux d'activité des étudiants par sexe, groupe d'âge et niveau d'instruction

Etudiants	Actif standard	Inactif standard
Sexe		
Ensemble	14,00	86,00
Masculin	14,10	85,90
Féminin	13,90	86,10
Groupe d'âge spécifique		
15-24 ans	11,60	88,40
25-34 ans	24,60	75,40
35-44 ans	58,50	41,50
45-64 ans	72,80	27,20
Niveau d'instruction		
Primaire	16,10	83,90
Collège	10,20	89,80
Lycée	14,00	86,00
Professionnel/Technique	20,20	79,80
Supérieur	17,90	82,10

CHAPITRE 5 : SOUS EMPLOI

Ce chapitre aborde les points relatifs aux travailleurs sous employés : le profil du taux de sous-emploi, secteur institutionnel de l'employeur, statut dans l'emploi, catégorie professionnelle, base de contrat, disponibilité à travailler, recherche d'emploi, possession d'un emploi secondaire. Dans cette enquête, les données concernant la mesure du sous-emploi se rapportent au sous-emploi lié à la durée du travail et le sous-emploi lié au revenu.

Le sous-emploi reflète la sous-utilisation des capacités de production de la population employée, y compris celle qui résulte d'un système économique national ou régional déficient. Ceci a trait à une autre situation d'emploi dans laquelle les personnes souhaitent travailler et sont disponibles pour le faire.

Conformément au cadre conceptuel applicable à la mesure de la main-d'œuvre, la mesure du sous-emploi et des indicateurs d'emploi inadéquats devrait être fondée principalement sur les capacités actuelles des travailleurs et leur situation de travail telle que décrite par ceux qui sont employés.

Le concept de sous-emploi fondé sur des modèles théoriques concernant les capacités potentielles et souhaits de travailler de la population en âge de travailler est extérieur au champ de cette résolution.

Deux catégories d'indicateurs de sous-emploi ont été conçues pour de cette étude. Elles ont été appréhendées à partir d'un certain nombre de variables.

- a) Sous-emploi lié à la durée de travail faible (sous-emploi visible) : cet indicateur prend en compte toute personne, qui fait moins de temps hebdomadaire réglementaire de travail dans son emploi principal. Donc le taux de sous-emploi lié à la durée de travail faible est la proportion (%) de personnes occupées qui font moins de 40 heures de travail par semaine dans leur emploi en Guinée.
- b) Sous-emploi lié au revenu (sous-emploi invisible): est la proportion des occupés qui ont un revenu annuel inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil⁷ est de 3 217 305 GNF pour les résidents de Conakry et 2 825 438 GNF pour les résidents des autres villes.
- c) Le sous-emploi global : est l'union de ces deux types de sous emplois.

5.1. PROFIL DU TAUX DE SOUS-EMPLOI

Les informations sur le taux de sous-emploi sont désagrégées selon la situation géographique de résidence, le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé.

Dans l'ensemble le sous-emploi global touche 38% de la population occupée. Le sous-emploi invisible (ou sous-emploi lié au revenu) touche 23% des travailleurs, celui visible (faible durée de travail) touche 20,6% de travailleurs.

⁷ Source : ELEM-2012-INS

L'analyse des données selon la zone de résidence montre que le sous-emploi invisible (lié au revenu) touche plus les travailleurs résidants dans les autres villes (26%) que ceux résidants à Conakry (20%). A l'inverse, la proportion de travailleurs de Conakry touchés par le sous emploi visible (22%) est plus importante que celle des travailleurs résidants dans les autres villes (19%). La différence n'est pas remarquable en ce qui concerne le taux de sous-emploi global ; soit 38% parmi les travailleurs résidents à Conakry et 39% pour leurs homologues des autres villes.

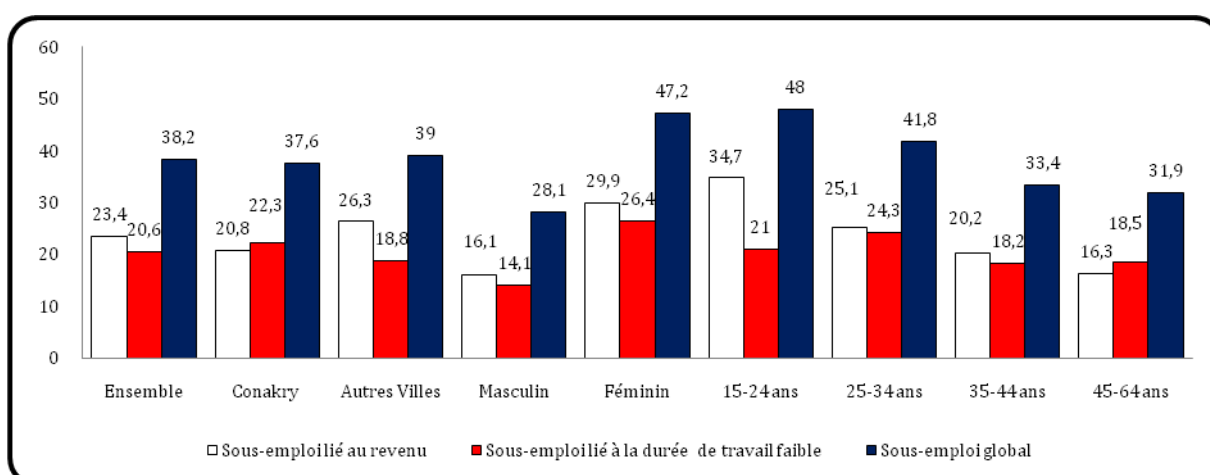
Quelque soit le type de sous-emploi (visible ou invisible) les travailleuses sont plus touchées par le phénomène que les hommes. A titre d'illustration, près de la moitié des femmes en activité sont touchées par le sous-emploi global (47%) contre moins de 30% des hommes (28%). Cette discrimination en défaveur des femmes reste remarquable quant au taux de sous-emploi lié au revenu (30% pour les femmes contre 16% pour les hommes) et au taux de sous-emploi lié à la durée de travail (26% pour les femmes contre 14% pour les hommes).

Le taux de sous-emploi global et celui lié au revenu diminuent remarquablement avec l'avancement en âge. Près de la moitié des jeunes travailleurs de 15-24 ans sont en situation de sous-emploi (48%) contre 32% chez les travailleurs de 45-64 ans.

Un peu plus d'un tiers (35%) des jeunes travailleurs de 15-24 ans gagnent un revenu annuel inférieur au seuil de pauvreté. Cette proportion baisse successivement à 25% chez les travailleurs du groupe d'âge 25-34 ans et à 20% chez ceux du groupe d'âge 35-44 ans et à 16% pour les travailleurs de 45-64 ans.

Quelque soit la tranche d'âge, le taux de sous emploi visible est inférieur à 25%. **Voir tableau 5.1.**

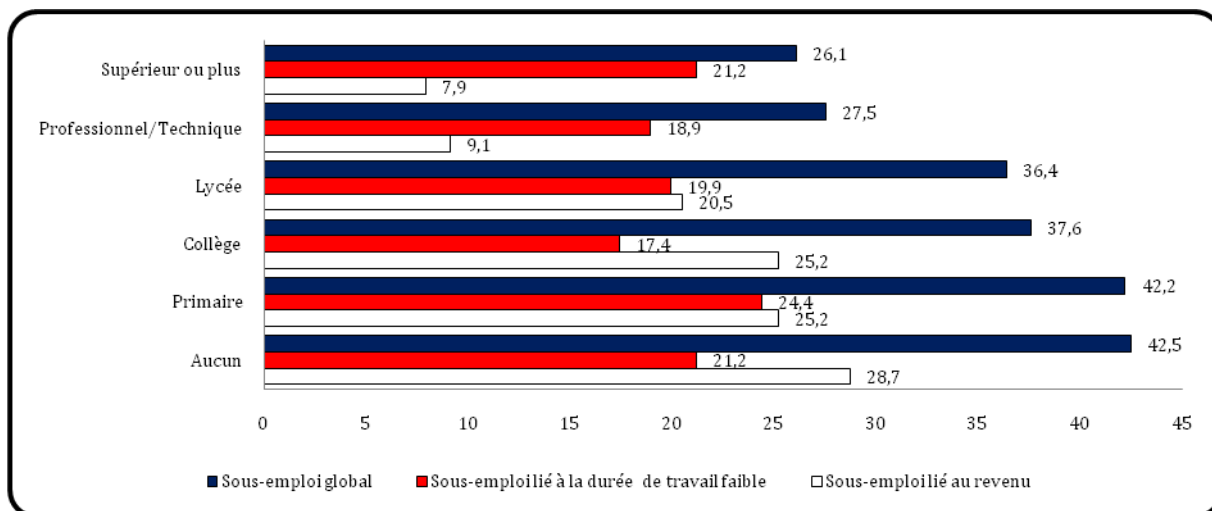
Graphique 5.1 : Répartition (%) des taux de sous-emploi par situation géographique, sexe et groupe d'âge



Concernant le niveau d'études des travailleurs, le sous-emploi global varie d'un minimum de 26% chez les travailleurs de niveau d'études supérieures à un maximum de 42,5% chez les travailleurs n'ayant pas fréquentés l'école.

Le sous-emploi lié à la durée de travail faible enregistre une proportion élevée (24,4%) chez les travailleurs de niveau primaire contre une proportion minimal de 17,4% pour ceux ayant le niveau collège. Le taux de sous-emploi lié au revenu diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction. **Voir graphique 5.2.**

Graphique 5.2 : Répartition (%) des taux de sous-emploi par niveau d'instruction



5.2. STATUTS INSTITUTIONNEL DES EMPLOYEURS DES SOUS EMPLOYÉS

Dans l'ensemble, les travailleurs des MPE non agricole sont les plus touchés par le sous-emploi. En effet, huit travailleurs sous employés sur dix (80%) travaillent dans les PME non agricole. Le personnel féminin de Conakry est exposé au sous emploi; il est suivi par les personnels de l'Administration publique (6,4%), des MPE agricoles (6%) et celui des ménages (4%).

Par contre, le sous-emploi est un phénomène marginal chez les travailleurs des organisations internationales et des Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Les personnels les plus exposés au sous emploi à Conakry sont les travailleurs des MPE non agricoles, de l'Administration publique (6%) et des ménages (5,5%).

Dans les autres communes urbaines, le sous emploi touche particulièrement les travailleurs des MPE non agricoles (77%) et agricoles (11%) ainsi que ceux de l'administration publique (7%).

Les principaux secteurs institutionnels dans lesquels les hommes sous-employés sont plus nombreux sont : les MPE non agricoles (71%), l'Administration publique (10%), les exploitations agricoles (7%) et les grandes sociétés privées (3%). Quant aux femmes sous-employées, elles sont plus nombreuses dans les MPE non agricoles (84,8%), les exploitations agro pastorales (agriculture, élevage, pêche) (4,8%) et l'administration publique (4,3%).

L'analyse selon les niveaux d'études montre que 29% des travailleurs sous employés de niveau d'études supérieures et 47% de leurs homologues de niveau professionnel/technique évoluent dans l'Administration publique contre respectivement 5% et 8% évoluant dans les grandes sociétés.

Par ailleurs, quelque soit les caractéristiques sociodémographiques, les travailleurs sous-employés sont plus nombreux dans le secteur MPE non agricole que dans les autres secteurs. Tandis que la plus faible proportion de travailleurs sous-employés est observée dans les organisations internationales.

Tableau 5.1 : Répartition des travailleurs sous employés selon le secteur institutionnel de l'entreprise employeur

Travailleurs sous employés	Administration publique	Entreprise publique ou parapublique	Grande société privée	PME agricole non	ONG	Entreprise associative	Organisation internationale	Ménage	Exploitation agricole
Ensemble	6,4	0,9	1,7	79,9	0,4	1,3	0,1	3,6	5,7
Zone de résidence									
Conakry	5,9	1,3	2,9	82,2	0,5	1,0	0,2	5,5	0,4
Autres Villes	7,0	0,5	0,5	77,3	0,2	1,6	0,0	1,6	11,3
Sexe									
Masculin	10,4	2,1	3,2	70,6	0,8	3,0	0,2	2,4	7,3
Féminin	4,3	0,3	0,9	84,8	0,2	0,3	0,1	4,2	4,8
Niveau d'études									
Aucun	0,4	0,2	0,8	86,6	0,1	1,1	0,1	3,2	7,5
Primaire	2,3	1,6	0,0	87,7	0,0	0,7	0,0	3,9	3,9
Collège	2,4	0,5	1,4	84,2	1,0	2,4	0,0	4,3	3,8
Lycée	11,4	3,2	3,2	71,9	0,5	2,3	0,0	5,1	2,3
Professionnel/Technique	46,7	2,5	7,6	33,1	1,1	0,0	0,0	6,4	2,5
Supérieur	29,3	2,0	4,9	58,9	1,3	0,7	0,7	1,4	0,7

5.3. SECTEURS D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS SOUS-EMPLOYÉS

Dans l'ensemble, la population active urbaine sous-employée est de très loin plus nombreuse parmi les travailleurs du secteur informel (91%). Les travailleurs sous employés du secteur formel (9%) sont essentiellement constitués d'employés du secteur public (8%).

Parmi les travailleurs sous employés résidents à Conakry, environ 8% évoluent dans le secteur formel public, 2,3% dans le secteur formel privé et 90% dans le secteur informel. Tandis que dans les autres villes les proportions des travailleurs sous employés sont respectivement de 8% dans le secteur formel public et 0,7% dans le secteur formel privé.

L'analyse selon le genre montre que dans le secteur informel, les femmes sont plus touchées par le sous emploi (95%) que les hommes (84%).

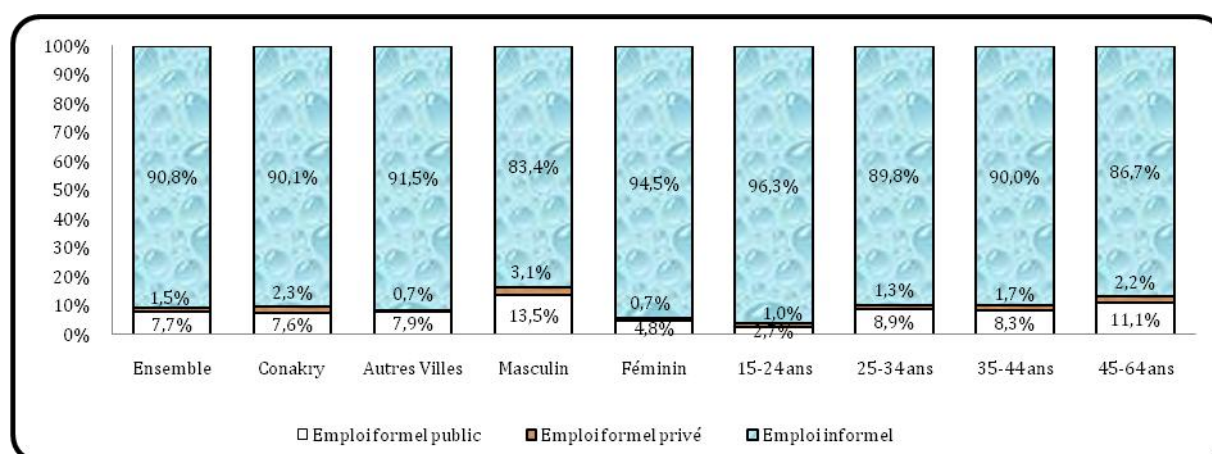
Dans le secteur formel par contre, le phénomène de sous emploi est plus récurrent chez les hommes (17%) que dans la couche féminine occupée.

La proportion la plus élevée de personnes sous employées travaillant dans le secteur formel est enregistrée dans les tranches d'âge 45-64 ans (13,3%). Pour les travailleurs de moins de 25 ans, les proportions de sous employés sont inférieures à 5%.

En tenant compte du niveau d'instruction, les proportions de travailleurs sous employés des niveaux professionnel/technique et supérieurs représentent respectivement 44,3% et 54,6% dans le secteur informel. Tandis que 99,2% des travailleurs sous employés n'ayant pas fréquentés l'école sont dans le secteur informel.

Quelque soient les caractéristiques sociodémographiques, les travailleurs sous employés du secteur informel sont plus nombreux que ceux qui travaillent dans le secteur formel **Voir graphique 5.3.**

Graphique 5.3 : Répartition de la population sous employée par zone de résidence, sexe, groupe d'âge selon le secteur d'emploi



5.4. STATUTS DE TRAVAIL DES SOUS EMPLOYÉS

L'examen des données relatives aux statuts des travailleurs révèle que dans l'ensemble, les travailleurs indépendants (travaillent à propres comptes) sont les plus nombreux parmi les travailleurs sous-employés (71%); ils sont suivis par les salariés (15%) et les aides familiaux (4,3%).

En analysant les données suivant la situation de résidence, on constate que dans les autres villes, plus de trois quart des travailleurs sous-employés travaillent pour soi même (77%), 10% sont des salariés et 6% sont des apprentis. Dans la capitale Conakry, 66% des travailleurs sous-employés sont travailleurs indépendants, 19,5% sont des salariés et 2% sont des apprentis.

En examinant les résultats suivant les différents groupes d'âge, on constate que plus de la moitié des jeunes de 15-24 ans sous employés sont des travailleurs indépendants (58%), 16% sont des salariés et 13% sont des apprentis.

Aussi, plus de 70% des travailleurs sous employés âgés de 25 ans ou plus travaillent à compte propre.

En ce qui concerne les niveaux d'études, la proportion de salariés sous-employés varie d'un minimum de 4,5% parmi ceux qui n'ont pas fréquentés l'école à un maximum de 52% parmi ceux du niveau d'études supérieures. Par ailleurs, 32% des travailleurs sous employés de niveau d'études supérieures et 31% de ceux de niveau d'instruction professionnel/technique sont des indépendants. Parmi les sous employés qui n'ont pas fréquentés l'école, 84% sont des travailleurs indépendants.

Par rapport au diplôme le plus élevé obtenu, le tableau ci-dessus montre que parmi les travailleurs sous-employés diplômés de maîtrise, 58% sont des salariés et 31% des travailleurs indépendants. Quant aux sous-employés diplômés de BTS, 51% sont des salariés, 30% travaillent à compte propre et 11% sont des stagiaires. **Voir tableau 5.2.**

Tableau 5.2 : Répartition de la population sous employée par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon le statut dans emploi principal

Travailleurs sous employés	Salarié	Employeur	Travailleur indépendants	Membre de coopérative	Aide familial	Stagiaire	Apprenti	Autre	Total
Ensemble	15,0	1,1	71,3	1,3	4,3	0,8	3,8	2,3	100,0
Zone de résidence									
Conakry	19,5	1,4	66,1	2,2	5,1	0,7	2,0	3,2	100,0
Autres Villes	10,2	0,7	77,0	0,4	3,5	1,0	5,8	1,4	100,0
Sexe									
Masculin	26,7	1,3	52,7	2,1	5,0	1,4	7,1	3,7	100,0
Féminin	8,8	0,9	81,2	0,9	3,9	0,5	2,1	1,6	100,0
Groupe d'âge									
15-24 ans	15,6	0,5	57,6	1,6	7,0	0,7	12,8	4,1	100,0
25-34 ans	12,2	1,2	74,0	1,7	4,4	1,6	1,9	3,0	100,0
35-44 ans	17,0	1,0	77,1	0,9	2,8	0,2	0,0	1,0	100,0
45-64 ans	16,3	1,6	76,7	0,8	2,7	0,5	0,5	0,8	100,0
Niveau d'études									
Aucun	4,5	1,4	84,2	0,9	3,6	0,2	4,3	0,9	100,0
Primaire	13,9	0,8	66,7	1,6	8,6	1,5	5,5	1,5	100,0
Collège	9,7	1,0	72,1	1,9	4,9	0,5	4,4	5,7	100,0
Lycée	32,4	0,5	53,1	1,9	5,2	0,5	4,2	2,3	100,0
Professionnel/Technique	50,6	0,0	31,2	0,0	3,9	7,8	0,0	6,5	100,0
Supérieur	51,7	0,7	31,6	3,4	4,2	2,1	0,0	6,3	100,0
Diplôme le plus élevé									
Aucun	15,4	0,9	65,9	1,7	7,7	1,7	5,2	1,6	100,0
CEP	9,2	0,9	72,1	1,8	5,5	0,4	4,6	5,4	100,0
BEPC	30,3	0,6	54,3	1,1	5,7	0,6	5,1	2,2	100,0
BAC	39,9	2,0	48,1	5,9	2,0	0,0	0,0	2,0	100,0
DEUG	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Licence	44,0	0,0	32,4	3,2	5,1	3,4	0,0	11,9	100,0
Maitrise ou +	58,3	0,0	30,6	2,8	4,2	1,4	0,0	2,8	100,0
BEP	46,3	0,0	22,4	0,0	23,4	0,0	0,0	7,8	100,0
BTS	51,3	0,0	29,8	0,0	0,0	10,8	0,0	8,1	100,0
Autre diplôme prof	33,4	0,0	52,4	0,0	0,0	9,4	0,0	4,8	100,0

5.5. CATÉGORIE PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS SOUS EMPLOYÉS

L'analyse des résultats indique que dans l'ensemble, ce sont les cadres moyens (34%) et les cadres supérieurs (22%) sont les plus touchés par le sous emploi.

Les proportions les plus élevées de travailleurs sous employés de Conakry se retrouvent parmi les cadres supérieurs (24%) les travailleurs de professions libérales (15%) et les ouvriers (13%). Dans les autres villes, les grandes proportions de travailleurs sous employés sont retrouvées parmi les cadres moyens (46%), les employés de ménages (10%), les travailleurs de professions libérales (9%) et les manœuvres (6%). Du point de vue genre, les hommes sous-employés sont plus nombreux dans les catégories de cadres supérieurs (32%) et moyens (25%). Chez les femmes par contre, les plus grandes proportions de sous employées se retrouvent dans les catégories de cadres moyens (48%) d'employées de maison (18 %) et de professions libérales (7%). Les cadres supérieurs féminines touchées par le sous emploi présentent 4,2%.

Les proportions de cadres (supérieurs ou moyens) touchés par le sous emploi évoluent avec l'âge. Chez les cadres supérieurs, elles passent successivement de 11% pour la tranche d'âge 15-24 ans à plus de 20% pour les cadres de 25-44 ans et à 33% pour ceux du groupe d'âge 45-64 ans. L'analyse des résultats suivant le niveau d'instruction renseigne que trois sur quatre ($\frac{3}{4}$) des travailleurs sous employés de niveau d'études supérieurs sont des cadres et 12% d'entre eux sont des cadres moyens. Parmi les travailleurs sous employés de niveau professionnel/technique, 92% sont des cadres moyens. Voir ci-dessous le tableau de répartition.

Tableau 5.3 : Répartition des salariés sous employés selon la catégorie socioprofessionnelle des travailleurs

Salariés employés sous	Cadre supérieur	Cadre moyen	Ouvrier qualifié	Ouvrier non qualifié	Manœuvre	Employé de maison	Profession libérale	Autres
Ensemble	21,6	33,7	5,5	4,7	2,7	7,4	13,0	2,7
Zone de résidence								
Conakry	24,1	27,6	7,1	5,9	1,2	5,9	14,7	3,5
Autres Villes	16,4	46,1	2,4	2,4	5,8	10,4	9,4	1,1
Sexe								
Masculin	32,3	24,7	7,6	3,8	3,7	0,6	16,5	0,6
Féminin	4,2	48,4	2,1	6,2	1,0	18,4	7,2	6,2
Groupe d'âge								
15-24 ans	11,2	17,4	6,4	4,8	1,6	7,7	20,7	3,1
25-34 ans	20,2	36,7	1,6	4,7	4,6	6,0	17,1	1,6
35-44 ans	23,5	37,5	8,4	4,2	2,8	12,5	9,7	1,4
45-64 ans	32,8	43,7	5,5	5,5	1,6	1,8	3,6	5,5
Niveau d'études								
Aucun	0,0	0,0	7,2	7,2	2,1	35,3	24,1	11,9
Primaire	0,0	0,0	6,3	12,6	12,4	6,3	24,6	6,3
Collège	0,0	0,0	26,4	10,6	10,5	0,0	42,0	0,0
Lycée	0,0	65,4	7,9	3,1	1,6	3,1	7,9	1,6
Professionnel/Technique	0,0	92,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,3	0,0
Supérieur	75,3	12,4	0,0	1,4	1,4	1,4	4,1	0,0

5.6 CONTRAT DE TRAVAIL DES SALARIÉS SOUS EMPLOYÉS

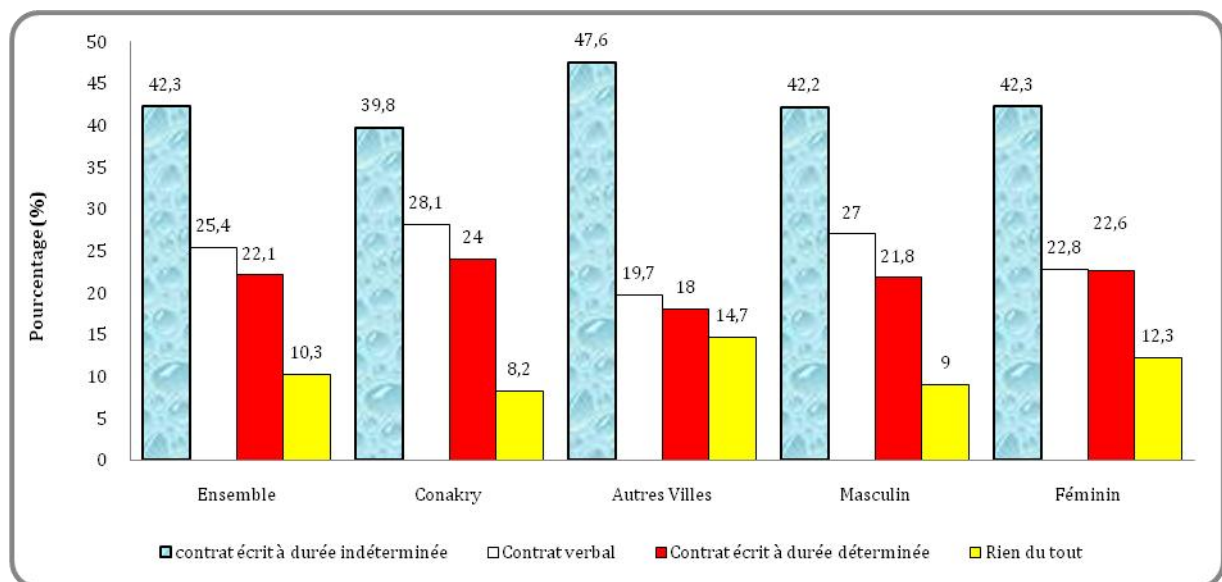
Dans l'ensemble, les sous-employés travaillent plus sous contrat à durée indéterminé (42%). Le contrat à durée indéterminé (CDI) est suivi par le contrat verbal (25%) et le contrat à durée déterminée (22%). Cependant, 10% de travailleurs sous-employés n'ont pas contrat de travail formel avec leur employeur.

L'analyse des données selon la situation géographique révèle que le CDI est plus courant chez les salariés sous-employés résidants dans les autres villes (48%) que chez ceux résidants à Conakry (40%). A l'inverse, les proportions de CDD sont plus élevées à Conakry (24%) que dans les autres villes (18%).

Par ailleurs, ce sont 28% et 20% des salariés sous employés qui résident respectivement à Conakry et dans les autres villes qui ont des contrats verbaux.

En procédant l'analyse selon le genre, les mêmes proportions de salariés sous-employés travaillant sous contrat à durée indéterminée sont enregistrées aussi bien chez les hommes que chez les femmes (42%). Par contre, les proportions de travailleurs sous employés sans contrats formels sont plus élevées chez les femmes (12%) que chez les hommes (9%). **Voir graphique 5.4.**

Graphique 5.4 : Répartition de la population sous employée par situation géographique, sexe, selon la base de contrat des travailleurs



En tenant compte des groupes d'âge, on constate que plus de la moitié des travailleurs sous employés de plus de 34 ans ont un CDI contre moins de 35% pour les travailleurs sous employés de 15-34 ans. Par contre les plus grandes proportions de sous employés travaillant en l'absence de contrats formels sont observées dans le groupe d'âge 15-34

ans. Ces jeunes travailleurs sont ainsi les plus exposés au feu croisé du sous emploi et de la précarité d'emploi.

Selon le niveau d'instruction, les salariés sous-employés de niveau d'études supérieures ou plus et le niveau professionnel/technique sont plus nombreux à travailler sous CDI (respectivement 51% et 82%). A l'inverse, les sous employés de niveau d'études primaires (75%) et ceux n'ayant pas fréquentés l'école (49%) sont les plus nombreux à travaillé sous le contrat verbal.

En tenant compte du diplôme le plus élevé obtenu, on constate que parmi les travailleurs sous-employés diplômés de maîtrise ou plus, 56% travaillent sous CDI et 17% ont des CDD contre 14,5% travaillant en l'absence de contrat écrit.

Par ailleurs, 75% des salariés sous employés n'ayant pas de diplôme n'ont pas de contrat formel de travail avec leur employeur. *Voir tableau 5.4.*

Tableau 5.4 : Répartition des travailleurs sous employés selon la base de contrat de travail

Travailleurs sous employés	CDI	CDD	Contrat verbal	Pas de contrat formel
Ensemble	42,3	22,1	25,4	10,3
Groupe d'âge				
15-24 ans	23,1	14,7	49,3	12,9
25-34 ans	32,3	38,1	19,3	10,3
35-44 ans	51,4	19,1	20,6	8,9
45-64 ans	64,2	14,3	12,5	9,0
Niveau d'études				
Aucun	21,9	11,9	49,3	17,0
Primaire	12,6	6,3	74,8	6,3
Collège	45,1	15,1	29,8	10,0
Lycée	31,2	35,8	23,6	9,4
Professionnel/Technique	81,6	7,8	5,3	5,3
Supérieur	50,6	29,7	11,3	8,4
Diplôme le plus élevé				
Aucun	12,6	6,3	74,8	6,3
CEP	45,1	15,1	29,8	10,0
BEPC	29,0	31,2	27,2	12,6
BAC	40,2	49,7	10,1	
DEUG	89,3	10,7		
Licence	41,1	46,2	12,6	
Maîtrise ou +	56,1	17,1	12,2	14,5
BEP	67,3	32,7		
BTS	84,1	5,3	5,3	5,3
Autre diplôme prof	66,6		16,7	16,7

5.7. DISPONIBILITÉ À TRAVAILLER D'AVANTAGE

Cette section aborde la question sur la disponibilité des travailleurs sous employés à travailler davantage. L'analyse est faite selon la situation géographique de résidence, le sexe et le niveau d'instruction.

Une large majorité de travailleurs sous employés déclare vouloir travailler davantage. Parmi les 97% ayant déclarés vouloir travailler davantage, 39% souhaitent travailler

dans leur emploi actuel, 37% préfèrent un autre emploi et 17% n'ont pas de choix prédéfini.

Le souhait de travailler davantage dans le même emploi est exprimés par plus de 40% des travailleurs sous employés qui ont peu ou pas fréquentés l'école ainsi que ceux du niveau d'études professionnel/technique.

Les travailleurs sous employés souhaitant travailler davantage sont plus nombreux à Conakry (95%) que parmi ceux des autres villes (91%), ils sont également un peu plus indécis dans leur choix (23%) que ceux des autres villes (10%).

Les proportions les plus élevées de travailleurs ayant déclarés ne pas vouloir travailler davantage se retrouvent parmi les sous employés résidents dans les autres villes (9%) et chez ceux de niveau d'études de l'enseignement général (primaire, collège, lycée). **Voir tableau 5.5.**

Tableau 5.5 : Répartition (%) des sous employés selon leurs disponibilités à travailler davantage

Travailleurs sous employés	Oui, même emploi	Oui, Autre emploi	Oui, n'importe où	Non
Ensemble	39,4	37,3	16,7	6,6
Zone de résidence				
Conakry	34,2	38,2	23,0	4,7
Autres Villes	45,1	36,3	9,9	8,8
Sexe	0,0	0,0	0,0	0,0
Masculin	41,8	35,9	16,3	5,9
Féminin	38,1	38,0	16,9	7,0
Niveau d'études	0,0	0,0	0,0	0,0
Aucun	41,9	36,2	14,1	7,8
Primaire	47,7	28,9	19,5	3,9
Collège	37,0	34,7	22,2	6,1
Lycée	31,4	39,9	20,0	8,7
Professionnel/Technique	46,8	35,5	14,0	3,7
Supérieur	24,3	54,6	20,4	0,7

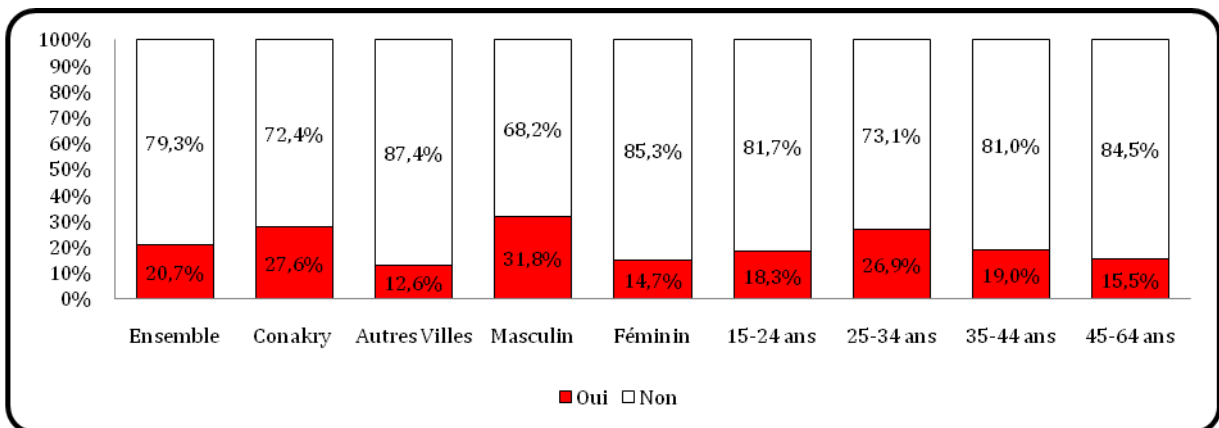
5.8. RECHERCHE D'EMPLOI DES SOUS EMPLOYÉS

Dans l'ensemble, un travailleur sous-employé sur cinq (21%) a cherché au moins un autre emploi au cours des 12 derniers mois. De l'analyse selon la situation géographique de résidence, il ressort que la proportion de travailleurs sous-employés qui cherche de l'emploi est plus élevée à Conakry que dans les autres villes (respectivement 28% contre 13%).

Au cours de cette enquête, près d'un tiers des hommes sous employés (32%) ont déclarés avoir cherché un emploi, contre de 15% des femmes. Du point de vue groupe

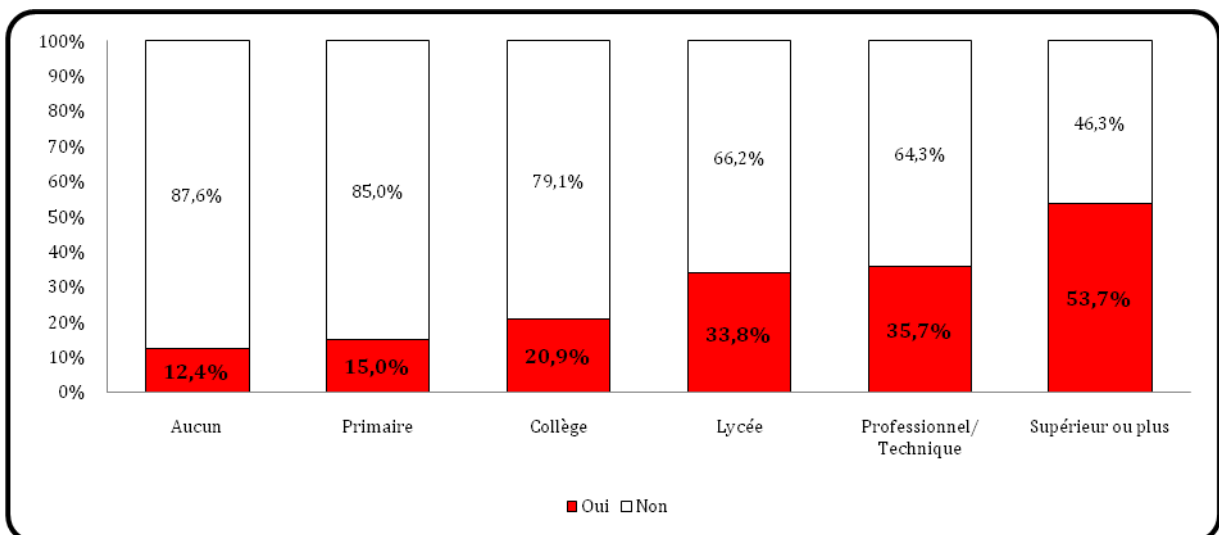
d'âge, la proportion de travailleurs sous-employés chercheurs d'emploi varie d'un minimum de 15,5% parmi les travailleurs de 45-64 ans à un maximum de 27% parmi les jeunes de 25-34 ans. **Voir graphique 5.5.**

Graphique 5.5 : Répartition (%) de la population sous employée par situation géographique, sexe et groupe d'âge selon la recherche d'un autre emploi au cours des 12 derniers mois



La recherche d'un autre emploi est une fonction croissante du niveau d'instruction. En effet, 54% des travailleurs sous-employés de niveau supérieur, 35,7% de ceux ayant le niveau professionnel/technique et 34% de ceux du niveau lycée déclarent avoir cherché un autre emploi au cours des 12 derniers mois. **Voir graphique 5.6.**

Graphique 5.6 : Répartition (%) des sous employés selon la recherche d'un autre emploi



5.9. EMPLOI SECONDAIRE

Cette partie informe sur les emplois secondaires des travailleurs sous employés. Cette question est abordée selon la situation géographique de résidence, le sexe, le groupe d'âge et le niveau d'instruction.

L'examen des données indique que 7% de travailleurs sous-employés disposent d'un emploi secondaire. Les travailleurs sous employés qui possédant un emploi secondaire sont plus nombreux à Conakry (9%) que dans les autres villes (5,5%).

L'analyse selon le genre, montre que la proportion d'hommes sous employés possédant un emploi secondaire (10,3%) est presque le double de celle des femmes (6%).

Par rapport aux âges, les travailleurs sous-employés âgés de 45-64 ans sont les plus nombreux à posséder un emploi secondaire (9,3%); ils sont suivis par leurs cadets âgés de 35-44 ans (7%). La proportion de jeunes travailleurs sous-employés âgés de 15-24 ans possédant un emploi secondaire est 6%.

En considérant le niveau d'études, les travailleurs sous-employés de niveau d'études supérieures sont plus nombreux à exercer des emplois secondaires (18%). Les proportions de travailleurs sous employés de niveaux d'études primaires et/ou lycée possédant un second emploi sont respectivement de 9% et de 10%.

Tableau 5.6 : Répartition (%) des sous employés selon la possession d'un emploi secondaire

Sous employés	Oui secondaire	Non secondaire	Emploi secondaire
Ensemble	7,3%	92,7%	
Zone de résidence			
Conakry	8,9%	91,1%	
Autres Villes	5,5%	94,5%	
Sexe			
Masculin	10,3%	89,7%	
Féminin	5,7%	94,3%	
Groupe d'âge			
15-24 ans	5,9%	94,1%	
25-34 ans	7,0%	93,0%	
35-44 ans	7,2%	92,8%	
45-64 ans	9,3%	90,7%	
Niveau d'études			
Aucun	5,2%	94,8%	
Primaire	8,6%	91,4%	
Collège	5,7%	94,3%	
Lycée	9,9%	90,1%	
Professionnel/Technique	10,3%	89,7%	
Supérieur	18,2%	81,8%	

CHAPITRE 6 : EMPLOI INFORMEL

La notion d'emploi informel a été admise pour la première fois dans les années 70, à cette époque le débat portait sur un nombre restreint de pays à faible revenu. L'inefficacité des institutions publiques, la lourdeur des procédures administratives et une défiance généralisée à l'égard de l'État sont autant de facteurs qui encouragent la création d'un marché en dehors des structures formelles d'un pays. Celles-ci, étaient considérées comme des caractéristiques typiques du sous-développement. On présumait en outre que ces facteurs, et donc l'emploi informel, seraient balayés par le développement économique. La réalité actuelle est bien différente. L'informalité tend à devenir la norme, y compris dans des pays dits émergents ou à revenus intermédiaire ou élevé. Dans certains pays, bien qu'on y observe des croissances économiques, la part des emplois hors structures formelles est supérieure à la moitié des emplois non agricoles et peut représenter jusqu'à 90% des emplois. À cet égard, le développement, au cours des 30 dernières années, de certains pays d'Asie du sud-est et d'Amérique latine est révélateur. Dans ces pays, en effet, la croissance économique s'est accompagnée d'une hausse, et non d'une baisse, de l'emploi informel.

L'emploi informel est multiforme : du cireur de chaussure dans les rues de Kindia ou "restaurateur" de Labé ou N'Zérékoré, aux vendeurs ambulants de Kankan en passant par le fonctionnaire obligé d'arrondir sa fin de mois en faisant le taxi la nuit à Conakry, tous sont des travailleurs exerçant leur emploi dans le secteur informel. Ce n'est pas parce qu'il est extrêmement difficile de définir et de quantifier ce phénomène qu'il faut l'ignorer. D'où l'intérêt de ce chapitre qui fournit des informations sur certains aspects de l'emploi informel. Ces informations se rapportent à la structure et aux caractéristiques de la population en emploi informel, le profil du taux d'emploi informel, les branches et secteurs d'activité, la taille des entreprises informelles, les statuts des travailleurs et les revenus tirés de l'emploi informel.

Deux critères fondamentaux ont été définis pour saisir le secteur formel :

- l'enregistrement fiscal de l'entreprise employeur : détention du numéro du Contribuable
- la tenue d'une comptabilité formelle (OHADA) : DSF et comptabilité formelle.

Pour qu'une entreprise soit considérée du secteur formel, il faut que ces deux critères soient simultanément remplis ; dans le cas contraire, elle est considérée du secteur informel.

6.1. STRUCTURE DES EMPLOIS ET CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR INFORMEL

Cette section donne la répartition de la population occupée dans le secteur informel selon certaines caractéristiques socio démographiques (zone de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction, diplôme le plus élevé).

La population active urbaine occupée évoluant dans le secteur informel est estimée à 911 390 personnes. Elle est presque équitablement répartie entre Conakry, la capitale (50,1%) et les autres communes urbaines guinéennes (49,9%).

L'analyse des résultats montre que les femmes sont prédominantes dans l'exercice de l'emploi informel. Elles représentent 58% des travailleurs du secteur informel contre 42% d'hommes.

Par ailleurs, les jeunes de 15-34 ans occupent 51% des emplois informels. Ils sont suivis par leurs aînés de 35-44 ans qui représentent 27% des travailleurs du secteur informel.

Du point de vue niveau d'études, on constate que les personnes qui n'ont pas fréquenté l'école constituent la plus grande proportion de travailleurs du secteur informel. En effet, six travailleurs du secteur informel sur dix (60,3%) n'ont pas fréquenté l'école contre 24,5% de ceux qui ont atteint le niveau de l'enseignement secondaire (collège 11,2%, lycée 13,3%). Moins de 5% des travailleurs du secteur informel ont atteint le niveau d'études supérieures (4,5%) ou professionnel/technique (3,1%).

En tenant compte du diplôme le plus élevé, les diplômés du CEP sont les plus nombreux parmi les travailleurs du secteur informel ; ils représentent 34% des travailleurs du secteur. Ils sont suivis par les diplômés du BEPC (23,4%). Les travailleurs du secteur informel diplômés de maîtrise ou plus représentent 5,4%. Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1 : Répartition des travailleurs du secteur informel par zone de résidence, par sexe et par groupe d'âge

Travailleurs secteur informel	Effectifs	Pourcentage
Ensemble	911390	100,0
Zone de résidence		
Conakry	456213	50,1
Autres Villes	455177	49,9
Sexe		
Masculin	386477	42,4
Féminin	524913	57,6
Groupe d'âge 2		
15-24 ans	196181	21,5
25-34 ans	269585	29,6
35-44 ans	243136	26,7
45-64 ans	202488	22,2
Niveau d'études		
Aucun	541301	60,3
Primaire	69084	7,7
Collège	119476	13,3
Lycée	100130	11,2
Professionnel/Technique	27476	3,1
Supérieur	40560	4,5
Diplôme le plus élevé		
Aucun	64685	18,1
CEP	122662	34,3
BEPC	83822	23,4
BAC	22183	6,2
DEUG	3182	,9
Licence	17087	4,8
Maitrise ou +	19301	5,4
BEP	4879	1,4
BTS	13312	3,7
Autre diplôme prof	6348	1,8

6.2. PROFIL DU TAUX D'EMPLOI INFORMEL

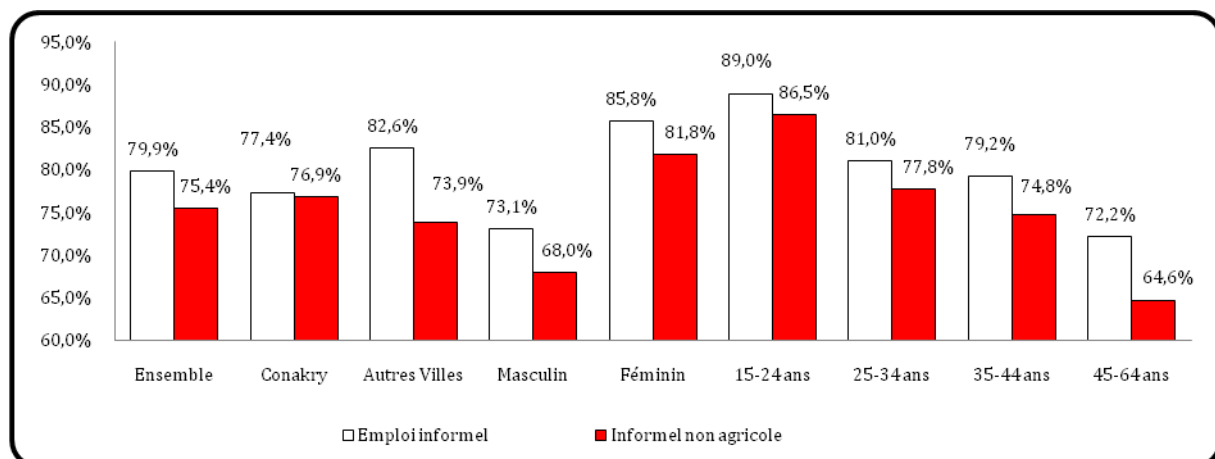
Cette section fournit les informations sur le taux d'emploi informel en milieu urbain guinéen. Les informations sont analysées selon la situation géographique de résidence, le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé.

Les résultats de l'enquête ESETD/2012 estiment le taux d'emploi informel à 80%. Le taux d'emploi informel est plus élevé dans les autres villes (83%) que dans la capitale Conakry (77,4%). La proportion de femmes travaillant dans le secteur (86%) est plus élevée que celle des hommes (73%).

Par ailleurs, trois quart des emplois du secteur informel sont non agricole (75%). Les emplois du secteur informel non agricole sont plus nombreux dans la capitale, Conakry (80%) que dans les autres villes (74%).

L'analyse selon l'âge montre que le taux d'emploi informel est inversement proportionnel au groupe d'âge. Il diminue remarquablement en fonction de l'augmentation de l'âge. Quand on passe de la tranche d'âge 15-24 à 44-65 ans, le taux d'emploi dans le secteur informel baisse de 89% à 65%. Le même constat est relevé dans l'évolution du taux d'emploi dans le secteur informel non agricole. **Voir graphique 6.1**

Graphique 6.1 : Répartition du taux d'emploi informel par situation géographique, Sexe et groupe d'âge



L'analyse selon le niveau d'instruction montre que le taux d'emploi informel diminue considérablement avec la progression du niveau d'études des travailleurs du secteur.

En effet, une grande proportion d'actifs occupés n'ayant pas fréquenté l'école se retrouve dans l'emploi informel (93% dans secteur informel global et 86,7% dans secteur informel non agricole). Ce constat est le même chez les travailleurs du niveau d'études primaires (91% dans l'emploi informel global et 89% dans l'emploi informel non agricole) et chez ceux du niveau d'études collèges (88,6% dans l'emploi informel global et 86% dans l'emploi informel non agricole).

Les proportions de travailleurs niveau professionnel/technique et de niveau supérieur évoluant dans le secteur informel sont respectivement de 40,5% et de 33%

Par rapport au diplôme le plus élevé, neuf travailleurs sur dix n'ayant aucun diplôme (91,5%) sont dans l'emploi informel ; cette proportion baisse et atteint 89,4% pour l'emploi informel non agricole. Quant aux travailleurs diplômés de l'enseignement secondaire, plus de 50% d'entre eux se retrouvent dans le secteur informel.

Les proportions de diplômés du supérieur travaillant dans le secteur informel sont respectivement de 42% pour le DEUG, 40% pour la licence et 26% pour la maîtrise **Voir tableau 6.2.**

Tableau 6.2 : Répartition du taux d'emploi informel par niveau d'instruction et diplôme

Travailleurs secteur informel	Emploi informel	Informel non agricole
Ensemble	79,9	75,4
Niveau d'études		
Aucun	93,1	86,7
Primaire	91,1	89,1
Collège	88,6	86,1
Lycée	70,5	68,0
Professionnel/Technique	40,5	39,0
Supérieur	32,7	32,1
Diplôme le plus élevé		
Aucun	91,5	89,4
CEP	89,0	86,8
BEPC	73,9	70,4
BAC	58,9	57,4
DEUG	42,4	42,4
Licence	39,6	39,2
Maitrise et plus	26,4	26,0
BEP	54,5	51,7
BTS	32,7	31,0
Autre diplôme prof	52,0	52,0

6.3. SECTEURS D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Les deux (02) principaux secteurs d'emplois informels en milieu urbain sont le Commerce général ou commerce/réparation de véhicule automobiles et d'articles domestiques (59%), les Manufactures ou activités de fabrication (11%). Ces deux secteurs d'activités fournissent 70% des emplois informels. Les autres secteurs d'activités dont les contributions sont faibles mais significatives sont la Prestation ou activités à caractère collectif ou personnel (6%), le Transport ou transport/activités et

communication (6%) et les exploitations agricoles (5,5%).

L'analyse des données suivant la zone de résidence, indique les mêmes tendances entre les communes de Conakry et les autres communes urbaines. Cependant, les emplois dans les exploitations agricoles informelles (10,5%) et le transport informel (7%) sont plus importants dans les autres communes urbaines. Conakry se distingue par la place très relevée des emplois dans les secteurs d'activité du Commerce (61%), de la Prestation (8%) et du BTP (5%)

L'examen des résultats suivant le genre montre que l'écrasante majorité des femmes (73%) font du Commerce informel ; les autres travailleuses du secteur informel se retrouvent plus dans la manufacture (10%) et la Prestation (7%)

Quant aux hommes travaillant dans le secteur informel, le Commerce (39%), le Transport (13%), le BTP (9%) et les exploitations agricoles (7%) constituent leurs secteurs d'emplois de prédilection.

A l'image des femmes, les plus grandes proportions de jeunes de 15-34 ans travaillant dans le secteur informel urbain sont relevées dans le Commerce, les manufactures et la prestation. Le secteur manufacturier accueille également des proportions significatives de travailleurs des groupes d'âges de 35-44 ans (6,6%) et de 45-64 ans (7%).

Après le commerce, les proportions les plus élevées de travailleurs de 45-65 ans sont enregistrées dans les exploitations agricoles informelles (10%) et dans le transport informel (7%).

L'analyse suivant le niveau d'instruction des travailleurs du secteur informel montre également que la majorité d'entre eux travaillent dans le secteur commercial. Cependant, les proportions de travailleurs diminuent en fonction de l'évolution de leur

niveau d'instruction. En effet, les proportions de travailleurs du secteur informel commercial passent successivement de 64% pour ceux qui n'ont pas fréquentés l'école à 52% pour ceux du niveau d'études de lycée et à 40% pour ceux du niveau supérieur. Les manufactures constituent le second secteur d'occupation dans lequel on retrouve des proportions relativement élevées de travailleurs n'ayant pas fréquentés l'école (11%) de niveau d'études primaires (17%) ou de Collège (12%). Les BT/P est le deuxième secteur informel d'emploi des travailleurs du niveau professionnel/technique. Quant aux travailleurs du niveau d'études supérieures, ils se retrouvent plus dans l'Education (13%) et le Transport (10%). Les secteurs "Services aux entreprises", "Santé-Action sociale" et "Prestation" accueillent chacun 7% de travailleurs du niveau d'études supérieures. **Voir tableau 6.3.**

Tableau 6.3 : Répartition (%) des travailleurs du secteur informel selon leurs secteurs d'activité

Travailleurs secteur informel	Agriculture, Sylviculture et Chasse	Pêche, et connexe	Activités extractives	Activités de fabrication	Electricité, Eau, Gaz	Construction, BTP	Commerce, réparation Auto et d'articles domestiques	Hôtels et restaurants	Transports, Com et connexe	Finances	services aux entreprises	Administration publique	Education	Santé et action sociale	Activités collectif ou personnel	Ménages
Ensemble	5,5	1,6	0,7	10,6	0,4	4,0	58,7	0,7	5,7	0,5	1,5	0,0	1,6	1,4	6,4	1,0
Zone de résidence																
Conakry	0,5	1,1	0,1	10,5	0,4	5,2	61,1	1,1	4,6	0,6	2,4	0,1	2,1	1,0	8,0	1,2
Autres Villes	10,5	2,0	1,2	10,6	0,4	2,8	56,2	0,2	6,9	0,3	0,5	0,0	1,1	1,8	4,8	0,8
Sexe																
Masculin	6,8	3,0	1,2	10,9	0,8	9,3	39,0	0,9	12,9	0,6	3,1	0,1	2,5	2,4	5,8	0,7
Féminin	4,5	0,5	0,3	10,3	0,1	0,1	73,2	0,5	0,5	0,4	0,3	0,0	0,9	0,6	6,8	1,2
Groupe d'âge																
15-24 ans	2,6	0,5	0,7	19,7	0,1	3,3	49,0	0,5	7,3	0,4	1,1	0,0	2,0	1,0	11,4	0,4
25-34 ans	3,8	1,3	0,4	10,1	0,4	3,3	60,4	1,1	4,3	0,5	1,5	0,0	2,0	1,8	7,8	1,5
35-44 ans	5,6	1,9	0,8	6,6	0,5	6,0	64,0	0,5	5,3	0,7	0,8	0,1	1,2	1,0	3,9	1,1
45-64 ans	10,3	2,5	0,8	7,2	0,5	3,1	59,4	0,5	6,7	0,2	2,5	0,0	1,2	1,7	2,5	0,7
Niveau d'études																
Aucun	6,9	1,9	0,4	10,7	0,2	2,7	64,8	0,4	4,0	0,4	0,5	0,0	0,6	0,6	4,8	1,1
Primaire	2,1	0,7	0,7	16,6	0,0	6,1	50,8	0,7	8,1	0,4	0,4	0,0	1,7	2,1	8,9	0,7
Collège	2,7	1,8	0,8	11,8	1,0	5,7	52,3	0,8	9,1	0,0	1,6	0,0	1,6	1,4	8,4	1,0
Lycée	3,4	0,2	1,7	7,5	0,5	4,9	51,7	1,4	9,3	0,5	3,2	0,0	2,2	2,0	10,3	1,2
Professionnel/Technique	3,5	0,9	1,7	7,1	2,7	16,0	41,7	0,9	3,5	0,9	8,0	0,0	1,8	3,5	7,9	0,0
Supérieur	1,2	1,8	0,6	3,1	0,0	3,1	40,2	1,8	9,7	2,5	7,3	0,6	13,4	7,3	7,3	0,0

6.4. TAILLE DES ENTREPRISES INFORMELLES

L'analyse de la taille des entreprises informelles montre qu'environ six emplois informels sur dix (59%) se trouvent dans des entreprises occupant une seule personne. Ensuite viennent les entreprises informelles dans lesquelles travaillent plus de 5 personnes (19%), celles occupant 3-5 personnes (13%) et enfin les entreprises de 2 travailleurs (9%).

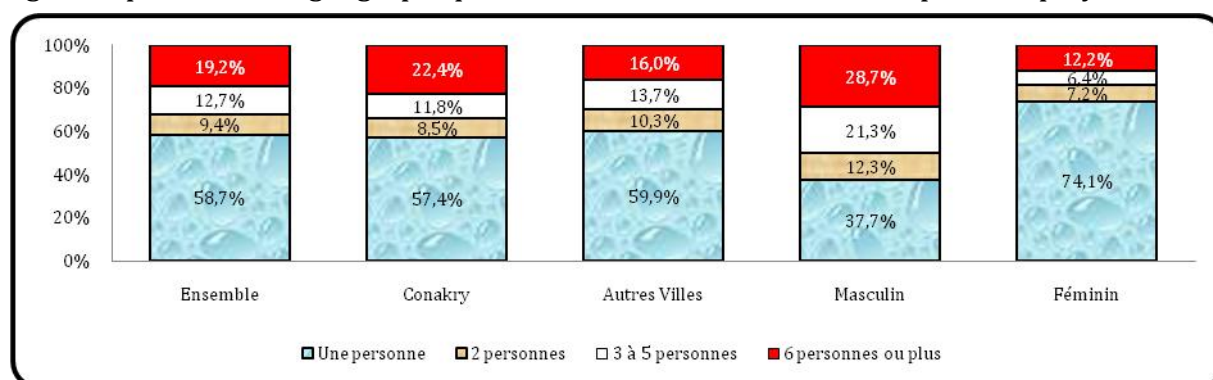
Les micros et petites entreprises (MPE) informelles sont plus nombreuses dans les autres villes. Les proportions de travailleurs d'entreprises informelles occupant une seule personne sont de 60% dans les autres villes contre 57% à Conakry. Celles des

travailleurs des entreprises informelles de 2 personnes et de 3 à 5 personnes évoluant dans les autres villes sont respectivement de 10% et de 14%.

Par contre, les entreprises informelles employant plus de 5 personnes sont plus nombreuses à Conakry (22%) que dans les autres villes de l'intérieur (16%).

Dans l'analyse des données de l'enquête, il ressort qu'une grande proportion de femmes (74%) travaille dans des entreprises d'une seule personne. Par ailleurs, la proportion d'hommes travaillant dans des entreprises de 6 personnes ou plus est plus élevée (29%) que celle des femmes (12%). **Voir graphique 6.2.**

Graphique 6.2 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par situation géographique et sexe selon la taille de l'entreprise employeur



En tenant compte de l'âge des travailleurs du secteur informel, on constate que 47% des jeunes de 15-24 ans et plus de 60% de leurs aînés de 25-64 ans travaillent seuls. Par ailleurs, près d'un jeune de 15-24 ans sur trois (32,6%) travaillent dans les entreprises de 6 personnes ou plus contre 14,6% des personnes de 45-64 ans.

L'analyse suivant les niveaux d'instruction, montre que parmi les travailleurs du secteur informel n'ayant pas fréquentés l'école, 65,4% évoluent dans les entreprises d'une seule personne, 8,5% dans les entreprises de 2 personnes, 12% dans les entreprises de 3 à 5 personnes et 14% dans les entreprises de plus de 5 travailleurs.

Parmi ceux du niveau professionnel, les proportions les plus élevées sont enregistrées dans les entreprises d'une seule personne (35,5%) et dans les entreprises de 6 personnes ou plus (41,5%). Quant aux proportions les plus élevées de travailleurs du secteur informel de niveau d'études supérieures, elles sont respectivement de 40% dans les entreprises d'une seule personne et 36% dans les entreprises de plus de 5 travailleurs. **Voir tableau 6.4.**

Tableau 6.4 : Répartition (%) des travailleurs du secteur informel selon la taille de l'entreprise employeur

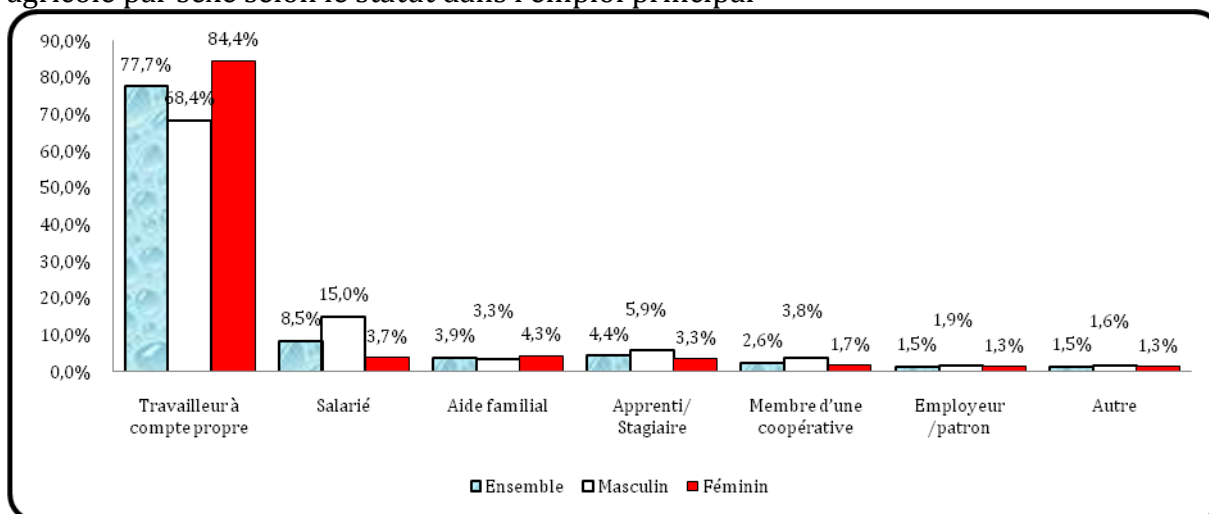
Travailleurs secteur informel	1 personne	2 personnes	3 à 5 personnes	>6 pers
Ensemble	58,7	9,4	12,7	19,2
Groupe d'âge				0,0
15-24 ans	47,0	8,7	12,7	31,6
25-34 ans	61,1	9,0	11,0	18,9
35-44 ans	63,1	8,7	14,8	13,4
45-64 ans	61,5	11,3	12,6	14,6
Niveau d'études				0,0
Aucun	65,4	8,5	12,1	14,0
Primaire	51,4	9,9	11,9	26,8
Collège	51,9	10,4	13,6	24,1
Lycée	49,2	12,1	13,5	25,2
Professionnel/Technique	35,5	9,8	13,1	41,5
Supérieur	39,8	9,1	15,1	36,1
Diplôme le plus élevé				0,0
Aucun	51,1	9,8	12,4	26,7
CEP	51,7	10,5	13,3	24,5
BEPC	49,7	13,3	13,0	24,0
BAC	47,3	6,6	17,4	28,7
DEUG	15,4		23,2	61,4
Licence	44,3	10,1	12,9	32,8
Maitrise ou +	35,5	8,9	13,9	41,7
BEP	35,2	15,1	14,8	34,9
BTS	42,0	7,3	10,6	40,1
Autre diplôme prof	34,8	11,6	15,5	38,1

6.5. STATUTS DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR INFORMEL

Le résultat de l'enquête montre que les personnes occupées dans le secteur informel sont majoritairement des travailleurs indépendants (78%).

Le groupe de travailleurs indépendants est suivie par celui des salariés qui occupent 8,5% des emplois. Les aides familiaux (4%), membres de coopérative (3%) et employeurs (1,5%) sont très peu représentés. *Voir graphique 6.3.*

Graphique 6.3 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par sexe selon le statut dans l'emploi principal



Dans la Capitale Conakry, les travailleurs indépendants représentent 75% contre 12% de salariés et 2% d'employeurs. Les proportions d'aides familiaux et de membres de coopérative sont respectivement de 4,4% et de 2,5%.

Dans les communes urbaines de l'intérieur, environ huit travailleurs du secteur informel sur dix (81%) sont des travailleurs indépendants contre 1,1% d'employeurs et 5% de salariés. Les aides familiaux et les membres de coopérative occupent respectivement 3,4% et 2,3% des emplois informels.

Par rapport aux statuts dans l'emploi principal, les proportions de femmes sont réparties comme suit : 84% de travailleuses à propre compte, 4% de salariées, 4% d'aides familiaux et 1% d'employeuse/patron. Quant aux hommes, 68% travaillent à compte propre, 15% sont des salariés et 2% sont des employeurs.

En tenant compte de l'âge des travailleurs, la proportion de travailleurs indépendants du secteur informel est plus grande chez les travailleurs âgés de 35-44 ans (85%), de 45-64 ans (84,5%) et de moins de 25 ans (79%).

Par rapport au niveau d'instruction des personnes, il ressort des analyses que parmi les travailleurs du secteur informel n'ayant pas fréquentés l'école, 84% sont des travailleurs indépendants contre 4% de salariés et 2% d'employeurs.

Les salariés du secteur informel sont plus nombreux parmi les travailleurs de niveau d'études supérieures (28%) et professionnel/technique (27%). Les proportions de travailleurs indépendants dans ces groupes sont respectivement de 60% et 62%. D'autre part, la proportion d'aides familiaux est plus élevée parmi les travailleurs de niveau d'études primaires (7%) et supérieures (5%). Le tableau ci-dessous fournit les données détaillées.

Tableau 6.5 : Répartition (%) des travailleurs du secteur informel par statuts

Travailleurs secteur informel	Salarié	Employeur	Travailleur indépendant	Membre de coopérative	Aide familial	Autre	
Zone de résidence							
Conakry	12,3	1,9	74,6	2,9	4,4	2,2	1,8
Autres Villes	4,6	1,1	80,8	2,3	3,4	6,6	1,2
Groupe d'âge							
15-24 ans	10,8	1,6	59,4	3,5	6,2	15,5	3,0
25-34 ans	8,3	1,4	79,4	2,2	4,4	2,6	1,7
35-44 ans	8,8	0,9	84,7	2,0	2,1	0,6	0,9
45-64 ans	6,1	2,4	84,5	2,9	3,2	0,5	0,5
Niveau d'instruction							
Aucun	3,9	1,7	83,8	2,0	3,4	4,2	1,0
Primaire	11,1	1,4	68,3	3,9	7,2	6,8	1,3
Collège	10,2	1,2	71,7	3,9	3,9	5,6	3,5
Lycée	16,3	1,2	68,5	2,7	4,7	4,7	1,9
Professionnel/Technique	27,0	1,7	61,6	2,5	2,7	2,7	1,8
Supérieur	27,8	1,8	59,5	3,7	4,9	1,8	0,6
Diplôme le plus élevé							
Aucun	11,8	1,5	68,8	3,0	6,9	6,5	1,4
CEP	9,9	1,2	70,8	4,4	4,2	5,9	3,6
BEPC	16,1	1,5	69,5	1,7	5,0	4,4	1,7
BAC	13,6	1,1	67,3	6,7	4,5	4,5	2,3
DEUG	46,0	0,0	54,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Licence	25,7	1,4	64,3	1,4	2,9	2,8	1,4
Maitrise ou +	34,6	1,3	52,6	5,1	5,1	1,2	0,0
BEP	21,1	0,0	57,7	0,0	15,9	0,0	5,3
BTS	25,8	1,7	61,7	3,4	0,0	5,5	1,8
Autre diplôme prof	23,2	3,6	69,5	3,6	0,0	0,0	0,0

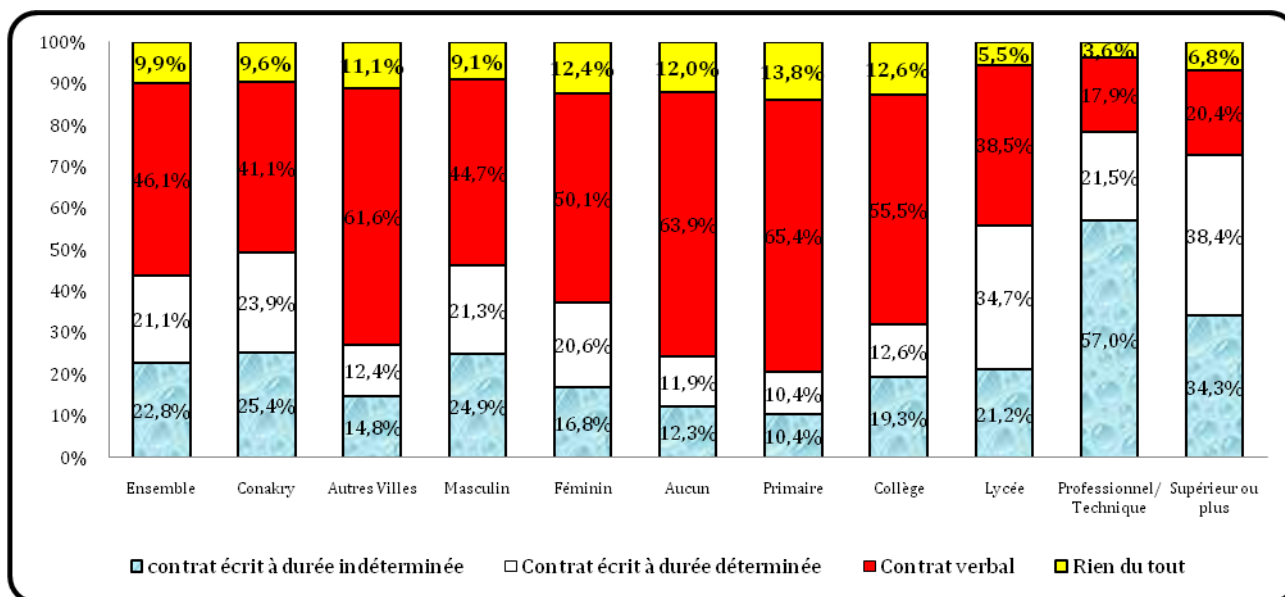
6.6. Types de contrats des salariés

A l'image du secteur, les relations contractuelles de travail du secteur informel sont généralement basées sur des contrats de travail de types informels (contrats verbaux de travail et/ou pas d'engagements). Un emploi informel sur dix n'est basé sur aucun contrat formel. Les contrats verbaux sont les plus nombreux avec une proportion de 46%, ils sont suivis par les contrats écrits à durée indéterminée (23%) et des contrats écrits à durée déterminée (21%).

L'analyse des résultats de l'ESETD/2012 indique que parmi les femmes salariées du secteur informel, 17% disposent de contrats écrits à durée indéterminée (CDI) et 21% disposent de contrats écrits à durée déterminée (CDD). Parmi les hommes, 25% disposent de CDI et, à l'image des femmes, 21% disposent de CDD. Par ailleurs, ce sont 45% des hommes et 64% de femmes qui ont des contrats verbaux.

Concernant les niveaux d'instruction, l'analyse des données montre que dans ce secteur, les "contrats de travail informels" sont plus fréquemment rencontrés chez les employés n'ayant pas fréquentés l'école et chez ceux de niveau d'études secondaires. En effet, les proportions d'employés travaillant sans contrats formels sont de 76% chez les salariés n'ayant pas fréquentés l'école, de 79% chez les travailleurs de niveau primaire et 55% chez ceux du niveau Collège. Chez les travailleurs du niveau d'études supérieures ou professionnel/technique par contre, les relations de travail sont très souvent ficelées à travers des contrats de travail formels (CDI ou CDD). Ces types de contrats représentent 78,5% (dont 57% de CDI) chez les travailleurs de niveau professionnel et 73% (dont 34% de CDI) chez les travailleurs de niveau d'études supérieur. *Voir graphique 6.4.*

Graphique 6.4 : Répartition (%) de la population occupée en emploi informel non agricole par situation géographique, sexe et groupe d'âge selon le type de contrat dans l'emploi principal

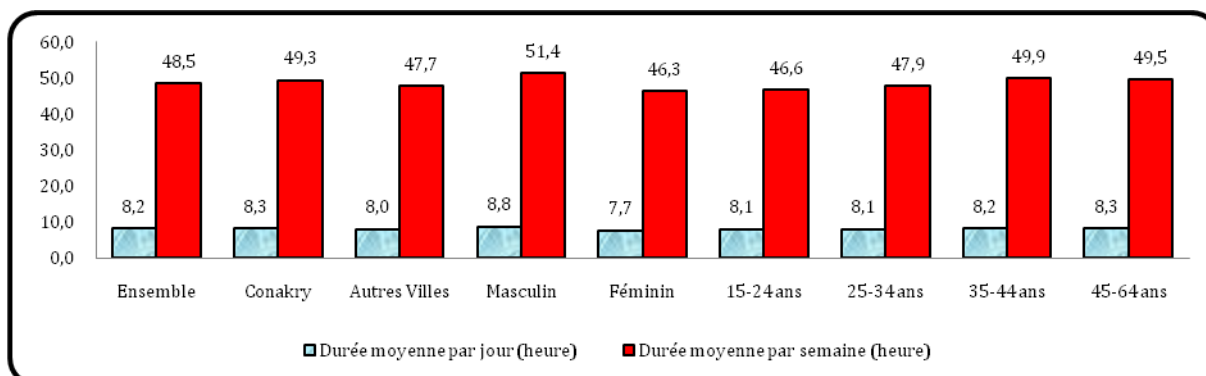


6.7. DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DE TRAVAIL DANS L'EMPLOI INFORMEL

La durée moyenne de travail par semaine dans l'emploi informel est estimée à 48,5 heures. Il n'y a pas de différence notable entre la durée hebdomadaire moyenne de travail chez les résidents de Conakry (49%) et celle des travailleurs du secteur informel des autres communes urbaines (48%). Par ailleurs, la durée hebdomadaire moyenne du travail dans l'emploi informel des hommes (51,4 heures) est nettement supérieure à celle des femmes (46,3 heures).

L'analyse des durées hebdomadaires de travail suivant les groupes d'âge des travailleurs du secteur informel montre qu'elles augmentent suivant les tranches d'âge. Les proportions de travailleurs évoluent de 46,6 heures hebdomadaires de travail pour les travailleurs de 15-24 ans à 49,5 heures hebdomadaires de travail pour ceux du groupe d'âge 45-64 ans. *Voir graphique 6.5*

Graphique 6.5 : Répartition (%) des travailleurs du secteur informel selon leurs durées moyennes de travail (en heure) par semaine



L'analyse des données suivant les niveaux d'instruction montrent que les employés du secteur informel de niveau d'études supérieures et professionnel/technique consacrent moins de temps de travail hebdomadaire à leurs emplois. Leurs durées moyennes de travail hebdomadaire sont respectivement de 44,6 heures et de 46,9 heures. Par contre, les durées moyennes de travail par semaine des travailleurs n'ayant pas effectués d'études ou de niveaux d'études primaire/secondaire sont supérieures à 48 heures.

Le diplôme le plus élevé obtenu par les travailleurs du secteur informel est un élément de différenciation dans la durée moyenne d'exercice du travail. Les durées moyennes de travail par semaine des diplômés de BTS (42,2 heures par semaine) et des diplômés de Maitrise ou plus (43,9 heures par semaine) sont les plus faibles. Ceux n'ayant aucun diplôme font, en moyenne, près de 50 heures hebdomadaires de travail. **Voir tableau 6.6.**

Tableau 6.6 : Répartition (%) des salariés du secteur informel par groupe d'âge et diplôme le plus élevé obtenu selon la durée moyenne de travail par semaine

Travailleurs secteur informel	Durée moyenne par jour (heure)	Durée moyenne par semaine (heure)
Ensemble	8,2	48,5
Niveau d'études		
Aucun	7,9	48,1
Primaire	8,8	49,3
Collège	8,4	50,6
Lycée	8,8	49,4
Professionnel/Technique	8,4	46,9
Supérieur	7,8	44,6
Diplôme le plus élevé		
Aucun	8,8	49,9
CEP	8,4	50,3
BEPC	8,7	49,9
BAC	9,2	46,3
DEUG	9,4	61,0
Licence	7,8	44,9
Maitrise et plus	7,6	43,9
BEP	8,2	50,8
BTS	8,4	42,2
Autre diplôme prof	8,1	45,8

6.8. REVENU MENSUEL DANS L'EMPLOI INFORMEL

Les résultats de cette enquête, indique que dans l'ensemble, la grande majorité des travailleurs du secteur informel (62%) ont un revenu mensuel de moins de cinq cent milles francs guinéens (500 000 GNF⁸). Les travailleurs qui ont un revenu mensuel compris entre 500 mille et 1 million GNF représentent 25% et ceux qui gagnent un revenu mensuel compris entre 2 millions GNF et 5 millions GNF représentent à peine 4%. Cependant la plus faible proportion est observée chez les employés dont le revenu varie entre 10 millions et 20 millions GNF (0,2%).

C'est dans les communes urbaines des préfectures que l'on rencontre les plus grandes proportions de travailleurs (67%) gagnant des revenus mensuels de moins de 500 00 GNF ou plus de vingt millions de francs (20 000 000 GNF). Conakry se distingue par la

⁸ 1 USD = 7000 GNF

plus grande proportion de travailleurs gagnant entre 500 000 GNF et 2 000 000 GNF par mois. Les femmes travaillant dans le secteur informel ont, en général, des revenus mensuels inférieurs. En effet, si 92% des femmes ne gagnent pas plus d'un (01) million de francs contre moins de 80% chez les hommes, la proportion d'hommes ayant un revenu mensuel de 2 000 000 GNF ou plus est de 8% contre moins de 4% de femmes se trouvant dans la même situation.

En tenant compte de l'âge spécifique des personnes, on constate que plus l'âge augmente, plus la proportion de travailleurs du secteur informel gagnant moins de 500 milles diminue. Les jeunes de moins de 25 ans (73%) sont les plus touchés par cette situation de faiblesse de revenu. En ce qui concerne le niveau d'instruction, on constate que 61% des travailleurs du secteur informel n'ayant pas fréquenté l'école gagnent un revenu net mensuel inférieur à 500 000 GNF contre 46% de ceux de niveau d'instruction professionnel/technique et 47,5% de ceux de niveau d'études supérieures.

L'analyse des données selon le diplôme le plus élevé montre que parmi les travailleurs diplômés de maîtrise ou plus du secteur informel, 49% ont un revenu mensuel de moins de 500 000 GNF et 34,5% ont un revenu mensuel variant entre 500 000 GNF et 1 million GNF. *Voir tableau 6.7.*

Tableau 6.7 : Répartition (%) des travailleurs du secteur informel selon le revenu net mensuel (en milliers de GNF) dans l'emploi principal

Travailleurs informel	secteur	Revenus de Moins de 500	500 à 1 000	1 001 à 2 000	2 001 à 5 000	5 001 à 10 000	10 001 à 20 000	>=20 000	Total
Zone de résidence									
Ensemble		62,4	25,3	6,6	3,8	1,2	0,2	0,5	100,0
Conakry		57,9	28,4	8,4	3,5	1,1	0,3	0,3	100,0
Autres Villes		66,9	22,1	4,7	4,1	1,3	0,1	0,8	100,0
Sexe									
Masculin		51,9	30,3	8,9	6,3	1,4	0,5	0,8	100,0
Féminin		69,8	21,7	4,9	2,0	1,1	0,0	0,4	100,0
Groupe d'âge									
15-24 ans		73,4	17,1	4,2	2,0	1,5	0,4	1,4	100,0
25-34 ans		65,0	25,4	5,6	3,1	0,6	0,1	0,2	100,0
35-44 ans		57,7	28,8	7,2	4,1	1,5	0,1	0,5	100,0
45-64 ans		54,1	28,6	9,4	5,9	1,5	0,3	0,3	100,0
Niveau d'études									
Aucun		65,0	23,8	6,1	3,5	1,0	0,1	0,6	100,0
Primaire		61,0	28,4	6,7	3,0	0,4	0,0	0,4	100,0
Collège		61,8	22,4	9,0	3,7	1,5	0,4	1,1	100,0
Lycée		59,7	26,7	6,3	3,4	2,9	0,8	0,3	100,0
Professionnel/Technique		46,3	39,2	5,8	7,8	0,9	0,0	0,0	100,0
Supérieur		47,5	37,7	7,7	6,4	0,6	0,0	0,0	100,0
Diplôme le plus élevé									
Aucun		60,7	28,6	6,8	3,2	0,4	0,0	0,4	100,0
CEP		62,5	22,5	8,6	3,6	1,3	0,4	1,1	100,0
BEPC		62,2	24,7	6,3	3,4	2,2	0,9	0,3	100,0
BAC		43,5	39,8	7,1	3,5	6,1	0,0	0,0	100,0
DEUG		25,1	50,0	24,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Licence		50,9	34,2	9,0	5,9	0,0	0,0	0,0	100,0
Maîtrise et plus		48,7	34,5	7,0	8,4	1,4	0,0	0,0	100,0
BEP		26,4	58,1	5,3	10,2	0,0	0,0	0,0	100,0
BTS		56,9	33,1	2,0	6,2	1,8	0,0	0,0	100,0
Autre diplôme prof		47,9	34,9	8,5	8,7	0,0	0,0	0,0	100,0

CHAPITRE 7 : EMPLOI SECONDAIRE

Ce chapitre fournit des informations détaillées relatives aux emplois secondaires en milieu urbain.

7.1. LES PLURIACTIFS

7.1.1. Taux de pluriactivité

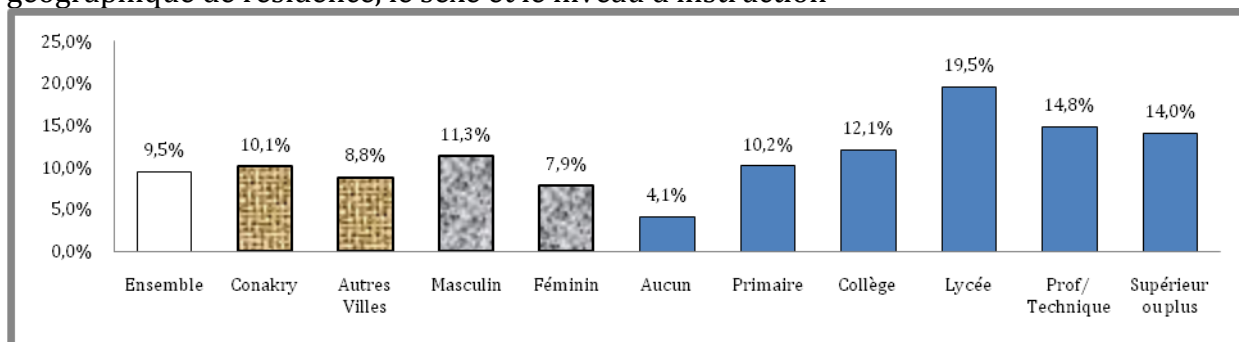
Le taux de pluriactivité est un indicateur qui renseigne sur les emplois secondaires exercés par les travailleurs. Il est le rapport entre la population active occupée ayant au moins une activité secondaire et la population active occupée.

La pluriactivité est un phénomène réel et préoccupant de nos jours car, les économies de nombreux de pays en voie de développement n'arrivent pas à créer des emplois suffisants et décents. Les raisons de ce phénomène sont, entre autres, le travail précaire ou temporaire pour des revenus dérisoires, l'accroissement du sous emploi et le développement considérable du secteur informel au détriment du secteur formel.

Les résultats de l'ESETD/2012 indiquent qu'environ 10% des travailleurs urbains ont un ou plusieurs emplois secondaires. C'est dire que globalement, sur 100 travailleurs, 10 occupent au moins une activité secondaire. Conakry (10,1%) ne se démarque pas de façon remarquable de la moyenne nationale car, dans les autres villes, 9% des occupés ont au moins un travail secondaire.

L'analyse de la pluriactivité selon le sexe montre une disparité remarquable. En effet, si 11% des travailleurs urbains exercent au moins une activité secondaire, c'est 8% des travailleuses qui en possèdent. **Voir graphique 7.1.**

Graphique 7.1 : Répartition (%) du taux de pluriactivité selon la situation géographique de résidence, le sexe et le niveau d'instruction



La pluri activité est presque l'apanage des jeunes guinéens. Près de deux jeunes occupés de moins de 25 ans sur dix (19,7%) ont déclaré avoir au moins une activité secondaire. Les proportions de travailleurs âgés de 35-44 ans et 45-64 ans exerçant au moins une activité secondaire sont respectivement de 5,5% et de 7%.

Du point de vue niveau d'instruction, les travailleurs des niveaux d'études du lycée (19,5%), du professionnel/technique (15%), supérieur ou plus (14%) et collège (12%) sont les plus occupés dans d'autres activités économiques secondaires. L'analyse des données sur la pluriactivité selon le diplôme le plus élevé obtenu, montre que les Bacheliers occupés (28%), les diplômés du BEPC (20%), du DEUG (19%) et ceux détenant autres diplômes professionnels (16%) qui sont les plus

nombreux parmi les travailleurs urbains à exercer un emploi secondaire. **Voir tableau 7.1.**

Tableau 7.1 : Répartition du taux de pluriactivité des travailleurs urbains selon le groupe d'âge et le diplôme le plus élevé

Travailleurs urbains	Taux pluri activité
Groupe d'âge	
15-24 ans	19,7
25-34 ans	7,4
35-44 ans	5,5
45-64 ans	6,8
Diplôme le plus élevé	
Aucun	10,9
CEP	11,7
BEPC	20,0
BAC	27,9
DEUG	19,2
Licence	11,4
Maitrise	10,7
BEP	12,7
BTS	10,2
Autre diplôme prof	15,6

7.2. Secteurs institutionnels des emplois secondaires

Cette section porte sur l'analyse des secteurs institutionnels d'emplois secondaires. Les résultats sont analysés suivant la zone de résidence, le sexe, l'âge, le niveau de d'études des travailleurs urbains disposant d'emplois secondaires.

Dans l'ensemble, c'est dans les MPE non agricole (78%) et les exploitations agricoles (6%) que les travailleurs du milieu urbain exercent beaucoup plus des emplois secondaires.

Les MPE non Agricoles constituent le plus grand secteur institutionnel d'emplois secondaires des travailleurs. Quelque soit la zone de résidence, le sexe, l'âge ou le niveau d'études des travailleurs, elles enregistrent les proportions les plus importantes de femmes (81%) et d'hommes (76,5%) ayant des emplois secondaires.

Dans la ville de Conakry, les emplois secondaires sont plus fréquents dans les MPE non agricoles (78,5%), les entreprises publiques et para publiques (5%) et les entreprises associatives (4%). Dans les communes urbaines des autres villes de l'intérieur du pays, c'est dans les MPE non agricoles (78%), les exploitations agricoles (10,5%) et les ménages (4%) que les travailleurs occupent des emplois secondaires.

Les taux d'occupation d'emplois secondaires dans les MPE non agricoles baissent avec l'avancement en âge. Les proportions de travailleurs passent de 87% pour les jeunes de 15-24 ans à 57% pour leurs aînés de 45-64 ans. Ces derniers exercent plutôt des activités secondaires dans les MPE agricoles jusqu'à 21%.

L'examen des données suivant les diplômes des travailleurs indique que 7% des diplômés de l'enseignement technique/professionnel exerçant une activité secondaire se trouvent dans les entreprises associatives. Quant aux diplômés de l'enseignement supérieur, les proportions les plus élevées de travailleurs occupant des emplois secondaires se retrouvent dans les entreprises publiques et/ou mixtes et les exploitations agricoles (7,5%). L'Administration publique constitue également un secteur d'emplois secondaires de 5% de diplômés du supérieur. **Voir tableau 7.2.**

Tableau 7.2 : Répartition (%) des travailleurs pluri actifs par secteur institutionnel d'emploi secondaire

Pluri actifs	Administration publique	Entreprise publique ou parapublique	Grande société privée	MPE non agricole	ONG	Entreprise associative	Organisation internationale	Ménage	MPE agricole
Zone de résidence									
Ensemble	2,0	2,7	2,9	78,3	1,7	2,2	0,9	3,1	6,2
Conakry	2,7	4,6	3,5	78,5	0,8	3,8	0,4	2,7	3,1
Autres Villes	1,1	0,0	2,1	78,1	3,0	0,0	1,6	3,7	10,5
Sexe									
Masculin	3,1	2,8	2,7	76,5	1,9	2,4	1,2	1,6	7,8
Féminin	0,5	2,6	3,1	80,7	1,5	2,1	0,5	5,1	4,0
Groupe d'âge									
15-24 ans	2,4	1,9	1,4	87,3	0,8	1,9	1,4	1,9	0,9
25-34 ans	3,1	3,1	4,1	78,7	3,1	3,1	1,0	2,0	2,0
35-44 ans	1,5	4,6	4,5	73,1	2,9	1,5	0,0	0,0	11,9
45-64 ans	0,0	2,7	4,0	57,3	1,4	2,7	0,0	10,8	21,3
Niveau d'études									
Aucun	0,0	1,1	3,2	73,0	2,1	0,0	0,0	5,5	15,0
Primaire	0,0	0,0	6,1	78,6	6,1	0,0	0,0	6,1	3,1
Collège	2,8	2,8	2,7	82,3	2,4	0,0	1,3	0,0	5,6
Lycée	2,3	2,4	3,1	85,2	0,0	1,6	1,6	2,3	1,5
Professionnel/Technique	0,0	0,0	2,3	86,0	0,0	7,0	0,0	2,3	2,3
Supérieur	5,0	7,5	1,3	67,5	2,4	3,8	1,3	3,7	7,5

7.3. Branche d'activité des emplois secondaires

Dans l'ensemble, les branches d'activités dans lesquelles les travailleurs urbains occupent des emplois secondaires sont principalement le Commerce/réparation de véhicule/autres articles (41%), Activités à caractère collectif ou personnel (21%), Education (7%) et Agriculture-Sylviculture-Chasse (6%).

En désagrégeant l'analyse des données selon la zone de résidence des pluri actifs, on constate que les branches les plus sollicitées à Conakry sont le Commerce/réparation (43%), les Activités à caractère collectif ou personnel (25,3%), l'Education (6,5%) et le B/TP (4%). Les pluri actifs résidents dans les autres communes urbaines travaillent plus dans les branches Commerce/réparation (38,5%), Activités à caractère collectif ou personnel (14%), Agriculture-Sylviculture-Chasse (10,5%) et le Transport (10%)

Les proportions de femmes exerçant des activités secondaires sont plus élevées que celles des hommes dans le commerce/réparation (54% femmes et 31% hommes), les d'activités à caractère collectif ou personnel (23,5% de femmes et 18% d'hommes) et hôtellerie/restauration (2,5% femmes et 0% hommes). Les autres branches d'activité dans lesquelles des proportions élevées d'hommes ayant des emplois secondaires sont enregistrées sont l'Education (11%), le Transport (9%) et l'Agriculture (7,5%). Quelque soit la tranche d'âge, la branche d'activité Commerce/réparation enregistrent les plus grandes proportions de travailleurs ayant des emplois secondaires.

Les résultats montrent que plus l'âge des travailleurs avancement, plus les proportions de pluri actifs qui travaillent dans la branche Agriculture augmentent et celles de la branche Commerce/réparation diminuent.

Dans l'agriculture, on enregistre moins de 1% de jeunes de 15-24 ans occupant des emplois secondaires contre 12% de travailleurs de la tranche d'âge 35-44 ans et 19% de travailleurs âgés de 45-64 ans. Tandis que dans le commerce/réparation ce sont 46% de jeunes de 15-24 ans qui ont des emplois secondaires contre 32% de travailleurs de la tranche d'âge de 45-64 ans. Les jeunes de moins de 25 ans sont très nombreux dans les activités à caractère collectif ou personnel (24%) et dans l'Education (10%). Ceux du groupe d'âge de 25-34 ans, exercent leurs activités secondaires plutôt dans les activités à caractère collectif ou personnel (17%), le transport (10%) et la santé/action sociale (7%). *Voir tableau 7.3.*

Tableau 7.3 : Répartition (%) des pluri actifs urbains par branche d'activité

Pluri actifs	Agriculture, Sylviculture et Chasse	Pêche, Pisciculture, Aquaculture	Activités extractives	Activités de fabrication	B/T/P	Commerce, réparation	Hôtels et restaurants	Transports, activités connexes	Activités financières	Immobilier, location et services aux entreprises	Administration publique	Education	Santé et action sociale	Activités à caractère collectif ou personnel	Activités des Ménages
Ensemble	5,9	1,3	0,2	5,1	3,3	41,3	1,1	5,2	0,4	1,8	1,6	7,3	3,1	20,6	1,8
Zone de résidence															
Conakry	2,7	0,8	0,0	3,8	4,2	43,3	0,8	1,5	0,8	2,3	2,7	6,5	3,1	25,3	2,3
Autres Villes	10,5	2,1	0,5	6,9	2,1	38,5	1,6	10,4	0,0	1,0	0,0	8,4	3,1	14,0	1,1
Sexe															
Masculin	7,5	1,6	0,0	5,1	5,9	31,3	0,0	9,2	0,4	2,3	1,2	11,4	3,9	18,3	2,0
Féminin	4,0	1,0	0,5	5,1	0,0	54,4	2,5	0,0	0,5	1,0	2,1	2,0	2,0	23,5	1,5
Groupe d'âge															
15-24 ans	0,9	0,0	0,0	2,8	4,3	46,4	0,5	4,5	0,5	1,0	0,5	10,3	1,4	24,1	2,9
25-34 ans	3,0	2,0	1,0	1,0	4,1	41,4	4,0	10,0	0,0	3,0	2,0	3,1	7,1	17,2	1,0
35-44 ans	11,9	0,0	0,0	13,7	3,1	34,9	0,0	3,1	1,5	1,5	3,1	7,5	1,4	18,3	0,0
45-64 ans	18,6	5,3	0,0	9,4	0,0	32,1	0,0	2,7	0,0	2,6	2,7	4,0	4,0	17,1	1,4
Niveau d'instruction															
Aucun	19,4	0,0	0,0	9,9	1,1	43,6	1,0	4,4	0,0	0,0	1,1	0,0	5,4	11,9	2,2
Primaire	3,1	0,0	0,0	9,1	0,0	48,7	6,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,1	23,9	3,1
Collège	2,8	2,8	0,0	4,0	5,6	49,2	1,4	1,4	1,4	1,3	0,0	6,7	1,2	22,1	0,0
Lycée	1,5	0,0	0,7	3,1	4,6	38,5	0,0	9,7	0,0	2,3	2,3	12,4	0,8	21,7	2,3
Professionnel/Technique	0,0	4,7	0,0	7,0	2,3	41,9	2,3	4,6	0,0	0,0	0,0	2,3	2,3	30,2	2,3
Supérieur	5,0	2,5	0,0	1,3	3,8	32,6	0,0	4,9	1,3	5,0	3,8	13,8	5,0	19,9	1,3

Quelque soit le niveau d'études des travailleurs urbains ayant des emplois secondaires, la prédominance de la branche commerciale est également manifeste. Ensuite viennent les activités à caractère collectif ou personnel pour les travailleurs ayant fréquentés l'école (primaire au supérieur), l'agriculture et les manufactures pour ceux n'ayant pas fréquentés l'école. De significatives proportions de travailleurs de niveau d'études supérieures sont également enregistrées dans l'Education (14%), l'Agriculture, le Transport et la Santé (5%). Les emplois secondaires de diplômés de l'enseignement technique/professionnel sont retrouvés dans les manufactures (7%), Pêche et Transport (5%)

7.4. Statuts dans l'emploi secondaire

Cette section fournit des informations sur les statuts des pluriactifs suivant certaines caractéristiques (situation géographique de résidence, sexe, âge et niveau d'instruction).

La majorité des pluri actifs sont des travailleurs indépendants (68%). Les proportions de salariés et d'aides familiaux sont respectivement de 14% et de 11%. Les parts des employeurs (2%) et de membres de coopératives (1,5%) sont marginales.

L'analyse des données suivant la zone de résidence, montre que 61% des pluri actifs de Conakry et 79% de ceux qui résident dans les autres villes sont des travailleurs indépendants (travailleurs à compte propre).

Une grande disparité s'observe en ce qui concerne le statut salarial ; on enregistre 20% de pluriactifs salariés à Conakry contre 5,5% dans les autres villes. Les proportions d'aides familiaux sont quasiment les mêmes dans les deux zones.

Le sexe est une importante variable individuelle dans l'analyse du marché de travail.

L'étude de la pluriactivité des travailleurs permet de connaître la différence ou la variabilité des occupations selon le genre. Au regard des différents statuts dans l'emploi secondaire, on constate que les proportions de travailleuses indépendantes (74%) et d'aides familiaux (14%) sont plus élevées que celles des hommes qui sont respectivement de 64% et de 8%. Par contre, la proportion d'hommes salariés (20,5%) est plus importante que celle des femmes (6%).

Du point de vue groupes d'âge, 78% des pluriactifs âgés de 35-44 ans, 66% de leurs homologues âgés de 25-34 ans et 65% de leurs aînés âgés de 45-64 ans sont des travailleurs indépendants. Les aides familiaux sont plus nombreux parmi les jeunes de 15-24 ans (13%) et les pluriactifs de 45-64 ans (12%). Il existe très peu de différence entre les proportions de pluriactifs salariés.

Quelque soit leurs niveaux d'études, les pluriactifs qui travaillent pour leur propre compte sont les plus nombreux. A l'exception des pluriactifs de niveau d'études supérieures (40%), plus de 70% des pluriactifs des autres niveaux d'études sont des travailleurs indépendants. Parmi les pluriactifs du niveau supérieur, une personne sur trois (36%) est salariée et 11% sont des aides familiaux. La proportion d'aides familiaux est plus élevée parmi les pluri actifs du niveau collège (20%) et ceux qui n'ont pas fréquentés l'école (13%). **Voir tableau 7.4**

Tableau 7.4 : Répartition (%) des travailleurs pluri actifs selon leurs statuts

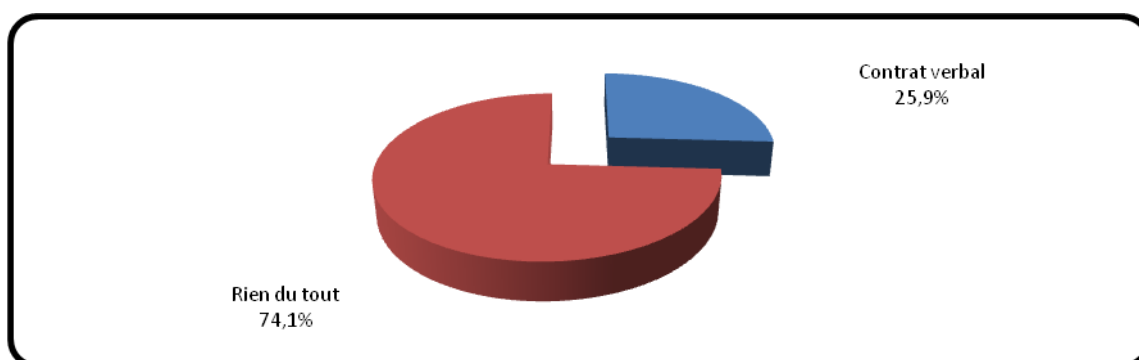
Pluri actifs	Salarié	Employeur	Travailleur indépendant	Membre de coopérative	Aide familial	Autre
Zone de résidence						
Ensemble	14,4	1,7	68,3	1,5	10,7	3,4
Conakry	20,3	2,5	61,4	2,5	10,4	2,9
Autres Villes	5,5	0,5	78,6	0,0	11,1	4,3
Sexe						
Masculin	20,5	1,7	63,8	1,8	7,9	4,4
Féminin	6,4	1,7	74,2	1,2	14,4	2,2
Groupe d'âge						
15-24 ans	13,5	0,0	67,3	1,1	13,4	4,7
25-34 ans	15,9	3,2	66,3	2,3	7,8	4,5
35-44 ans	15,1	0,0	78,2	0,0	5,0	1,7
45-64 ans	14,6	5,9	64,6	3,0	11,8	0,0
Niveau d'études						
Aucun	7,5	1,3	78,5	0,0	12,8	0,0
Primaire	3,4	3,4	70,3	0,0	6,7	16,2
Collège	6,6	0,0	73,7	0,0	19,7	0,0
Lycée	14,8	0,0	74,8	0,9	6,9	2,6
Professionnel/Technique	7,1	7,1	73,8	4,8	7,1	0,0
Supérieur	36,2	2,5	39,9	2,7	10,6	8,0

7.5. Base de contrat de travail dans l'emploi secondaire

Les difficultés d'insertion socio professionnelle et la pauvreté dans les pays sous-développés conduisent certains travailleurs et chercheurs d'emploi à se faire embaucher sans clarifier, au préalable, la nature et le type de leur relation de travail (contrat de travail et salaire)

Les résultats cette étude révèlent que les employés pluriactifs n'ont généralement pas de contrats formels de travail dans l'exercice de leur emploi secondaire. Ceux qui travaillent sous contrats verbaux sont de l'ordre de 26% contre 74% de "bénévoles", c'est-à-dire qui travaillent sans aucune précision sur leur relation contractuelle. **Voir graphique 7.2.**

Graphique 7.2 : Répartition (%) des employés pluri actifs selon le type de contrat dans l'emploi secondaire



7.3. REVENUS DANS L'EMPLOI SECONDAIRE

Dans l'ensemble, 77,4% des travailleurs pluriactifs gagnent moins de 500.000 GNF par mois dans leurs emplois secondaires. La proportion de ceux qui gagnent, dans leurs emplois secondaires, un revenu mensuel compris entre 500.000 et 1.000.000 GNF est de 17%. Le reste (27,6%) est majoritairement constitué de travailleurs ayant des revenus mensuels secondaires compris entre 2.000.000 GNF et 5.000.000 GNF. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous

Tableau 7.5: Répartition (%) des travailleurs par tranche de revenu lié à l'emploi secondaire

Tranches de revenus (millier)	Proportion (%) de travailleurs
Moins de 500	77,4
500 à 1 000	17,3
1 001 à 2 000	3,5
2 001 à 5 000	1,1
5 001 à 10 000	0,2
>=20 000	0,5
Total	100

CHAPITRE 8 : TRAVAIL DECENT

Le concept de “Travail décent” apparaît pour la première fois en 1999, dans le rapport présenté par le Directeur Général de l’OIT à la 87^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail (OIT).

Pour l’OIT, “le travail décent” est un travail répondant aux aspirations des personnes en termes de revenu, de sécurité pour elles et leur famille dans un contexte garantissant leur sécurité et leur dignité. Le concept de travail décent implique également l’égalité homme-femme, sans discrimination. Ce concept implique, enfin, liberté et respect de la dignité humaine, et donne le droit à une couverture sociale.

Le concept de travail décent est en perpétuelle évolution ; sa mesure est plutôt qualitative que quantitative. C’est pour cette raison que l’on parle de déficit de travail décent. En effet, le Travail décent n’a pas de plafond; c’est un objectif ou un idéal qui doit être considéré dans chaque contexte national en tenant compte des réalités économiques et sociales. Il n’y a donc pas de modèle unique de travail décent.

Les quatre objectifs stratégiques par lesquels on cherche à promouvoir le Travail décent sont:

1. La promotion et la mise en œuvre de normes, principes et droits fondamentaux au travail.
2. L’accroissement des possibilités d’obtention d’emplois et de revenus convenables aussi bien pour les hommes que pour les femmes
3. Le développement de la protection sociale pour tous
4. Le renforcement du tripartisme et du dialogue social.

Le premier et le quatrième objectif stratégique ont trait aux relations de travail à savoir:

- les droits fondamentaux (liberté syndicale, non-discrimination au travail, absence de travail forcé et de travail des enfants);
-
- le dialogue social (défense des intérêts et négociation avec les employeurs)

Le deuxième objectif stratégique, relatif à la promotion de l’emploi et de revenus, vise tous les secteurs et formes de travail (secteurs formel et informel, emplois salariés et indépendant) et couvre aussi bien les conditions d’accès que d’exercice sur le triple plan de dignité, d’égalité et de liberté.

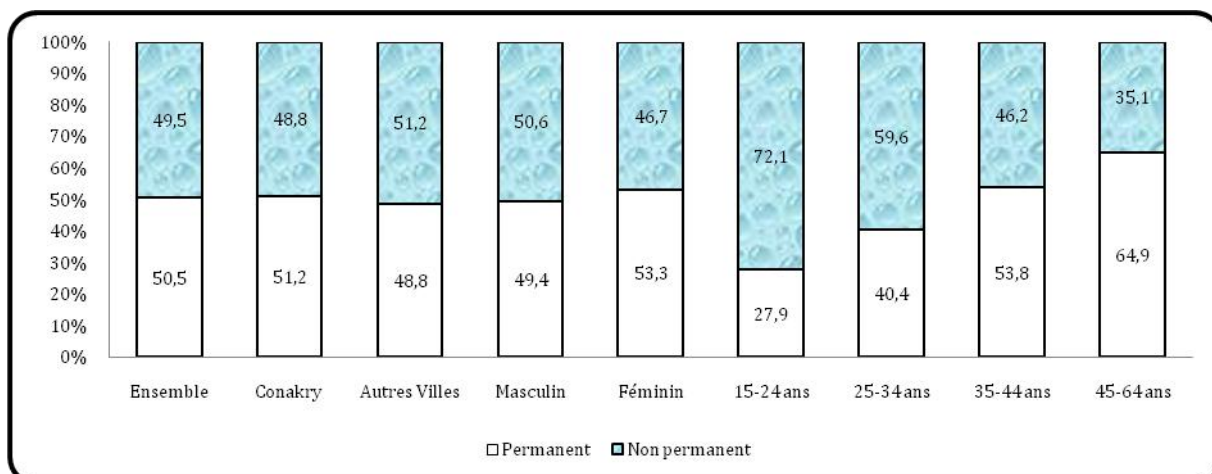
Le troisième objectif stratégique, sécurité sociale, vise l’efficacité et l’efficience des systèmes de protection des travailleurs et leurs familles quelque soit leurs statuts et leurs secteurs d’activité.

Cette enquête spécifique sur l’emploi et le travail décent donne des informations sur certains aspects du travail décent en Guinée.

8.1. EMPLOI NON PERMANENT

Dans l’ensemble des communes urbaines, les proportions d’emplois salariés permanents et non permanents sont respectivement de 50,5% et de 49,5%. La proportion d’emplois salariés non permanents est un peu plus élevée dans les communes urbaines des autres villes (51%) qu’à Conakry (49%). Voir graphique 8.1.

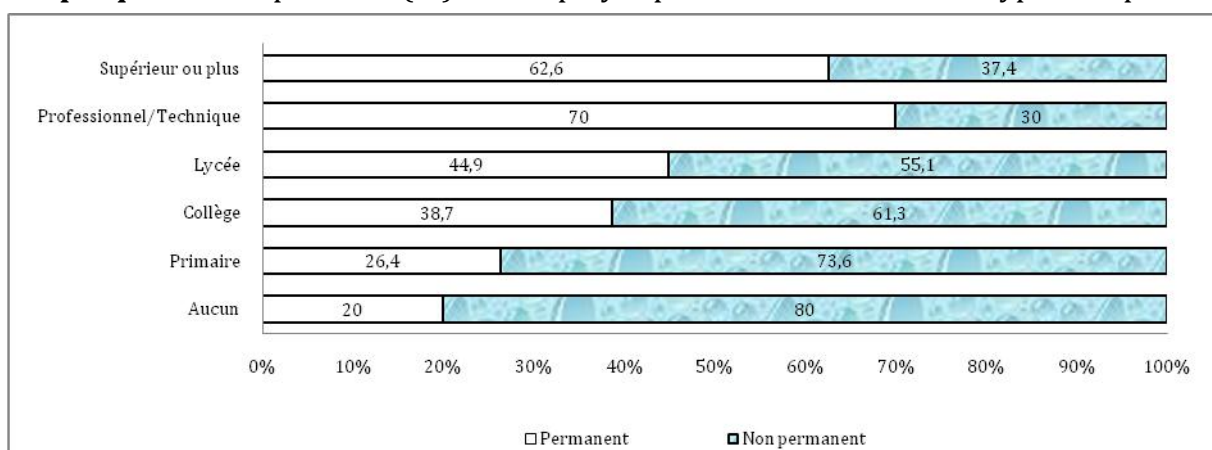
Graphique 8.1 : Répartition (%) des employés par situation géographique, sexe, groupe d'âge, selon le type d'emploi



L'analyse des données montre que 47% des femmes salariées sont non permanentes contre un peu plus de la moitié des hommes (51%).

Les proportions de salariés non permanents diminuent avec l'avancement en âge des travailleurs. En effet, plus de sept salariés de 15-24 ans sur dix (72,1%) sont des travailleurs non permanents contre 60% des salariés de 25-34 ans et 35% des salariés de 45-64 ans. Jusqu' au niveau lycée, les proportions de travailleurs non permanents diminuent également avec l'évolution du niveau d'instruction. En effet, c'est parmi les travailleurs n'ayant pas fréquenté l'école ainsi que ceux du niveau primaire ou collège que l'on rencontre les plus grandes proportions de travailleurs non permanents; ils représentent 80% parmi les travailleurs n'ayant pas fréquenté l'école, 74% parmi ceux du niveau primaire et 61% parmi les travailleur du niveau collège. **Voir graphique 8.2.**

Graphique 8.2 : Répartition (%) des employés par niveau d'instruction type d'emploi



L'analyse de la précarité d'emploi selon le diplôme le plus élevé des travailleurs montre que les plus grandes proportions de travailleurs non permanents sont enregistrées parmi les salariés n'ayant aucun diplôme ou diplômés de CEP ou du BEPC. En effet, plus de la moitié des travailleurs n'ayant de diplôme et/ou diplômés de l'enseignement général sont des travailleurs non permanents. Par contre moins d'un tiers des salariés non permanents diplômés de DEUG (24%), de BTS (27%) et ou de maîtrise (32%).

L'analyse selon le secteur d'emploi montre que moins du tiers des salariés du secteur formel (32%) sont en emploi non permanent contre plus 80% dans le secteur informel. Les résultats de l'enquête sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8.1 : Répartition (%) des employés selon le type de contrat

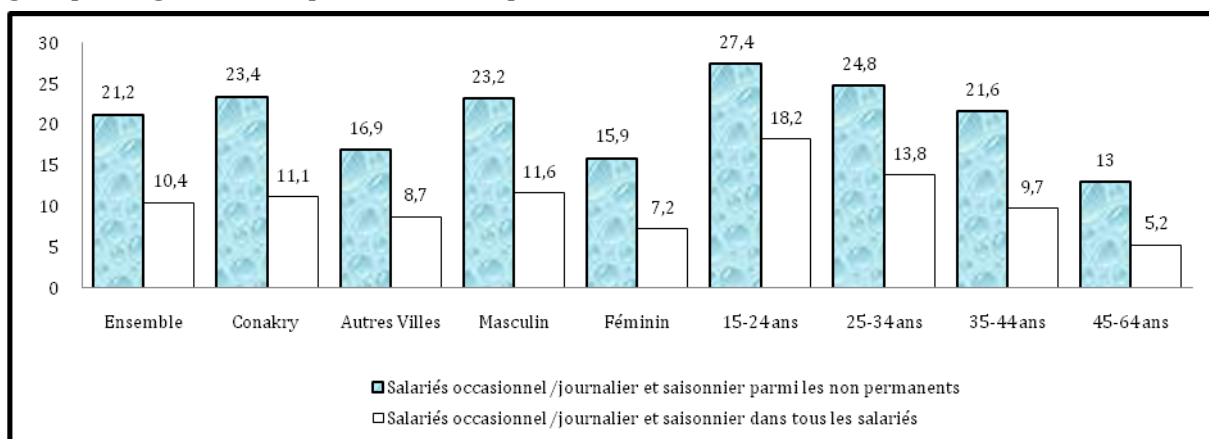
Travailleurs salariés	Permanent	Non permanent
Diplôme le plus élevé		
Aucun	26,40	73,60
CEP	38,70	61,30
BEPC	42,80	57,20
BAC	52,80	47,20
DEUG	75,90	24,10
Licence	53,30	46,70
Maitrise ou +	68,40	31,60
BEP	55,40	44,60
BTS	72,70	27,30
Autre diplôme prof	50,00	50,00
Emploi informel		
Emploi formel	68,10	31,90
Emploi informel	18,20	81,80

8.2. EMPLOIS OCCASIONNEL, JOURNALIER ET SAISONNIER

Les travailleurs occasionnels, journaliers et/ou saisonniers ne jouissent pas de la quiétude qu'offre un emploi stable. Ils constituent la frange de travailleurs la plus vulnérable. Le développement d'emplois occasionnels, journaliers et saisonniers compromet le progrès vers le travail décent.

Dans l'ensemble, les proportions de travailleurs occasionnels, journaliers ou saisonniers représentent 10% des salariés. Cette proportion passe à 21% parmi les salariés non permanents. Parmi les salariés résidants à Conakry, 11% sont des travailleurs occasionnels, journaliers ou saisonniers. Cette proportion est estimée à 23% parmi les salariés non permanents de Conakry. Les proportions enregistrées dans les autres villes sont respectivement de 8% et de 17%.

Graphique 8.3 : Répartition (%) des travailleurs par situation géographique, sexe, groupe d'âge, selon la précarité d'emploi



Du point de vue genre, les proportions d'hommes travailleurs occasionnels, journaliers ou saisonniers parmi les salariés non permanents et l'ensemble des salariés sont respectivement de 11% et 23%. Les proportions enregistrées parmi les femmes sont respectivement de 7% et 16%.

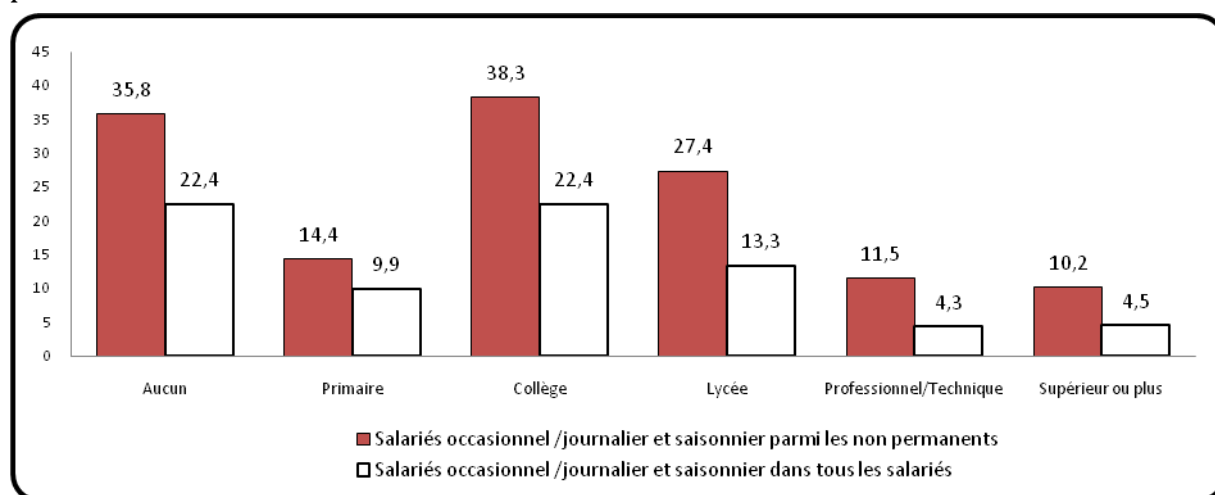
La proportion de travailleurs occasionnels, journaliers ou saisonniers diminue avec l'avancement en âge. En effet, parmi les travailleurs salariés on enregistre 18% de travailleurs occasionnels, journaliers ou saisonniers âgés de 15-24 ans contre 5% chez les travailleurs de la tranche d'âges 45-64 ans. En tenant compte de l'ensemble des

salariés non permanents, ces proportions des groupes d'âge extrêmes deviennent respectivement 27% et 13%.

A partir du collège, les proportions de travailleurs occasionnels, journaliers ou saisonniers diminuent avec l'augmentation du niveau d'études. En effet, parmi l'effectif total des travailleurs urbains non permanents, les proportions de travailleurs occasionnels, journaliers ou saisonniers passent de 38% pour ceux du niveau d'études collèges à 27% pour ceux du niveau lycée contre 11,5% pour les travailleurs occasionnels du niveau professionnel/technique et 10% pour ceux de niveau d'études supérieures.

Quant aux proportions de travailleurs occasionnels parmi l'effectif total des travailleurs urbains, elles passent successivement de 22% pour ceux du niveau d'études collèges à 13% pour ceux du niveau lycée contre moins de 5% pour ceux de niveau d'études professionnel/technique ou supérieur. **Voir graphique 8.4.**

Graphique 8.4 : Répartition (%) des employés par niveau selon le statut dans l'emploi précaire



8.3. TRAVAILLEURS PAUVRES

La proportion de travailleurs pauvres est mesurée suivant un seuil de revenu annuel. L'indicateur de mesure de la proportion de travailleurs est basé sur le nombre de travailleurs vivant au-dessous du seuil de pauvreté monétaire défini dans le pays; Il permet d'apprécier l'importance relative des travailleurs pauvres.

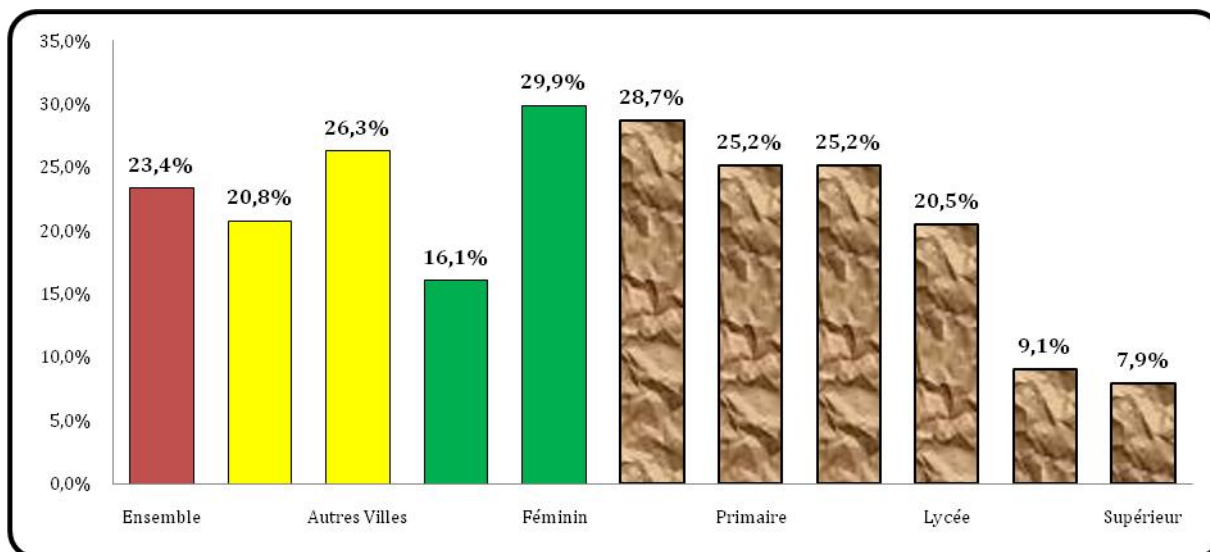
Le seuil de pauvreté monétaire annuel défini par l'Institut National de Statique (INS) est estimé à 3 217 305 GNF à Conakry et 2 825 438 GNF dans les autres villes.

C'est sur la base de ces valeurs que sont calculées les proportions de travailleurs pauvres.

Dans l'ensemble, près du quart des travailleurs urbains guinéens sont pauvres (23,4%). Cependant, la proportion de travailleurs pauvres est plus importante dans les autres communes urbaines (26%) que celle de Conakry (21%).

La pauvreté monétaire est beaucoup plus prononcée chez les femmes occupées (30%) que chez les hommes (16%). L'analyse selon le niveau d'études montre que plus le niveau d'instruction du travailleur urbain est élevé, moins il est exposé à la pauvreté. En effet, les proportions de travailleurs pauvres passent de plus de 20% parmi les travailleurs n'ayant pas fréquentés l'école (28%) ou du niveau d'études primaires et/ou collèges (25%) à moins de 10% parmi ceux de niveau d'études professionnelles/techniques (9%) ou supérieures (8%).

Graphique 8.5 : Répartition (%) des travailleurs pauvres par situation géographique, sexe, groupe d'âge, niveau d'études et diplôme le plus élevé



La proportion de travailleurs urbains pauvres diminue avec l'avancement en âge. La pauvreté monétaire touche 35% des jeunes travailleurs de 15-24 ans et 25% des travailleurs de la tranche d'âge 25-34 ans. On relève parmi les travailleurs de 35-44 ans et de 45-64 ans respectivement 20% et 16% de travailleurs en situation de pauvreté monétaire. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8.2 : Répartition (%) des travailleurs pauvres par groupe d'âge

Groupe d'âge	Proportion (%)
15-24 ans	34,7
25-34 ans	25,1
35-44 ans	20,2
45-64 ans	16,3

8.4. TAUX DE SYNDICALISATION

Le dialogue social entre les différents acteurs politico sociaux économiques est l'une des caractéristiques essentielles des sociétés démocratiques.

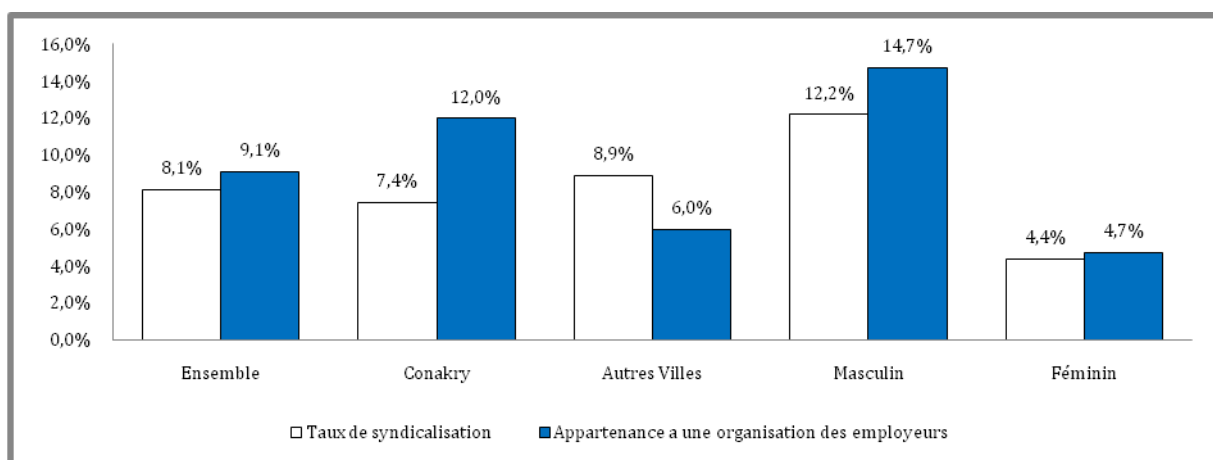
Dans le monde du travail, le dialogue social permet de résoudre, dans un esprit de coopération, les conflits d'intérêts liés aux conditions générales et à l'organisation du travail. Il constitue en outre un véritable facteur de progrès économique, car il offre une garantie d'équité, vise l'efficacité et permet de faciliter les ajustements.

Le taux de syndicalisation indique la proportion de travailleurs (ou employeurs) de membres d'organisation formelle de promotion et/ou de défense de leurs droits et intérêts

L'analyse des résultats de l'ESETD.2012 indique un faible taux de syndicalisation aussi bien des travailleurs (8%) que des employeurs (9%). Le taux de syndicalisation des travailleurs est plus élevé dans les autres villes (9%) qu'à Conakry (7%). Par contre, 12% des salariés de Conakry déclarent leur employeur appartenir à une organisation d'employeurs (6% dans les autres villes).

Les organisations syndicales sont plus intéressées par les hommes que par les femmes. Les taux de syndicalisation sont de 12% chez les salariés contre 4,4% chez les travailleuses. Aussi, 15% des salariés déclarent leurs employeurs appartenir à une organisation patronale contre 5% de femmes salariées informées de cette situation. Voir graphique ci-dessous.

Graphique 8.6 : Répartition des taux de syndicalisation par zone géographique par sexe



8.5. DROITS DES TRAVAILLEURS

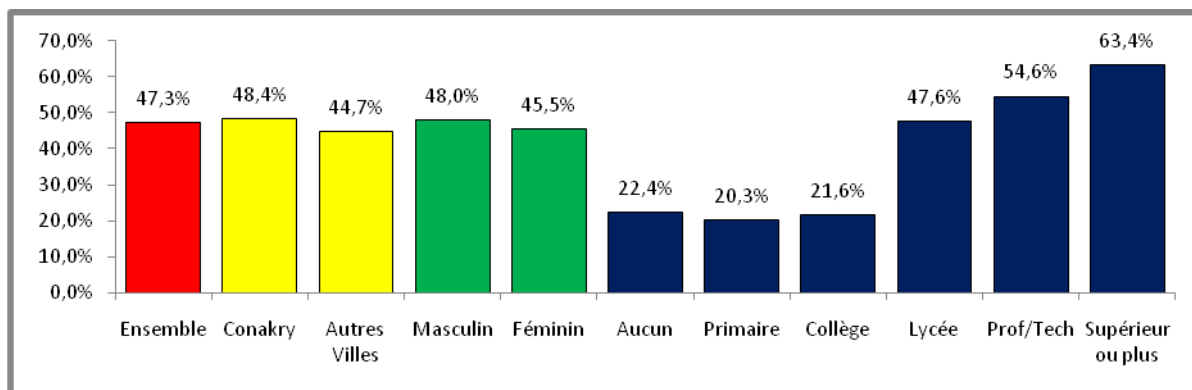
8.5.1. Enregistrement à la Caisse nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

L'enregistrement des travailleurs est une obligation légale pour les employeurs du secteur privé. Il permet au travailleur enregistré de bénéficier d'un ensemble de services relatifs à leur protection/assistance en cas de maladie, d'accident de travail ou de retraite. Certains services (allocation familiale, maladie) sont étendus aux membres de la famille du travailleur immatriculé à la CNSS.

Sur la foi des déclarations des travailleurs rencontrés, on constate que moins de la moitié des salariés (47,3%) sont déclarés à la CNSS.

Les proportions les plus élevées de salariés déclarés à la CNSS sont enregistrées à Conakry (48,4%) et parmi les travailleurs de sexe masculin (48%). L'immatriculation à la CNSS est fonction du niveau d'études des salariés. Parmi les salariés ayant pas fréquentés l'école, on enregistre 22,4% d'immatriculés à la CNSS contre 48% parmi ceux du niveau d'études lycées et 63% dans le groupe de niveau d'études supérieures.

Graphique 8.7 : Répartition (%) des travailleurs enregistrés à la CNSS



L'analyse des résultats suivant les groupes d'âge montre que les salariés de plus de 34 ans bénéficient plus de couvertures sociales que leurs homologues jeunes de 15-34 ans. En effet, les proportions de jeunes de 15-24 ans et de 25-34 ans immatriculées à la CNSS sont respectivement de 14% et de 44,5% contre 51% de salariés de 35-44 ans et 59,5% de travailleurs de 45-64 ans.

Tableau 8.3 : Répartition des travailleurs immatriculés à la CNSS par groupe d'âge

Travailleurs immatriculés	Proportion (%)
15-24 ans	14
25-34 ans	44,5
35-44 ans	51,3
45-64 ans	59,5

8.5.2. Congés et déduction d'impôt sur salaire

Cette partie traite des congés (annuel et maladie) ainsi que des déductions fiscales (RTS) sur les salaires des travailleurs. Les congés annuels et congés pour maladie ainsi que les retenues au titre de taxe sur salaire (RTS) sont des dispositions législatives du code du travail auxquelles les employeurs et les travailleurs sont tenus de respecter.

Les résultats de l'enquête indiquent que plus de la moitié des salariés bénéficient de congés annuels payés (59%) et, en cas de maladie, de congés maladies payés (65%).

Parmi les travailleurs bénéficiant de congés maladie, les proportions de femmes sont plus élevées (70%) que celles des hommes (63%).

Les proportions de salariés bénéficiant de congés payés (congés annuel et maladie) croît régulièrement avec l'avancement en âge et du niveau d'instruction des travailleurs. Les proportions de travailleurs bénéficiant de congés annuels sont respectivement de 20% parmi les travailleurs de 14-24 ans, 51% pour le groupe de travailleurs âgés 25-34 ans et 75% chez ceux de la tranche d'âge 45-64 ans.

Les parts des travailleurs bénéficiant de congés maladie sont respectivement de 62% chez les travailleurs de 24-25 ans et de 75% parmi les travailleurs du groupe d'âge 45-64 ans. Les mêmes tendances sont observées dans l'analyse suivant le niveau d'études des travailleurs. Pour les congés (annuel et maladie), on enregistre moins de 50% chez

les travailleurs n'ayant pas fréquenté l'école ou de niveau d'études primaires/collèges contre plus de 70% chez ceux de niveau d'études professionnelles/techniques ou supérieures.

Les proportions de salariés qui subissent des déductions de RTS est de 43%. Les déductions de salaire (RTS) sont également fonction des groupes d'âges et des niveaux d'études.

Plus l'âge ou le niveau d'études est élevé plus les proportions de travailleurs soumises aux RTS sont importantes. En effet, moins de 20% des travailleurs de la tranche d'âges 15-24 ans et ceux de niveau d'études de l'enseignement général sont soumises au paiement de la RTS. Par contre, parmi les travailleurs de 45-64 ans ou de niveau d'études professionnelles/techniques ou supérieures, plus de 50% subissent des RTS.

Il faut signaler que la dernière mesure gouvernementale d'exonération des salaires de moins d'un million de francs (contre 30 000 GNF auparavant) à nettement favorisé les travailleurs les moins rémunérés.

Tableau 8.4 : Répartition (%) des Salariés bénéficiant de congés et/ou soumis aux RTS

Salariés	Congés annuels payés	Congés maladie payés	Déduction RTS
Ensemble	58,9	65,2	43,2
Sexe			
Masculin	58,6	63,3	43,3
Féminin	59,5	70,0	43,2
Groupe d'âge			
15-24 ans	19,9	32,3	12,6
25-34 ans	50,8	62,4	35,7
35-44 ans	65,6	70,6	45,2
45-64 ans	75,2	75,0	58,7
Niveau d'études			
Aucun	21,6	36,8	16,0
Primaire	28,5	42,1	19,0
Collège	32,4	41,0	18,8
Lycée	63,9	69,5	44,8
Professionnel/Techn	73,7	74,4	53,7
Supérieur	73,9	76,3	55,0
Diplôme le plus élevé			
Aucun	28,5	42,1	19,0
CEP	32,4	41,0	18,8
BEPC	57,3	65,4	40,2
BAC	79,1	75,9	53,2
DEUG	79,7	87,8	58,9
Licence	57,6	63,2	47,5
Maitrise ou +	82,6	83,2	60,3
BEP	65,1	74,8	50,0
BTS	74,8	73,1	54,3
Autre diplôme prof	65,4	73,1	42,3

8.5.3. Bulletin de paie

Le bulletin de paie est une preuve matérielle du paiement des salaires conventionnels dans le respect des réglementations en vigueur (code du travail, règlement intérieur, contrat de travail, etc.)

Dans l'ensemble, la majorité des salariés possèdent des bulletins de paie (61%). La répartition par sexe montre qu'il y a plus de femmes salariées qui possèdent de bulletin de paie (65,5%) que d'hommes (60%).

L'analyse des résultats suivants les groupes d'âge montre que 76% des salariés de 45-64 ans et 65% des salariés âgés de 35-44 ans possèdent des bulletin de paie contre moins de 25% chez les jeunes salariés de 15-24 ans.

Les salariés de niveau d'études professionnelles/techniques (82%) et ceux de niveau d'études supérieures (75,5%) sont les plus nombreux à avoir de bulletin de paie.

Tableau 8.5 : Répartition (%) des employés selon la possession d'un bulletin de paie

Travailleurs salariés	Oui
Ensemble	61,2
Sexe	
Masculin	59,6
Féminin	65,5
Groupe d'âge	
15-24 ans	23,0
25-34 ans	56,3
35-44 ans	65,0
45-64 ans	76,1
Niveau d'études	
Aucun	27,4
Primaire	25,7
Collège	36,4
Lycée	56,4
Professionnel/Technique	81,6
Supérieur	75,5

8.6. DURÉE DE TRAVAIL DANS L'EMPLOI PRINCIPAL

Cette partie cerne la durée de travail de la main d'œuvre occupée.

8.6.1. Nombre de jours de travail par semaine consacré à l'activité principale

En moyenne, les travailleurs urbains consacrent à leur emploi principal six (6) jours par semaine. Les proportions de travailleurs consacrant à leur emploi principal plus de 4 jours par semaine sont respectivement 37% pour 6 jours, 37% pour 7 jours et 13% pour 5 jours.

Les proportions de ceux qui consacrent 6 jours par semaine à leurs emplois sont un peu plus

élevées à Conakry (39%) que celles enregistrées dans les autres communes urbaines ou autres villes (37%). Quant aux proportions de ceux qui consacrent à leurs activités principales les 7 jours de la semaine, elles sont plus importantes dans les autres villes (41%) qu'à Conakry (34%).

En général les femmes font plus de 6 jours de travail par semaine (42%) que les hommes (32%).

Les travailleurs de niveau d'études professionnelles/techniques et supérieures font en moyenne 5 jours de travail dans leur emploi principal contre 6 jours pour les travailleurs des autres niveaux d'études. Dans l'ensemble moins de 20% des travailleurs

de niveau d'études professionnelles/techniques ou supérieures font 7 jours de travail par semaine (15% et 16%). **Voir tableau 8.7.**

Tableau 8.6 : Répartition (%) des travailleurs selon le nombre de jour de travail par semaine consacrés à l'emploi principal

Travailleurs	Durée moyenne (jours)	Nombre de jour et d'heures						
		1	2	3	4	5	6	7
Ensemble	6							
Zone de r résidence		2,6	2,5	3,6	3,5	12,6	37,2	37,0
Conakry	6	1,9	2,2	3,2	3,9	16,0	37,8	33,8
Autres Villes	6	3,4	2,8	3,9	3,1	8,9	36,6	40,6
Sexe								
Masculin	6	2,9	2,2	3,9	4,0	14,9	39,8	31,6
Féminin	6	2,3	2,7	3,3	3,0	10,6	34,9	41,9
Niveau d'études								
Aucun	6	2,5	2,0	3,1	3,3	7,9	35,2	45,1
Primaire	6	1,6	2,3	1,7	4,8	4,4	48,9	34,3
Collège	6	2,7	2,4	3,3	2,0	9,8	39,8	39,4
Lycée	6	2,6	2,1	4,0	4,5	15,7	38,3	31,5
Professionnel/Technique	5	2,2	4,0	6,2	5,5	26,0	40,8	15,4
Supérieur	5	3,8	4,3	5,3	3,7	30,8	35,0	16,3
Diplôme le plus élevé								
Aucun	6	1,7	2,5	1,8	4,4	4,6	48,8	34,4
CEP	6	2,7	2,4	3,2	2,4	9,6	39,8	39,4
BEPC	6	2,1	2,2	3,9	4,1	14,6	37,6	34,4
BAC	5	4,2	2,1	5,6	5,0	19,1	41,6	20,2
DEUG	6	2,9	2,9	0,0	5,7	20,0	42,4	26,1
Licence	5	3,7	4,3	7,0	2,6	26,5	36,5	18,4
Maitrise ou +	5	3,5	4,4	3,8	4,0	35,2	34,5	14,0
BEP	6	2,5	0,0	5,3	2,3	21,1	47,7	21,1
BTS	5	3,3	4,5	8,4	5,2	30,9	36,2	11,5
Autre diplôme prof	5	0,0	5,5	3,7	11,2	14,9	46,4	18,3

8.6.2. Nombre d'heures de travail par jour dans l'emploi principal

Dans leur emploi principal, plus de la moitié de la main d'œuvre urbaine occupée (51%) consacrent habituellement 8-11 heures de travail par jour. On remarque que la part des travailleurs urbains qui effectuent 8 heures ou plus dans leur emploi principal à Conakry (76%) est plus grande que celle enregistrée dans les autres villes (56%).

Les plus faibles pourcentages de travailleurs sont enregistrés dans le groupe de ceux qui font 1-3 heures de travail par jour. Ces pourcentages atteignent 7% à Conakry et 11% dans les autres villes.

Du point de vue genre, il y a plus d'hommes actifs occupés qui font 8 heures ou plus de travail par jour dans leur emploi principal. Par opposition, les femmes actives occupées sont majoritaires à effectuer 1-7 heures de travail par jour (48%) par rapport aux hommes (20%).

L'ESETD/2012 estime à 8,2 heures la durée journalière moyenne de travail de la population urbaine occupée. En tenant compte des zones de résidence, les travailleurs de Conakry consacrent en moyenne 8,4 heures de travail par jour à leur emploi principal contre 7,9 heures pour les travailleurs résidents dans les autres villes.

L'analyse selon le sexe montre que les hommes actifs occupés effectuent en moyenne 8,8 heures de travail par jour contre 7,7 heures pour les femmes urbaines occupées. L'examen des résultats suivant les niveaux d'études montre que les travailleurs de niveaux d'études primaire et lycée consacrent journalièrement plus de temps de travail à leur emploi principal que ceux des niveaux d'études plus élevés. Leurs durées journalières moyennes de travail sont respectivement de 8,9 heures et de 8,8 heures; tandis que celles des travailleurs de niveau d'études professionnelles/techniques et supérieures sont respectivement de 8,2 heures et de 7,9 heures. **Voir tableau 8.8.**

Tableau 8.7 : Répartition (%) des travailleurs urbains selon le nombre d'heures par jour consacrées habituellement à leur emploi principal

Travailleurs urbains	Durée moyenne (heures)	1-3 heures	4-7 heures	8-11 heures	12 heures ou plus
	8,2	8,9	29,1	51,0	11,1
Zone de résidence					
Conakry	8,4	7,2	25,4	54,3	13,1
Autres Villes	7,9	10,7	33,1	47,4	8,8
Sexe					
Masculin	8,8	7,0	19,6	59,9	13,5
Féminin	7,7	10,5	37,6	43,0	8,9
Groupe d'âge					
15-24 ans	8,2	9,0	30,4	48,1	12,4
25-34 ans	8,1	10,1	30,9	47,2	11,8
35-44 ans	8,3	8,3	27,1	54,6	10,0
45-64 ans	8,3	7,9	28,2	53,6	10,4
Niveau d'études					
Aucun	8,0	8,3	34,4	48,3	8,9
Primaire	8,9	6,6	24,5	53,4	15,5
Collège	8,6	6,7	25,7	52,8	14,8
Lycée	8,8	8,2	21,3	52,8	17,6
Professionnel/Technique	8,2	11,6	22,8	56,9	8,8
Supérieur ou plus	7,9	14,4	22,6	54,5	8,5

8.6.3. Nombre d'heures par semaine consacrées à l'emploi principal

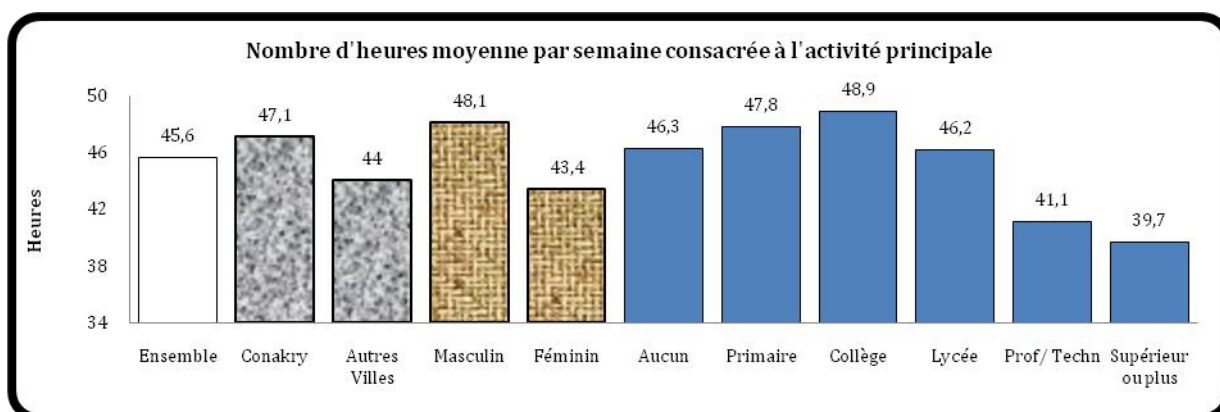
Plus de la moitié des travailleurs urbains (52%) consacrent 48 heures ou plus par semaine à leur emploi principal. Les travailleurs qui consacrent 40-47 heures et 30-39 heures par semaine à leur emploi principal sont respectivement de 156% et de 11%.

Les proportions de travailleurs urbains consacrant 48 heures ou plus par semaine à leur emploi principal sont plus élevées à Conakry (55,5%) que dans les autres villes (50%). En général, les hommes disent passer plus de temps au travail que les femmes. En effet, la proportion d'hommes consacrant 48 heures ou plus par semaine à leur emploi principal est de 59% contre 46% chez les femmes.

Parmi les travailleurs consacrant plus de 39 heures par semaine à leur emploi principal, on enregistre 75% chez les hommes contre 61% chez les femmes. A l'inverse, la proportion de travailleuses consacrant 12-39 heures par semaine à leur emploi principal est plus grande (28%) que celle enregistrée chez les hommes (15%).

Cependant, la main d'œuvre urbaine occupée consacre en moyenne 45,6 heures par semaine à son emploi principal. La moyenne d'heures hebdomadaires de travail est estimée à 47,1 heures à Conakry et 44 heures dans les autres villes. Elle est de 48,1 heures pour les hommes et de 43,4 heures pour les femmes. **Voir tableau 8.9.**

Graphique 8.8 : Répartition (%) du nombre d'heure moyenne habituellement consacré à l'emploi principal par situation géographique, sexe, niveau d'instruction



Les jeunes de 15-24 ans et 25-34 ans consacrent également moins d'heures par semaine à leur emploi principal. Les moyennes d'heures de travail hebdomadaire est de 44,3 heures chez les jeunes de 15-24 ans et 45,2 heures chez ceux de 24-34 ans. Les temps hebdomadaires de travail estimés pour les travailleurs de 35-44 ans et de 45-64 ans sont respectivement de 46,7 heures et de 45,9 heures.

Du point de vue niveau d'instruction, les résultats montrent que les travailleurs de niveau d'études supérieures (39,7 heures) et ceux de niveau d'études professionnelles/techniques (41,1 heures) consacrent moins d'heures par semaine à leur emploi principal.

Par contre, des durées de travail hebdomadaire plus élevées sont relevées chez les travailleurs n'ayant pas fréquentés l'école (46,3 heures), de niveau d'études primaires (47,8 heures) ou collèges (48,9 heures). **Voir tableau 8.9.**

Tableau 8.8 : Répartition (%) des travailleurs selon le nombre d'heures par semaine consacrées habituellement à l'emploi principal

Travailleurs urbains	Moins de 6 H	6-11 H	12-17 H	18-23 H	24-29 H	30-39 H	40-47 H	48 H ou plus
Situation Géographique								
Ensemble	1,8	8,5	2,9	2,8	4,7	11,4	15,8	52,2
Conakry	1,7	5,9	3,3	2,8	4,8	11,3	15,6	54,5
Autres Villes	1,8	11,2	2,5	2,9	4,6	11,6	15,9	49,6
Sexe								
Masculin	1,4	8,4	2,4	2,1	3,4	7,1	16,4	58,9
Féminin	2,0	8,5	3,4	3,5	5,8	15,4	15,2	46,1
Groupe d'âge								
15-24 ans	1,9	9,9	2,8	2,0	5,2	12,3	14,3	51,6
25-34 ans	2,3	8,1	3,7	3,7	4,5	12,7	13,8	51,3
35-44 ans	1,3	7,8	2,7	2,7	4,1	9,7	17,2	54,5
45-64 ans	1,5	8,5	2,4	2,6	5,1	11,2	17,7	51,1
Niveau d'études								
Aucun	1,5	7,0	2,7	3,3	5,6	12,0	14,3	53,6
Primaire	0,3	8,4	1,9	1,9	6,3	13,6	11,4	56,1
Collège	2,5	7,9	1,7	2,3	3,7	9,2	11,4	61,3
Lycée	2,1	8,5	4,0	2,9	3,1	12,1	12,3	55,0
Professionnel/Technique	2,4	12,5	3,4	1,4	2,0	13,3	24,9	40,2
Supérieur	2,1	13,6	4,2	3,0	4,0	8,8	26,4	37,9

8.7. ANCIENNETÉ DANS L'EMPLOI PRINCIPAL

La durée moyenne d'ancienneté dans l'emploi principal est de 9 ans.

Les travailleurs qui ont 3 ans d'ancienneté dans leur emploi principal représentent 24% ; ceux qui ont 1-2 ans d'ancienneté sont de l'ordre 17% et ceux qui ont moins d'un an d'exercice représentent 7%. Un peu plus de 4% des travailleurs ont 30 ans ou plus d'ancienneté dans leur emploi actuel.

Par ailleurs, la durée moyenne dans l'emploi principal actuel chez les hommes (9,9 ans) est plus élevée que chez les femmes (8,1 ans).

Les femmes actives occupées ayant moins de dix ans d'ancienneté (68%) sont plus nombreuses que les hommes (58%).

A partir de dix ans d'ancienneté, on trouve plus d'hommes (38,5%) que de femmes (32%).

Les travailleurs de niveau d'études professionnelles (10 ans) et ceux n'ayant pas fréquentés l'école (9,8 ans) font plus de temps dans l'exercice de leur emploi principal.

Tableau 8.9 : Répartition (%) de la population active occupée selon la durée d'exercice du métier de l'emploi principal dans la vie active

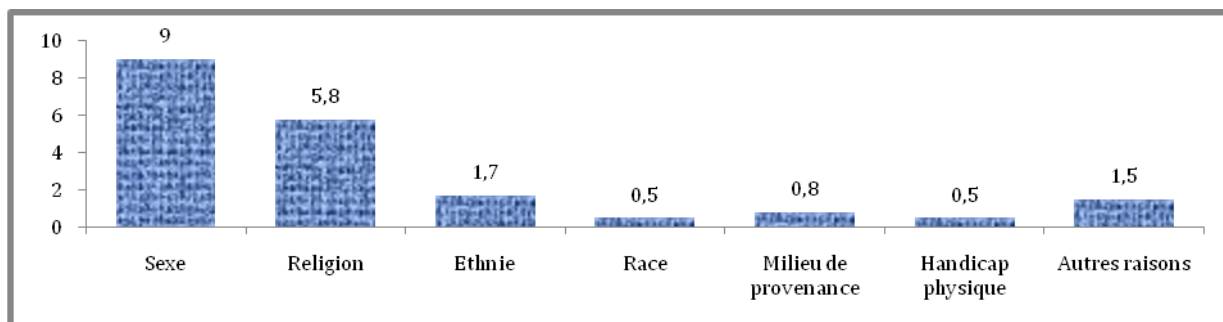
Travailleurs urbains	Durée moyenne	Tranche d'ancienneté						
		Moins d'1an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10-19 ans	20-29 ans	30 ans ou +
Ensemble	9	7,1	17,2	17,2	22,2	21,8	10,4	4,2
Zone de résidence								
Conakry	8,3	8,6	18,6	17,9	20,6	21,3	9,4	3,6
Autres Villes	9,7	5,2	15,5	16,4	24,0	22,4	11,6	4,9
Sexe								
Masculin	9,9	6,2	15,6	15,1	21,5	24,1	11,8	5,6
Féminin	8,1	7,8	18,6	19,1	22,8	19,7	9,2	2,9
Groupe d'âge								
15-24 ans	3,3	16,1	33,6	25,7	19,7	4,1	0,8	0,0
25-34 ans	5,8	7,3	22,2	22,5	26,4	19,3	2,3	0,1
35-44 ans	9,9	4,1	9,5	15,3	25,1	31,9	12,4	1,7
45-64 ans	15,8	3,2	7,5	6,8	15,9	27,0	24,9	14,7
Niveau d'études								
Aucun	9,8	5,2	15,2	15,9	22,5	24,8	12,0	4,6
Primaire	7,4	7,1	22,5	21,5	18,0	20,6	8,8	1,6
Collège	8	9,3	19,4	19,5	23,4	15,8	7,4	5,3
Lycée	7,1	10,9	21,8	17,4	22,6	19,2	5,0	3,0
Professionnel/Technique	10	5,7	12,3	17,9	22,5	22,8	14,1	4,7
Supérieur	8,5	9,8	17,9	18,0	22,0	17,2	10,9	4,2

8.8. DISCRIMINATION DANS LA RECHERCHE DE L'EMPLOI

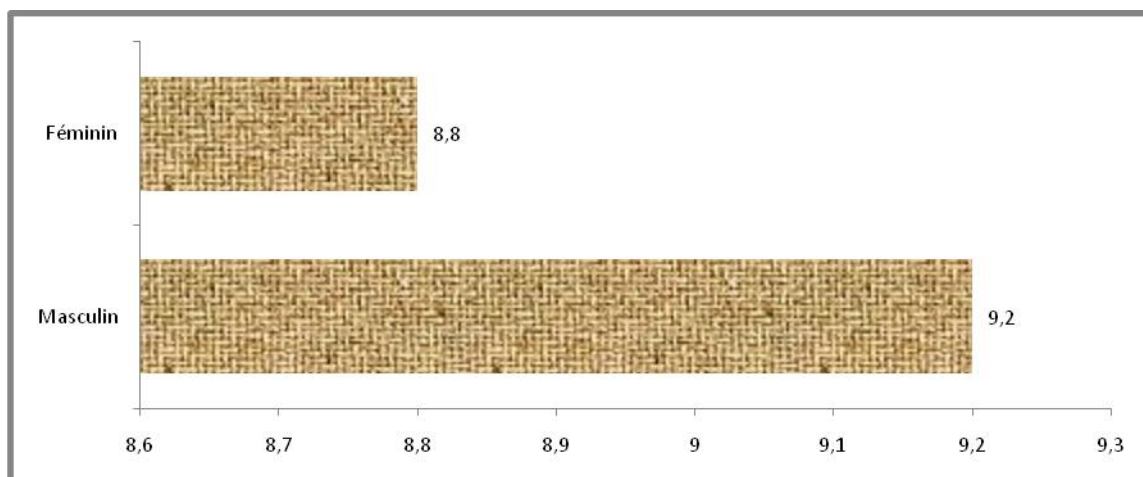
Cette section édifie sur le niveau de discrimination que connaissent les travailleurs au cours de leur vie professionnelle.

Dans l'ensemble, 9% des actifs occupés ont déclaré avoir été discriminés dans l'accès à emploi à cause de leur sexe. Cette proportion est beaucoup plus élevée chez les hommes (9,2%) que chez les femmes (8,8%). Par ailleurs, 5,8% des travailleurs urbains ont déclaré être discriminés pour un emploi à cause de leur religion. Moins de 2% des personnes ont déclaré d'être discriminé à cause de leur ethnie (1,7%). Moins de 1% des actifs occupés ont déclaré être victime pour un emploi à cause de la race (0,5%), milieu de provenance (0,8%) ou handicap physique (0,5%).

Graphique 8.9 : Répartition (%) des employés ayant connu au moins une discrimination



Graphique 8.10 : Répartition (%) des employés ayant connu au moins une discrimination pour un emploi selon le sexe

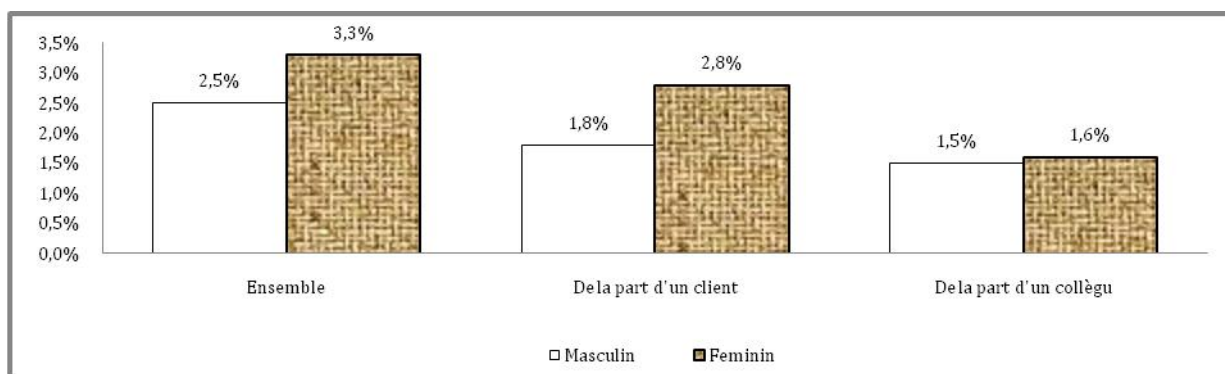


8.9. HARCÈLEMENT SEXUEL DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Au cours cette enquête, la question a été posée aux actifs occupés s'ils ont connu des harcèlements sexuels dans leur vie professionnelle.

Dans l'ensemble, 2,9% des actifs occupés ont affirmé avoir connu au moins un harcèlement sexuel de la part d'un collègue ou d'un client au cours de leur vie professionnelle. Mais cette proportion est inégalement répartie selon la provenance du harcèlement. Ce sont 2,3% qui ont déclaré être victime de harcèlement sexuel de la part des clients alors que seulement 1,6% indiquent les collègues.

Graphique 8.11 : Répartition (%) des employés ayant connu au moins un harcèlement sexuel



Les femmes sont beaucoup victimes de harcèlement sexuel que les hommes.

Dans l'ensemble, 3,3% des femmes et 2,5% des hommes ont déclaré avoir été au moins une fois victime de harcèlement sexuel de la part d'un collègue ou d'un client.

Parmi les 3,3% de femmes victimes d'harcèlement sexuel, 2,8% ont indexé directement des clients de sexe masculin comme le bourreau de leur harcèlement sexuel. Par contre, 1,8% des hommes indexent des clients de sexe féminin de les harceler sexuellement. Ce sont 1,5% des hommes et 1,6% des femmes qui indexent leur collègue de travail de sexe opposé comme le principal bourreau de leur harcèlement sexuel.

CHAPITRE 9 : CHOMAGE ET RECHERCHE D'EMPLOI

Toute collectivité humaine doit, pour satisfaire ses besoins fondamentaux, mettre en œuvre ses capacités de travail, c'est-à-dire ses capacités d'utiliser et de transformer son environnement naturel afin de produire des biens matériels et des services utiles. De multiples facteurs peuvent expliquer que la mobilisation de ces capacités de travail ne soit pas totale.

Le chômage naît dans les économies caractérisées par la généralisation du salariat comme forme dominante du travail.

L'apparition du chômage suppose que le travail soit l'objet d'un échange marchand, c'est-à-dire que le travailleur offre sa force de travail à un employeur potentiel demandeur des travailleurs. C'est le fait de ne pas trouver un "acheteur" de sa force de travail qui définit le statut du chômeur. Il n'y a pas de chômage lorsque le travail est organisé dans le cadre de rapports de soumission personnelle ou collective, un esclave ou un serf n'est pas menacé par le chômage.

Dans un autre contexte, il n'y a pas de chômage pour des travailleurs indépendants qui disposent de leurs propres instruments de travail ; leur niveau d'activité ou de revenu varie selon leur possibilité de vendre leur produit et non leur force de travail. Avec la généralisation du salariat le chercheur d'emploi dispose de très peu de possibilités de participation au travail et donc de source de revenu, que l'obtention d'un emploi salarié. L'histoire du chômage est donc celle de l'extension du salariat, autrement dit celle de l'extension du mode de production capitaliste.

Cependant, des milliers de chômeurs dans une communauté, c'est avant tout une source de scandales. Scandale individuel d'abord pour ceux qui cherchent vainement un emploi et se trouvent rejetés dans une situation de chômage. Ce chômage, ils ne la ressentent pas seulement au niveau de leurs revenus; ils la perçoivent comme une exclusion qui perturbe aussi bien leurs relations avec leur environnement immédiat que leur équilibre et leur développement personnel. Scandale à l'échelle sociale ensuite : comment des systèmes économiques qui sont loin d'assurer à tous un niveau acceptable de satisfaction des besoins peuvent-ils gaspiller des quantités considérables de capacités de travail, c'est à dire des capacités de production de biens et services pour eux même et pour la communauté ? Une telle situation est généralement génératrice de conflits. Il est donc évident que la montée du chômage est génératrice de tensions sociales préjudiciables à la stabilité politique, à la paix sociale et au développement économique de la communauté.

La théorie économique est à l'origine d'une typologie du chômage parmi lesquels on distingue :

- ✓ **chômage de longue durée** : résultant de demandes d'emplois insatisfaites pendant de longue durée (plus de 10 mois consécutifs) ;
- ✓ **chômage conjoncturel** : chômage résultant d'un ralentissement momentané de l'activité économique ;

- ✓ **chômage structurel** : chômage lié aux déséquilibres structurels de l'économie et/ou de la main d'œuvre (crise et faible croissance économique, inadaptation des qualifications, déclin d'activités traditionnelles) ;
- ✓ **chômage technique** : inactivité forcée en raison de circonstances particulières et indépendantes de l'entreprise (panne de machines, défauts d'approvisionnement, saison, etc.);
- ✓ **chômage partiel** : inactivité forcée des salariés décidée par l'employeur pour réduire la production lorsque la conjoncture est mauvaise (les heures non travaillées font alors l'objet d'une moindre rémunération) ;
- ✓ **chômage frictionnel** : chômage entre deux périodes d'emplois résultant de la volonté d'un ancien travailleur de rechercher, en situation de plein-emploi, un meilleur emploi.

9.1. CHÔMAGE EN MILIEU URBAIN GUINEEN

Phénomène majeur dans tous les pays en développement, le chômage est aujourd'hui une réalité quotidienne pour de très nombreuses personnes. Véritable défi pour la société, le chômage est cependant l'objet de débats dont le premier concerne la mesure du phénomène.

Le Bureau International du Travail (BIT) définit les chômeurs comme étant des personnes actives sans emploi, disponibles et à la recherche d'un emploi pendant la période de référence (une semaine avant l'enquête). Le taux de chômage associé à cette définition est appelé taux de chômage standard. Dans ce rapport, ces taux sont suivis d'un Astérisque et mis entre les parenthèses.

Le taux adapté analysé dans ce rapport (deuxième taux) est celui que la commission de l'Union Africaine a proposé aux pays africains comme indicateur efficace et réaliste du marché du travail en Afrique. Ce taux tient compte des deux premiers critères du BIT (sans travail et disponible à travailler) mais élargit la période de référence de recherche d'emploi aux quatre (04) dernières semaines.

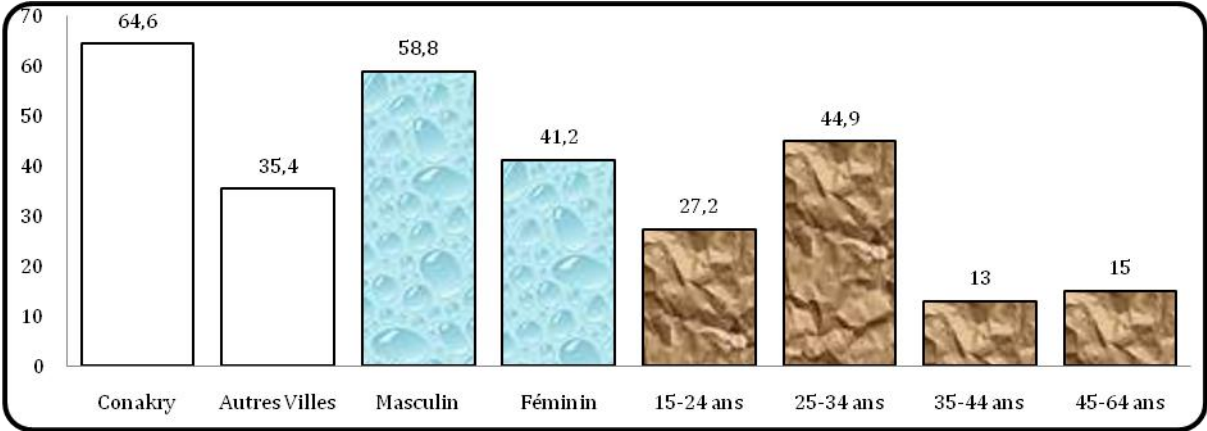
9.2. STRUCTURE DE LA POPULATION AU CHÔMAGE

L'ESETD/2012 estime la population urbaine au chômage à 135 232 personnes, soit 10% de la population active urbaine. Près de deux chômeurs urbains sur trois (64,5%) résident à Conakry, la capitale contre 34,5% résidents dans les autres communes urbaines ou autres villes.

La répartition selon le sexe montre que 59% des chômeurs urbains sont des hommes et 41% sont des femmes.

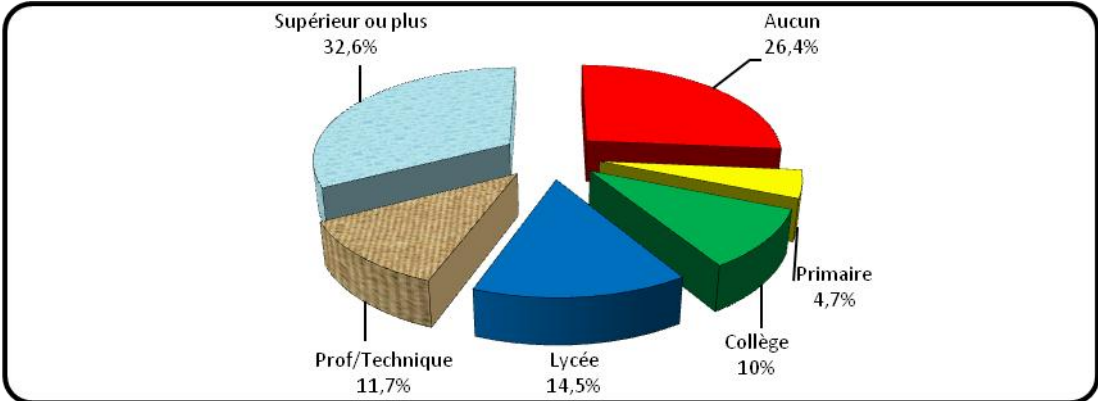
Les jeunes de la tranche d'âge 15-34 ans sont les plus nombreux parmi les chômeurs. A titre d'illustration, 27% des chômeurs urbains sont des jeunes de 15-24 ans et 45% sont âgés de 25-34 ans. **Voir graphique 9.1.**

Graphique 9.1 : Répartition (%) de la population au chômage par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge



L'analyse des résultats suivant le niveau d'études, montre que 33% des chômeurs sont du niveau d'études supérieures contre 26% pour ceux qui n'ont pas fréquentés l'école. La proportion des chômeurs de niveau d'études professionnelles/techniques est estimée à 12%. Voir graphique 9.2.

Graphique 9.2 : Répartition (%) de la population au chômage par niveau d'études



En tenant compte des diplômes des chômeurs, les titulaires de licence qui sont les plus nombreux parmi les chômeurs; ils représentent 24%. Ils sont suivis par des chômeurs diplômés de maitrise ou plus (16%). Les diplômés de BEP et autres diplômes professionnels sont les moins nombreux parmi les chômeurs, ils représentent respectivement 2,4% et 2,7% des chômeurs. Voir tableau 9.1.

Tableau 9.1 : Répartition (%) des chômeurs par diplôme le plus élevé

Chômeurs	Effectifs	Pourcentage
Ensemble	135 232	100
Diplôme le plus élevé		
Aucun	5831	5,9
CEP	13246	13,5
BEPC	12294	12,5
BAC	9504	9,7
DEUG	2937	3,0
Licence	23809	24,3
Maitrise ou +	15762	16,1
BEP	2391	2,4
BTS	9622	9,8
Autre diplôme prof	2669	2,7

9.3. PROFILS DU TAUX DE CHÔMAGE

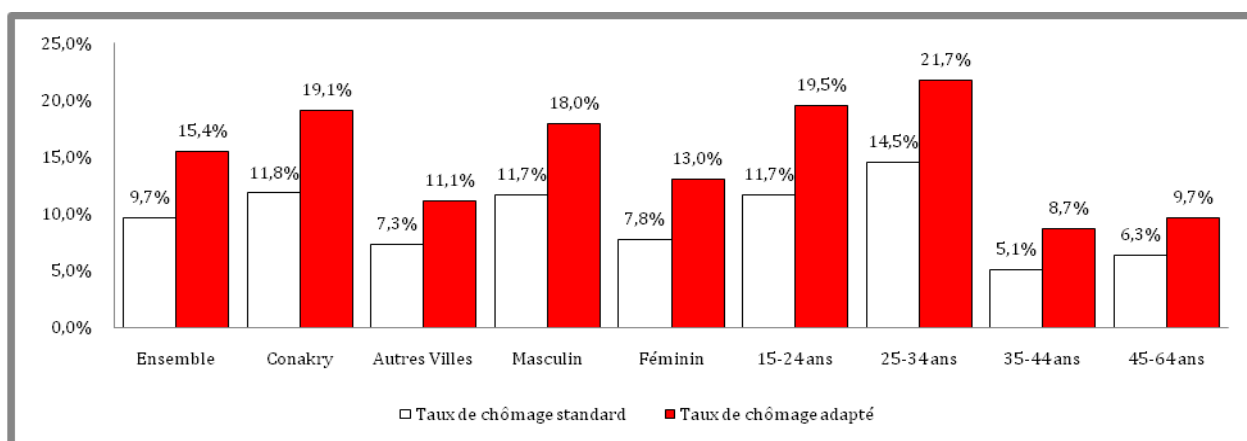
Le taux de chômage est la proportion de chômeurs dans la population active. Le taux de chômage permet d'apprécier la part de la population active dont l'insertion socioprofessionnelle devrait l'objet de politique soutenue d'emploi.

L'analyse des données montre que le taux de chômage en milieu urbain guinéen est de 15,4%

(9,7%*) sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, le chômage est beaucoup plus prononcé à Conakry que dans les autres villes. Il est estimé à 19% (11,8%*) à Conakry contre 11% (7,3%*) dans les autres villes de l'intérieur.

Cependant, une grande disparité s'observe selon le genre. Les hommes sont plus exposés au phénomène de chômage que les femmes. Ceci est certainement imputable au fait que les femmes s'investissent plus facilement dans les petites activités informelles et/ou précaires (commerce, travaux domestiques, etc.). En effet, 18% des hommes actifs sont en situation de chômage contre 13% des femmes. En tenant compte du groupe d'âge, l'analyse des résultats montre que les jeunes des tranches d'âge 25-34 ans et de 15-24 ans sont les plus touchés par le phénomène de chômage en milieu urbain guinéen. Les taux de chômage de ces deux groupes d'âge de jeunes sont respectivement de 22% et de 19,5%. **Voir graphique 9.4**

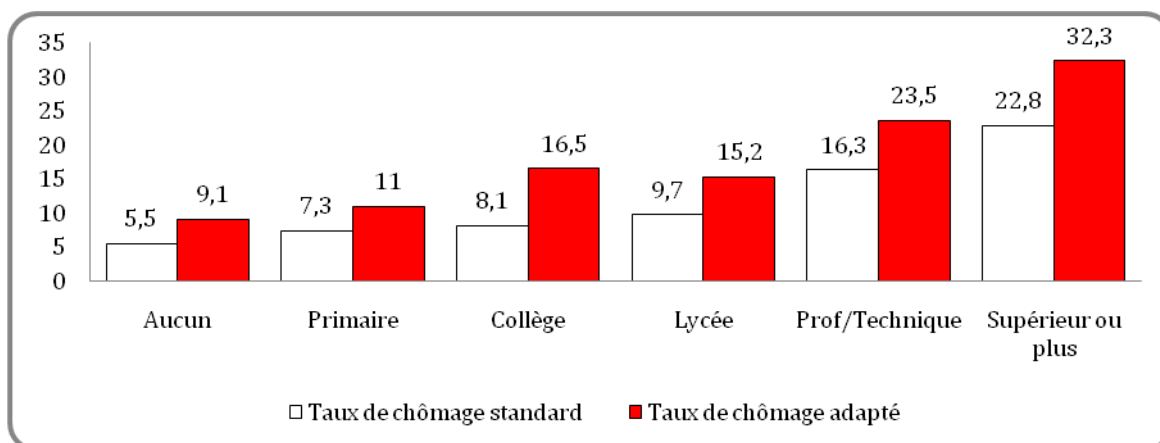
Graphique 9.3 : Répartition (%) des taux de chômage (Standard et adapté)



L'analyse des résultats suivant le niveau d'instruction des chômeurs urbains montre que le taux du chômage croît avec le niveau d'instruction. Plus le niveau d'instruction du chômeur est élevé, plus il lui est difficile de s'insérer dans le tissu économique. En effet, près du tiers des chômeurs urbains de niveau supérieur (32%) sont chômeurs et, parmi les actifs urbains de niveau d'instruction professionnel/technique, la proportion de chômeurs est de 23,5%. Par contre, les proportions de chômeurs parmi les chômeurs urbains de niveau d'instruction de l'enseignement général sont respectivement de 11%

pour les chômeurs du niveau primaire, 16,5% pour ceux du collège et 15% pour le lycée. Voir graphique 9.4.

Graphique 9.4 : Répartition (%) des taux de chômage (Standard et adapté) par niveau d'instruction



En tenant compte du diplôme le plus élevé obtenu, les actifs diplômés en licence (43% et 31,3%*); DEUG (34,6% et 22,4%*); BEP (26% et 19%*); BTS (24,2% et 17,5%*) et Maitrise (23,1% et 16%*) sont les plus touchés par le chômage. Voir tableau 9.2.

Tableau 9.2 : Répartition (%) des taux de chômage (Standard et adapté) par diplôme le plus élevé

Chômeurs	Taux standard	Taux adapté
Diplôme le plus élevé		
Aucun	7,3	10,9
CEP	7,9	15,9
BEPC	7,9	13,7
BAC	15,3	21,2
DEUG	22,4	34,6
Licence	31,3	43,0
Maitrise ou +	16,0	23,1
BEP	19,0	26,0
BTS	17,5	24,2
Autre diplôme prof	15,4	22,8

9.4. CATÉGORIES DE CHÔMEURS URBAINS

Cette section informe sur la situation des chômeurs suivant leurs expériences de travail et leur ancienneté dans le chômage.

9.4.1. Expériences de travail

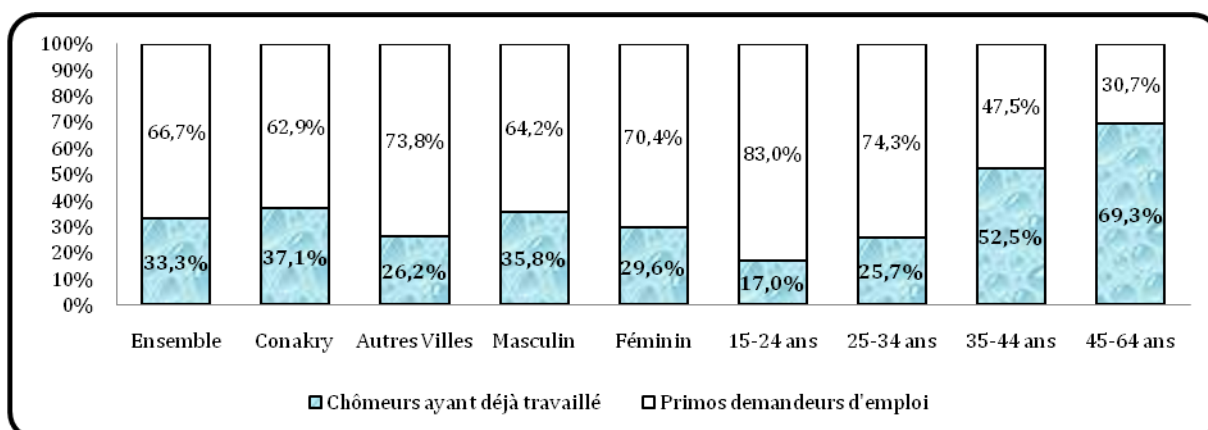
Les résultats de l'enquête indiquent que la très grande majorité des chômeurs urbains (67%) sont des chômeurs en quête de leur 1^{er} emploi (primo demandeur d'emploi). Ceux parmi eux qui ont une première expérience de travail représentent 33%.

En désagrégant l'analyse selon les zones de résidence, on constate que la proportion des primo demandeurs d'emploi est plus importante parmi les chômeurs des communes urbaines des villes de l'intérieur. En effet, parmi les chômeurs de l'intérieur 74% sont à la recherche de leur premier emploi contre 63% parmi ceux de la capitale, Conakry.

L'analyse selon le sexe montre que la proportion de femmes à la recherche du premier emploi (70%) est plus importante que celle des hommes (64%).

Les proportions de primo demandeurs d'emplois baissent avec l'avancement en âge des chômeurs urbains. En effet, les proportions de primo demandeurs d'emplois sont respectivement de 83% parmi les jeunes chômeurs urbains de 15-24 ans et de 74% parmi ceux de 24-35 ans. Par contre, la majorité des chômeurs urbains de plus de 35 ans ont une première expérience de travail. Voir graphique 5

Graphique 9.5 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique de résidence, sexe et groupe d'âge selon leur statut



Le niveau d'études est également une variable de différenciation des chômeurs. Parmi les chômeurs urbains de niveau d'études supérieures, près de neuf chômeurs urbains sur dix (88%) sont à la recherche de leur premier emploi contre sept chômeurs urbains sur dix (70,5%) parmi les chômeurs de niveau d'études professionnelles/techniques.

Les proportions de primo demandeurs d'emploi dans les groupes de chômeurs n'ayant pas fréquenté l'école (52%) ou de niveau d'études collèges (54%) sont également plus importantes que celle de niveau d'études primaires. Voir tableau 9.3.

Tableau 9.3 : Répartition (%) des chômeurs par niveau d'études et diplôme selon leurs statuts

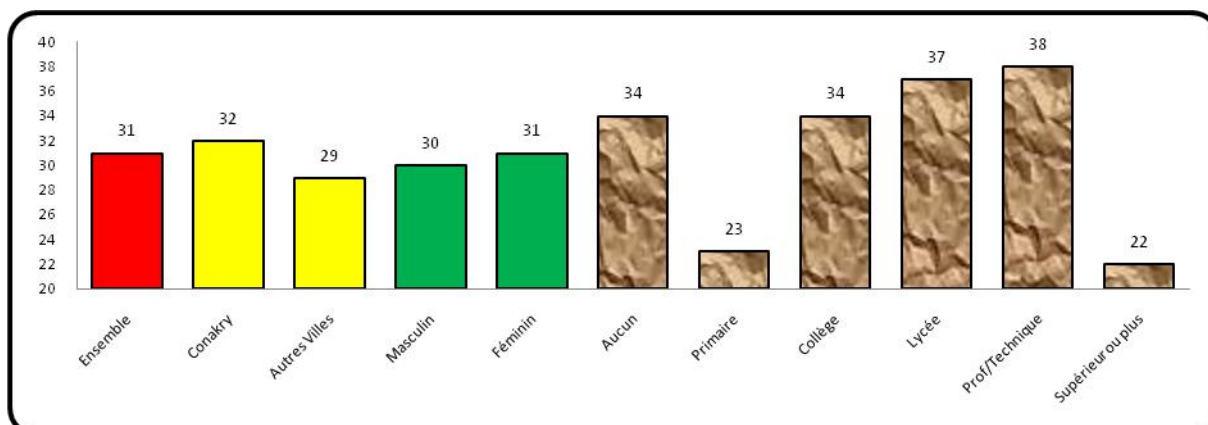
Chômeurs urbains	Chômeurs ayant déjà travaillé	Primo demandeurs
Niveau d'études		
Aucun	48,1	51,9
Primaire	54,4	45,6
Collège	45,7	54,3
Lycée	37,9	62,1
Professionnel/Technique	29,5	70,5
Supérieur	12,3	87,7
Diplôme le plus élevé		
Aucun	54,5	45,5
CEP	44,0	56,0
BEPC	43,8	56,2
BAC	28,4	71,6
Licence	7,2	92,8
Maitrise ou +	21,6	78,4
BEP	19,9	80,1
BTS	32,8	67,2
Autre diplôme prof	36,8	63,2

9.4. 2 Durée de chômage

Cette section renseigne sur les durées de recherche d'emploi des chômeurs. Les durées et périodes de recherche d'emploi sont analysées suivant la situation géographique, le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé.

La durée moyenne de chômage dans les communes urbaines est estimée à 31 mois (2 ans 7mois). L'analyse des résultats montre que 62% des chômeurs ont fait plus d'un an de recherche d'emploi. Parmi eux, 31% ont fait entre 1 et 3 années de recherche d'emploi, 11% recherchent de l'emploi depuis 3 à 5 ans et 20% ont plus de 5 ans d'ancienneté dans le chômage. Un dixième des chômeurs (10%) est en situation de chômage depuis 3 mois contre 12% qui recherchent de l'emploi depuis 3 à 6 mois. *Voir graphique 9.6.*

Graphique 9.6 : Répartition (mois) de la durée moyenne de recherche d'emploi par les chômeurs par situation de résidence, sexe et niveau d'études.



L'analyse des données selon la situation géographique de résidence, montre que les chômeurs de Conakry font en moyenne 32 mois de recherche d'emploi contre 29 mois pour ceux des autres villes. Quelque soit la caractéristique sociodémographique, les chômeurs de 1 à 3 ans sont les plus nombreux. Ils représentent 30% des chômeurs à Conakry et 33% dans les autres villes.

L'analyse selon la durée de recherche d'emploi dévoile une disparité entre les sexes. Les nouveaux chômeurs urbains sont plus nombreux parmi les hommes que les femmes. La durée moyenne de chômage des femmes est un peu supérieure à celle des hommes (respectivement 31 mois et 30 mois). La proportion de chômeurs ayant fait entre 1 et 3 années de chômage est de 28% parmi les hommes et 35% parmi les femmes.

La durée moyenne de recherche d'emploi des chômeurs croit avec l'âge. En effet, 43% des chômeurs de 45-64 ans ont 5 années ou plus de recherche d'emploi contre 18% de jeunes chômeurs de 25-34 ans et 7% des jeunes de 15-24 ans.

Du point de vue niveau d'études, les résultats montrent que les chômeurs de niveau d'études professionnelles/techniques (38 mois), lycée (37 mois) et collège (34 mois) font plus de temps de recherche d'emploi que les chômeurs de niveau d'études supérieures (22 mois) ou primaires (23 mois).

En tenant compte des diplômes, les chômeurs diplômés de Licence (18 mois), de BEP (21 mois) et de DEUG (24 mois) font moins de temps de recherche d'emploi. Par contre, les chômeurs diplômés de BTS (39 mois), de BEPC (38 mois) et de CEP (34 mois) figurent parmi ceux qui font plus de temps dans la recherche d'emploi. Voir *tableau 9.4*.

Tableau 9.4 : Répartition (%) des chômeurs selon la durée de recherche d'emploi

Chômeurs urbains	Durée moyenne de chômage (mois)	Tranche de temps de recherche d'emploi						
		Moins de 3 mois	3-6 Mois	6-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5ans et plus	NeSait pas
Ensemble	31	10,2	12,1	15,3	30,9	11,0	20,1	0,3
Zone de résidence								
Conakry	32	10,1	12,1	14,6	29,9	11,0	22,0	0,3
Autres Villes	29	10,4	12,0	16,5	32,9	11,1	16,6	0,4
Sexe								
Masculin	30	13,2	12,4	15,2	28,0	9,7	21,4	0,0
Féminin	31	6,0	11,7	15,4	35,0	12,9	18,1	0,8
Groupe d'âge								
15-24 ans	20	15,2	14,7	21,4	31,9	8,4	7,2	1,2
25-34 ans	29	10,0	12,3	13,9	36,0	9,9	17,9	0,0
35-44 ans	39	9,4	5,5	10,9	27,3	17,9	28,9	0,0
45-64 ans	46	2,4	12,2	12,2	16,9	13,3	43,0	0,0
Niveau d'études								
Aucun	34	10,2	13,3	11,4	29,1	10,1	25,2	0,6
Primaire	23	15,4	11,7	19,3	38,0	3,9	11,7	0,0
Collège	34	18,6	14,7	8,9	13,0	16,7	26,3	1,9
Lycée	37	6,3	8,9	15,0	28,7	11,4	29,7	0,0
Professionnel/Technique	38	6,3	10,6	12,4	30,4	9,2	31,2	0,0
Supérieur	22	10,6	12,8	21,7	38,7	9,4	6,8	0,0
Diplôme le plus élevé								
Aucun	23	16,6	8,4	20,8	37,4	4,2	12,6	0,0
CEP	34	18,6	14,7	8,9	14,6	14,9	26,3	1,9
BEPC	38	2,0	8,0	15,6	33,4	12,0	29,0	0,0
BAC	34	10,3	12,9	17,9	20,3	10,3	28,2	0,0
DEUG	24	8,4	25,1	0,0	49,8	8,4	8,4	0,0
Licence	18	12,2	12,2	28,3	38,3	5,9	3,1	0,0
Maitrise ou +	27	9,3	10,7	14,0	39,7	15,4	10,9	0,0
BEP	21	20,5	8,9	41,1	0,0	19,9	9,6	0,0
BTS	39	5,1	12,4	7,5	34,5	7,5	33,0	0,0
Autre diplôme prof	49	0,0	9,2	0,0	35,6	9,2	46,0	0,0

9.5. RESSOURCES/MOYENS DE SATISFACTION DES BESOINS

Cette section informe sur les moyens utilisés par les chômeurs pour satisfaire leurs besoins. Les résultats sont analysés suivant les zones de résidences, le sexe, et le niveau d'études.

Quelque soit la caractéristique sociodémographique des chômeurs urbains, les membres de la famille constituent le principalement soutien pour la satisfaction de leurs besoins. En effet, la très grande majorité des chômeurs urbains (85%) ont déclaré utilisé les ressources de la famille pour subvenir à leurs besoins. Ceux parmi eux qui utilisent leurs épargnes représentent (5%) et sont plus nombreux parmi les hommes (7%) et les chômeurs résidents dans les autres communes urbaines (13%)

La dépendance vis-à-vis de la famille est plus accentuée chez les chômeurs de Conakry (90%) que chez les autres chômeurs urbains (77,5%). La proportion de chômeurs urbains vivant du soutien familial est plus grande chez les femmes (88%) que chez les hommes (84%)

On constate également que 92% des chômeurs urbains de niveau d'études primaires, 80% des chômeurs de niveau d'études professionnelles/techniques et 93% des

chômeurs urbains de niveau d'études supérieures font recours d'abord aux membres de leurs familles respectives pour satisfaire leurs besoins. Voir tableau 9.5.

Tableau 9.5 : Répartition (%) des chômeurs selon le principal moyen utilisé pour satisfaire aux besoins.

Chômeurs urbains	Pension de travail	Autres pensions	revenus de propriété (location,)	Epargne	Famille/autre personne	Produit des biens pour sa propre consommation	Autre
Ensemble	1,0	1,0	2,1	5,4	85,3	2,3	2,7
Zone de résidence							
Conakry	0,8	0,6	2,5	1,4	89,6	2,5	2,5
Autres Villes	1,4	1,9	1,3	12,7	77,5	2,0	3,1
Sexe							
Masculin	1,5	0,3	2,4	6,6	83,7	2,8	2,8
Féminin	0,4	2,1	1,7	3,7	87,7	1,7	2,6
Niveau d'instruction							
Aucun	2,1	2,7	2,0	5,3	80,4	3,4	4,2
Primaire	0,0	0,0	0,0	3,9	92,2	0,0	3,9
Collège	0,0	1,7	5,6	8,9	76,4	5,6	1,9
Lycée	0,0	0,0	2,4	8,7	85,1	1,3	2,5
Professionnel/Technique	4,4	0,0	0,0	6,0	80,1	6,3	3,1
Supérieur ou plus	0,0	0,6	1,6	2,6	93,5	0,0	1,7

9.6. MOTIFS DE NE PAS CRÉER OU TRAVAILLER DANS UNE MPE

Les résultats de l'ESETD/2012 confirment que les Micros et Petites Entreprises (MPE) constituent le vivier d'emplois en Guinée. Sur le plan quantitatif, leur potentialité d'emplois est énorme et, elles sont plus faciles d'accès aussi bien pour les promoteurs de micros entreprises que pour les candidats à un emploi salarié. Logiquement, elles devraient figurer dans les plans de recherche de travail des chômeurs urbains.

L'analyse des résultats de l'enquête sur cette question montre que plusieurs motifs sont à la base de l'inaccessibilité des MPE par les chômeurs. Les difficultés liées à la création de MPE et la faiblesse de revenus tirés des MPE sont les principaux motifs invoqués par les chômeurs urbains. En effet, plus de la moitié des chômeurs urbains (53%) citent les difficultés rencontrées dans la création de MPE et 21% indexent la faiblesse des revenus. Parmi les autres motifs cités par les chômeurs, on relève l'inadéquation avec la formation ou la qualification (11%) et l'empêchement que le travail dans une MPE produirait dans la recherche d'un emploi meilleur (10%).

Les difficultés liées à la création de MPE (1^{er} motif) sont plus invoquées par les femmes (58%) et par les chômeurs résidents dans les autres communes urbaines (55%).

La faiblesse de revenus procurés par les MPE occupe la deuxième place sauf chez les chômeurs de niveau d'études professionnelles/techniques qui citent plutôt, comme second motif, l'inadéquation de leur formation avec les emplois des MPE.

Parmi ceux qui citent “de leur formation avec les emplois des MPE et “empêchement de rechercher un emploi meilleur” on enregistre les mêmes proportions (12%) de jeunes de 15-24 ans.

Les mêmes proportions de chômeurs urbains de niveau d'études supérieures invoquent, comme obstacle à leurs accès aux MPE, la faiblesse des revenus et l'inadéquation avec la formation. Le tableau ci-dessous présente les résultats détaillés.

Tableau 9.6 : Répartition (%) des chômeurs urbains selon les raisons de ne pas créer ou travailler dans une micro entreprise

Chômeurs urbains	Faiblesse des revenus	Inadéquation avec le profil ou le choix d'emploi	Freine la recherche emploi meilleur meilleurs	Difficulté de création de MPE	Autres
Zone de résidence					
Ensemble	20,6	11,4	9,8	53,4	4,9
Conakry	21,1	11,5	9,6	52,2	5,6
Autres Villes	19,7	11,1	10,3	55,4	3,5
Sexe					
Masculin	20,3	13,5	11,8	50,4	4,0
Féminin	21,1	8,3	6,9	57,6	6,1
Groupe d'âge					
15-24 ans	15,6	12,4	12,4	52,9	6,6
25-34 ans	23,8	11,0	10,7	50,0	4,4
35-44 ans	18,8	13,8	4,1	59,1	4,1
45-64 ans	21,7	8,3	7,3	59,1	3,7
Niveau d'études					
Aucun	24,0	4,2	2,8	62,7	6,3
Primaire	27,3	0,0	3,7	65,1	3,9
Collège	18,4	10,6	14,4	52,9	3,7
Lycée	14,6	3,8	5,0	66,5	10,1
Professionnel/Technique	18,5	21,4	7,4	49,7	2,9
Supérieur	19,6	19,3	18,4	40,5	2,2

9.7. MOTIFS DE NE PAS EXERCER UN “PETIT EMPLOI”

La presque totalité des études sur la pauvreté indiquent qu'elle résulte principalement de la crise d'emploi et de l'insuffisance de revenus des populations. Le faible accès aux services de base (santé, éducation, eau, électricité, etc.) est lié, entre autres, à la rareté d'emplois productifs. L'exercice, par les chômeurs, d'un quelconque emploi pour un revenu peut s'avérer utile pour eux même d'abord et pour la communauté nationale ensuite. En effet, le travail rémunéré permet au travailleur de satisfaire certains de ses besoins à travers son revenu de travail; il le permet également d'avoir une culture de travail permettant d'améliorer ses revenus à travers des opportunités qu'offre l'environnement du travail.

C'est tenant compte de ces facteurs que l'ESETD/2012 s'est intéressée aux motifs qui empêchent les chômeurs urbains d'exercer des emplois précaires, communément appelés “petits boulots”.

Trois principaux motifs sont à la base de l'antipathie des chômeurs urbains vis-à-vis de ces emplois :

- Difficulté d'obtention, citée par 37% des chômeurs ;
- L'inadéquation de ces emplois précaires avec le type d'emploi recherché (32%) ;
- La faiblesse des revenus tirés de ces emplois (20%).

L'analyse des résultats suivant les zones de résidence des chômeurs urbains, révèle que les mêmes proportions de chômeurs de Conakry (37%) citent la difficulté d'accéder aux "petits boulots" et l'inadéquation des petits boulots avec le type d'emploi recherché. Les chômeurs résidents dans les autres communes urbaines indexent d'abord la difficulté de trouver ces emplois (37,5%), ensuite la faiblesse des revenus que procurent les petits boulots (25%) en fin la non correspondance de ces emplois avec le type d'emploi souhaité (23%).

Les motifs cités par les femmes chômeurs sont l'inadéquation de ces emplois avec le type d'emploi souhaité (34%) et la difficulté de trouver ces emplois (33%). Les chômeurs hommes citent, dans l'ordre contraire, les mêmes motifs.

L'examen des résultats suivant les groupes d'âge, montre le même ordre de classement des principaux motifs invoqués quelque soit le groupe d'âge des chômeurs urbains.

Par rapport au niveau d'études, trois exceptions remarquables se dégagent parmi les chômeurs urbains peu ou pas instruits, les chômeurs de niveau d'études collège et ceux du niveau d'études professionnelles/techniques ou supérieures.

Les 1^{ers} évoquent principalement la difficulté de trouver ces emplois (50%) et la faiblesse des revenus tirés des petits boulots; les chômeurs de niveau collège citent en tête de peloton la non correspondance de ces emplois avec le type d'emploi souhaité (41,5%).

Quant aux chômeurs urbains de niveaux d'instruction professionnel/technique ou supérieure, ils justifient leur inaccessibilité par la non correspondance de ces emplois avec leur choix d'emploi et la difficulté de trouver ces emplois. Voir tableau 9.7.

Tableau 9.7 : Répartition (%) des chômeurs urbains selon les raisons de ne pas exercer un petit boulot pour un revenu

Chômeurs urbains	Revenu trop faible	Ne correspond pas à ce que je veux	Rend difficile de rechercher un meilleur emploi	la Pas facile de trouver un petit boulot	Autres
Ensemble	20,4	31,9	8,5	37,1	2,1
Zone d e résidences					
Conakry	17,7	36,6	6,8	36,9	2,0
Autres Villes	25,3	23,1	11,7	37,5	2,5
Sexe					
Masculin	21,2	34,4	10,2	32,9	1,2
Féminin	19,2	28,3	6,0	43,0	3,5
Groupe d'âge					
15-24 ans	16,2	28,8	12,3	38,8	3,9
25-34 ans	20,3	33,8	9,4	34,5	2,0
35-44 ans	26,8	32,9	5,6	34,7	0,0
45-64 ans	23,0	30,6	1,2	44,0	1,2
Niveau d'études					
Aucun	28,3	16,5	1,9	50,4	2,8
Primaire	31,2	11,5	7,6	49,7	0,0
Collège	22,1	41,5	5,2	29,3	1,9
Lycée	13,4	21,4	11,2	50,2	3,8
Professionnel/Technique	13,3	35,5	16,9	32,8	1,5
Supérieur ou plus	16,8	48,4	11,0	22,6	1,1

L'analyse qualitative des motifs invoqués par les chômeurs urbains montre qu'ils sont peu ou pas préparés à affronter le marché de l'emploi dans un environnement qui leur est quasiment hostile. En effet, la crise d'emploi et la lutte pour l'émancipation économique ont conduit les deux principaux acteurs d u marché de l'emploi (demandeur et offreur d'emplois) à des surenchères. Les embauches de travailleurs et/ou de création d'entreprises sont très majoritairement dominées par les MPE du secteur informel, généralement caractérisées, en matière de travail, par la précarité des emplois, la faiblesse des revenus tirés du travail et des conditions générales de travail aléatoires. Les employeurs visent du "prêt à travailler" au moindre coût.

Les demandeurs d'emplois sont de plus en plus nombreux et exigeants. Impulser par la pression démographique et le nombre de demandeurs d'emplois de plus en plus scolarisés, le rang des demandeurs d'emplois s'agrandit du jour en jour de nouveaux demandeurs d'emplois dont les compétences et les prétentions sont peu adaptées aux besoins des employeurs.

Les pouvoirs publics en général, le système éducatif et les Services en charge des questions de promotion d'emplois publics en particulier, doivent conjuguer et redoubler leurs efforts de formation, d'orientation et d'appui pour mieux préparer les chômeurs à faire des choix d'emplois adaptés à leur compétence et à leur environnement socio économique. Ces efforts devraient viser entre autres, la "démystification" de l'emploi salarié (notamment les emplois salariés dans l'administration publique et les grandes sociétés), la promotion de MPE productives et la formation de ressources humaines dont les compétences sont adaptées aux besoins en main d'œuvre de l'économie nationale.

9.8. PERSPECTIVES D'EMPLOIS DES CHÔMEURS

Cette section informe sur les perspectives d'emploi des chômeurs urbains dans le cadre de la prolongation de la durée de leur chômage. Cette question est analysée suivant certaines caractéristiques sociodémographiques des chômeurs (zone de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'études et diplôme le plus élevé obtenu).

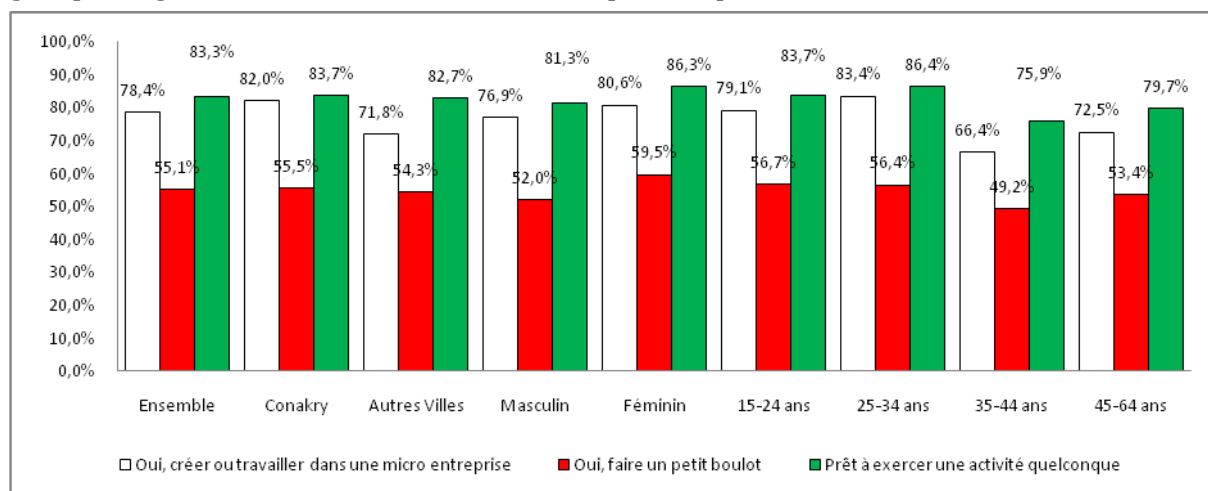
La majorité des chômeurs urbains (78%) se disent prêts à créer ou travailler dans une MPE (78%) et à exercer un "petit emploi" même précaire (55%) en cas de prolongement de la durée de chômage.

Les chômeurs résidants à Conakry sont beaucoup plus motivés à exercer un "petit boulot" en cas de prolongement de la durée de chômage. Ils sont 82% qui disent prêts à créer une MPE et 55,5% parmi eux sont disposés à occuper un "petit boulot". Les proportions de chômeurs des autres communes urbains à faire de même sont respectivement de 72% et de 54%.

Par ailleurs, les femmes (86%) sont plus motivées que les hommes (81%) à exercer une activité quelconque. Ces proportions reviennent respectivement à 52% et 59,5% pour l'exercice de petites activités mêmes précaires. Les femmes expriment également des intentions plus fortes pour la création de MPE. En effet, 81% des femmes ont exprimé leur intention de créer une micro entreprise contre 77% des hommes qui comptent en faire de même en cas de prolongement de la durée de chômage.

La création d'une micro entreprise est plus prononcée chez les jeunes de 15-24 ans (79%) et de 25-34 ans (83%) que chez leurs aînés de 35-44 ans (66%) et de 45-64 ans (72,5%). Les mêmes tendances s'observent pour l'intention d'exercer une activité précaire : 57% chez les jeunes de moins de 25 ans, 56% chez ceux de 25-34 ans contre 49% parmi les chômeurs âgés de 35-44 ans et 53% pour les chômeurs de 45-64 ans. Voir graphique 9.7.

Graphique 9.7 : Répartition (%) des chômeurs par situation géographique, sexe et groupe d'âge selon l'exercice d'une activité quelconque



En désagrégeant l'analyse selon le niveau d'études, on trouve que l'intention d'exercer une activité précaire croît inversement avec le niveau d'instruction des chômeurs urbains.

En effet, 69% des chômeurs urbains n'ayant pas fréquentés l'école se disent prêt à l'exercice d'un emploi même précaire contre 50% chez les chômeurs de niveau professionnel/technique et 44% parmi les chômeurs de niveau supérieur.

L'analyse de la question suivant les diplômes montre que les chômeurs diplômés de CEP (86%) et de DEUG (100%) figurent aux premiers rangs des chômeurs urbains candidats à la création ou à l'emploi d'une MPE.

Les chômeurs urbains non diplômés (88%), les diplômés de CEP (86%) et de DEUG (100%) représentent les plus grandes proportions de chômeurs prêtent à exercer un quelconque "petit emploi" si leur situation de chômage perdure. Voir *tableau 9.8*

Tableau 9.8 : Répartition (%) des chômeurs selon la disponibilité à créer ou à travailler dans une micro entreprise ou faire un petit boulot

Chômeurs urbains	Créer ou travailler dans une MPE	Faire un petit boulot	Exercer une activité quelconque
	Oui	Oui	Oui
Zone de résidence	78,4	55,1	83,3
Niveau d'études			
Aucun	79,4	69,2	89,7
Primaire	84,6	65,4	88,5
Collège	85,7	55,4	85,7
Lycée	77,6	56,9	83,6
Professionnel/Technique	75,5	50,2	78,6
Supérieur	76,1	44,4	78,7
Diplôme le plus élevé			
Aucun	83,4	62,6	87,6
CEP	85,6	55,3	85,6
BEPC	78,7	53,8	84,2
BAC	74,2	56,8	79,3
DEUG	100,0	58,5	100,0
Licence	74,8	45,4	76,7
Maitrise ou +	76,7	40,9	81,3
BEP	60,2	30,8	80,8
BTS	75,1	52,7	75,1
Autre diplôme prof	81,6	72,4	81,6

9.9. DÉLAIS DE RIGUEUR POUR EXERCER UN TRAVAIL QUELCONQUE

La durée moyenne d'attente pour exercer une activité de quelque nature que ce soit est estimée à 2,9 mois. Près de huit chômeurs urbains sur dix (78%) déclarent vouloir exercer une activité petite soit-elle dans un délai de moins de 3 mois (36,6% dans moins d'un mois et 41,7% de 1 à 3 mois). Cependant 8,5% d'entre eux optent pour un délai d'un an ou plus (8% de 12-23 mois et 0,5% pour plus de 24 mois).

Parmi les chômeurs urbains prêts à exercer une activité quelconque, ceux qui résident à Conakry sont les plus motivés. Leur durée moyenne d'attente d'exercice de ces emplois est estimée à 2,5 mois contre 3,9 mois pour les chômeurs des autres villes. Par ailleurs, 79% des chômeurs de Conakry sont disposés à exercer une activité quelconque dans moins de 3 mois contre 76% des chômeurs résidents dans les autres villes.

L'analyse selon le sexe montre que la durée moyenne d'attente chez les femmes est de 2,1 mois contre 3,5 mois chez les hommes. Aussi, 38% des femmes chômeurs déclarent être prêtes à exercer une activité quelconque dans moins d'un mois contre 35% d'hommes.

La disponibilité à exercer une activité quelconque est plus prononcée chez les chômeurs urbains plus âgés que chez les jeunes. La durée moyenne d'attente pour entreprendre une petite activité même précaire est de 1,5 mois pour les chômeurs âgés de 45-64 ans contre 2,4 mois pour les chômeurs âgés de 35-44 ans, 3,5 mois pour ceux de 25-34 ans et 2,8 mois pour les chômeurs moins de 25 ans. Plus de cinq chômeurs urbains âgés de 45-64 ans sur dix (55,5%) ont déclaré leur disponibilité à entreprendre une activité quelconque dans moins d'un mois contre 26,6% de chômeurs de l'intervalle d'âges de 35-44 ans. Sachant qu'ils ont exprimé leur disponibilité d'exercer une activité quelconque, les chômeurs urbains de niveau d'études supérieures sont moins disponibles que les autres à entreprendre les petites activités. Leur durée moyenne d'attente déclarée est de 4,7 mois contre 3,4 mois pour les chômeurs du niveau d'études professionnelles/techniques et 1,3 mois pour ceux du niveau d'études primaires.

Tableau 9.9 : Répartition (%) des chômeurs selon les délais de rigueur pour effectuer une activité quelconque.

Chômeurs urbains	Durée moyenne (en mois)	Tranches de délais					
		Moins d'un mois	1-3 mois	4-5 mois	6-11 mois	12-23 mois	24 mois ou +
Ensemble	2,9	36,6	41,7	4,3	8,9	8,0	0,5
Zone de résidence							
Conakry	2,5	39,5	39,9	4,0	7,6	9,1	0,0
Autres Villes	3,9	30,3	45,8	5,1	11,6	5,6	1,6
Sexe							
Masculin	3,5	35,1	41,6	2,9	9,2	10,4	0,8
Féminin	2,1	38,7	41,9	6,4	8,4	4,6	0,0
Groupe d'âge							
15-24 ans	2,8	31,5	45,8	3,6	8,8	10,3	0,0
25-34 ans	3,5	36,6	40,2	4,6	9,2	8,4	1,0
35-44 ans	2,4	26,6	53,5	6,0	5,7	8,2	0,0
45-64 ans	1,5	55,5	28,5	3,5	10,7	1,8	0,0
Niveau d'études							
Aucun	1,6	37,9	49,3	5,5	5,4	1,9	0,0
Primaire	1,3	59,1	27,4	4,6	8,9	0,0	0,0
Collège	1,7	49,2	35,9	0,0	10,0	4,8	0,0
Lycée	2,3	37,0	48,9	1,8	1,8	10,5	0,0
Professionnel/Technique	3,4	29,9	40,7	4,3	12,7	12,4	0,0
Supérieur	4,7	31,1	36,8	5,2	12,6	12,8	1,5

9.10. DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL ET REVENU MENSUEL SOUHAITÉ

La durée moyenne de travail hebdomadaire attendue par les chômeurs est estimée à 37 heures et le revenu mensuel moyen souhaité est estimé à 2 153 000 GNF.

Par ailleurs, les chômeurs résidents à Conakry s'attendent à une durée de travail hebdomadaire plus élevée et un revenu mensuel plus faible que ceux résidents dans les autres villes. En effet, les chômeurs de Conakry souhaitent travailler 41 heures par semaine et gagner 2 054 000 GNF contre respectivement 29 heures et 2 352 000 GNF pour les chômeurs des autres villes. L'analyse selon le sexe dévoile une disparité remarquable. Les hommes s'attendent à une durée hebdomadaire de travail de 39 heures pour un salaire mensuel de 2 508 000 GNF. Les femmes se prononcent pour une durée moyenne de travail hebdomadaire de 34 heures et un revenu mensuel de 1 625 000 GNF.

Les deux groupes de jeunes chômeurs ont des souhaits différents. Le premier, constitué de jeunes de 15-24 ans proposent une durée moyenne de 34 heures pour un revenu de 1 842 000 GNF; le second groupe, composé de jeunes de la tranche d'âge 25-34 ans se prononce pour une durée de travail hebdomadaire moyenne de 39 heures pour un revenu moyen 2 260 000 GNF. Les chômeurs des tranches d'âges 35-44 ans et 45-64 ans s'attendent à respectivement à 35 heures de travail par semaine pour un salaire de 2 247 000 GNF et à 37 heures hebdomadaire de travail pour un salaire mensuel moyen égal à 2 310 000 GNF. Les chômeurs de niveau d'études supérieures (professionnel/technique) s'attendent à une durée de travail hebdomadaire moyenne de 38 heures (37 heures) pour un revenu mensuel de 2 648 000 GNF (1 943 000 GNF). Voir tableau 9.10.

Tableau 9.10 : Répartition (%) des chômeurs selon la durée moyenne de travail et le revenu moyen souhaités

Chômeurs urbains	Durée Moyenne (heure)	Revenu Moyen (millier)
Ensemble	37	2153
Conakry	41	2054
Autres Villes	29	2352
Sexe		
Masculin	39	2508
Féminin	34	1625
Groupe d'âge		
15-24 ans	34	1842
25-34 ans	39	2260
35-44 ans	35	2247
45-64 ans	37	2310
Niveau d'études		
Aucun	33	1756
Primaire	39	1337
Collège	41	2417
Lycée	37	1970
Professionnel/Technique	37	1943
Supérieur	38	2648

9.11. RECHERCHE D'EMPLOIS

Cette partie donne des informations détaillées sur les principales méthodes de recherche d'emploi, les durées de recherche d'emploi, les motifs de recherche d'emplois salarié ou indépendant, les types d'emplois recherché, leurs connaissances et attentes vis à vis des structures de promotion de l'emploi en Guinée.

9.11.1. Techniques de recherche d'emploi des chômeurs

Cette partie fournit les informations sur les principales techniques de recherche d'emploi (TRE) utilisées par les

chômeurs urbains. Ces informations sont analysées par zones de résidence, sexe, groupe d'âge et niveau d'études des chômeurs.

L'analyse des résultats montre que les relations personnelles (recommandations d'amis, de parents, etc.) sont la méthode de recherche d'emploi la plus utilisée par les chômeurs (34%). La réponse à des avis d'offres d'emploi (23%) et la candidature spontanée auprès des employeurs (14%) figurent également parmi les méthodes courantes. Les proportions de chômeurs urbains qui font recours au service public d'emploi (AGUIPE) et aux bureaux privés de placement pour trouver du travail sont relativement marginales (2% pour l'AGUIPE et 0,2% pour les bureaux privés de placement). Une proportion significative de chômeurs (8%) ont déclaré ne pas avoir de préférence pour une méthode de recherche d'emploi.

L'analyse des résultats suivant la zone de résidence montre que les TRE les plus utilisées par les chômeurs résidents à Conakry sont : les relations personnelles (37%), la réponse à des avis d'offres d'emplois (27%) et les candidatures spontanées auprès des employeurs (13%).

Les mêmes TRE sont utilisées, mais à des proportions différentes, par les chômeurs résidents dans les autres villes du pays : relations personnelles (28%), réponse à des appels d'offres d'emploi (16%), candidature spontanée (16%).

Moins de 1% (0,9%) des chômeurs des autres villes passent par l'AGUIPE pour trouver du travail contre environ 3% de chômeurs de Conakry.

Dans leurs recherches d'emplois, les femmes chômeurs utilisent plus (39%) les relations personnelles que les hommes (30%). Aussi, la proportion de femmes qui passe par toutes les TRE est plus importante (15%) que celle des hommes (3%). Par contre, la réponse aux appels d'offres d'emplois est plus utilisée par les hommes (30%) que par les femmes (12%).

Les chômeurs âgés de 45-64 ans utilisent d'abord les relations personnelles (46%) puis répondent à des appels d'offres d'emplois (12%) enfin proposent spontanément leur candidatures à des employeurs (11%). Quant aux chômeurs urbains de la tranche d'âge 25-34 ans, ils répondent beaucoup plus aux appels d'offres d'emplois (29%) qu'utiliser les relations personnelles (27%) et la candidature spontanée (16%).

Le stage en entreprise comme TRE est, en général, plus utilisé par des jeunes (15-34 ans) nouvellement rentrés sur le marché du travail (4%).

L'examen des résultats suivant selon le niveau d'études montre que les chômeurs de niveau d'études supérieures privilégient, dans leurs recherches d'emploi, les réponses aux appels d'offres d'emplois (43%) ensuite les relations personnelles (17%) et les candidatures spontanées (14%) avant de penser à l'AGUIPE (6%) et aux services privés d'emplois (0,6%).

L'examen des résultats de cette enquête montre également que plus le niveau d'études est élevé, moins la proportion de chômeurs qui utilisent les relations personnelles dans leurs recherches d'emploi est faible d'une part et, d'autre part, la proportion de

chômeurs qui répondent aux appels d'offres d'emplois comme TRE croit avec le niveau d'études.

En effet, les relations personnelles sont utilisées par plus de la moitié des chômeurs urbains n'ayant pas fréquenté l'école (52%) ou de niveau d'études primaires (51%) contre respectivement 29% de chômeurs urbains de niveau d'études professionnelles/techniques et 17% de niveau d'études supérieures. *Voir tableau 9.11.*

Tableau 9.11 : Répartition (%) des chômeurs selon leurs techniques de recherche d'emploi

Chômeurs urbains	AGUIPE	Service Privé d'Emploi	Appel offres d'emploi	Candidature spontanée	concours, tests	Relations personnelles (parents, amis) rassembler les conditions pour démarrer une affaire, privée ou entreprises et employeurs pour	Toutes les méthodes	Stage/formation	Autre		
Ensemble	2,1	0,2	22,8	13,7	4,6	33,9	4,8	6,1	8,3	3,3	0,2
Zone de résidence											
Conakry	2,8	0,3	26,7	12,6	3,1	37,4	4,5	5,1	3,4	3,9	0,3
Autres Villes	0,9	0,0	15,8	15,6	7,3	27,6	5,5	8,0	17,2	2,0	0,0
Sexe											
Masculin	2,7	0,0	30,4	15,5	5,4	30,4	2,5	6,7	3,3	2,8	0,3
Féminin	1,3	0,4	12,1	11,2	3,5	38,9	8,2	5,2	15,3	3,9	0,0
Groupe d'âge											
15-24 ans	1,3	0,7	17,5	14,0	4,4	37,3	5,3	2,6	11,6	4,6	0,7
25-34 ans	2,8	0,0	29,1	15,7	5,5	26,6	2,4	7,6	6,3	4,0	0,0
35-44 ans	1,4	0,0	25,0	12,1	7,0	38,0	7,0	2,8	5,3	1,4	0,0
45-64 ans	2,4	0,0	11,9	8,4	0,0	46,1	9,5	10,8	10,8	0,0	0,0
Niveau d'études											
Aucun	0,0	0,0	4,8	15,0	0,6	51,8	8,3	3,4	16,1	0,0	0,0
Primaire	0,0	0,0	7,6	7,3	0,0	50,7	15,4	11,7	7,3	0,0	0,0
Collège	1,7	0,0	9,1	19,7	0,0	36,4	9,2	12,9	5,3	5,6	0,0
Lycée	0,0	0,0	17,7	8,9	7,4	35,9	0,0	11,2	8,7	8,9	1,3
Professionnel/Technique	1,6	0,0	33,9	15,1	7,7	29,3	1,6	3,0	3,1	4,6	0,0
Supérieur	5,6	0,6	43,1	13,9	7,6	17,4	2,2	4,5	2,3	2,8	0,0

9.11.2. Type d'emploi préféré

L'analyse des résultats relatifs aux types d'emplois préférés montre que 65% des chômeurs urbains préfèrent un emploi salarié. Les candidats potentiels à l'auto emploi représentent 15% et le reste (20%) est composé de chômeurs qui n'ont pas de préférence entre les deux types d'emploi.

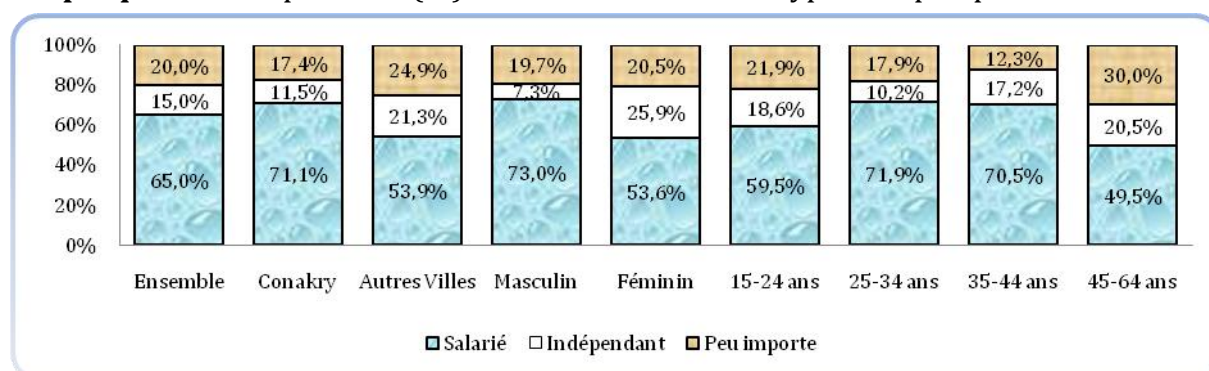
L'analyse selon la zone de résidence dévoile que 71% des chômeurs résidents à Conakry et plus de la moitié (54%) des chômeurs résidents dans les autres villes préfèrent un emploi salarié. Les proportions de ceux qui préfèrent un emploi indépendant sont respectivement de 11,5% à Conakry et de 21% dans les autres villes.

L'examen des résultats selon le genre dévoile une disparité remarquable en matière de préférence du type d'emploi préféré par les chômeurs. L'emploi salarié est le premier choix des hommes; les proportions de candidats à l'emploi salarié sont de 73% parmi les hommes contre 54% chez les femmes. A l'inverse, la proportion de femmes préférant l'auto emploi est plus importante (26%) que celle enregistrée chez les hommes (7%).

Du point de vue groupe d'âge, l'analyse des résultats confirme la forte propension des chômeurs urbains pour l'emploi salarié. En effet, plus de la moitié des chômeurs de 15-24 ans (59,5%) et plus deux tiers des chômeurs urbains de 25-34 ans (72%) ou de 35-44 ans (70,5%) déclarent préférer un emploi salarié.

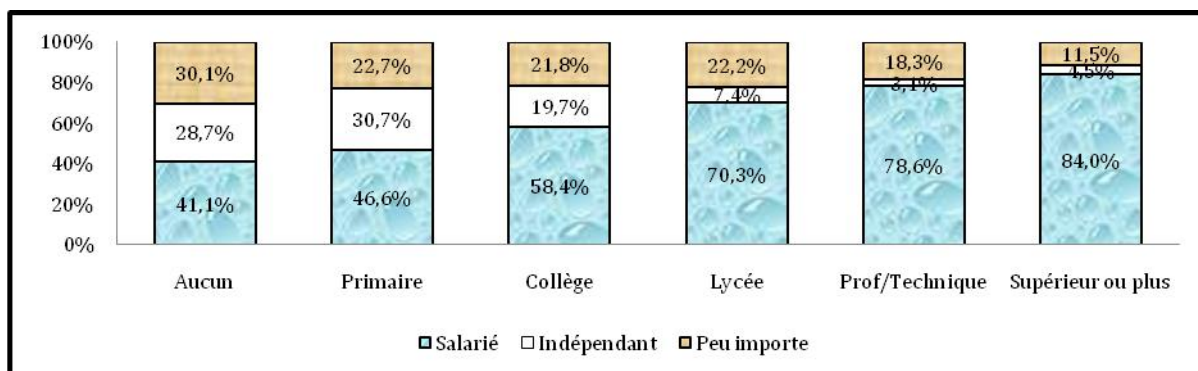
Cependant, une grande proportion (30%) de chômeurs de la tranche d'âge 45-64 ans sont indécis dans le choix d'un type d'emploi; les chômeurs urbains indécis de moins de 25 ans et 35-44 ans sont respectivement de 22% et de 12%. Voir graphique 9.8.

Graphique 9. 8 : Répartition (%) des chômeurs selon le type d'emploi préféré



Le niveau d'études est une fonction croissante de préférence à l'emploi salarié. Plus le niveau d'études est élevé, plus les proportions de chômeurs à la recherche d'un emploi salarié sont élevées. En effet, les proportions de chercheurs d'emplois salariés parmi les chômeurs de niveau d'études supérieures et professionnelle/technique sont respectivement de 84% et de 79% contre 41% chez les chômeurs n'ayant pas fréquentés l'école. Quant à la préférence de l'emploi indépendant, elle est beaucoup plus manifeste chez les chômeurs de niveau d'études primaires (31%) ou n'ayant pas fréquentés l'école (29%) que chez les chômeurs de niveau d'études professionnelle/technique (3%) ou supérieures (4,5%). **Voir graphique 9.9.**

Graphique 9.9 : Répartition (%) des chômeurs par niveau d'études selon le type d'emploi préféré



9.11.3. Motifs de préférence d'un emploi salarié

La sécurité de l'emploi et du salaire est le premier motif invoqué par les chômeurs pour justifier leur choix (42%); le second motif est l'espérance de gagner plus (40%). L'espoir d'une promotion sociale (9%) et l'impossibilité de s'auto employer (6%) constituent les derniers motifs significatif cités.

L'analyse des motifs selon la zone de résidence montre qu'ils restent de mêmes : sécurité de l'emploi et du salaire (43% à Conakry et 41% dans d'autres villes), espérances gagner de plus (41% à Conakry et 37 % à l'intérieur). L'impossibilité de travailler pour son propre compte est déclarée par 7% des chômeurs résidents dans d'autres villes contre 5% de chômeurs de Conakry.

L'analyse selon le sexe montre des motifs différents dans le choix d'emploi salarié. La sécurité de l'emploi et de salaire (37,9%) est la seconde raison pour les femmes d'avoir choisi un emploi salarié après l'intention de gagner plus (45%). La sécurité de l'emploi et du salaire est le premier motif des hommes (44,5%), viennent ensuite l'espérance de gagner plus (41%) et la possibilité de promotion (11,4%).

A l'exception très remarquable des chômeurs de 45-64 ans dont la majorité préfèrent gagner plus (54%) d'abord, la sécurité de l'emploi est le premier motif de préférence des chômeurs et ce, quelque soit le groupe d'âge. L'espoir d'une promotion est plus prononcée chez les chômeurs de 35-44 ans (13%) et moins forte chez leurs aînés de 45-64 ans (5%) que chez les autre chômeurs urbains.

Plus le niveau d'instruction est élevé, plus la sécurité de l'emploi et de revenu est une préoccupation pour les chômeurs et moins l'espérance de gagner plus de revenu dans l'emploi est préoccupante. La garantie du travail préoccupe 52% des chômeurs de niveau d'études supérieures, 50% de ceux de niveau d'études professionnel/technique, 46% de chômeurs de niveau d'études secondaires 2 (lycée) et 28% des chômeurs n'ayant pas fréquentés l'école.

Par ailleurs, six chômeurs n'ayant pas fréquentés l'école sur dix (60%) préfèrent un emploi salarié pour la seule raison de gagner plus de revenu contre 26% de chômeurs de niveau d'études supérieures. Voir tableau 9.12.

Tableau 9.12 : Répartition (%) des chômeurs urbains selon les motifs de préférence de l'emploi salarié

Chômeurs urbains	Motif de préférence d'un emploi salarié					
	N'a pas pu créer sa MPE	Espère gagner plus	Possibilité de promotion	Bénéficiaire de prestation sociale	Sécurité de l'emploi et de salaire	Autres raisons
Ensemble	5,8	39,6	9,0	2,1	42,2	1,4
Zone de résidence						
Conakry	5,1	40,7	9,1	1,7	42,8	0,7
Autres Villes	7,4	36,8	8,7	2,9	41,0	3,1
Sexe						
Masculin	5,7	36,6	11,4	1,0	44,5	0,7
Féminin	5,9	45,0	4,5	4,0	37,9	2,7
Groupe d'âge						
15-24 ans	5,3	38,7	8,9	2,8	42,5	1,8
25-34 ans	4,8	37,9	9,2	1,9	46,2	0,0
35-44 ans	7,5	31,4	12,9	0,0	44,4	3,8
45-64 ans	8,3	54,0	4,8	3,2	26,4	3,3
Niveau d'études						
Aucun	6,6	59,7	0,0	1,1	28,0	4,6
Primaire	6,3	56,7	6,3	0,0	30,7	0,0
Collège	17,7	44,9	2,5	9,8	25,0	0,0
Lycée	1,3	44,6	8,5	0,0	45,6	0,0
Professionnel/Technique	3,3	30,8	10,5	1,6	50,3	3,5
Supérieur	5,2	25,6	15,7	1,9	51,6	0,0

9.11.4. Motif de recherche d'un emploi indépendant

La proportion de chômeurs urbains candidats à l'emploi indépendant (ou auto emploi) est de 15%. Les principaux motifs invoqués pour justifier leur préférence pour ce type d'emploi sont: espérer gagner plus (57%), être son propre chef (17%) et l'impossibilité de trouver un emploi salarié (16%). La variabilité du travail (5%) et la flexibilité des horaires de travail (4%) sont également des motifs cités pour justifier le choix de l'auto emploi.

Les mêmes motifs sont invoqués, mais à des proportions différentes suivant les zones de résidence des chômeurs : espère gagner plus (66% à Conakry et 47% dans les autres villes), être son propre chef (15% à Conakry et 20% dans les autres villes), n'a pas trouvé un emploi salarié (10% à Conakry et 22% dans les autres villes).

L'analyse selon le genre montre que les principales raisons de préférence d'un emploi indépendant pour les femmes sont : espère gagner plus (53,5%) et n'a pas trouvé d'emploi salarié (20%). Quant aux hommes, les principales raisons sont : espère gagner plus (61%) et être son propre chef (19%).

Pour les jeunes chômeurs urbains de 25-34 ans, l'espoir de gagner plus (63%), l'impossibilité de trouver un emploi salarié (16,5%) et être son propre chef (16%) sont leurs principales raisons qui justifient leur préférence pour un emploi indépendant. Cependant, près de trois chômeurs âgés de 35-44 ans sur dix (29%) déclarent préférer l'emploi indépendant par défaut d'emploi salarié.

La flexibilité des horaires de travail a été déclaré par 5,5% des chômeurs juniors de moins de 25 ans et 9,5% des seniors de 45-64 ans. La variabilité du travail est cité par près de 10% des chômeurs de 45-64 ans et 6% des jeunes de 15-24 ans. Les motifs de préférence de l'emploi indépendant varient distinctivement avec le niveau d'études des chômeurs. Quelque soit le niveau d'études, plus de 50% des chômeurs justifient leur préférence de l'emploi indépendant par l'espoir de gagner plus de revenus. Cependant, la difficulté d'obtention de l'emploi salarié est avancée par 11% des chômeurs de niveau d'études supérieures, 22% des chômeurs de niveau d'études professionnelle/technique et 29% des chômeurs n'ayant pas fréquentés l'école. Voir tableau 9.13.

Tableau 9.13 : Répartition (%) des chômeurs selon les motifs de préférence d'un emploi indépendant

Chômeurs urbains	N'a pas trouvé d'emploi salarié	Espère gagner plus	Flexibilité des horaires	Travail plus varié/ plus intéressant	Etre son propre chef	Autres raisons
Ensemble	15,6	56,8	3,8	5,0	17,0	1,8
Zone de résidence						
Conakry	9,8	65,9	2,4	6,1	14,6	1,2
Autres Villes	22,0	46,7	5,2	3,8	19,7	2,5
Sexe						
Masculin	9,1	61,3	3,1	6,1	18,9	1,5
Féminin	20,2	53,5	4,2	4,3	15,7	2,1
Groupe d'âge						
15-24 ans	15,1	52,3	5,5	5,7	19,6	1,8
25-34 ans	16,5	63,3	0,0	1,9	16,3	1,9
35-44 ans	28,9	47,3	0,0	4,7	19,2	0,0
45-64 ans	6,2	59,3	9,5	9,4	12,6	3,0
Niveau d'études						
Aucun	21,9	52,2	2,7	5,6	16,2	1,3
Primaire	0,0	54,4	7,9	7,9	22,5	7,4
Collège	11,1	66,8	0,0	5,7	16,4	0,0
Lycée	12,1	53,8	0,0	5,7	28,4	0,0
Professionnel/Technique	21,9	63,4	0,0	0,0	7,3	7,3
Supérieur	10,7	73,9	5,4	0,0	10,0	0,0
Diplôme le plus élevé						
Aucun	0,0	58,4	8,4	8,4	16,8	7,9
CEP	11,2	61,6	0,0	5,8	21,5	0,0
BEPC	8,7	59,5	0,0	8,1	23,7	0,0
BAC	14,4	57,6	0,0	0,0	27,9	0,0
DEUG	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Licence	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Maitrise ou +	25,6	50,4	0,0	0,0	23,9	0,0
BTS	0,0	70,6	0,0	0,0	14,7	14,7

9.11.5. Type d'emploi cherché par rapport au profil

Cette section fournit des informations sur le type d'emploi cherché par rapport aux qualifications des chômeurs. Ces informations sont analysées selon la situation de résidence, le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le diplôme le plus élevé.

L'analyse des données montre que plus de la moitié des chômeurs urbains (52%) cherche un emploi sans tenir compte de leur profil (correspondant ou pas à leurs

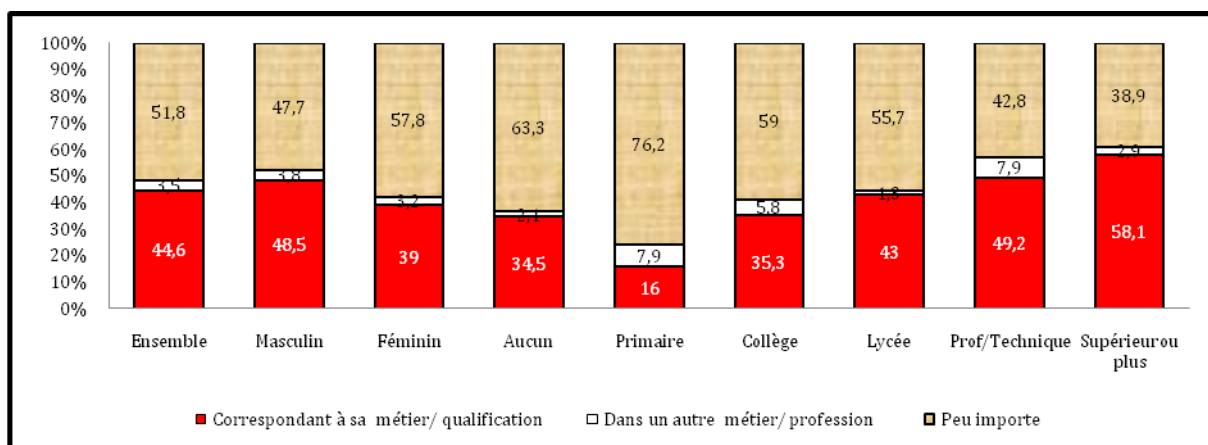
qualifications ou professions). Par contre, 45% déclarent chercher des emplois correspondants à leurs qualifications ou professions et 3,5% cherchent des emplois ne correspondant pas à leurs profils.

Les proportions de chômeurs qui cherchent des emplois sans tenir compte de leurs métiers ou professions sont respectivement de 55,5% à Conakry et 45,3% dans les autres villes.

Un chômeur sur deux (52%) résidents dans les autres villes cherche un travail correspondant à son métier ou à sa qualification.

L'analyse selon le genre montre que les hommes s'intéressent mieux que les femmes au profil d'emploi recherché. En effet, 48,5% d'entre eux cherchent des emplois correspondant à leurs métiers contre 39% de femmes. Par ailleurs, 58% des femmes et 48% des hommes déclarent chercher du travail dans n'importe quelle activité ou profession. **Voir graphique 9.10.**

Graphique 9.10 : Répartition (%) des chômeurs selon le type d'emploi préféré par rapport au profil



Pour plus de la moitié des chômeurs des tranches d'âges de 25-34 ans et 35-44 ans, soit respectivement 59% et 52,5%, le profil est peu important pour leur insertion socioprofessionnelle. Les jeunes de moins de 25 ans accordent plus d'importance à leur profession ou métier pour leur accession à un emploi.

Plus de 40% des chômeurs de niveau d'études supérieures, professionnelle/technique ou lycée déclarent chercher des emplois correspondants à leurs formations. Parmi les autres, on enregistre 34,5% de chômeurs n'ayant pas fréquentés l'école et 16% de chômeurs de niveau d'études primaires qui cherchent un emploi correspondant à leurs métiers.

Plus de la moitié des chômeurs diplômés de BAC (51%), de DEUG (56%), de Licence (56%) et de Maitrise ou plus (58%) déclarent chercher un travail correspondant à leurs professions (métiers ou formation). **Voir tableau 9.14.**

Tableau 9.14 : Répartition (%) des chômeurs selon le type d'emploi préféré par rapport au profil

Chômeurs urbains	Correspond à métier/ qualification	Dans un autre métier/ profession	Peu importe
Ensemble	44,6	3,5	51,8
Zone de résidence			
Conakry	40,6	4,1	55,4
Autres Villes	52,1	2,6	45,3
Groupe d'âge			
15-24 ans	48,2	3,5	48,3
25-34 ans	43,7	3,7	52,5
35-44 ans	37,7	2,9	59,4
45-64 ans	46,7	3,7	49,5
Diplôme le plus élevé			
Aucun	12,9	8,5	78,6
CEP	37,3	5,8	56,9
BEPC	42,0	0,0	58,0
BAC	51,2	2,6	46,2
DEUG	55,6	11,2	33,3
Licence	55,8	3,2	41,0
Maitrise ou +	57,7	1,6	40,7
BEP	58,9	0,0	41,1
BTS	50,3	13,0	36,7
Autre diplôme prof	36,8	0,0	63,2

9.11.6. Secteur institutionnel des emplois préférés

Dans l'ensemble, 31,5% des chômeurs déclarent ne pas avoir de préférence pour un secteur institutionnel d'emploi. Cependant, 27% des chômeurs cherchent du travail dans des grandes sociétés, 17% dans l'administration publique et 13% dans une MPE.

L'analyse selon la zone de résidence montre que 21% des chômeurs de Conakry et 10% de ceux des autres villes cherchent à intégrer

l'Administration publique. Les proportions de chômeurs de Conakry cherchant du travail dans les grandes sociétés et les MPE sont respectivement de 25% et de 11%. Celles des chômeurs résidents dans les autres villes sont respectivement de 31% et de 18%.

Les femmes s'intéressent beaucoup plus que les hommes à l'auto emploi. Parmi elles, 24,5% cherchent à travailler dans une MPE et 8% pensent créer une micro entreprise contre respectivement 6% et 2,4% d'intention chez les hommes. Ces derniers s'intéressent plus aux emplois dans les grandes sociétés (35%) et dans l'administration publique (19,5%).

Plus l'âge des chômeurs avance, moins ils prétendent travailler dans l'administration publique. Les proportions de chômeurs candidats à des emplois dans l'administration publique sont respectivement 21,5% pour les plus jeunes (15- 25 ans), 19% pour les moins jeunes (25-34 ans), 12,5% pour les chômeurs de 35-44 ans et 7% pour ceux du groupe d'âge 45-64 ans. Les proportions de chômeurs n'ayant pas de préférences particulières sont plus élevées dans les rangs des chômeurs de 35-44 ans et de 45-64 ans

La préférence de travailler dans l'administration publique ou dans une grande société est fonction du niveau d'études des chômeurs. Plus le niveau d'études est élevé, plus les proportions de chômeurs préférant des emplois dans l'administration publique sont élevées. En effet, on enregistre plus de 30% de chômeurs de niveau d'études supérieures préférant travailler pour le compte de ce secteur contre moins de 20% de chômeurs de niveau d'études secondaires. Voir tableau 15.

Tableau 9.15 : Répartition (%) des chômeurs par selon le secteur institutionnel d'emploi préféré

Chômeurs urbains	Administration publique	Entreprise publique ou parapublique	Grande société privée	MPE	Micro-entreprise ou Auto emploi	Exploitation agricole	Organisation internationale	Entreprise associative	Personnel de maison	Peu importe
Ensemble	17	4,1	27,3	13,4	4,8	0,4	0,5	0,5	0,5	31,5
Zone de résidence										
Conakry	20,6	2,5	25,4	11	3,7	0,6	0,6	0,3	0	35,3
Autres Villes	10,4	6,9	30,8	17,8	6,8	0	0,5	0,9	1,3	24,6
Sexe										
Masculin	19,5	3,9	34,9	5,7	2,4	0,6	0,9	0	0,3	31,8
Féminin	13,5	4,3	16,4	24,5	8,3	0	0	1,2	0,8	31
Groupe d'âge										
15-24 ans	21,5	2,6	21,1	16,8	8	0	1,3	0,6	1,2	27
25-34 ans	18,8	4,8	34	9,1	2,7	0	0,4	0,4	0,4	29,5
35-44 ans	12,5	8	23,5	16,1	4	0	0	0	0	35,8
45-64 ans	7,3	1,1	21,7	18,1	6	2,4	0	1,1	0	42,2
Niveau d'études										
Aucun	2,7	4	17	28,2	6	0	0	0,7	1,2	40,2
Primaire	3,9	0	19,3	19,3	11,5	0	0	0	0	46,1
Collège	5,5	0	22,6	23,9	1,9	1,9	0	0	0	44,2
Lycée	16,4	4,9	27,6	12,4	2,5	1,3	0	0	1,1	33,8
Professionnel/Technique Supérieur	19,8	12,1	32,3	3,1	4,7	0	0	0	0	27,9
Supérieur	34	2,8	37,5	0	3,3	0	1,7	1,1	0	19,6
Diplôme le plus élevé										
Aucun	0	0	20,8	20,8	12,4	0	0	0	0	46,1
CEP	7,4	0	22,6	23,9	1,9	1,9	0	0	0	42,2
BEPC	19,8	1,7	17,8	15,6	1,9	2	0	0	1,7	39,4
BAC	12,8	7,7	38,5	7,8	2,6	0	0	0	0	30,7
DEUG	50,1	8,4	33,1	0	8,4	0	0	0	0	0
Licence	32	3,1	39,5	0	3	0	3	0,9	0	18,4
Maitrise ou +	34,7	1,6	37,6	0	3	0	0	1,6	0	21,6
BEP	8,9	20,5	30,1	0	20,5	0	0	0	0	19,9
BTS	25	14,6	32,3	2,6	2,6	0	0	0	0	23
Autre diplôme prof	9,2	0	27,6	0	0	0	0	0	0	63,2

9.11.7. Connaissance des structures de promotion d'emploi en Guinée

Cette section fournit des informations sur la connaissance et leur inscription au niveau du service public d'emploi, l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi (AGUIPE). Dans l'ensemble, 28% des chômeurs déclarent connaître le service public d'emploi (AGUIPE) et au moins une autre structure de promotion d'emploi. Un chômeur sur trois dit s'être inscrit au moins une fois à l'AGUIPE.

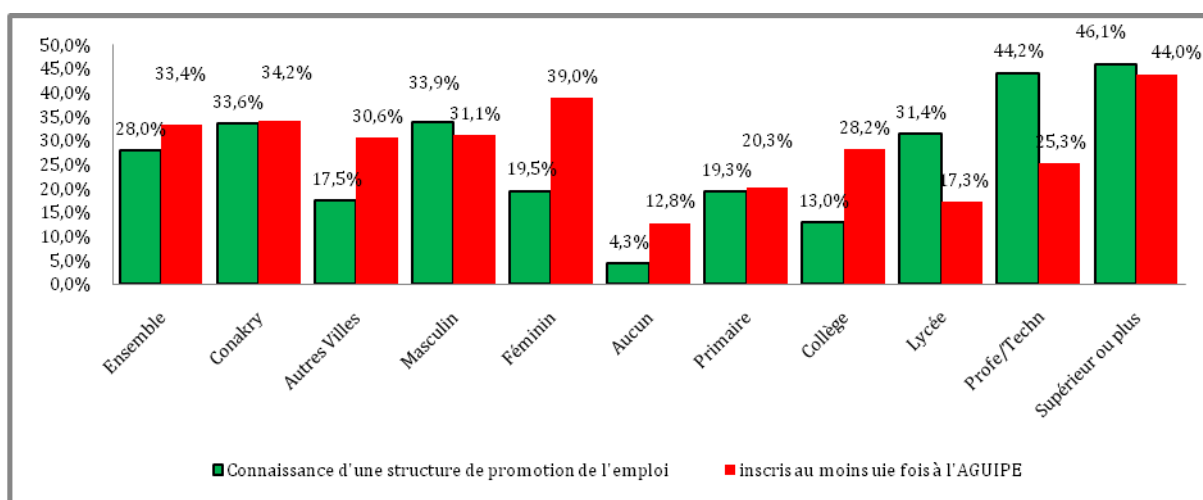
Les chômeurs résidents à Conakry semblent être mieux informés de l'existence de l'AGUIPE (34%) que ceux des autres villes (19,5%). Le taux d'inscription est également plus élevé à Conakry (34%) que dans les autres communes urbaines de l'intérieur du pays (31%).

La proportion de chômeurs connaissant l'AGUIPE ou une autre structure de promotion d'emploi est plus élevée chez les hommes (34%) que chez les femmes (19,5%). A l'inverse la proportion de femmes inscrites à l'Agence (39%) est plus élevée que celle des hommes (31%).

L'analyse selon le groupe d'âge montre que les jeunes chômeurs de 15-24 ans (25,5%) s'intéressent moins aux structures de promotion de l'emploi que leurs aînés de 25-34 ans (31%).

La connaissance des structures de promotion d'emploi en Guinée est fonction du niveau d'études. En effet, 46% des chômeurs de niveau d'études supérieures, 44% des chômeurs de niveau d'études professionnelle/technique déclarent connaître l'AGUIPE. Cependant, le taux d'inscription des chômeurs de niveau d'instruction professionnel/technique (25%) reste faible par rapport aux chômeurs de niveau d'études supérieures (44%). **Voir graphique 9.11.**

Graphique 9.11 : Répartition (%) des chômeurs selon la connaissance d'une structure de promotion de l'emploi et l'inscription à l'AGUIPE



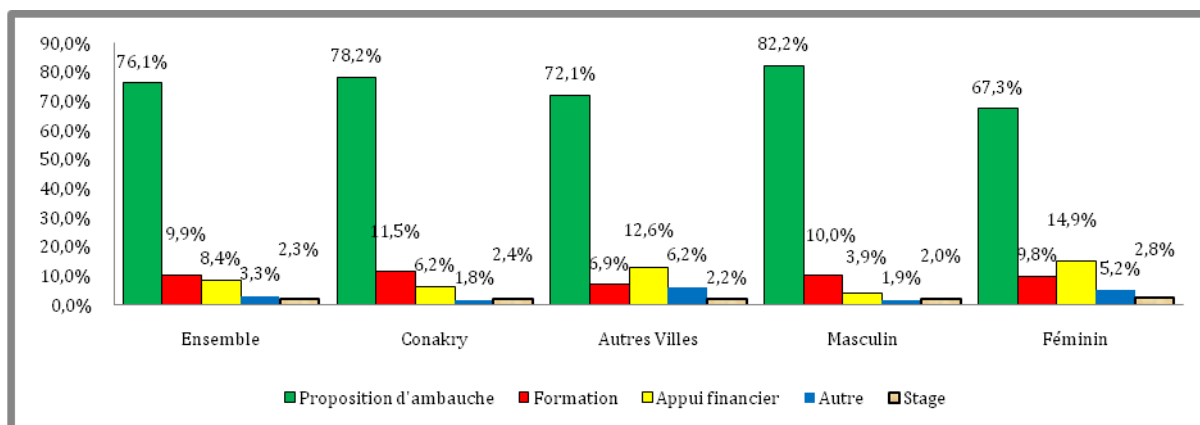
1.11.8. Attente des chômeurs vis-à-vis des structures de promotion d'emploi

La principale attente des chômeurs vis-à-vis des structures de promotion d'emploi est une proposition d'embauche. Cette attente est exprimée par 76% des chômeurs urbains. Parmi les autres attentes, on relève la formation (10%) et l'appui financier (8%). On enregistre une faible proportion de chômeurs demandant des stages pratiques (2%).

Les besoins de formation sont plus exprimés par les chômeurs de Conakry (11,5%) que par ceux de l'intérieur (7%). Par contre, l'appui financier est beaucoup plus sollicité par les chômeurs des autres villes (13%) que par ceux de Conakry (6%).

Pour sortir du chômage, les hommes (82%) souhaitent plus des propositions d'embauches que les femmes (67%). Par ailleurs, 15% des femmes demandent un appui financier contre 4% d'hommes. Les mêmes proportions de femmes et d'hommes (10%) demandent un appui pour leur formation. **Voir graphique 9.12.**

Graphique 9.12 : Répartition (%) des chômeurs selon leur attente vis-à-vis des structures de promotion de l'emploi



L'analyse des résultats suivant les groupes d'âge indique également que la proposition d'embauche est la principale attente des chômeurs vis-à-vis de la structure de promotion d'emploi (AGUIPE) et des programmes d'emploi en Guinée. Les résultats indiquent que 14% des chômeurs de moins de 25 ans et 9% des chômeurs de 25-34 ans ont exprimé, comme principale attente, la formation.

La proportion de chômeurs qui expriment des besoins de formation est plus élevée parmi les chômeurs de niveau d'études primaires (16%), collège (22%) et lycée (20%). Parmi les chômeurs de niveau d'études supérieures, 82% attendent des propositions d'embauche, 9% expriment des besoins de formation et 6% demandent des stages en entreprise.

Moins le niveau d'études des chômeurs est élevé, plus leurs attentes d'appui financier sont grandes. Les proportions de chômeurs ayant exprimés des besoins d'appui financier sont respectivement de 18% parmi les chômeurs n'ayant pas fréquentés l'école, 16% pour ceux du niveau d'études primaires, 11% parmi les chômeurs de niveau d'études collège, 7% pour ceux de niveau d'instruction professionnel/technique et 1% parmi ceux de niveau d'études supérieures. **Voir tableau 9.16.**

Tableau 9.16 : Répartition (%) des chômeurs selon leurs attentes vis-à-vis des structures de promotion de l'emploi.

Chômeurs urbains	Proposition d'embauche	Formation	Stage	Appui financier	Autre
Groupe d'âge					
15-24 ans	72,2	14,3	2,1	7,1	4,3
25-34 ans	78,6	9,2	3,4	6,2	2,5
35-44 ans	77,0	5,7	1,3	11,6	4,3
45-64 ans	74,8	8,0	0,0	14,5	2,7
Niveau d'études					
Aucun	71,7	2,8	0,7	17,9	6,9
Primaire	67,8	16,2	0,0	16,0	0,0
Collège	59,2	21,6	2,0	10,8	6,4
Lycée	78,2	19,2	0,0	2,6	0,0
Professionnel/Technique	86,6	3,3	0,0	6,7	3,3
Supérieur	81,9	9,4	5,9	1,1	1,8
Diplôme le plus élevé					
Aucun	65,2	17,5	0,0	17,3	0,0
CEP	61,2	19,5	2,0	10,8	6,4
BEPC	80,4	17,5	0,0	2,0	0,0
BAC	78,3	19,0	0,0	2,7	0,0
DEUG	74,9	25,1	0,0	0,0	0,0
Licence	87,1	4,3	5,4	1,0	2,2
Maitrise ou +	74,3	14,4	8,0	1,6	1,6
BEP	79,5	0,0	0,0	0,0	20,5
BTS	86,2	5,5	0,0	8,3	0,0
Autre diplôme prof	89,9	0,0	0,0	10,1	0,0

CHAPITRE 10 : EMPLOI DES JEUNES

Ce chapitre est consacré spécifiquement à la problématique de l'emploi des jeunes. Les limites d'âges des jeunes retenus sont de 15-35 ans. Les données de l'enquête 2012 portent sur : les taux d'activité et d'inactivité, taux de chômage, ratio emploi / population des jeunes, les emplois créés en faveur des jeunes. Statut des jeunes dans l'emploi principal, type de contrat dans l'emploi principal, taux de sous emploi, taux des jeunes dans l'emploi informel non agricole, taux de pluri activité des jeunes.

10.1 TAUX D'ACTIVITÉ ET TAUX D'INACTIVITÉ

Cette section passe en le taux d'activité (taux de participation) et le taux d'inactivité des jeunes. Les données sont désagrégées par situation géographique de résidence, sexe, niveau d'étude et diplôme le plus élevé.

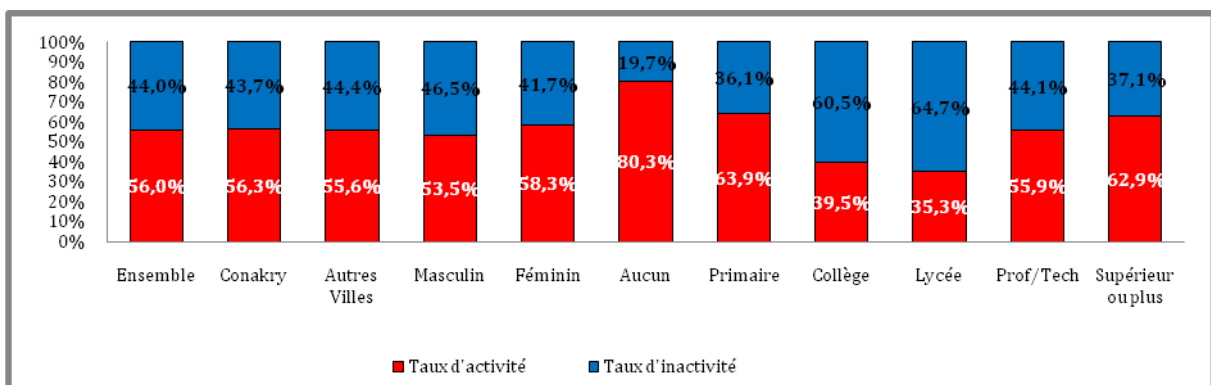
Dans l'ensemble des communes urbaines, ce sont 56% des jeunes actifs de 15-35 ans qui sont en activité. Leur taux d'inactivité est de 44%. En désagrégeant l'analyse par situation de résidence, on constate que 56,3% des jeunes de Conakry et 55,6% de ceux des autres villes sont actifs.

Par ailleurs, la proportion de jeunes hommes inactifs est plus grande (46,5%) que celle de jeunes femmes (41,7%). En d'autres termes, près de trois femmes sur cinq (58,3%) sont actives contre 53,5% des hommes.

L'analyse selon le niveau d'étude montre que 80,3% des jeunes de 15-35 ans n'ayant pas fréquentés l'école sont actifs contre 63,9% de ceux ayant le niveau primaire et 39,5% de niveau collège. Toutefois, trois jeunes sur cinq ayant le niveau supérieur (62,9%) sont en situation d'activité. Exactement 55,9% des jeunes de niveau professionnel/technique sont actifs.

La proportion des inactifs est plus élevée parmi les jeunes de niveau collège (60,5%), lycée (64,7%). **Voir graphique 10.1.**

Graphique 10.1 : répartition (%) des jeunes par résidence, sexe et niveau d'étude selon la situation vis-à-vis de l'activité



En tenant compte des diplômes des jeunes, on constate que les jeunes diplômés de maîtrise (87%), de licence (71%), de BTS (70%), de BEP (69%) sont les plus

nombreux à exercer une activité économique. Les diplômés de BEPC (67%), BAC (65%) et CEP (60%) figurent en premier des inactifs. **Voir tableau 10.1.**

Tableau 10.1 : Répartition (%) des taux d'activité et d'inactivité

Jeunes urbains	Taux d'activité	Taux d'inactivité
Diplôme le plus élevé		
Aucun	65,5	34,5
CEP	39,8	60,2
BEPC	32,6	67,4
BAC	34,5	65,5
DEUG	51,9	48,1
Licence	70,9	29,1
Maitrise ou +	87,2	12,8
BEP	68,8	31,2
BTS	69,9	30,1
Autre diplôme prof	58,5	41,5

10.2. PROPORTION DE JEUNES INACTIFS DISPONIBLES POUR TRAVAILLER.

Dans l'ensemble, près d'un tiers (34,6%) des jeunes inactifs déclarent être disponible à travailler. Du point de vue zone de résidence, cette proportion est plus élevée à Conakry (37%) que dans les autres villes (32%).

L'analyse selon le sexe montre une disparité en faveur des femmes. Alors que 37% des jeunes femmes inactives déclarent être disponible à travailler, ce sont 32% de jeunes hommes inactifs qui déclarent leur disponibilité à travailler

En ce qui concerne les niveaux d'études, ce sont 57% des inactifs n'ayant pas fréquentés l'école qui déclarent être disponibles à travailler contre 47% d'inactifs de niveau d'études supérieures et 37,5% d'inactifs de niveau d'études professionnelle/technique.

L'analyse selon le diplôme le plus élevé dévoile une disponibilité plus prononcée chez les jeunes inactifs diplômés de maîtrise (68%) et de Licence (61%). **Voir tableau 10.2.**

Tableau 10.2 : Répartition (%) des Jeunes inactifs disponibles à travailler

Jeunes inactifs	Oui, disponibles
Ensemble	34,6
Zone de résidence	
Conakry	36,9
Autres Villes	32,0
Sexe	
Masculin	32,3
Féminin	37,0
Niveau d'études	
Aucun	56,7
Primaire	35,4
Collège	25,8
Lycée	28,1
Professionnel/Technique Supérieur	37,5
	47,3
Diplôme le plus élevé	
Aucun	39,5
CEP	25,4
BEPC	28,4
BAC	34,3
DEUG	28,1
Licence	60,7
Maitrise ou +	67,9
BTS	36,4
Autre diplôme prof	43,8

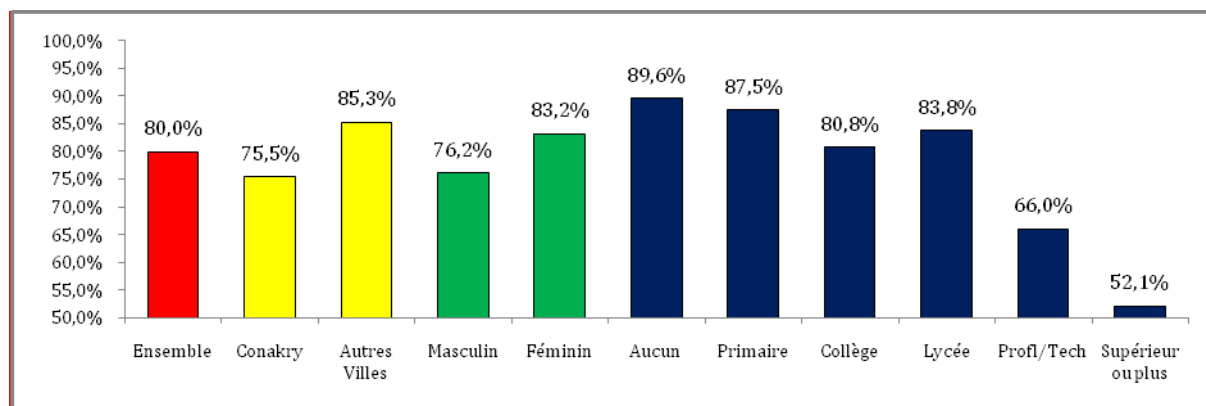
10.3. TAUX D'OCCUPATION DES JEUNES

Dans l'ensemble, quatre cinquième des jeunes urbains actifs (80%) sont occupés. Ce taux d'occupation est plus élevé dans les communes urbaines des autres villes (85,3%) qu'à Conakry (75,5%).

En tenant compte du sexe, le taux d'occupation des jeunes femmes (83%) est plus élevé que celui des jeunes hommes. L'analyse suivant les niveaux d'études, montre que la proportion de jeunes occupés diminue avec l'évolution du niveau d'études. En effet, les proportions de jeunes occupés sont respectivement de 90% parmi les jeunes

n'ayant pas fréquenté l'école et de 87,5% parmi ceux de niveau d'études primaires contre 66% de jeunes de niveau d'études professionnelle/technique et 52% de jeunes de niveau d'études supérieures

Graphique 10.2 : Répartition (%) du taux d'occupation des Jeunes inactifs par situation de résidence, sexe, niveau d'étude



Du point de vue diplôme le plus élevé, les plus faibles proportions de jeunes occupés se retrouvent chez les diplômés de Licence (44,9%), du DEUG (46,1%) et de Maitrise (58,2%). **Voir tableau 10.3**

Tableau 10.3 : Répartition (%) du taux d'occupation des jeunes inactifs par diplôme le plus élevé

Jeunes inactifs	Taux d'occupation
Aucun	87,8%
CEP	81,5%
BEP	86,6%
BAC	75,3%
DEUG	46,1%
Licence	44,9%
Maitrise ou +	58,4%
BEP	62,2%
BTS	63,2%
Autre diplôme prof	71,7%

10.4 TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES

Cette partie fournit des informations sur le profil du taux de chômage pour des jeunes en milieu urbains. Les informations sont désagrégées selon la situation de résidence, le sexe, le niveau d'instruction et le diplôme.

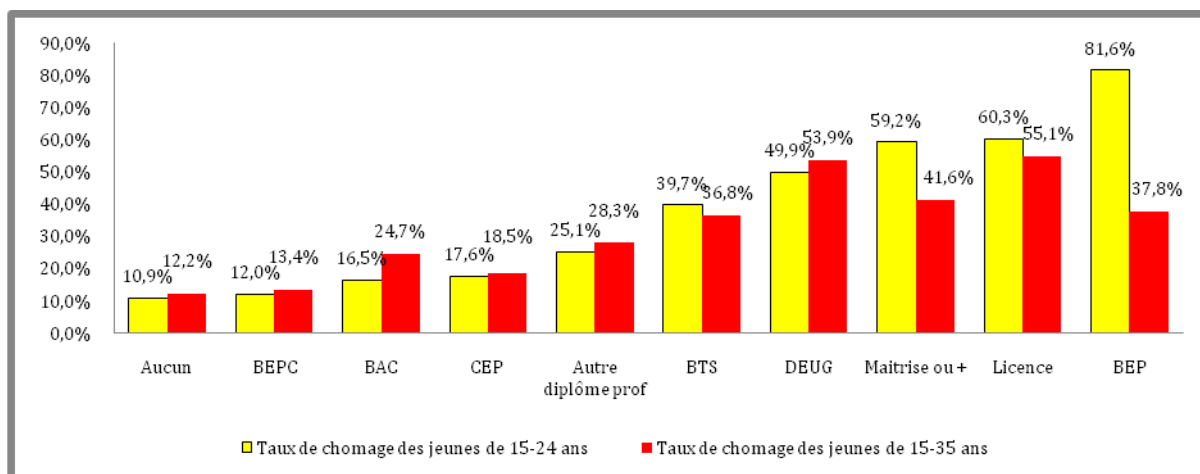
L'analyse des données collectées sur la problématique du chômage des jeunes dans le milieu urbain guinéen montre que, 19,5% des jeunes de 15-

24 ans et 20% des jeunes de 15-35 ans sont au chômage.

La ville de Conakry est la zone de chômage par excellence des jeunes. Comparativement aux autres villes, ce sont respectivement 24% des jeunes de 15-24 ans ou de 24,5% de ceux âgés de 15-35 ans de Conakry qui sont au chômage contre moins de 15% pour les jeunes résident dans les autres villes.

L'analyse suivant le genre montre que les jeunes hommes urbains sont les plus touchés par le chômage. En effet, les taux de chômage des jeunes hommes urbains de 14-24 ans et de 15-35 ans sont respectivement 21% et de 24%. Par contre, ceux des jeunes femmes des mêmes groupes d'âge sont respectivement de 19% et 17%.

Graphique 10.3 : Répartition (%) des taux de chômage (adapté) des jeunes



L'examen des taux de chômage suivant les niveaux d'études montre le taux élevés de chômage chez les jeunes des niveaux d'instruction professionnel/technique et supérieurs. Les taux de chômage relevés dans ces deux groupes sont respectivement de 40% et de 55% pour les jeunes de la tranche d'âge 15-24 ans, pour la tranche d'âge 25-34 ans, les taux de chômage sont respectivement de 34% et de 48%. Chez les jeunes de niveau d'étude primaire ou secondaire inférieur, les taux de chômage enregistrés sont inférieurs à 20%.

En analysant le taux de chômage des jeunes selon le diplôme le plus élevé, nous constatons que 50% des diplômés du DEUG, 60% de diplômés de Licence, 59% de diplômés de Maitrise ou plus et 82% de diplômés du BEP sont au chômage.

De même, 11% de jeunes n'ayant aucun diplôme et 17,6% de ceux ayant un CEP ont déclaré être au chômage.

Le chômage des jeunes en Guinée est fondamentalement un problème de jeunes de niveaux d'études professionnelle/technique et superieures. En effet, selon les résultats de cette enquête, les proportions de jeunes chômeurs de niveaux d'études professionnelle/technique et superieures sont respectivement de 40% et de 55%. Par contre, les proportions de jeunes chômeurs de niveaux d'études primaires et de Collège sont respectivement de 11% et de 18%. L'analyse des résultats suivant les limites d'âges des jeunes montre que près de la moitié (48%) de niveaux d'études superieures sont au chômage contre 34% de leurs homologues de niveaux d'études professionnelle/technique Par ailleurs, pour les jeunes de 15-35 ans, près de la moitié (47,9%) de ceux ayant le niveau supérieur sont au chômage contre 34% de leurs homologues de niveau professionnel/technique.

Tableau 10.4 : Répartition (%) des taux de chômage (adapté) des jeunes

Jeunes urbains	Taux de chômage	
	15-24 ans	15-35 ans
Ensemble	19,50%	20,00%
Zone de résidence		
Conakry	23,70%	24,50%
Autres Villes	14,70%	14,70%
Sexe		
Masculin	20,90%	23,80%
Féminin	18,60%	16,80%
Niveau d'études		
Aucun	13,80%	10,40%
Primaire	10,90%	12,50%
Collège	18,40%	19,20%
Lycée	11,50%	16,20%
Professionnel/Technique	40,30%	34,00%
Supérieur	55,30%	47,90%

10.5 RATIO EMPLOI /POPULATION DES JEUNES

Le ratio emploi/population des jeunes est le pourcentage de la population de cette catégorie de personnes qui est employée par rapport à la population totale âgée de 15-35 ans. En Guinée, moins de la moitié des jeunes urbains sont en emploi. Le ratio emploi/population jeune est de 45%. Par ailleurs, ce ratio est un peu élevé pour les jeunes résidents dans les autres villes

(47%) contre 43% pour ceux résidents à Conakry.

Tableau 10.5 : Répartition (%) du ratio emploi/population jeune par situation géographique et sexe

Population jeune	Ratio
Ensemble	45
Zone de résidence	
Conakry	43
Autres Villes	47
Sexe	
Masculin	41
Féminin	49

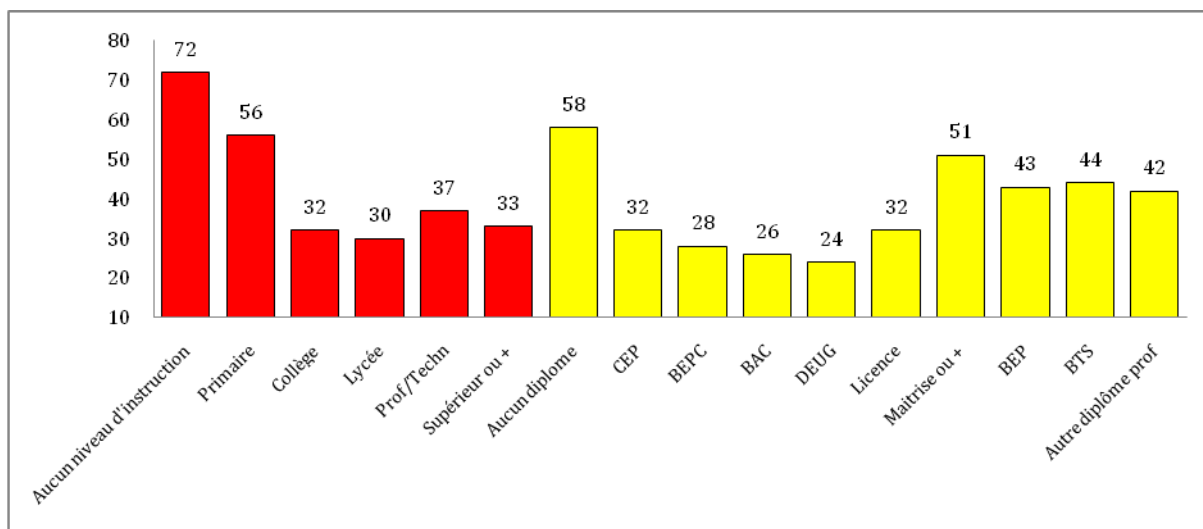
Aussi, le ratio emploi/population jeune est plus élevé pour les femmes (49%) que pour les hommes (41%).

L'analyse selon le niveau d'études montre qu'un tiers des jeunes de 15-35 ans de niveau d'études supérieures ou plus sont en emploi (33%) contre 37% de ceux ayant le niveau professionnel/technique.

Toutefois, 72% des jeunes n'ayant pas fréquentés l'école sont en emploi contre 56% des jeunes de niveau d'études primaires.

L'analyse du ratio emploi/population selon le diplôme le plus élevé montre que ce sont les jeunes diplômés de CEP (32%), Licence (32%), BEPC (28%), BAC (26%) et DEUG (24%) qui sont les plus touchés par le chômage et l'inactivité. Un peu plus de la moitié des diplômés de maîtrise (51%) et 44% des diplômés de BTS sont en emploi. **Voir graphique 10.4**

Graphique 10.4 : Répartition (%) du ratio emploi/population des jeunes par niveau d'études et diplôme le plus élevé



10.6. CRÉATION D'EMPLOIS EN FAVEUR DES JEUNES

Pendant la période de 2010-2012, environ 208 905 emplois ont été créés en faveur des jeunes .

Environ 2/3 des emplois créés (61%) ont été enregistré à Conakry contre 39,4% dans les autres. Les emplois créés en faveur des femmes (57%) sont plus nombreux .

En tenant compte du niveau d'études, on constate que les jeunes n'ayant pas fréquentés l'école ont, plus que les autres, bénéficié des créations d'emploi. Ils ont bénéficiés de près de 40% des emplois créés contre 14,4% pour les jeunes de niveau d'études supérieures et 4% pour ceux de niveau d'études professionnel. Les jeunes diplômés de CEP pour ceux du primaire (31 180 emplois), de BEPC (30 305 emplois) ont été les grands bénéficiaires des emplois créés pendant la période de 2010-2012. **Voir tableau 10.6.**

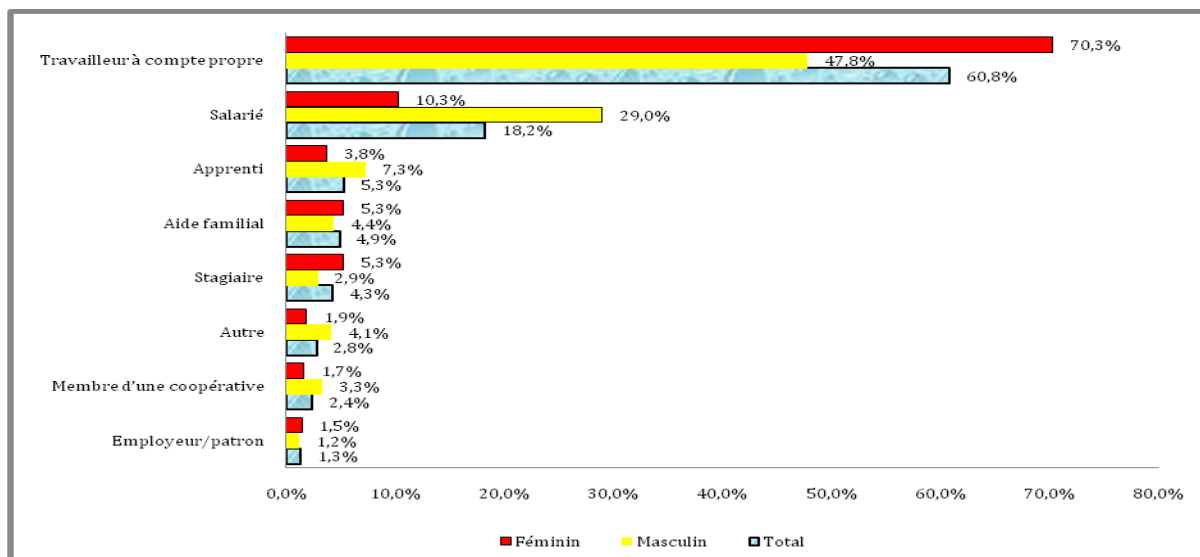
Tableau 10.6 : Répartition (effectif et %) des emplois jeunes créés de 2010-2012

Jeunes urbains	Effectifs	Pourcentage
Total	208905	100,0
Zone de résidence		
Conakry	126698	60,6
Autres Villes	82206	39,4
Sexe		
Masculin	90513	43,3
Féminin	118392	56,7
Niveau d'études		
Aucun	81685	39,6
Primaire	18437	8,9
Collège	29467	14,3
Lycée	38570	18,7
Professionnel/Technique	8318	4,0
Supérieur ou plus	29763	14,4
Diplôme le plus élevé		
Aucun	16723	13,4
CEP	31180	25,0
BEPC	30305	24,3
BAC	9733	7,8
DEUG	491	,4
Licence	15644	12,5
Maitrise ou +	12406	9,9
BEP	982	,8
BTS	6113	4,9
Autre diplôme prof	1223	1,0

STATUTS DES JEUNES DANS L'EMPLOI PRINCIPAL

Dans l'ensemble, 61% des jeunes travailleurs sont des indépendants contre 18% de travailleurs salariés, 5% d'apprentis et 4% de stagiaires. La proportion de jeunes travailleurs à compte propre est plus importante dans les autres villes (65%) qu'à Conakry (57%). Par contre la proportion des jeunes salariés est plus grande à Conakry (24%) que dans les autres villes (12%). *Voir graphique 10.5.*

Graphique 10.5 : Répartition des jeunes selon le statut dans l'emploi principal



Par ailleurs, l'analyse selon le sexe montre que 29% des hommes et 10% des femmes sont des salariés. Sept jeunes femmes sur dix (70,3%) sont des travailleurs à compte propre contre moins de la moitié de jeunes hommes (48%).

La proportion de jeunes salariés augmente avec le niveau d'études. Plus de la moitié (53%) des jeunes de niveau d'études supérieures sont des salariés contre

respectivement 48% de jeunes de niveau d'études professionnelle/technique, 32% de jeunes de niveau d'études lycées et 14% de niveau d'études primaires.

La proportion des aides familiaux est plus élevée parmi les jeunes de niveau d'études primaires (9,1%) et de collège (5,9%).

Par contre 30,4% des jeunes de niveau supérieur, 29,6% de niveau professionnel/technique sont des travailleurs à compte propre. **Voir tableau 10.7.**

Tableau 10.7 : Répartition (%) des jeunes travailleurs urbains selon leurs statuts dans l'emploi principal

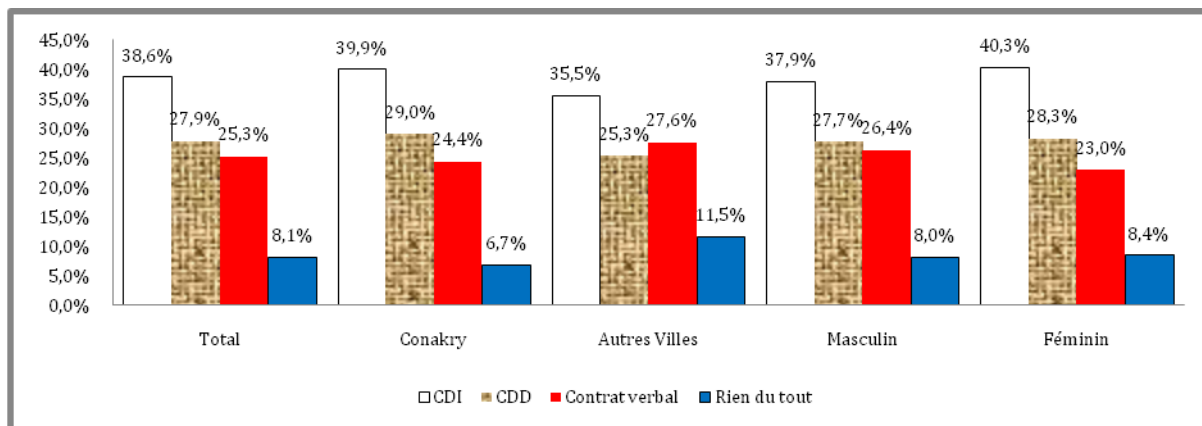
Jeunes travailleurs	Salarié	Employeur	Travailleur indépendant	Membre de coopérative	Aide familial	Autre	Stagiaire	Apprenti
Total	18,2	1,3	60,8	2,4	4,9	2,8	4,3	5,3
Zone de résidence								
Conakry	23,8	1,3	57,1	2,8	5,3	3,9	3,6	2,3
Autres Villes	12,1	1,4	64,8	1,9	4,5	1,6	5,1	8,5
Niveau d'étude								
Aucun	5,9	1,8	73,8	1,6	4,7	1,3	4,3	6,4
Primaire	13,9	1,4	58,9	4,3	9,1	1,3	2,9	8,2
Collège	13,7	0,9	58,8	4,5	5,9	5,9	3,2	7,1
Lycée	32,7	0,3	49,2	2,3	4,2	3,9	4,2	3,2
Professionnel/Tech.	48,5	2,5	29,6	0,9	1,7	5,1	10,0	1,7
Supérieur	53,3	0,8	30,4	2,0	3,9	5,1	4,2	0,4

10.8 TYPES DE CONTRAT DANS L'EMPLOI PRINCIPAL

Dans l'analyse du type de contrat des salariés, on constate que moins de 40% des jeunes ont un contrat à durée indéterminée (38,6%) et 27,9% ont des contrats à durée déterminée. En outre, un quart (25,3%) des jeunes de 15-35 ans travaillent sous contrats verbaux et 8% n'ont pas contrat.

En désagrégant l'analyse selon la situation de résidence, 40% des salariés de Conakry et 35,5% de ceux des autres villes ont des contrats à durée indéterminée. La proportion des jeunes salariés n'ayant aucun contrat est égale est de 7% à Conakry et 11,5% dans les autres villes. **Voir graphique 10.6.**

Graphique 10.6 : Répartition (%) des jeunes par situation géographique, sexe selon le type de contrat dans l'emploi principal



En tenant compte du sexe, ce sont 26,4% des jeunes hommes salariés et 23% des jeunes femmes salariés qui ont des contrats verbaux avec leur employeurs. 40,3% des femmes et 38% des hommes salariés ont des contrats à durée indéterminée.

Du point de vue niveau d'études, on constate que parmi les jeunes salariés n'ayant pas fréquenté l'école, 13,5% n'ont aucun contrat avec leurs employeurs, 48% travaillent sous de contrats verbaux. Par contre, 43% des jeunes salariés de niveau d'études supérieurs ont des CDI, 38,5% et 38 % ont des CDD et 12% travaillent sous de contrats verbaux. **Voir tableau 10.8.**

Tableau 10.8 : Répartition (%) des jeunes selon le type de contrat dans l'emploi principal

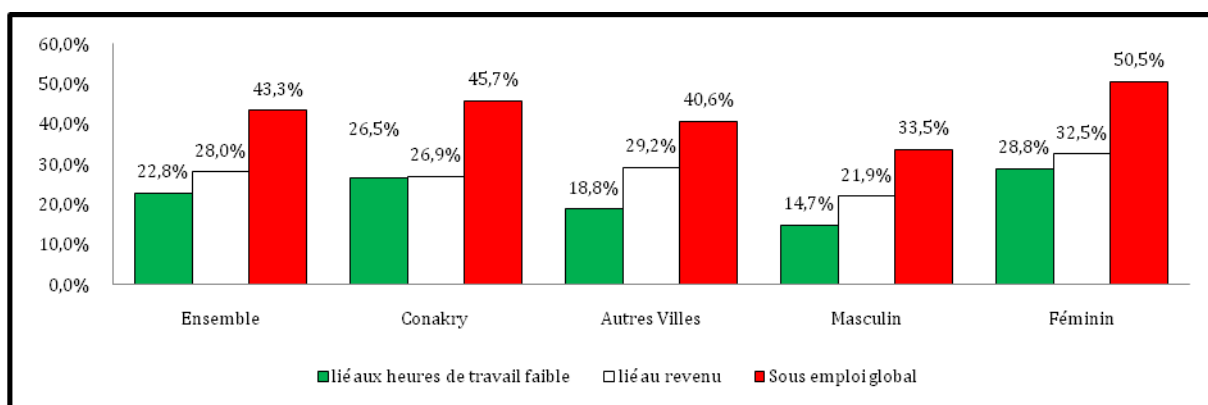
Jeunes urbains	CDI	CDD	Contrat verbal	Rien du tout
Niveau d'étude				
Aucun	23,9	14,9	47,7	13,5
Primaire	17,2	8,7	60,9	13,1
Collège	39,8	4,5	47,0	8,7
Lycée	37,3	40,1	17,9	4,6
Professionnel/Technique	59,4	24,3	8,1	8,1
Supérieur ou plus	43,5	38,5	12,0	6,0

10.9 TAUX DE SOUS EMPLOI DES JEUNES

Dans l'ensemble, un peu plus de deux cinquième des jeunes occupés âgés

de 15-35 ans (43,3%) sont sous employés. Près du tiers sont touché par le sous emploi (28%) contre 22,8% qui sont frappé par le sous emploi lié à durée de travail. Globalement, le sous emploi des jeunes est plus prononcé à Conakry (45,7%) que dans les autres villes (40,6%). Alors que 19% des jeunes des autres villes sont touchés par le sous emploi lié au revenu ce sont 26,5% des jeunes de Conakry qui sont frappés par ce phénomène. En tenant compte du genre, le sous emploi touche plus de jeunes femmes (50,2%) que de jeunes hommes (33,5%) quelque soit le type. **Voir graphique 10.7.**

Graphique 10.7 : Répartition (%) du taux de sous-emploi des jeunes par situation de résidence, sexe



Quelque soit le niveau d'études, plus d'un tiers des jeunes sont touchés par le sous emploi global. Néanmoins, les jeunes de niveau d'études supérieures et de niveau d'études professionnelle/technique sont moins touchés par le sous emploi comparativement à ceux n'ayant pas fréquentés l'école.

En tenant compte du diplôme le plus élevé obtenu par les jeunes travailleurs, la proportion de jeunes touchés par le sous emploi global est très élevée parmi ceux ayant

autres diplôme professionnel (56,5%), le BEPC (43%) et la Licence (42%). **Voir tableau 10.9.**

Tableau 10.9. Répartition des jeunes sous employés

Jeunes sous employés	Sous emplois lié aux		
	Durée de travail faible	Revenu	Sous emploi global
Niveau d'étude			
Aucun	23,3	32,2	46,1
Primaire	25,3	29,1	45,4
Collège	17,7	28,0	39,9
Lycée	21,9	23,9	41,6
Professionnel/Technique	20,3	17,1	34,9
Supérieur	28,4	17,0	38,1
Diplôme le plus élevé			
Aucun	23,5	30,9	44,5
CEP	19,0	27,4	40,9
BEPC	22,3	24,7	42,8
BAC	23,3	18,2	36,3
DEUG	9,2		9,2
Licence	31,1	18,0	42,3
Maitrise ou +	24,5	16,1	34,1
BEP	25,4	7,3	36,2
BTS	20,7	15,5	32,3
Autre diplôme prof	25,1	34,7	56,5

10.10 JEUNES ET EMPLOI INFORMEL

Dans l'ensemble, 84,4% des jeunes évoluent dans l'emploi informel. Il n'y a pas de différence remarquable selon la situation géographique de résidence : 83% à Conakry et 86% dans les autres villes.

Cependant, l'écart est très élevé selon le genre et est en défaveur des jeunes femmes. Les jeunes femmes sont plus nombreuses en emploi informel (87,8%) que les jeunes hommes (79,6%).

L'analyse selon le niveau d'étude dévoile un grand écart dans l'exercice de l'emploi informel entre les jeunes n'ayant pas fréquentés l'école (93,1%) et ceux ayant le niveau supérieur ou plus (53,6%) ou professionnel/technique (51,3%). **Voir tableau 10.10.**

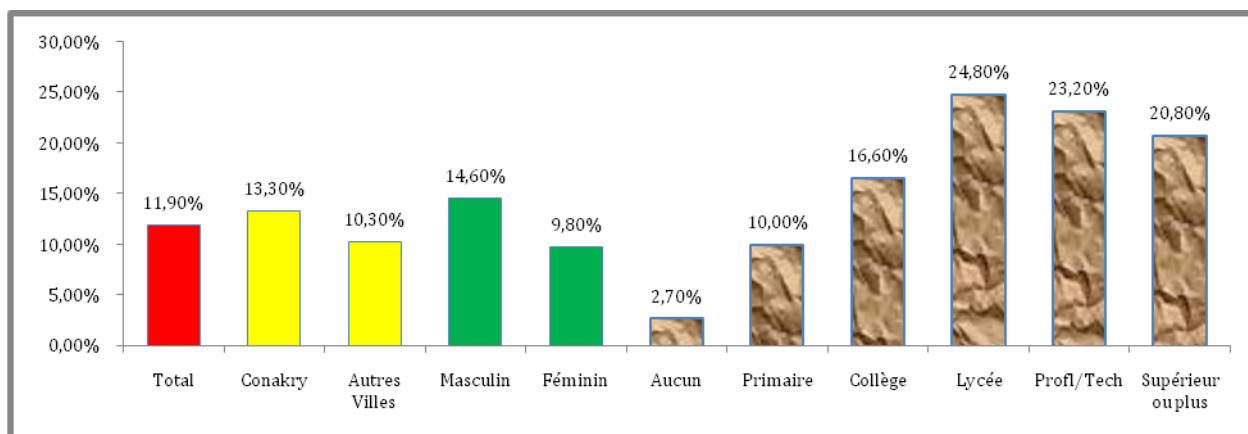
Tableau 10.10 : Répartition (%) des jeunes travailleurs du secteur informel

Jeunes	Emploi informel
	84,4
Zone de résidence	
Conakry	82,8
Autres Villes	86,0
Sexe	
Masculin	79,6
Féminin	87,8
Niveau d'étude	
Aucun	93,1
Primaire	92,4
Collège	88,9
Lycée	73,7
Professionnel/Technique	51,3
Supérieur ou plus	53,6

10.11 TAUX DE PLURI ACTIVITÉ DES JEUNES

Dans l'ensemble, 12% des jeunes travailleurs ont au moins une activité secondaire. Cette proportion est de 13,3% parmi les jeunes travailleurs de Conakry et 10,3% parmi les jeunes travailleurs des autres villes. **Voir graphique 10.8.**

Graphique 10.8 : Répartition(%) du taux de pluri activité des jeunes par situation géographique de résidence, sexe, niveau d'étude



En tenant compte du sexe, on constate que les jeunes hommes sont plus pluri actifs (14,6%) que les jeunes femmes (9,8%). La pluri activité est plus prononcée parmi les jeunes de niveau lycée (25%), professionnel/technique (23%) et supérieur (21%). Le taux de pluri activité est de 2,7% parmi les jeunes n'ayant pas fréquentés l'école.

Du point de vue diplôme le plus élevé, les pluri actifs sont plus nombreux parmi les diplômés du BAC (37%), du

DEUG (33,5%), du BEPC (25%). **Voir tableau 10.11.**

Tableau 10,11: Répartition (%) du taux de pluri activité des jeunes par diplôme le plus élevé

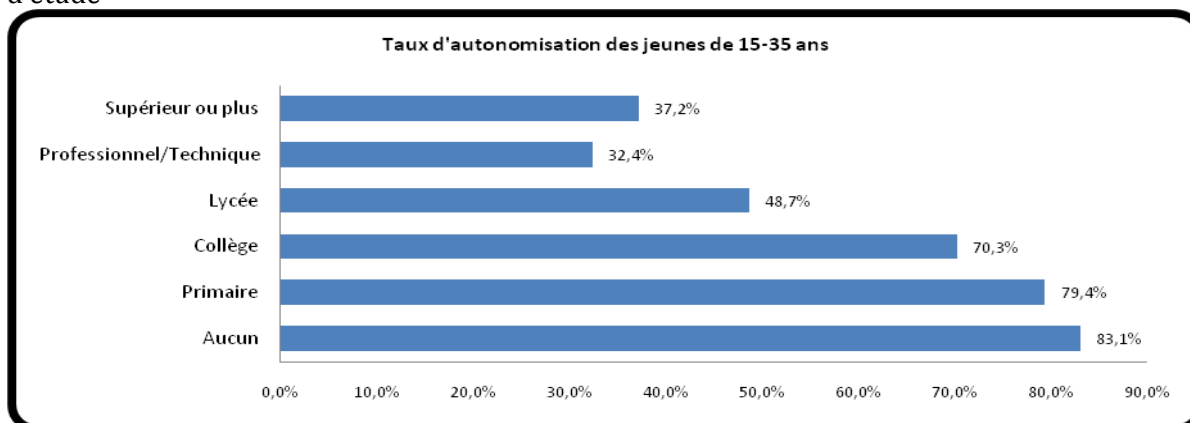
Diplôme le plus élevé	Proportion (%)
Aucun	10,70
CEP	16,20
BEPC	24,80
BAC	36,80
DEUG	33,50
Licence	15,80
Maitrise ou +	14,80
BEP	19,10
BTS	13,20
Autre diplôme prof	22,20

10.12 TAUX D'AUTONOMISATION DES JEUNES

Cette section fournit des informations sur le taux d'autonomisation des jeunes en emploi dans la population jeune occupée. Les informations sont désagrégées selon la situation de résidence, le sexe, le niveau d'étude et le diplôme le plus élevé obtenu. Le taux d'autonomisation des jeunes est de 68,1% un peu plus élevé que le taux national (65,9%). Ce taux laisse entrevoir une disparité remarquable selon le sexe et le niveau d'étude. Trois quart des jeunes femmes occupées (75,4%) sont autonomes contre 58,6% des jeunes garçons.

L'analyse selon les niveau d'étude montre que le taux d'auto emploi des jeunes travailleurs varie presque inversement en fonction de leurs niveau d'études; plus le niveau d'études est élevé moins on rencontre de jeunes en auto emploi (travailleurs indépendants ou employeur). En effet, les proportions de jeunes travailleurs en auto emploi sont respectivement de 83% parmi les jeunes travailleurs n'ayant pas fréquentés l'école et 79% de ceux de niveau d'études primaires contre 37% parmi les jeunes travailleurs de niveau d'études supérieurs et 32% de ceux de niveau d'études professionnelle/technique.. **Voir graphique 10.9.**

Graphique 10.9: Répartition (%) du taux d'autonomisation des jeunes de 15-35 ans par niveau d'étude



10.13 JEUNES HORS SYSTÈMES ÉDUCATIF ET EMPLOI

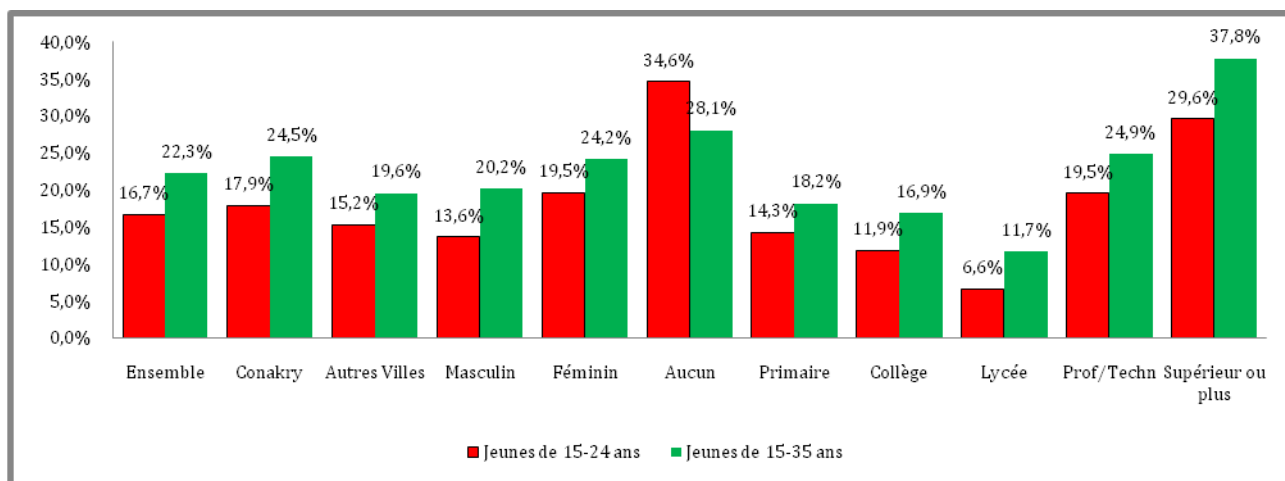
Les résultats montrent que dans l'ensemble 22,3% de jeunes de 15-35 ans ne se retrouvent ni dans le système éducatif ni occupés dans le monde du travail.

En désagrégant l'analyse selon la zone de résidence, on constate que par rapport aux jeunes des autres villes de l'intérieur, ceux de Conakry sont les plus vulnérables. En effet, les proportions de jeunes de 15-35 ans hors systèmes éducatif et emploi sont respectivement de 24,5% à Conakry contre 19,6% dans les autres villes de l'intérieur, ils sont estimés respectivement à 15,2% et 19,6%.

L'analyse selon le genre montre une disparité remarquable en défaveur des jeunes filles. En effet, près du quart (24,2%) de jeunes filles de 15-35 ans ne sont dans les systèmes éducatifs et emploi contre 20,2% de jeunes hommes de la même tranche d'âge.

Cependant, les jeunes n'ayant pas fréquentés l'école et ceux de niveau d'études supérieures ou professionnelle/ technique figurent parmi jeunes les plus vulnérables; les résultats montrent que parmi les jeunes de 15-24 ans, 35% de jeunes n'ayant pas fréquentés l'école sont hors systèmes éducatif et emploi; il en est de même pour 30% de jeunes niveau d'études supérieures et 19,5% de jeunes niveau d'études professionnelle/technique. Voir graphique 10.10

Graphique 10.10 : Répartition (%) des jeunes hors systèmes éducatif et emploi



L'analyse suivant les diplômes les plus élevés montre que parmi les jeunes de la tranche d'âge 15-24 ans, les diplômés de Maitrise (57%), Licence (48%), BEP (47%) et BTS (26,5%) qui sont les plus exclus du système Eemploi/éducation. ***Voir tableau 10.12.***

Tableau 10.12 : Répartition (%) des jeunes hors systèmes éducatif et emploi

Jeunes urbains	15-24 ans	15-35 ans
Ensemble	16,7	22,3
Diplôme le plus élevé		
Aucun	15,0	18,7
CEP	11,5	16,4
BEPC	6,6	10,8
BAC	5,1	11,3
DEUG	21,0	30,7
Licence	47,9	49,8
Maitrise ou +	57,2	46,6
BEP	47,0	30,7
BTS	26,2	31,0
Autre diplôme prof	15,6	28,9

CHAPITRE 11 : TRAVAIL ANTERIEUR ET PERSPECTIVES D'EMPLOI

Ce chapitre donne des informations détaillées sur l'emploi antérieur et les perspectives d'emploi des personnes âgées de 15 ans ou plus.

11.1. EMPLOI ANTÉRIEUR

Cette section permet d'appréhender la question sur l'exercice d'un emploi antérieur et elle s'adresse à toute personne âgée de 15 ans ou plus.

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux personnes actives occupées, chômeurs ou inactives si elles avaient exercé un emploi antérieurement.

Dans l'ensemble, ce sont 23% de la population en âge de travailler qui ont déclaré avoir exercé un emploi antérieur contre 77% qui déclarent n'avoir pas occupé un emploi avant son statut actuel.

Dans l'exercice d'un emploi antérieur il n'y a pas de différence remarquable entre les résidents de Conakry (23%) et ceux des autres villes de l'intérieur.

Par ailleurs, ce sont 22% d'hommes et 23% de femmes qui ont déclaré avoir exercé un emploi antérieur.

Les données sur les tranches d'âges indiquent que les proportions de personnes ayant exercé un emploi antérieur augmentent régulièrement avec l'âge. Ainsi, 8,6% des jeunes de 15-24 ans, 22,5% des jeunes de 25-34 ans, 32,6% des personnes âgées de 35-44 ans et 42,6% des personnes âgées de 45-64 ans ont déclaré avoir exercé au moins un emploi antérieur.

Par rapport au niveau d'études, ceux qui n'ont pas fréquentés l'école (29%) sont les plus nombreux à déclarer avoir exercé un emploi antérieurement.

Tableau 11.1 : Répartition (%) de la population en âge de travailler selon l'exercice d'un emploi antérieur

Population en âge de travailler	Oui	Non
Ensemble	22,6%	77,4%
Situation géographique		
Conakry	22,9%	77,1%
Autres Villes	22,2%	77,8%
Sexe		
Masculin	22,1%	77,9%
Féminin	23,0%	77,0%
Groupe d'âge		
15-24 ans	8,6%	91,4%
25-34 ans	22,5%	77,5%
35-44 ans	32,6%	67,4%
45-64 ans	42,6%	57,4%
Niveau d'instruction		
Aucun	29,0%	71,0%
Primaire	27,2%	72,8%
Collège	16,1%	83,9%
Lycée	16,5%	83,5%
Professionnel/Technique	24,4%	75,6%
Supérieur	19,5%	80,5%
Diplôme le plus élevé		
Aucun	27,4%	72,6%
CEP	16,0%	84,0%
BEPC	16,1%	83,9%
BAC	15,5%	84,5%
DEUG	19,6%	80,4%
Licence	12,2%	87,8%
Maitrise ou +	30,1%	69,9%
BEP	26,7%	73,3%
BTS	27,4%	72,6%
Autre diplôme prof	32,7%	67,3%

11.1.1 Secteur institutionnel de travail antérieur

Les petites et moyennes entreprises non agricoles constituent le grand secteur de travail antérieur des populations urbaines. Dans l'ensemble elles fournissaient du travail à 63 % des populations urbaines précédemment employées.

Les petites et moyennes entreprises non agricoles sont suivies par les grandes sociétés privées, les MPE agricoles et l'Administration publique qui employaient respectivement 10%, 8% et 7,8% des populations urbaines antérieurement occupées.

Quelque soit la zone de résidence, le sexe ou le groupe d'âge, elles sont le 1^{er} secteur d'emplois

antérieurs (plus de 50% des anciens travailleurs du milieu urbain).

Les grandes sociétés ont été le secteur employeur de plus d'anciens travailleurs de Conakry (13%) que ceux des autres villes (7%) et de plus d'hommes (17%) que de femmes (4%).

Tableau 11.2 : Répartition (%) de la population en âge de travailler par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme selon le secteur institutionnel de l'employeur antérieur

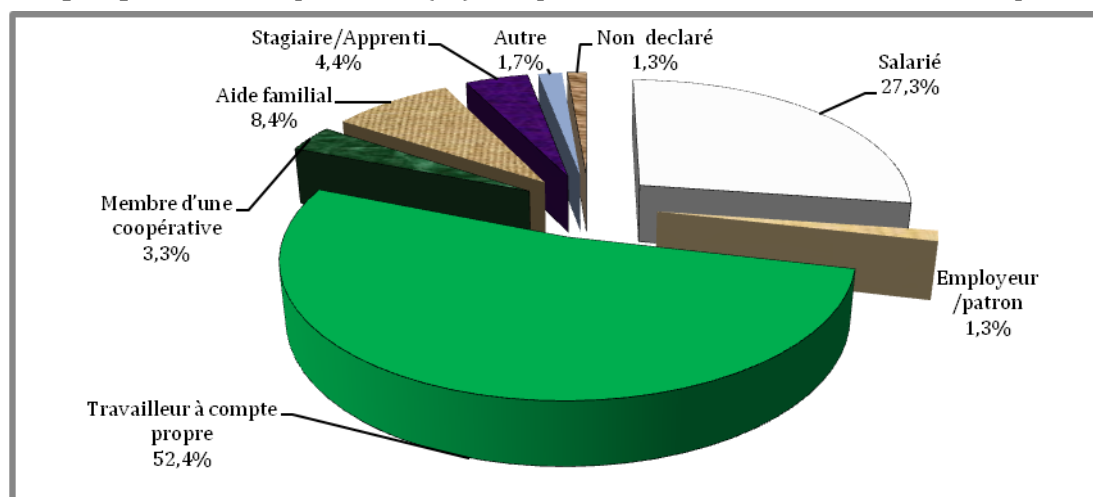
Population en âge de travailler	Administration publique	Entreprise publique ou parapublique	Grande société privée	PME non agricole	ONG	Entreprise associative (Coopérative, Syndicat)	Organisation internationale	Ménage	Exploitation agricole	Non déclaré
Ensemble	7,8	2,0	10,4	62,9	1,4	1,6	0,6	4,3	8,2	0,8
Situation géographique										
Conakry	10,6	3,0	12,9	63,1	1,0	1,7	0,7	2,3	3,8	0,7
Autres Villes	4,0	0,6	6,9	62,6	2,0	1,3	0,4	7,1	14,2	0,9
Sexe										
Masculin	11,2	2,7	17,4	50,2	1,8	2,1	1,0	4,0	9,0	0,6
Féminin	4,8	1,4	4,1	74,3	1,1	1,1	0,2	4,6	7,5	1,0
Groupe d'âge										
15-24 ans	3,2	1,6	2,7	71,9	2,8	3,2	0,4	6,5	6,0	1,6
25-34 ans	4,3	2,0	12,2	65,6	1,0	2,0	0,6	4,5	6,5	1,2
35-44 ans	4,2	2,6	11,5	65,5	1,0	0,6	0,2	4,4	9,1	0,8
45-64 ans	14,7	1,6	11,0	55,6	1,5	1,3	0,9	3,3	9,7	0,3
Niveau d'instruction										
Aucun	2,0	0,9	3,8	71,4	0,4	1,3	0,2	5,6	13,6	0,8
Primaire	3,2	0,8	5,5	70,0		4,0	0,8	11,1	4,7	
Collège	7,0	1,7	8,7	73,7	0,4	1,3	0,4	2,2	3,9	0,4
Lycée	9,4	3,5	19,8	50,7	3,5	3,4	0,7	3,1	4,9	1,0
Professionnel/Technique	22,3	4,6	24,5	40,9	3,1		1,5		1,5	1,5
Supérieur	25,2	4,2	22,5	39,3	3,8		1,3	0,9	1,3	1,4

Par ailleurs, parmi les personnes ayant déjà exercé un emploi antérieur, 50% des hommes et 74% des femmes ont déclaré les MPE non agricoles comme secteur institutionnel de leur emploi antérieur. Aussi, 80% des jeunes de 15-24 ans et 55,6% des personnes de 45-64 ans qui ont déclaré les MPE non agricoles comme secteur institutionnel de leur employeur antérieur. L'administration publique a été citée par 15% des personnes âgées de 45-64 ans contre moins de 5% des tranches d'âges inférieurs. En tenant compte de niveaux d'études il a été constaté que, plus il augmente, plus la proportion de ceux qui déclarent l'administration publique comme secteur institutionnel de leur emploi antérieur augmente. En ce qui concerne l'emploi antérieur dans les grandes entreprises, la même tendance s'observe jusqu'au niveau professionnel/technique. Ce sont 24,5% et 22,5% des personnes ayant respectivement les niveaux professionnel/technique et supérieurs qui ont déclaré les grandes sociétés privées comme ancien secteur d'emploi.

11.1.2 Statut dans l'emploi antérieur

Dans leur emploi antérieur plus de la moitié des personnes occupées travaillaient à leur propre compte (52%). Les anciens salariés constituent 27% tandis que les anciens aides familiaux représentent 8%. Voir graphique 11.1

Graphique 11.1 : Répartition (%) des personnes selon le statut dans l'emploi antérieur



Du point de vue du sexe, on note que la proportion d'anciens salariés hommes est plus importante que celle des femmes (42,5% contre 13,5%). Au niveau des travailleurs indépendants, on enregistre 3 fois plus d'hommes que de femmes (42,4% et 13,5% respectivement). Par contre, la proportion de femmes travailleuses indépendantes est deux fois plus grande que celle des hommes (respectivement, 68,4% et 34,8%).

En ce qui concerne l'âge, on note que plus l'âge augmente, plus les proportions de personnes salariées augmentent. On passe de 19% chez les jeunes de 15-24 ans à 33,6% chez les 45-64 ans. Les proportions d'anciens aides familiaux ou de stagiaires/apprentis diminuent avec l'avancement en âge. Parmi les jeunes de 15-24 ans, on a respectivement 15% et 11%.

Du point de vue niveau d'instruction, la proportion d'anciens salariés augmente avec le niveau d'instruction. En effet, on constate que 10% des anciens travailleurs n'ayant jamais été à l'école déclarent avoir été salariées contre 16% de personnes de niveau primaire, 18% de personnes de niveau collège, 44% des personnes de niveau lycée, 64,5% des personnes de niveau professionnel/technique et 69% de niveau supérieur ou plus. Cependant, les travailleurs indépendants sont nombreux parmi les personnes n'ayant pas fréquentées l'école (70%) suivi des personnes de niveau collège (54%) ou primaire (50,8%), des personnes de niveau supérieur et professionnel/technique. La proportion des aides familiaux dans l'emploi antérieur est plus élevée parmi les anciens travailleurs de niveau primaire (18,5%) et de ceux n'ayant jamais été à l'école (10,3%). Voir tableau 11.3.

Tableau 11.3: Répartition (%) des personnes ayant travaillées antérieurement

Désignation	Salarié	Employeur /patron	Travailleur indépdt	Membre coopérative	Aide familial	Stagiaire /Apprenti	Autre	Non déclaré
Ensemble	27,3	1,3	52,4	3,3	8,4	4,4	1,7	1,3
Situation géographique								
Conakry	35,8	1,0	48,6	2,9	5,2	2,7	2,6	1,2
Autres Villes	16,1	1,7	57,3	3,8	12,6	6,5	0,5	1,5
Sexe								
Masculin	42,4	1,9	34,8	3,3	8,2	6,5	1,5	1,3
Féminin	13,5	0,7	68,4	3,3	8,5	2,4	1,8	1,4
Groupe d'âge								
15-24 ans	19,2	1,5	42,0	5,4	15,0	11,0	4,7	1,2
25-34 ans	26,2	1,8	49,5	4,6	8,8	7,0	1,8	0,4
35-44 ans	23,9	1,4	56,4	3,1	8,6	3,4	1,6	1,6
45-64 ans	33,6	0,7	55,4	1,7	5,5	0,7	0,4	1,9
Niveau d'instruction								
Aucun	9,9	1,1	70,0	2,8	10,3	3,9	0,7	1,4
Primaire	16,2	3,9	50,8	3,9	18,5	4,4	2,3	
Collège	19,7	2,1	54,0	6,7	6,3	5,4	4,6	1,3
Lycée	44,3	0,3	35,6	3,4	7,5	5,4	1,7	1,7
Professionnel/Technique	64,5	0,7	23,7	2,2	1,5	3,6	3,0	0,7
Supérieur	68,7	1,4	17,4	2,3	2,2	5,0	1,4	1,7

11.1.3 Durée d'activité dans l'emploi antérieur

Cette section informe sur les durées d'exercice des emplois antérieurs.

Selon les résultats, la durée moyenne de l'exercice de l'emploi antérieur est de 8,1 ans. En effet, près du quart des personnes ont déclaré avoir fait entre 5 et 9 ans dans leur emploi antérieur (24,4%). Par ailleurs, 20,3% et 20% des répondants ont déclaré avoir exercé leur emploi antérieur pendant 3 à 4 ans et 1 à 2 ans de durée respectivement.

Les répondants ayant déclaré avoir fait 30 années ou plus représentent 5%.

Du point de vue sexe, les hommes et les femmes font presque le même temps dans leur emploi antérieur (8 ans en moyenne).

La durée dans un emploi est fonction de l'âge. Plus l'âge augmente, plus la durée d'exercice de l'activité est longue. Alors que la durée moyenne de l'exercice de l'emploi antérieur des jeunes de 15-24 ans est de 2,8 ans, celle de leurs aînés âgés de 35-44 ans est de 7,3 ans et celles des personnes âgées de 45-64 ans est de 13,3 ans.

Du point de vue niveau d'instruction, les personnes n'ayant pas fréquenté l'école gardent plus longtemps leur activité (9,2 ans en moyenne). Les répondants de niveau supérieur ou du niveau professionnel font 8,3 ans en moyenne dans leur emploi antérieur contre 6,2 ans pour les personnes de niveau lycée et 6,3 ans pour les personnes de niveau primaire.

Tableau 11.4: Répartition (%) des personnes ayant exercé une activité antérieure

Désignation		Moins d'un an	1-2 ans	3-4 ans	5-9ans	10-19 ans	20-29 ans	30 ans ou plus
Ensemble	8,1	4,7	20,0	20,3	24,4	19,6	6,0	4,9
Situation géographique								
Conakry	7,6	5,7	22,1	20,4	23,5	18,5	5,3	4,5
Autres Villes	8,9	3,3	17,0	20,2	25,7	21,2	7,0	5,6
Sexe								
Masculin	8,2	4,5	18,0	20,4	27,0	19,3	5,2	5,5
Féminin	8,0	4,9	21,8	20,2	22,0	19,9	6,8	4,4
Groupe d'âge								
15-24 ans	2,8	17,7	39,1	26,8	13,4	2,5		0,4
25-34 ans	4,6	6,6	29,4	26,5	25,0	10,8	1,2	0,4
35-44 ans	7,3	2,1	15,1	23,3	30,2	24,2	4,5	0,6
45-64 ans	13,3	0,5	9,5	10,9	23,6	29,1	13,1	13,4
Niveau d'instruction								
Aucun	9,2	2,8	15,6	19,9	25,2	23,0	7,8	5,7
Primaire	6,3	5,5	26,0	16,5	32,3	13,4	4,8	1,6
Collège	7,0	5,2	20,5	22,5	25,8	18,3	5,6	2,1
Lycée	6,2	7,9	28,5	20,4	22,9	13,2	4,5	2,6
Professionnel/Technique	8,3	6,3	19,5	23,5	21,2	20,2	1,5	7,8
Supérieur ou plus	8,3	7,1	22,8	20,3	19,9	17,0	4,2	8,8

11.1.4 Motifs de départ de l'emploi antérieur

Les principaux motifs de départ dans l'emploi antérieur sont : un autre travail plus intéressant (18%), meilleures conditions de travail (10%), meilleure rémunération (9,5%), raisons familiales (8,4%), manque de moyens/perte financière (6%), maladie (6%), licenciement (6%) et autres raisons (25,6%).

Les motifs de départ d'emploi antérieur déclarés par les hommes sont entre autres : un travail plus intéressant (23%), meilleure rémunération (12%), meilleure condition de travail (11%) et licenciement (8%). Quant aux femmes, les principaux motifs déclarés sont : raisons familiales (14,5%), travail plus intéressant (13%), manque de moyens/perte financière (9%), meilleures conditions de travail (8,5%) et maladie (7%).

Pour les personnes de niveau d'instruction supérieur et professionnel/technique, les principaux motifs de d'abandon ou de perte d'emploi sont : travail intéressant (21% et 24%), une meilleure rémunération (15% et 11%), meilleure condition de travail (10,6% et 7,6%) et licenciement (7,8% et 6,9%). Par ailleurs, pour les personnes n'ayant pas fréquenté l'école, les principaux motifs de rupture d'avec l'emploi antérieur sont entre autres : travail plus intéressant (16,3%), raisons familiales (13%), meilleure condition de travail (9,5%), meilleure rémunération (8,5%). Le manque de moyens/perte financière a été cité par 9,8% des personnes de niveau primaire, 7,8% des personnes n'ayant pas fréquenté l'école et 2,3% des personnes de niveau supérieur.

Tableau 11.5: Répartition (%) des personnes ayant effectué une activité antérieure par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction selon les motifs départ de l'emploi antérieur

Désignation	Retraite	licenciement	pour une meilleure rémunération	pour de meilleure condition de travail	pour un travail plus intéressant	autre raison	Déplacement	Trop âgée /jeune	Raison familiale	Maladie	Manque de moyen/perte financière	Fin de contrat	Fermeture /restriction	Poursuivre des études	Trop ennuyant /fatigant
Ensemble	3,3	5,6	9,5	9,7	17,6	25,6	1,3	0,9	8,4	5,9	5,9	2,4	1,9	1,9	0,1
Sexe															
Masculin	4,2	7,8	11,9	11,0	23,0	22,3	1,4	0,4	1,8	4,3	2,8	4,0	2,1	2,8	0,0
Féminin	2,4	3,5	7,2	8,5	12,7	28,6	1,2	1,4	14,5	7,4	8,8	0,8	1,7	1,0	0,2
Niveau d'instruction															
Aucun	2,1	3,0	8,5	9,5	16,3	27,1	1,4	1,6	13,0	7,2	7,8	1,3	1,1	0,0	0,2
Primaire	2,5	2,5	4,9	8,1	30,0	25,9	1,6	2,5	7,4	1,6	9,8	1,6	1,6	0,0	0,0
Collège	2,2	6,8	8,6	14,5	11,9	23,9	3,4	0,0	9,0	5,6	5,6	3,0	2,6	3,0	0,0
Lycée	2,8	10,7	11,1	7,4	15,3	22,4	1,1	0,4	5,0	7,5	4,6	1,4	3,6	6,8	0,0
Professionnel/Technique	6,9	10,0	10,8	7,6	23,8	26,3	0,0	0,0	0,0	3,9	0,0	4,6	3,8	2,3	0,0
Supérieur	7,8	7,3	14,8	10,6	20,7	23,1	0,0	0,0	0,9	2,8	2,3	5,5	1,4	2,8	0,0

11.1.5 Durée de chômage après l'emploi antérieur

Cette section permet d'appréhender la durée (en mois) de chômage du travailleur avant d'avoir un emploi. La durée moyenne du chômage après une perte d'emploi est estimée à 14,7 mois, soit un an deux mois. Dans l'ensemble, 20,1% des personnes déclarent avoir fait moins un mois de chômage avant de trouver un autre emploi, 10,5% ont dû attendre 4 ans ou plus avant de décrocher un autre emploi. Par ailleurs, la durée moyenne de chômage est un peu plus grande à Conakry (15,2 mois) que dans les autres villes (14,2 mois). Alors que 16% des résidents de Conakry et 26% des résidents des autres villes ont déclaré avoir fait moins d'un mois de chômage, 10% déclare avoir fait 48 mois ou plus de chômage. La durée moyenne de chômage après la perte d'un emploi est presque la même chez les femmes (15 mois) que chez les hommes (14,5 mois), Plus l'âge avance, plus la durée moyenne de chômage après une perte d'emploi augmente. Elle passe de 10,3 mois chez les jeunes de 15-24 ans à 16,6 mois chez les personnes âgées de 45-64 ans. Les jeunes de 25-34 ans font en moyenne 14,8 mois de chômage. Par ailleurs, l'analyse montre que les travailleurs du niveau primaire (12,5 mois) et ceux du niveau supérieur (12,6 mois) font moins de temps de chômage après une rupture d'emploi. Par contre, les travailleurs de niveau professionnel/technique (16 mois) et celles n'ayant jamais été à l'école (15,7 mois) font plus de temps dans le chômage après une perte d'emploi.

Tableau 11.6 : Répartition (%) des personnes ayant effectué une activité antérieure par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme-le plus élevé selon la durée de chômage

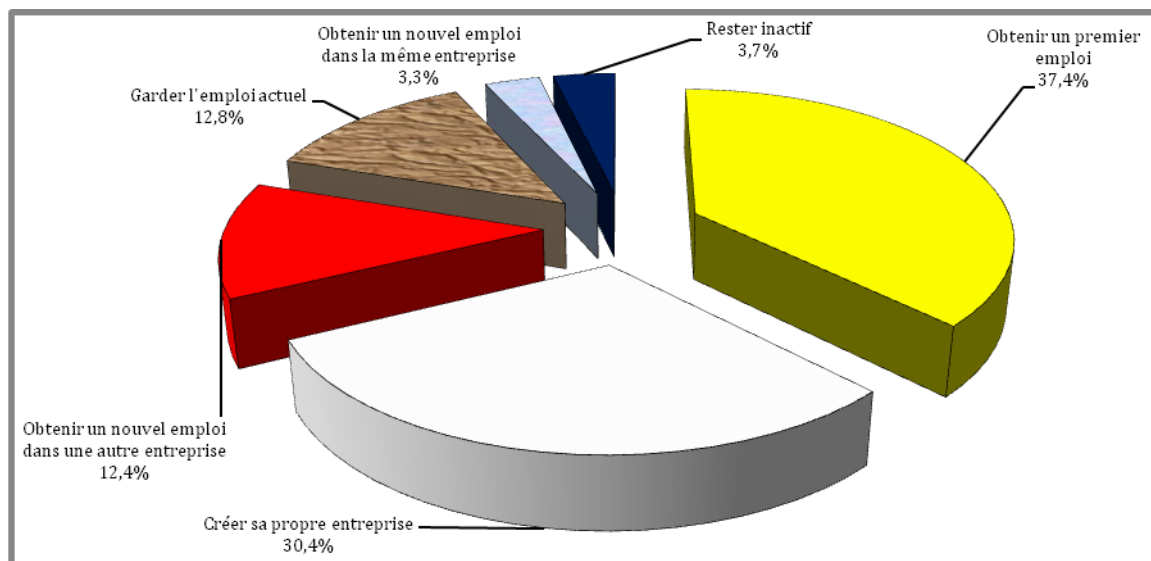
Désignation	Durée moyenne	Moins d'un mois	1-3 mois	4-5 mois	6-11 mois	12-23 mois	24-35 mois	36-47 mois	48 mois ou +
Ensemble	14,7	20,1	16,7	5,1	16,4	13,3	11,9	6,1	10,4
Situation géographique									
Conakry	15,2	15,8	18,0	5,3	18,7	15,3	9,5	6,3	11,2
Autres Villes	14,2	26,0	15,0	4,8	13,2	10,6	15,2	5,7	9,5
Sexe									
Masculin	14,5	20,4	15,6	5,3	17,5	13,9	11,7	5,4	10,1
Féminin	15,0	19,9	17,7	4,9	15,3	12,7	12,2	6,6	10,7
Groupe d'âge									
15-24 ans	10,3	23,2	20,0	8,8	15,0	10,7	13,5	6,0	2,8
25-34 ans	14,8	18,3	15,5	5,1	17,1	15,6	12,0	7,0	9,5
35-44 ans	15,0	19,2	17,8	5,3	15,4	12,2	13,9	4,9	11,3
45-64 ans	16,6	21,2	15,1	3,1	17,3	13,5	9,3	6,3	14,2
Niveau d'instruction									
Aucun	15,7	17,8	15,8	5,2	16,7	13,3	13,1	6,4	11,8
Primaire	12,5	19,3	22,8	7,9	15,9	12,2	5,3	7,8	8,8
Collège	13,9	20,1	19,0	6,4	17,6	14,1	7,6	4,9	10,3
Lycée	14,2	22,9	15,2	5,0	15,8	10,3	17,1	5,7	8,1
Professionnel/Technique	16,0	26,4	11,1	2,2	16,6	11,0	14,3	6,5	11,9
Supérieur ou plus	12,6	24,1	18,5	3,3	14,9	18,2	8,8	5,0	7,2
Diplôme le plus élevé									
Aucun	12,9	19,6	20,6	8,5	16,9	12,0	4,7	8,3	9,4
CEP	13,6	19,8	20,8	6,3	16,7	13,9	8,1	4,3	10,2
BEPC	14,4	21,9	15,1	6,2	15,8	8,4	18,0	6,7	7,9
BAC	13,1	25,0	15,3		19,5	18,1	11,1	4,0	7,0
DEUG	19,8	20,1	13,2	13,4	6,7	6,7	13,2		26,6
Licence	12,1	23,8	17,2	4,4	13,2	21,7	4,4	11,0	4,4
Maitrise ou +	12,4	25,0	19,2	1,9	14,9	17,7	11,2	3,7	6,5
BEP	14,1	17,9	18,5		27,8		27,2		8,7
BTS	20,9	20,6	6,9		16,0	13,7	18,3	6,6	18,0
Autre diplôme prof	8,5	42,4	15,4	7,7	11,6	11,3	7,7		3,9

11.2 PERSPECTIVE D'EMPLOI

Cette partie aborde les points sur les perspectives d'emploi : les projets d'emploi, secteur institutionnel de l'entreprise souhaitée, statut souhaité dans le futur emploi, raisons de la préférence d'un emploi salarié ou un emploi indépendant

Au vue des résultats, on constate que 37,4% des répondants projettent dans l'avenir l'obtention de leur premier emploi alors que 30,4% projettent de créer leur propre entreprise. Par ailleurs un peu plus d'une personne sur dix (12,4%) prévoit d'obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise alors que 12,8% déclarent vouloir garder l'emploi qu'ils possèdent et 3,7% déclarent rester inactifs. En désagrégeant l'analyse des données selon la situation géographique de résidence, ce sont 41% et 27,7% des résidents de Conakry contre 33,1% et 33,8% des résidents des autres villes qui projettent respectivement obtenir un premier emploi ou de créer leur propre entreprise. La proportion de personnes qui projettent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise est un peu plus élevée à Conakry (14%) que dans les autres villes (10,4%). Voir tableau 11.7.

Graphique 11.2: Répartition (%) des personnes selon les projets d'emploi pour l'avenir



L'analyse selon le sexe dévoile une grande disparité entre les hommes et les femmes. Ce sont 42,5% et 27,7% des hommes qui projettent respectivement obtenir un premier emploi ou créer leur propre entreprise. Ces proportions atteignent 32,7% chez les hommes et 36,6% chez les femmes. En d'autres termes, les femmes se préoccupent beaucoup plus de leur autonomisation que les hommes. La proportion des femmes qui projettent rester inactives (5,1%) est un peu plus importante que celle des hommes (2,6%). Par ailleurs, les hommes sont moins satisfaits de leur emploi actuel que les femmes. A titre d'illustration, 15% des hommes et 10% des femmes ont l'intention de chercher un nouvel emploi dans une autre entreprise.

D'un autre point de vue, on constate que plus l'âge avance, plus la proportion de personnes qui projettent chercher leur premier emploi diminue. En effet, deux jeunes de 15-24 ans sur trois (64,4%) projettent obtenir leur premier emploi dans l'avenir contre un jeune âgé de 25-34 ans sur trois (35,3%) et 7,5% des personnes âgées de 45-64 ans.

Par ailleurs, la prétention de créer sa propre entreprise varie en fonction de l'âge. Alors que 20,5% des jeunes de moins de 25 ans projettent de créer leur propre entreprise, ce sont 40,6% de personnes âgées de 35-44 ans qui pensent faire la même chose. En plus, il faut signaler que plus l'âge avance, plus la prétention de garder son emploi actuel est grande. Ainsi, 12,8% des personnes de 45-64 ans projettent rester inactives dans l'avenir.

La prétention de créer sa propre entreprise est plus prononcée chez les personnes qui n'ont pas fréquentées (46%) que chez celles du primaire (33%), collège (26%), professionnel/technique ou supérieur (17%)

Par contre, les proportions de ceux qui se projettent dans la recherche et l'obtention du premier emploi sont plus élevées parmi les personnes urbaines de niveau lycée (61%), supérieur (53%), professionnel/technique (48%). La mobilité dans l'emploi intéresse beaucoup plus les personnes de niveau professionnel/technique (16%) ou supérieur (14,4%); tandis que la stabilité d'emploi intéresse plus les personnes n'ayant pas fréquentées l'école (19%) et du niveau primaire (16%).

Tableau 11.7 : Répartition (%) des personnes selon leurs projets d'emploi

Population Urbaine	Obtenir un premier emploi	Créer sa propre entreprise	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder l'emploi actuel	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise (gagner de promotion)	Rester inactif
Situation géographique						
Conakry	40,9	27,7	13,9	12,3	2,6	2,6
Autres Villes	33,1	33,8	10,4	13,6	4,1	5,1
Sexe						
Masculin	42,5	23,7	14,6	12,8	4,3	2,1
Féminin	32,7	36,6	10,2	12,9	2,4	5,2
Groupe d'âge						
15-24 ans	64,4	20,5	6,9	4,7	1,1	2,3
25-34 ans	35,3	32,1	15,3	12,5	3,5	1,3
35-44 ans	12,5	40,6	17,8	20,8	6,3	2,1
45-64 ans	7,5	38,8	14,5	22,8	4,7	11,7
Niveau d'études						
Aucun	12,7	46,2	12,2	19,3	3,3	6,3
Primaire	31,2	33,0	14,1	15,8	3,1	2,8
Collège	49,4	26,4	10,8	8,3	2,2	2,9
Lycée	61,0	17,2	11,0	6,4	2,2	2,2
Professionnel/Technique	48,1	17,0	16,0	10,7	6,9	1,3
Supérieur ou plus	52,6	17,2	14,4	9,6	4,5	1,6
Diplôme le plus élevé						
Aucun	29,8	33,5	14,1	16,5	3,2	2,9
CEP	49,1	26,7	10,8	8,2	2,3	2,9
BEPC	62,2	16,8	11,0	5,8	1,9	2,3
BAC	68,7	13,7	7,8	6,3	2,1	1,4
DEUG	55,0	18,6	18,6	4,0	3,0	0,9
Licence	61,3	15,8	13,7	4,8	2,5	1,9
Maitrise ou +	27,2	22,9	19,3	19,7	9,3	1,6
BEP	43,3	10,8	22,9	9,2	12,4	1,5
BTS	42,1	18,3	18,0	12,5	8,1	1,0
Autre diplôme prof	39,0	23,5	16,0	14,1	5,5	1,9

11.2.1 Secteur institutionnel de l'entreprise souhaitée

A la question de savoir : « Quel sera le secteur institutionnel de l'entreprise dans laquelle vous voulez exercer votre emploi ou que vous voulez diriger dans l'avenir ? », les résultats indiquent que 40,3% choisiraient une PME non agricole et près d'une personne sur cinq (19,4%) voudrait exercer dans l'administration publique. Les personnes qui désirent être recrutées par une grande société privée représentent 16,2% et 15,7% n'ont pas de choix.

L'analyse selon la situation géographique de résidence, montre que 36% des résidents de Conakry et 45% des résidents des autres villes projettent de travailler dans une MPE non agricole. Par ailleurs, l'administration publique serait choisie par 20,6% des résidents de Conakry et 18% de ceux des autres villes.

Du point de vue du sexe, on note que la proportion d'hommes souhaitant être employés dans l'Administration publique est plus élevée (23%) que chez les femmes (16%) ; la même tendance est observée pour les grandes sociétés privées (23% chez les hommes et 9% chez les femmes). Par contre, les femmes sont relativement plus nombreuses à vouloir travailler dans des PME non agricoles (51% de femmes contre 28,6% d'hommes) et dans les entreprises associatives (2,2% de femmes contre 0,9% d'hommes).

Cependant, il a été remarqué que plus l'âge augmente, plus la prétention à travailler dans l'administration publique ou dans une grande société privée, diminue. On note 31% de jeunes de 15-24 ans et 16% de jeunes de 25-34 ans expriment le souhait de travailler pour le compte dans ces deux institutions contre 9,5% de personnes âgées de 45-64 ans. Par ailleurs, la proportion de personnes qui projettent travailler dans une MPE non agricole est plus élevée parmi les personnes âgées de 35-44 ans (55%) ou de 45-64 ans (52%).

Plus le niveau d'études est élevé, plus la prétention de travailler dans l'Administration publique est grande. En effet, travailler dans l'Administration publique est souhaité par 14% de personnes de niveau primaire, 33,5% de celles de niveau profession/technique et 37% parmi celles de niveau d'études supérieures.

Par contre, près de sept personnes n'ayant pas fréquentées l'école sur dix (68,1%) souhaitent travailler dans le futur dans une MPE non agricole contre 11% de personnes de niveau supérieur et 14,5% de niveau professionnel/technique. *Voir tableau 11.8.*

Tableau 11.8: Répartition (%) des personnes par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme selon le secteur institutionnel du futur emploi souhaité.

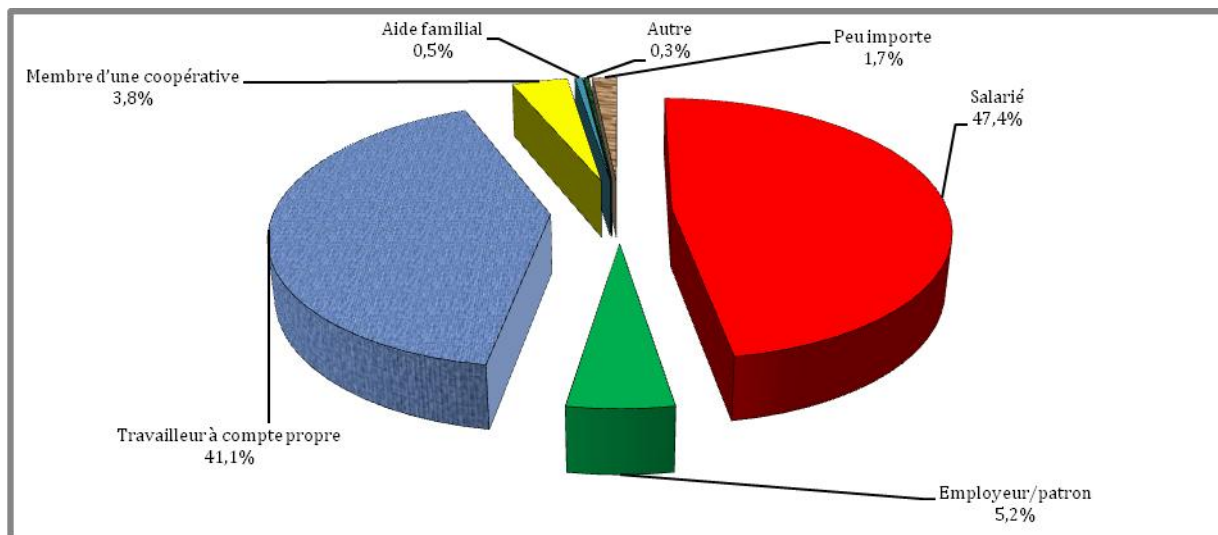
Population urbaine	Administration publique	Entreprise publique /parapublique	Grande société privée	PME non agricole	Mosquée/Eglise	Entreprise associative (Coopérative, Syndicat, ONG)	Organisation internationale	Ménage	Exploitation agricole	Peu importe
Zone de résidence	19,40	2,80	16,20	40,30	0,10	1,50	0,50	0,80	2,60	15,70
Conakry	20,60	3,90	17,70	36,00	0,00	2,00	0,60	1,30	1,40	16,50
Autres Villes	17,90	1,50	14,40	45,40	0,20	1,00	0,40	0,30	4,10	14,80
Sexe										
Masculin	23,20	3,80	23,40	28,60	0,20	0,90	0,80	0,30	3,40	15,50
Féminin	15,70	1,90	9,30	51,40	0,00	2,20	0,30	1,40	1,90	16,00
Groupe d'âge spécifique										
15-24 ans	31,00	3,30	19,90	27,50	0,20	0,70	0,80	0,40	0,60	15,60
25-34 ans	15,60	3,20	17,00	41,80	0,00	1,20	0,40	1,00	2,00	17,70
35-44 ans	8,80	2,00	12,20	54,90	0,10	1,90	0,20	0,90	4,00	15,00
45-64 ans	9,50	2,20	10,50	51,60	0,00	3,70	0,60	1,50	6,70	13,80
Niveau d'études										
Aucun	1,50	1,00	5,80	68,10	0,00	2,90	0,10	1,60	4,70	14,40
Primaire	13,60	1,80	10,20	54,80	0,00	1,00	0,40	1,00	1,00	16,20
Collège	23,80	3,10	18,50	36,00	0,20	0,60	0,60	0,80	1,50	14,90
Lycée	32,10	4,20	23,80	19,60	0,30	0,90	0,80	0,40	0,70	17,30
Professionnel/Technique	33,50	4,20	28,40	14,50	0,30	0,80	0,80	0,00	1,90	15,60
Supérieur	36,70	4,90	25,10	11,30	0,00	0,70	1,00	0,10	2,00	18,20

11.2.2 Statut souhaité dans le futur emploi

Cette section traite des statuts futurs souhaités par les populations urbaines. Le statut de "salarié" occupe la première place. En effet, près de la moitié des répondants (47%) souhaitent être des salariés contre 41% qui souhaitent s'établir comme travailleurs indépendants et 5% qui veulent être employeurs. *Voir graphique 11.3*

Quelque soit le sexe, l'espoir de gagner plus est la principale raison de choisir à l'avenir l'emploi salarial (70,3% des hommes et 69,9% des femmes) suivi du manque d'emploi salarié (10,8% des hommes et 16,5% des femmes). Seulement 6,8% des hommes et 5,1% des femmes déclarent la sécurité de l'emploi et du salaire.

Graphique 11.3 : Répartition (%) des personnes par statut souhaité dans l'emploi futur



La préférence du statut de salarié est plus prononcée à Conakry (54%) que dans les autres villes (40%). Par contre, la moitié des répondants des autres villes (50%) et le tiers de ceux de Conakry (33%) déclarent préférer être des travailleurs indépendants (travailler à compte propre)..

Pendant que 59% des hommes souhaitent être des salariés dans l'avenir, ce sont 51% des femmes qui projettent être des travailleuses indépendantes. En outre, les proportions d'hommes qui souhaitent devenir employeurs sont relativement plus élevées que celles des femmes (6% et 4,4% respectivement). A l'inverse les proportions de femmes qui veulent travailler dans le cadre de coopératives sont plus élevées que celles des hommes (5% de femmes contre 3% d'hommes). D'autre part, la prétention d'avoir un emploi salarié dans l'avenir diminue lorsque la classe d'âge augmente. Les deux tiers (64,4%) des jeunes de 15-24 ans et 46% des jeunes de 25-34 ans souhaitent être des travailleurs salariés contre 29% des personnes âgées de 45-64 ans. Le désir d'être travailleur indépendant croît avec la tranche d'âge. Plus de la moitié des personnes âgées de 35-44 ans (55%) et de 45-64 ans (56%) ont déclaré vouloir être, dans l'avenir, des travailleurs indépendants contre 27% de jeunes de 15-24 ans.

Le souhait d'être travailleur salarié augmente également avec le niveau d'instruction. Les proportions passent de 5% chez les personnes n'ayant pas fréquentées l'école à 77% chez les personnes de niveau supérieur. A l'inverse, les proportions de candidats au travail indépendant diminuent avec l'augmentation du niveau d'instruction ; elles passent de 71% chez les personnes n'ayant pas fréquentées l'école à 12% chez les personnes de niveau supérieur. **Voir tableau 11.9.**

Tableau 11.9: Répartition (%) des personnes selon le statut souhaité dans l'emploi futur

Population urbaine	Salarié	Employeur	Travailleur indépendant	Membre d'une coopérative	Aide familial	Autre	Peu importe
Zone de résidence							
Conakry	47,4	5,2	41,1	3,8	0,5	0,3	1,7
Autres Villes	53,7	8,0	33,4	2,9	0,5	0,4	1,1
	39,7	1,8	50,4	4,9	0,5	0,3	2,3
Sexe							
Masculin	59,0	6,0	30,4	2,9	0,1	0,3	1,3
Féminin	36,2	4,4	51,4	4,7	0,9	0,4	2,1
Groupe d'âge 2							
15-24 ans	64,4	4,2	27,0	2,5	0,2	0,2	1,5
25-34 ans	45,7	4,2	43,2	3,9	0,7	0,5	1,7
35-44 ans	31,0	6,5	55,2	4,8	0,4	0,4	1,9
45-64 ans	27,8	7,6	55,7	5,8	1,1	0,3	1,8
Niveau d'études							
Aucun	15,3	4,1	70,9	5,8	1,0	0,3	2,6
Primaire	37,4	7,0	50,4	3,7	0,4	0,2	1,0
Collège	54,6	5,6	35,5	2,8	0,4	0,4	0,7
Lycée	70,9	5,0	18,9	2,9	0,3	0,4	1,6
Professionnel/Technique	74,8	5,8	15,1	3,0	0,0	0,2	1,1
Supérieur	77,0	6,7	12,8	1,9	0,0	0,5	1,1

11.2.3 Raisons de la préférence d'un emploi salarié

L'espoir de gagner plus est le principal motif lié au choix de l'emploi salarié. Près de la moitié des personnes (49%) justifie leur préférence de l'emploi salarié par ce motif. Celles qui pensent qu'un emploi salarié leur assure une sécurité d'emploi représentent 37,5% et 9% évoquent une promotion sociale ou administrative.

L'espoir de gagner plus occupe la première aussi bien chez les hommes (49,3%) que parmi les femmes (49%). La sécurité de l'emploi est citée par 37% des hommes et 38,5% des femmes.

Quel que soit le groupe d'âge des personnes urbaines, "Espérer gagner plus" et " la sécurité d'emploi" sont les principales motifs qui justifient la préférence de l'emploi salarié dans l'avenir. ***Voir** tableau 11.10.*

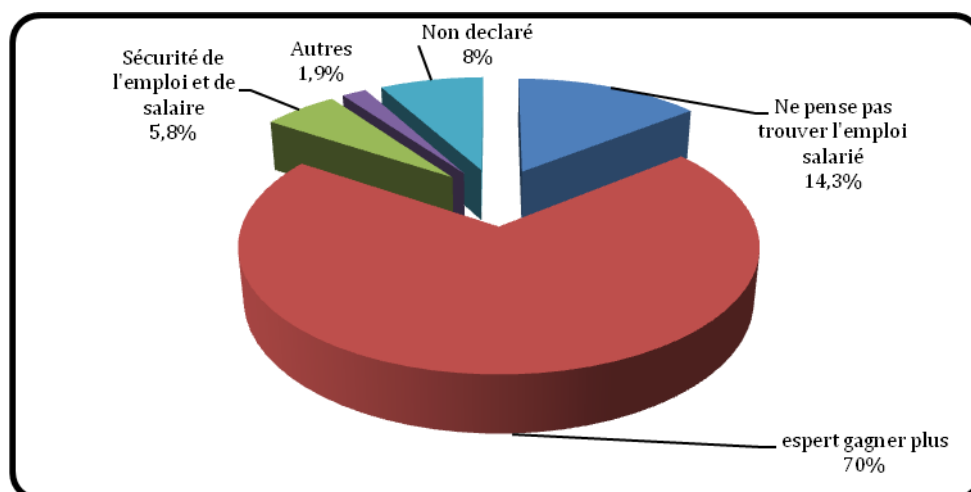
Tableau 11.10: Répartition (%) des personnes par situation géographique de résidence, sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et diplôme-le plus élevé selon les raisons du choix d'un emploi salarié dans l'avenir

Population urbaine	Espère gagner plus	Sécurité de l'emploi	Ne peut MPE dans meilleures conditions	Possibilité de promotion	Bénéficiaire de prestations sociales	Autres	Non déclaré
Sexe	49,1	37,5	2,6	9,2	1,1	0,4	0,1
Masculin	49,3	36,8	3,2	9,5	0,7	0,4	0,0
Féminin	48,9	38,5	1,7	8,7	1,7	0,3	0,2
Groupe d'âge							
15-24 ans	47,6	37,2	3,0	10,5	1,2	0,4	0,1
25-34 ans	50,9	39,1	2,4	6,5	0,7	0,4	0,1
35-44 ans	52,1	38,0	2,0	7,7	0,2	0,0	0,0
45-64 ans	49,4	33,9	2,2	11,0	2,5	0,5	0,5
Niveau d'études							
Aucun	58,1	33,0	5,9	1,7	0,6	0,0	0,6
Primaire	56,8	35,7	2,7	4,2	0,6	0,0	0,0
Collège	46,6	41,3	2,2	8,3	0,4	0,9	0,3
Lycée	49,9	34,8	2,7	10,6	1,6	0,5	0,0
Professionnel/Technique	45,8	43,1	2,4	7,2	1,6	0,0	0,0
Supérieur	45,8	38,1	1,4	13,5	1,1	0,1	0,0

11.2.4 Raisons de la préférence d'un emploi indépendant

Dans l'ensemble, les candidats à un emploi indépendant choisissent cette option d'emploi dans l'espoir de gagner plus (70%). Les proportions de personnes qui citent "l'impossibilité de trouver un emploi salarié" et "la sécurité d'emploi et du salaire" sont respectivement autour de 14% et de 6%. Voir graphique 11.4.

Graphique 11.4 : Répartition (%) des personnes selon la principale raison de préférence d'un emploi indépendant



Quelque soit le groupe d'âge ou le niveau d'instruction, l'espoir de gagner plus et le manque d'emploi salarié sont les principales raisons du choix d'un emploi indépendant dans l'avenir.

Tableau 11.11: Répartition (%) des personnes selon les raisons du choix d'un futur emploi indépendant

Population urbaine	Manque d'emploi salarié	Espère gagner plus	Sécurité de l'emploi et de salaire	Autres	Non déclaré
Ensemble	14,3	70,0	5,8	1,9	8,0
Sexe					
Masculin	10,8	70,3	6,8	1,9	10,2
Féminin	16,5	69,9	5,1	1,9	6,6
Groupe d'âge					
15-24 ans	11,8	68,9	6,6	2,1	10,5
25-34 ans	15,2	70,3	4,9	1,0	8,7
35-44 ans	15,4	70,8	6,7	1,1	6,0
45-64 ans	14,9	70,2	4,8	3,7	6,5
Niveau d'instruction					
Aucun	18,0	70,6	5,1	1,4	5,0
Primaire	12,8	72,0	8,7	0,7	5,8
Collège	9,6	73,8	5,3	1,8	9,5
Lycée	9,5	65,7	7,0	2,4	15,5
Professionnel/Technique	7,8	58,5	9,3	6,1	18,4
Supérieur ou plus	5,3	63,7	5,8	6,6	18,6

CHAPITRE 12 : MIGRANTS DE RETOUR

Ce chapitre vise à dresser le profil et les perceptions des individus ayant fait au moins une migration internationale et de dégager les problématiques liées à leur insertion socioprofessionnelle en Guinée.

Il convient avant tout de se pencher sur la définition de la migration de retour. La définition proposée par la division statistique de l'Organisation des Nations Unies pour la collecte des données sur la migration internationale est la suivante : Elle considère les migrants de retour comme des individus qui rentrent dans le pays dont-ils sont originaires après un séjour dans un autre pays. Cette définition fait référence à la notion de nationalité.

Le présent chapitre traite de certains points sur les migrants âgés de 15-64 ans. Les aspects traités sont notamment : le statut migratoire, la perception sur une migration future, les régions d'émigration, personnes en charge et activité avant l'immigration, formation avant et pendant avant la migration, travail et situation financière dans le pays d'accueil, retour du migrant en Guinée.

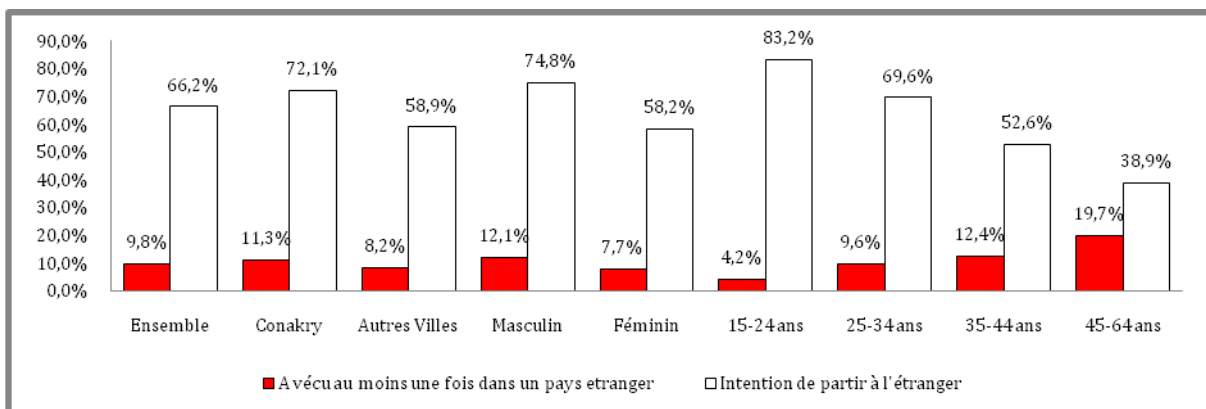
12.1. STATUT MIGRATOIRE ET FUTURE MIGRATION

Dans l'ensemble des communes urbaines de la Guinée, ce sont 9,8% des personnes de 15 à 64 ans qui ont effectués une migration contre 90,2% qui n'ont vécu cette situation. L'analyse suivant la zone de résidence montre que 11,3% des résidents de Conakry et 8,2% de ceux de l'intérieur ont déclaré avoir vécu au moins une migration.

L'analyse selon le genre montre que 12% des hommes et 8% des femmes ont effectué au moins un séjour à l'étranger.

L'examen des résultats sur les futures migrations montre que 66% des personnes ont l'intention de partir ou repartir à l'étranger contre 33% qui veulent rester en Guinée. L'écart est très grand quant à l'intention de partir selon la situation de résidence. Ce sont 72% des résidents de Conakry et 60% de ceux des autres villes qui ont cette intention. En outre, en ce qui concerne l'intention de partir, près de trois quart des hommes (75%) et deux cinquième des femmes (58%) ont déclaré cette intention. Voir graphique 12.1

Graphique 12.1 : Répartition (%) des migrants de retour et des personnes ayant l'intention de partir à l'étranger



Plus l'âge augmente, plus la proportion de personnes de 15-64 ans ayant effectué au moins une migration augmente et plus la proportion de ceux qui veulent partir ou repartir à l'étranger diminue. En effet, parmi les personnes ayant effectué un séjour à l'étranger on enregistre 4,2% des jeunes de 15-24 ans et 20% des personnes âgées de 45-64 ans; les proportions de personnes des mêmes groupes d'âges qui déclarent vouloir partir ou repartir sont respectivement 83% (15-24 ans) et de 38,9% (45-64ans).

L'analyse du statut migratoire selon le niveau d'études montre que 14,6% des personnes de niveau d'études supérieures, 10,1% des personnes de niveau d'études professionnelle/technique et 9% des personnes n'ayant pas fréquentés l'école ont effectué au moins un séjour à l'étranger. Comparativement aux personnes scolarisées, les personnes n'ayant pas fréquentées l'école ont moins d'intention de partir ou repartir à l'étranger. En effet, les proportions de personnes scolarisées ayant déclarées vouloir partir/repartir à l'étranger sont supérieures à 70% contre 45% parmi les personnes n'ayant pas fréquentées l'école.

L'analyse suivant les diplômes des personnes urbaines montre que les diplômés de Maîtrise (22%), autres diplômes professionnels (18%), Licence (11%), BAC (11%) et BTS (10%) sont plus nombreux à avoir séjourné à l'étranger. Quant à l'intention de partir ou repartir à l'étranger, elle est beaucoup plus prononcée chez les diplômés de Licence (85,5%), BAC (84,5%), BEP (83%), BEPC (82%) et DEUG (80%). *Voir tableau 12.1.*

Tableau 12.1 : Répartition (%) des personnes ayant vécu une migration et voulant faire une migration

Population urbaine	Migrant de retour	Intention de migrer
Niveau d'études		
Aucun	9,0	45,1
Primaire	8,5	70,4
Collège	8,4	77,2
Lycée	9,4	81,5
Professionnel/Technique	10,1	75,2
Supérieur	14,6	82,0
Diplôme le plus élevé		
Aucun	9,3	69,9
CEP	8,1	77,1
BEPC	8,5	81,9
BAC	10,9	84,5
DEUG	7,0	80,2
Licence	11,1	85,5
Maîtrise ou +	22,1	74,2
BEP	7,1	83,2
BTS	10,2	69,8
Autre diplôme prof	17,9	72,7

12.2 MOTIFS DES FUTURES MIGRATIONS.

Les principaux motifs invoqués par les personnes urbaines âgées de 15-64 ans pour leurs futures migrations internationales sont: Études (35%), Amélioration des conditions de vie (33%) et Recherche d'emploi (19%).

Les hommes citent d'abord les études (35,5%) ensuite l'amélioration des conditions de vie (30%). Les femmes

invoquent plutôt amélioration des conditions de vie (37%) avant les études (30%). La recherche d'emploi est invoquée par 17% de femmes contre 20% des hommes.

Les jeunes de jeunes de 15-24 ans invoquent les études (53%), l'amélioration des conditions de vie (23%) et la recherche d'emploi (16%) comme étant les principaux motifs de leurs futures migrations. A l'inverse, les personnes âgées de 25 ans et plus, justifient leurs futures migrations par la recherche de meilleures conditions de vie (39% pour les 25-34 ans, 48% pour les 35-44 ans et 41% pour les personnes de 45-64 ans), la recherche d'emploi et/ou poursuite des études. Voir tableau 12.2.

Tableau 12.2 : Répartition (%) des futures migrations selon les motifs principale pour une nouvelle migration

Population urbaine	Visite/ Tourisme	Amélioration conditions vie	Offre d'emploi à l'étranger	Recherche d'un emploi	Etudes	Rejoindre la famille	Répondre aux attentes de la famille	Santé	Pour poursuivre l'aventure	Autres
Zone de résidence	0,3	32,7	2,7	18,6	34,8	1,1	5,4	1,6	1,2	1,7
Ensemble										
Conakry	0,5	30,1	3,3	18,2	35,5	1,2	5,7	2,1	1,0	2,4
Autres Villes	0,0	36,7	1,7	19,3	33,7	0,9	4,9	0,8	1,5	0,5
Sexe										
Masculin	0,2	29,9	2,7	19,7	38,6	0,4	4,9	1,1	0,9	1,5
Féminin	0,4	36,1	2,6	17,4	30,3	1,9	5,9	2,2	1,5	1,8
Groupe d'âge										
15-24 ans	0,0	22,8	2,4	15,8	53,0	0,5	4,1	0,2	0,7	0,5
25-34 ans	0,1	39,3	2,8	21,0	26,0	1,5	5,3	0,8	1,5	1,6
35-44 ans	0,5	48,0	2,9	24,6	8,5	1,5	7,3	2,8	1,1	2,6
45-64 ans	1,6	40,8	3,3	17,6	8,9	2,3	8,7	8,6	2,4	5,7
Niveau d'études										
Aucun	0,5	51,8	1,4	26,2	2,7	1,2	8,9	3,7	2,2	1,3
Primaire	0,0	35,9	2,0	26,9	22,6	0,9	8,5	0,6	0,3	2,4
Collège	0,2	30,7	2,8	16,4	42,0	1,2	3,5	0,7	0,9	1,6
Lycée	0,2	24,5	2,3	14,1	51,7	0,8	3,5	0,9	1,1	1,0
Professionnel/Technique	0,2	26,5	5,3	24,3	29,1	1,2	6,7	1,6	1,4	3,7
Supérieur	0,4	19,3	4,2	11,5	57,2	1,0	3,1	1,1	0,2	2,0
Diplôme le plus élevé										
Aucun	0,0	38,0	1,9	27,1	21,5	1,0	7,0	0,6	0,3	2,6
CEP	0,2	30,5	2,8	16,9	41,6	1,1	4,0	0,7	0,7	1,5
BEPC	0,1	24,7	2,1	15,0	50,3	0,8	3,9	1,0	1,1	1,1
BAC	0,6	22,3	3,1	11,1	57,4	0,8	2,4	0,4	1,0	1,0
DEUG	0,0	15,6	2,6	11,9	56,7	2,6	9,2	0,0	1,3	0,0
Licence	0,3	19,7	3,8	12,0	58,3	1,3	2,8	0,5	0,5	0,8
Maitrise ou +	1,0	19,2	6,5	13,2	49,6	0,3	3,5	2,6	0,0	4,2
BEP	0,0	24,1	5,6	20,6	29,2	1,9	9,3	3,7	3,7	1,9
BTS	0,0	30,2	5,7	25,7	25,9	2,1	5,7	0,5	0,0	4,2
Autre diplôme prof	0,0	22,5	6,6	26,3	23,5	0,0	6,6	4,0	2,6	7,9

Plus le niveau d'études des personnes est élevé, plus le motif de départ pour les études est invoqué. Cette raison principale l'emporte par rapport à l'amélioration de condition de vie à partir du niveau collège. Par exemple, 57% de ceux qui ont le niveau d'études supérieures déclarent vouloir partir pour compléter leur niveau de formation ou pour faire une formation complémentaire. Il existe une part importante d'élèves (52%) qui veulent partir juste après le lycée. Les jeunes qui veulent partir sont souvent influencés

par le poids familial qui contrarie parfois leur volonté et/ou capacité de poursuivre leurs études dans le pays d'accueil.

Les personnes qui veulent immigrer avec déjà un niveau de formation pouvant être reconnu dans le pays d'accueil ont plus de chance de continuer leurs formation. Le BAC étant le niveau de formation permettant d'intégrer un établissement d'enseignement supérieur dans tous les pays faciliterait la poursuite de la formation. L'immigration des étudiants étant réglementée, l'une des conditions par exemple de campus France pour le dépôt du dossier est l'obtention du BAC. Soulignons que près de 58% des diplômés de BAC expriment leur volonté de poursuivre leurs études à l'étranger. Cette forte intention d'aller étudier à l'étranger est également manifeste chez les diplômés de DEUG (57%), de licence (58%), de BEPC (50%) ou de maîtrise ou plus (50%).

12.3 RÉGIONS D'ÉMIGRATION

L'analyse des résultats montre que la mobilité des migrants guinéens est plus forte vers les pays africains. En effet, 90% des personnes qui ont séjourné à l'étranger déclarent être parties dans un pays africain. La Guinée ayant des frontières commune avec six (06) pays africains, la migration des guinéens est plus forte vers ces pays.

On peut émettre l'hypothèse d'une forte concentration de migration transfrontalière liée à la proximité culturelle et à l'ouverture des frontières entre les pays africains notamment ceux de la CEDEAO plus propice à l'installation des guinéens. En effet, les migrations en Afrique de l'ouest ne sont pas trop contraignantes. La convention de la CEDEAO n'exige d'un émigrant que la possession d'une carte de résident pour jouir des droits. D'autres pays du continent africain ayant un niveau de développement différent de celui de la Guinée attirent les migrants guinéens. Le nombre de guinéens installés en Angola constitue un bon exemple.

Le continent européen est la deuxième destination des migrants guinéens. En effet 7% de ceux qui partent de la Guinée, choisissent pour destination un pays européen. Cette proportion augmente selon les générations de migration. Elle atteint 11% pour la 2^{ème} migration et 15% pour les 3^{ème} et 4^{ème} générations. Traversée par une vague de durcissement des politiques d'immigration et d'asile, la question des flux migratoires en Europe est une préoccupation inscrite dans l'agenda de la presque totalité des pays européens.

La faible proportion de migration vers les pays asiatiques et/ou américains s'explique en partie par l'éloignement, la difficulté d'obtention de visa et les différences culturelles.

Parmi les actifs urbains occupés ayant connu une première migration, 87,9% sont allés s'installés dans un pays africain, 9,1% en Europe et 2,7% se sont rendus en Asie. Dans le groupe des inactifs et inoccupés par contre, 7% se sont installés en Europe et 2,3% en Asie.

Tableau 12.3 : Répartition (%) des migrants par région et selon la génération d'émigration

Région	1ère migration	2ème migration	3ème migration	4ème migration
Afrique	89,7	83,8	77,8	81,6
Europe	7,3	10,7	14,7	14,7
Asie	2,2	4,3	2,8	0
Amérique	0,9	1,3	4,7	3,7
Total	100	100	100	100

L'analyse des destinations des migrants montre que l'Afrique est la première région d'émigration quel que soit la zone de résidence ou le sexe.

Néanmoins, les proportions de femmes qui s'orientent vers l'Asie (3,2%) et l'Amérique (1,1%) est plus grande que celles des hommes (respectivement 1,4% et 0,7%). Le Continent européen est convoité par plus d'hommes (8,3%) que de femmes (5,1%).

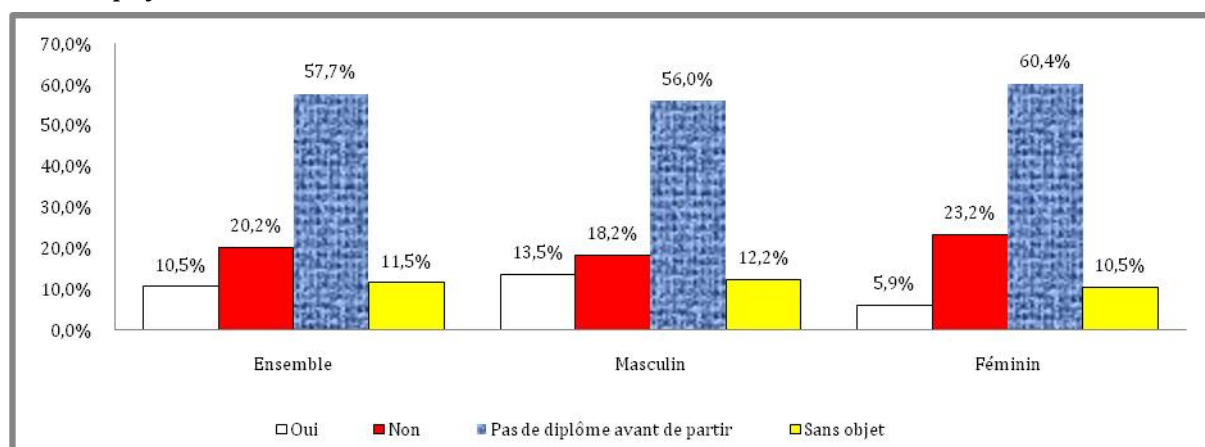
Par ailleurs, parmi ceux qui avaient des personnes en charge avant leur départ, 80,4% se sont dirigés vers un pays africain, 12% vers l'Europe et 5% vers l'Asie. Lors de la première migration, une très faible proportion de migrants n'ayant aucune personne en charge avant le départ s'est dirigée vers l'Europe (4,7%) comparativement à l'Afrique (93,6%). **Voir tableau 12.4.**

Tableau 12.4 : Répartition (%) des personnes ayant vécu au moins une migration par région d'émigration.

Migrants urbains	Afrique	Europe	Asie	Amérique
Ensemble	89,7	7,3	2,2	0,9
Zone de résidence				
Conakry	84,0	11,2	3,4	1,4
Autres Villes	98,7	1,1	0,3	0,0
Sexe				
Masculin	89,1	8,7	1,4	0,7
Féminin	90,5	5,1	3,2	1,1

L'analyse des données sur la reconnaissance des diplômes des migrants montre que, la plus grande proportion de diplômes reconnus est enregistrée en Afrique. En effet, 63% des diplômes reconnus proviennent d'Afrique contre 27% pour les migrants vivant en Europe et 6% en Amérique. Voir graphique

Graphique 12.2 : Répartition (%) des migrants selon la reconnaissance des diplômes dans le pays d'accueil



Parmi ceux dont le diplôme n'a pas été reconnu dans le pays d'accueil, 92,7% vivaient dans un pays africain contre 6% en Europe. La très grande majorité (88%) des migrants occupés avant le départ, ont séjourné lors de la première migration dans un pays africain, contre 9,7% en Europe et 0,3% en Amérique. *Voir tableau 12.5.*

Tableau 12.5 : Répartition (%) des personnes des migrants de la première génération selon les régions

Migrants 1	Afrique	Europe	Asie	Amérique
Exercice d'une activité lucrative avant la migration				
Oui	87,9	9,1	2,7	0,3
Non	89,4	6,8	2,3	1,6
je suis né la bas	96,5	3,5		
Personnes avant la migration				
Oui	80,4	12,9	5,2	1,4
Non	93,6	4,7	0,8	0,8
Reconnaissance du diplôme dans le pays d'accueil				
Oui	63,2	26,7	6,3	3,8
Non	92,7	6,0	1,3	
N'avait pas de diplôme	93,1	4,4	2,1	0,5
Sans objet	84,1	11,3	3,4	1,1

12.4 OCCUPATION AVANT MIGRATION

Parmi les migrants, 38% avaient une occupation avant leur départ contre 49% qui n'avaient pas de travail. L'analyse suivant le genre montre que parmi les femmes ayant vécu une migration, 42% exerçaient une activité génératrice de revenus avant leur départ contre 32% parmi les hommes. *Voir tableau 12.7.*

Tableau 12.6 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la situation d'occupation avant le départ pour l'étranger

Migrants urbains	Oui	Non	Né à l'étranger
Ensemble	38,10	49,00	12,90
Sexe			
Masculin	42,20	46,80	11,00
Féminin	32,10	52,30	15,60

12.5 NOMBRE DE PERSONNES EN CHARGE

Dans l'ensemble, 37% des migrants avaient en charge des personnes. On retrouve presque les mêmes proportions d'hommes et de femmes qui avaient des personnes en charge avant leur départ pour l'étranger.

Tableau 12.7 : Répartition (%) des migrants ayant en charge des personnes avant de partir pour l'étranger

Migrants urbains	Oui	Non
Ensemble	36,70	63,30
Sexe		
Masculin	36,30	63,70
Féminin	37,30	62,70

L'analyse des résultats de l'ESETD/2012 montre que les migrants de retour avaient en moyenne 6 personnes en charge avant leur migration. Parmi eux, 31% avaient en charge 2 à 3 personnes, 26% assuraient la responsabilité de 4 à

5 personnes et 22% avaient en charge 6 à 8 personnes. Moins de 5% ont déclaré n'avoir en charge que leur seule personne.

La moyenne de personne en charge avant le départ pour l'étranger est légèrement plus petit chez les femmes (5 personnes) que chez les hommes (6 personnes). Par contre la proportion d'hommes qui n'avaient aucune personne charge avant le départ est supérieure à celle des femmes (respectivement 7% et 2. **Voir tableau 12.8.**

Tableau 12.8 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la taille de personnes en charge

Migrants	1 personne	2-3 personnes	4-5 personnes	6-8 personnes	9-11 personnes	12-15 personnes	16 personnes ou +
Ensemble	4,90	31,00	26,10	22,20	8,30	3,80	3,70
Sexe							
Masculin	6,90	27,60	27,40	20,50	8,60	4,50	4,40
Féminin	1,80	36,20	23,90	24,90	7,90	2,70	2,70

12.6 FORMATION DANS LE PAYS D'ACCUEIL

La grande majorité des migrants de retour n'a pas effectuée d'études dans leur pays d'accueil. En effet, la proportion de migrants de retour ayant effectué des études pendant leur migration est estimées à 23% contre 77% pour celle des migrants n'ayant pas suivi de formation à l'étranger. La proportion d'hommes (28%) ayant suivis des formations est plus élevée que celle des femmes (17%). Parmi ceux qui ont effectués des études dans leurs pays d'accueil, 22% ont fréquenté des institutions d'enseignements supérieurs. La proportion de femmes ayant suivi des études secondaires (30%) est plus élevée que celle des hommes (17%). Les actions d'alphabétisation ont concerné une faible proportion de la population migrante (6%). Les hommes (8%) ont plus bénéficié de ces actions que les femmes (3%). Les filières de formations les plus fréquentées par les migrants sont: Droit privé (17%), Économie (11%), Maçonnerie (6,4%), Anglais (4,8%), Gestion hôtelière (4,8%), Communication (4,8%), Langue arabe (4,7%) et Relations internationales (4,7%). *Voir tableau 12.9*

Tableau 12.9 : Répartition (%) des migrants selon les niveaux de formation dans le pays d'accueil

Migrants	Ecole coranique	Alphabétisé	Primaire	Secondaire	Professionnel/ technique	Supérieur
Ensemble	13,20	6,30	13,50	20,40	24,50	22,10
Sexe						
Masculin	10,90	7,60	10,80	16,60	28,70	25,40
Féminin	18,70	3,10	20,20	29,80	14,10	14,10

12.7 EMPLOI ET DURÉE DE TRAVAIL DANS LE PAYS D'ACCUEIL.

Dans le pays d'accueil, il n'est pas toujours facile de trouver un emploi. Parmi les migrants actifs, 60% ne travaillaient pas dans leurs pays d'accueil. Il est vrai que la recherche d'emploi n'est que la 3^{ème} raison invoquée pour une émigration.

La proportion de femmes migrantes qui étaient sans emploi dans leurs pays d'accueil est de 74% contre 50% parmi les hommes.

La durée moyenne de travail des immigrés guinéens à l'étranger est de 56 mois. 42% d'entre eux ont été occupés dans l'emploi pendant au moins 48 mois. Comparativement aux hommes, les femmes font en moyenne peu de temps de travail dans le pays hôte. En effet, la moyenne d'occupation des hommes est de 62 mois (environ 5 ans) contre une moyenne d'occupation de 35 mois pour les femmes. **Voir tableau 12.10**

Tableau 12.10 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la durée de travail pendant la durée du séjour en mois

Migrants occupés	Durée moyenne	Moins d'un mois								48 mois ou +
		1-3 mois	4-5 mois	6-11 mois	12-23 mois	24-35 mois	36-47 mois			
Zone de résidence										
Ensemble	56	0,9	10,3	3,2	8,5	12,3	14,7	7,3	42,8	
Sexe										
Masculin	62	0,8	9,2	3,2	6,4	11,8	16,3	5,9	46,4	
Féminin	36	1,1	13,6	3,4	14,5	13,5	10,2	11,3	32,5	

12.8 BRANCHE D'ACTIVITÉ DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

De façon générale, la branche d'activité Commerce/réparation paraît plus accessible aux migrants guinéens. En effet, 45% des migrants travaillaient dans le Commerce/réparation. Cette branche est suivie par celles de manufactures (13%) et la branche d'activités à caractère collectif ou personnel (9,7%).

L'analyse des données montre que plus des deux tiers des femmes occupées (68) travaillaient dans la branche Commerce/réparation contre 13% dans la branche Activité à caractère collectif ou personnel et 8% dans la branche manufacture. Quant aux hommes, 38% exerçaient leurs emplois dans le commerce/réparation, 15% dans les activités de fabrication, 10% dans le transport/communication et 9% dans les activités à Caractère collectif ou personnel. **Voir tableau 12.11**

Tableau 12.11 : Répartition (%) des migrants par branche d'activité et l'entreprise employeur

Branches d'activités	Ensemble	Masculin	Féminin
Agriculture, Sylviculture et Chasse	0,9	1,3	0,0
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	1,9	2,1	1,3
Activités extractives	4,7	6,2	0,0
Manufactures (activités de fabrication)	13,4	15,3	7,6
B/TP	5,0	6,6	0,0
Commerce/Réparation	45,4	38,1	67,9
Hôtels et restaurants	1,3	0,8	2,6
Transport/Communication et activités connexes	7,6	9,6	1,3
Immobiliers, location et services aux entreprises	1,2	1,6	0,0
Administration publique	0,6	0,8	0,0
Education	2,2	2,5	1,3
Santé et action sociale	1,9	2,1	1,3
Activités à caractère collectif ou personnel	9,7	8,7	12,8
Ménages (employeurs de personnel domestique)	2,5	2,9	1,3
Activités des organisations extraterritoriales	1,6	1,3	2,6

12.9 STATUT DE TRAVAIL DANS LE PAYS D'ACCUEIL

Plus de la moitié des migrants étaient des travailleurs indépendants (52%). Environ un tiers (32,7%) étaient des salariés.

La très grande majorité des femmes (73%) étaient des travailleuses indépendantes contre 45,5% de travailleurs indépendants parmi les hommes. Cela révèle-t-il d'un esprit entrepreneurial plus fort de leur part ou des difficultés plus grandes à obtenir des emplois salariés

Parmi les migrants salariés, la proportion d'hommes (40%) est plus élevée que celle des femmes (11%). Il en est de même pour les statuts d'employeur et de membre de coopératives. **Voir tableau 12.12.**

Tableau 12.12 : Répartition (%) des migrants par sexe et selon le statut dans l'emploi dans le pays d'accueil

Migrants occupés	Salarié	Employeur	Travailleur indépendant	Membre d'une coopérative	Aide familial	Autre
Ensemble	32,7	2,8	52,4	3,1	4,1	5
Sexe	0	0	0	0	0	0
Masculin	39,9	2,9	45,5	4,2	2,9	4,5
Féminin	11,2	2,4	72,8	0	7,4	6,2

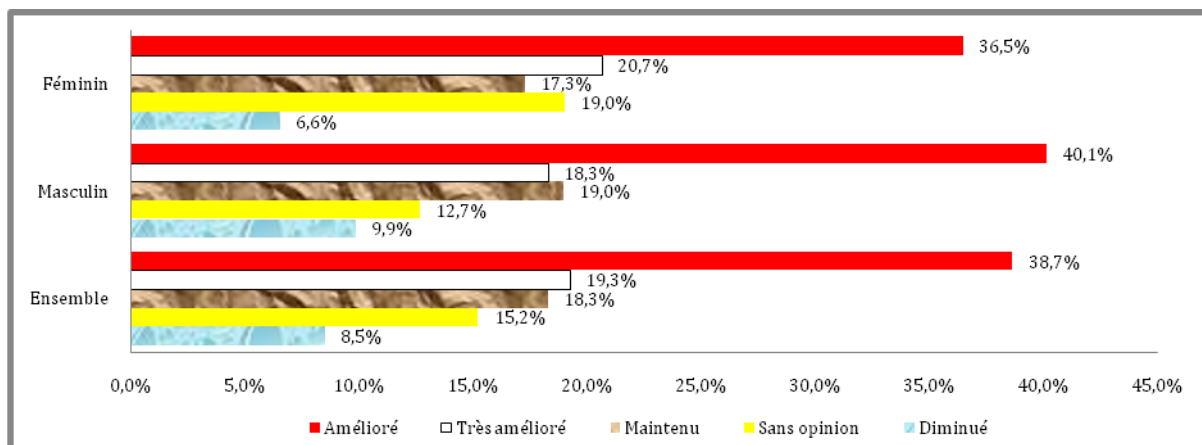
12.10 SITUATION FINANCIÈRE DANS LE PAYS D'ACCUEIL

Dans l'ensemble, 58% des migrants ont connu une amélioration de leur situation financière. Parmi ceux qui ont bénéficié d'amélioration de revenus, 40% des hommes et 36,5% des femmes déclarent une très grande amélioration de leurs situations financières.

Contrairement aux idées reçues, 18% des migrants estiment que leur situation financière n'a pas changée et 8,5% ont vécu une diminution des revenus.

La baisse de revenus concerne plus hommes (10%) que les femmes (7%).

Graphique 12.3 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la situation financière dans le pays d'accueil



12.11 PÉRIODE DE RETOUR DU MIGRANT

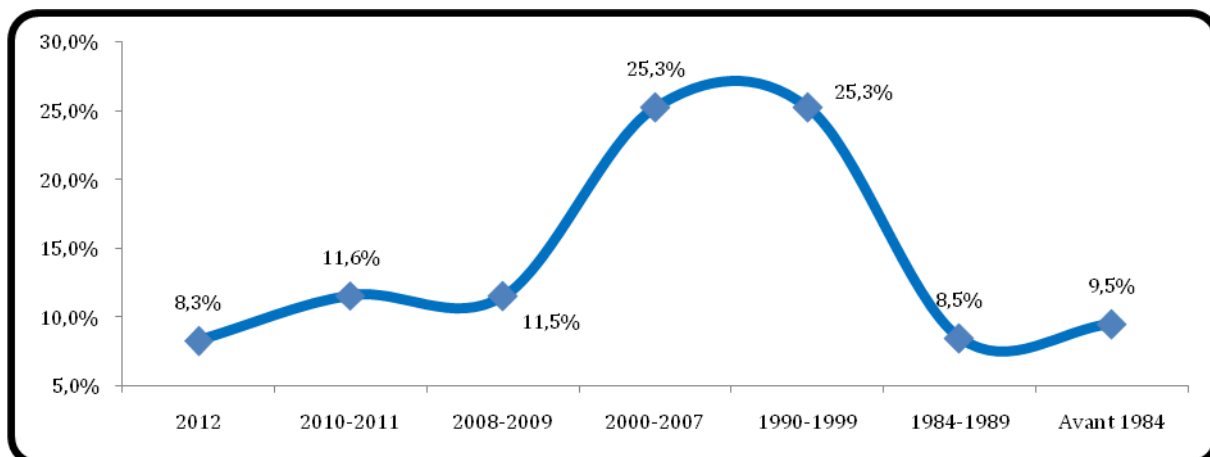
Les périodes de retour massif des migrants guinéens correspondent à des périodes

Les troubles politiques dans les pays d'accueils sont généralement des contraintes qui occasionnent des déplacements massifs de populations. A l'occasion des conflits, les migrants guinéens, majoritairement installés dans les pays limitrophes, retournent au pays.

L'analyse des périodes de retour des migrants montre que près de la moitié des migrants est rentrée en Guinée pendant la période 1990 à 2007. Cette période correspond à une instabilité politique dans certains pays frontaliers de la Guinée qui a favorisé un retour massif de migrants guinéens et occasionné une arrivée massive de réfugiés de guerres du Libéria, de la Sierra-Léone, de la Guinée Bissau et de la Côte d'Ivoire.

La deuxième grande vague de retour de migrants (22%) correspond à la période 2008 à 2011 qui coïncide avec la prise du pouvoir par de jeunes militaires guinéens et les crises politiques en Guinée Bissau et postélectorale ivoirienne. *Voir graphique 12.4*

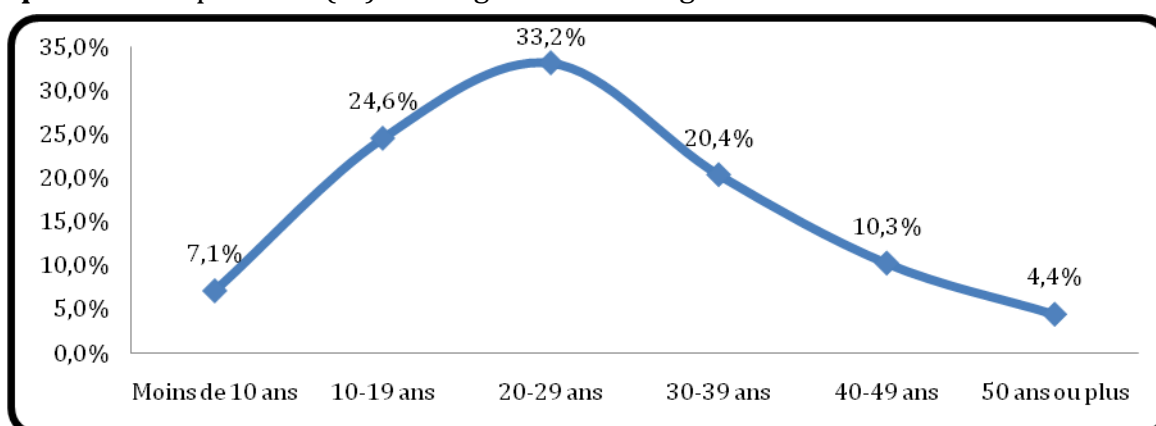
Graphique 12.4 : Répartition (%) des migrants selon les périodes de retour en Guinée



12.12 ÂGE DES MIGRANTS DE RETOUR

L'âge moyen de retour des migrants est de 26 ans. Un tiers d'entre eux (33%) sont rentrés lorsqu'ils avaient 20-29 ans. Par contre, 4,4% sont rentrés à l'âge de 50 ans et moins de 10% étaient des enfants rentrés avec leurs parents. *Voir graphique 12.5*

Graphique 12.5 : Répartition (%) des migrants selon l'âge au retour en Guinée



12.13 MOTIFS DE RETOUR DES MIGRANT

Les causes de retour au pays sont généralement de deux ordres de motivation : l'une positive (le développement du pays d'origine, la nostalgie du pays, le désir d'avoir un meilleur statut social ou de retrouver la famille) et l'autre négative (la détérioration de la situation économique dans le pays d'accueil, la difficulté d'intégration ou des départs forcés, etc.).

Les migrants invoquent plusieurs motifs pour justifier leur retour au pays. L'analyse des résultats montre que la famille et la nostalgie du pays sont les principales raisons invoquées par les migrants urbains pour justifier leur retour en Guinée. En effet, les problèmes familiaux/contraintes familiales et la nostalgie du pays sont invoqués respectivement par 18,4% et 15% des migrants de retour. Ces motifs sont de très loin devant certains motifs comme guerre/rébellion (1,1%) ou expulsion (0,9%).

Les questions d'emploi sont invoquées par environ 7% des migrants de retour.

Pour le migrant visant un maximum de profits (revenus), plus les gains sont importants, et plus la réinsertion s'avère positive. L'absence prolongée du migrant dans le pays d'origine entraîne en général, des difficultés de réinsertion professionnelle. Aussi, les jeunes migrants de retour éprouvent plus de difficultés d'insertion sur le marché du travail.

Tableau 12.13 : Répartition (%) des migrants par motif de retour en Guinée

Motifs de retour en Guinée	Effectif	Pourcentage	Pourcentage d'observations
Problèmes familiaux en Guinée	46047	18,4	55,3
Nostalgie du pays	45124	18,1	54,2
Contraintes familiales	37118	14,9	44,6
Mariage/Divorce	13380	5,4	16,1
Fin des études	11034	4,4	13,3
Servir la nation	10764	4,3	12,9
Fin de contrat de travail	10307	4,1	12,4
Problème d'intégration	9728	3,9	11,7
Gérer les affaires/créer de projet	8835	3,5	10,6
Précarité d'emploi	6354	2,5	7,6
Ne souhaite pas répondre	4906	2,0	5,9
Assez d'argent accumulé	4174	1,7	5,0
Bénéficiaire d'aide au retour	3845	1,5	4,6
Permis de séjour non renouvelé	3150	1,3	3,8
Guerre/rébellion	2849	1,1	3,4
Expulsion/rapatriement	2173	0,9	2,6
Perte de travail	1719	0,7	2,1
Problèmes administratifs/fiscaux	1473	0,6	1,8
Demande d'asile rejetée	737	0,3	0,9
Autres	25970	10,4	31,2
Ensemble	223716	100	

12.14 AIDE AU RETOUR DE LA PART DU PAYS D'IMMIGRATION

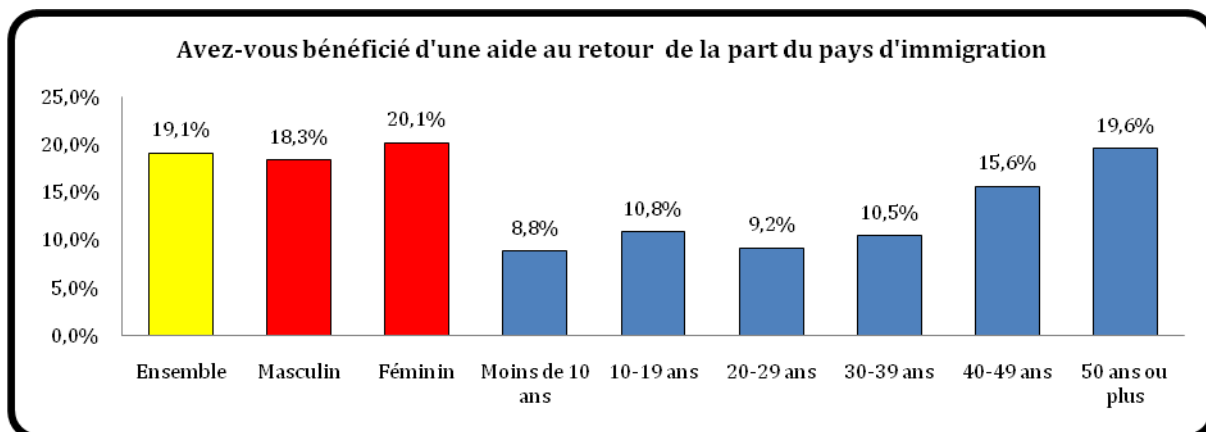
Le durcissement des conditions d'entrée et de séjour dans certains pays peut constituer un frein au retour de certains migrants. En effet, le brusque changement des conditions de vie et les difficultés rencontrées sur le chemin de réinsertion professionnelle peuvent être généralement considérés comme un échec pour les migrants de retour. D'où leur souhait d'avoir une certaine assurance pour leur retour dans le pays d'accueil pour prévenir les échecs et/ou faciliter leur insertion dans le pays d'origine. C'est dans ce cadre que certains pays d'accueils d'immigrés, notamment européens, ont mis en place des programmes d'aide à l'insertion des migrants de retour.

L'examen des résultats indique que 19% des migrants urbains ont bénéficié, de la part de leurs pays d'accueils, d'aides pour leur retour dans leur pays d'origine.

Les femmes ont plus bénéficié d'aide au retour (20%) que les hommes (18%).

L'âge au retour semble être l'un des critères de sélection pour l'octroi d'une aide. Près de 20% des migrants de retour âgés de 50 ans ou plus ont bénéficié d'aide au retour contre 9% de migrants de moins de 10 ans. *Voir graphique 12.4.*

Graphique 12.4 : Répartition (%) des migrants ayant bénéficié d'aide au retour



12.15 TYPES D'ASSISTANCE SOUHAITÉE PAR LES MIGRANTS DE RETOUR EN GUINÉE

Pendant leur migration, les migrants urbains mobilisent du capital (humain, financier et social). Ils attendent que ce capital soit utile pour leur réinsertion dans le pays d'origine. Les migrants qui ont acquis un savoir-faire particulier (compétences) souhaitent mettre celui-ci à profil lors de leur retour. Une proportion importante des migrants de retour attendent une aide pour trouver un emploi (59%).

Généralement, le capital financier du migrant de retour est utilisé pour aider la famille, investir dans l'immobilier et/ou dans une activité économique. C'est dans ce cadre que près de 40% demandent l'aide pour l'accès au crédit d'investissement économique.

La formation (de base et/ou complémentaire) et le soutien psycho social figurent également parmi les demandes d'assistance exprimées par les migrants de retour.

La satisfaction de ces deux dernières demandes passe, entre autres, par la mise en place de dispositifs d'aides adaptés aux compétences et cultures des migrants de retour.

Tableau 12.14 : Répartition (%) des migrants par type d'assistance souhaitée

Type d'assistance souhaitée	Proportion
Trouver un emploi	59,2
Accès à l'éducation	29,8
Documents d'état civil	20,5
Accès au crédit	39,9
Compléter une formation	29,8
Soutien psycho social	28,2
Autres	22,7

ANNEXE

**QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE SPECIFIQUE
SUR L'EMPLOI ET LE TRAVAIL DECENT-2012**

QUESTIONNAIRE MENAGE**A - IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS SUR LE MENAGE**

Numéro du Questionnaire ménage	Com	N°ZD	N° Ménage	
	_ _	_ _ _	_ _	
A1	REGION ADMINISTRATIVE: ----- 1. Boké 2. Conakry 3. Faranah 4. Kankan 5. Kindia 6. Labé 7. Mamou 8. Nzérékoré			_
A2	Préfecture/Commune : ----- 11. Boké; 12. Boffa; 21. Dixinn; 22. Kaloum; 23. Matam; 24. Matoto; 25. Ratoma; 31. Faranah; 32. Dinguiraye; 41. Kankan; 42. Siguiry; 51. Kindia; 52. Forécariah; 61. Labé; 71. Mamou; 81. Nzérékoré; 82. Beyla			_ _
A3	Quartier : -----			
A4	Secteur -----			
A5	Milieu géographique: 1. Urbain		2. Péri urbain	_
A6	Numéro de la ZD			_ _ _
A7	Numéro du Ménage			_ _ _
A8	Nombre de personnes vivant dans le ménage (y compris les résidents absents et visiteurs)			_ _
A9	Nombre de personnes de 10 ans ou plus vivant dans le ménage			_ _
A10	Numéro de la ligne du répondant du questionnaire ménage			_ _
A11	Nom et Prénom du Chef de ménage:-----			
A12	N° de téléphone du CM:-----			

B-AGENTS DE TERRAIN

Désignation	Prénoms et Nom	Date	Code
Agent Enquêteur		/_/_/ /_/_/ /2012	_ _
Chef d'équipe		/_/_/ /_/_/ /2012	_
Agent Contrôleur		/_/_/ /_/_/ /2012	_
Superviseur		/_/_/ /_/_/ /2012	_
Agent de saisie		/_/_/ /_/_/ /2012	_ _

Observation de l'agent enquêteur

I. CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES DES ENQUÊTES

Identification des membres du ménage										Migration des membres du ménage				Éducation et formation des membres du ménage (personnes âgées de 6 ans ou plus)						
M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18	M19	M20
N° de ligne	Prénoms et Nom des membres du ménage	Statut de résidence de [Nom]: 1=Résident présent; 2=Résident Absent; 3=Visiteur	[Nom] est-il un homme ou une femme? 1=Masculin 2=Féminin	Quel est l'âge de [Nom] (en année révolue)	Quel est le lien de parenté de [Nom] avec le Chef de ménage (C.M)	Situation Matrimoniale de [Nom] (personne âgée de 12 ans ou plus)	Nationalité de [Nom]: 1.Guinéenne; 2.CEDEAO sans la Guinée; 3.Afrique sans CEDEAO; 4.Autre continent	Religion de [Nom]: 1=Musulmane; 2=Chrétienne; 3=Autre religion; 4=Animiste; 5=Sans religion	Lieu de naissance de [Nom]:1=Dans la Commune 2=Ailleurs (autre localité)	[Nom] a-t-il toujours vécu dans cette localité? 1=Oui; 2=Non (Si Oui, allez à M14)	[Nom] vivait ici depuis quelle année?	Où habitais [Nom] avant de venir ici?	Pourquoi [Nom] est venu ici? 1=Rejoindre la famille; 2=Etudes; 3=Recherche d'emploi; 4=Apprendre un métier; 5=Affectation; 6=Chercher de l'argent; 7=Autre raison	Dans quelle langue [Nom] sait lire et écrire couramment? 1.Ne sait ni lire ni écrire, 2=Français; 3=Anglais; 4=Arabe; 5=Nko; 6=Autre langue nationale; 7=Autre langue international	Quel est le niveau d'instruction de [Nom]? (si Aucun=1; allez à M20)	Quelle est la dernière classe que [Nom] a suivi avec succès (Nombre d'année avec succès)	Diplôme le plus élevé obtenu par [Nom]	[Nom] va-t-il toujours à l'école? 1=Oui; 2=Non(Si Oui, passez à M 20)	Pourquoi [Nom] a arrêté ses études, ou n'a pas été à l'école?	Statut d'éligibilité: 1=Éligible; 2=Non éligible (Si Oui, passez au Questionnaire individuel)
1		__	__	___	__	__	__	__	__	__	_____	__	__	__	__	___	___	__	___	__
2		__	__	___	__	__	__	__	__	__	_____	__	__	__	__	___	___	__	___	__
3		__	__	___	__	__	__	__	__	__	_____	__	__	__	__	___	___	__	___	__

4		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<u>M5: Lien de parenté</u>	<u>M6: Situation matrimoniale</u>	<u>M12: Où habitez vous avant de venir ici</u>	<u>M15: votre niveau d'instruction</u>	<u>M17: Diplôme le plus élevé obtenu</u>		<u>M19: Pourquoi avez arrêtez vos études ou n'avez-vous pas été à l'école</u>	
1. Chef de Ménage	1.Célibataire	1. Dans un village de la préfecture	1. Aucun	01.Aucun	08.Master2/DEA/DESS	01.Impossibilité financière	08.Ecole trop éloigné
2. Conjoint du CM	2.Marié (e) monogame	2. Dans une préf/comm de la région	2. Primaire	02.CEP	09.Doctorat/PHD	02.Apprentissage	09.Pas d'école
3. Enfant du CM ou du conjoint	3.Marié (e) polygame	3. Dans une autre préf/comm du pays	3. Collège	03.BEPC	10.CAP	03.Grossesse/Mariage	10.Refus d'étudier
4. Père/ mère du CM/Conjoint	4.Veuf/ve	4.Autre pays	4. Lycée	04.BAC	11.BEP	04.Handicap/Maladie	11. Chercher argent
5.Autre parent du CM/Conjoint	5Divorce/Séparé		5. Professionnel/Technique	05.DEUG	12.BTS	05.Echec scolaire	12.Autre
6.Autre personne	6.Union libre		6. Supérieur 1 (Licence1 à Licence3)	06.Licence3	13.DUT	06.Trop jeune/ vieux	
7.Domestique			7. Supérieur 2 (Maitrise ou plus)	07.Maitrise/Master1	14.Autre diplôme prof	07.Travailler/chercher travail	

H. CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT

H1. Type d'habitat	H2. Principal Matériau des murs	H3. principal Matériau du toit	H4. principal Matériau du sol
1. Case 2. Maison individuelle 3. Maison à plusieurs logements 4. Immeuble à un ou plusieurs logements 5. Villa 6. Baraque/Conteneur 7. Autre _____	1. Dur ou brique de pierre ou de ciment 2. Semi dur (en banco couvert de ciment) 3. Banco 4. Tôle 5. Planche/Bois 7. Autre _____	1. Béton 2. Tuiles/Ardoise 3. Tôle 4. Chaume/Paille 5. Autre	1. Ciment/béton 2. Carreaux/Marbre 3. Bois 4. Terre battue/Sable 5 Autre _____
H5. Statut d'occupation du logement	H6. Nombre de pièces du logement	H7. Principal mode d'approvisionnement en eau de boisson	H8. Type de latrine du ménage
1. Propriété familiale 2. Propriétaire sans titre foncier 3. Propriétaire avec titre foncier 4. Locataire simple 5. Location-vente 6. Logé par l'employeur 7. Logé gratuitement 9. Autre _____	Mettre dans les bacs le nombre total de pièces de l'habitation NB : Ne sont considérées ici que les principales pièces de l'habitation (chambres, séjours, salles à manger, bureaux, etc.). Les pièces secondaires telles cuisines, salles de bain, antichambres, couloirs, corridors, balcons, etc. ne sont pas pris en compte.	1. Robinet intérieur 2. Robinet ailleurs 3. Forage 4. Puits aménagé 5. Puits traditionnel 6. Source aménagée 7. Rivière/marigot 8. Eau en bouteille/sachet 9. Autre	1. Toilettes avec chasse d'eau 2. Latrines améliorées couvertes 3. Latrines améliorées non couvertes 4. Latrine à fosse rudimentaire / Trou ouvert 5. Pas de latrine/Brousse 6. Autre _____ (A précisez)
H9. Principal mode d'éclairage	H10. Principale source d'énergie pour la cuisine	H11. Evacuation des ordures ménagères	H12. Evacuation des eaux usées
1. Electricité (EDG) 2. Groupe électrogène 3. Panneaux solaire 4. Lampe à pétrole 5. Bougie 6. Torche 7. Autre _____	1. Electricité 2. Gaz 3. Pétrole/Huile 4. Charbon de bois 5. Bois 6. Résidus de moisson 7. Autre _____	1. Dépotoir public/Container 2. Ramassage privé (ONG, etc.) 3. Jetées dans la nature 4. Brûlées par le ménage 5. Enterrées par le ménage 6. Autre _____	1. Fosse septique/Puisard 2. Rigole/Caniveau 3. Trou à ciel ouvert 4. Dans la nature 5. Autre _____

E. EQUIPEMENTS ET ACTIFS DU MENAGE

Equipement	Réponse	Equipement	Réponse
E01. Salon complet (Fauteuils table)	1.Oui 2.Non	E12. Ventilateur	1.Oui 2.Non
E02. Table à manger (Chaises table)	1.Oui 2.Non	E13. Climatiseur/Split	1.Oui 2.Non
E03. Lit + matelas	1.Oui 2.Non	E14. Réfrigérateur /Congélateur	1.Oui 2.Non
E04. Foyer amélioré	1.Oui 2.Non	E15. Poste Radio	1.Oui 2.Non
E05. Réchaud à pétrole	1.Oui 2.Non	E16. Téléphone	1.Oui 2.Non
E06. Bouteille de gaz	1.Oui 2.Non	E17. Poste téléviseur	1.Oui 2.Non
E07. Réchaud (gaz, électricité)	1.Oui 2.Non	E18. Magnétoscope/VCD	1.Oui 2.Non
E08. Cuisinière (gaz, électricité)	1.Oui 2.Non	E19. Ant. Parabolique /Décodeur	1.Oui 2.Non
E09. Machine à coudre	1.Oui 2.Non	E20. Ordinateur fixe/portable	1.Oui 2.Non
E10. Fer à repasser à charbon	1.Oui 2.Non	E21. Appareil photo/Caméra vidéo	1.Oui 2.Non
E11. Fer à repasser électrique	1.Oui 2.Non		

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

(Toutes les personnes âgées de 10 ans ou plus dans le ménage)

I - IDENTIFICATION DE L'INDIVIDU

	Numéro de l'individu	Com	N°ZD	N° Ménage	N° ligne	
		_ _	_ _ _	_ _	_ _	
I1	REGION ADMINISTRATIVE: -----					_
	1. Boké 2. Conakry 3. Faranah 4. Kankan 5. Kindia 6. Labé 7. Mamou 8. Nzérékoré					
I2	Préfecture/Commune : -----					_ _
	11. Boké; 12. Boffa; 21. Dixinn; 22. Kaloum; 23. Matam; 24. Matoto; 25. Ratoma; 31. Faranah; 32. Dinguiraye; 41. Kankan; 42. Siguiri; 51. Kindia; 52. Forécariah; 61. Labé; 71. Mamou; 81. Nzérékoré; 82. Beyla					
I3	Quartier : -----					
I4	Secteur -----					
I5	Milieu géographique: 1. Urbain 2. Péri urbain					_
I6	N° de la ZD					_ _ _
I7	Numéro du Ménage					_ _ _
I8	Prénoms et nom de l'individu -----					
I9	N° de ligne de l'individu					_ _
I10	N° de téléphone de l'individu -----					
I11	Qui a répondu à l'enquête ? 1. L'individu lui-même 2. Chef de ménage 3. Autre personne du ménage 4. Autre personne d'ailleurs					_
I12	Si I11 <>1; Pour quelle raison ? 1. Absent 2. Incapable de répondre (maladie) 3. Refus 4. Autres					_

B-AGENTS DE TERRAIN

Désignation	Prénoms et Nom	Date	Code
Agent Enquêteur		/_/_/ /_/_/2012	_ _
Chef d'équipe		/_/_/ /_/_/2012	_
Agent Contrôleur		/_/_/ /_/_/2012	_
Superviseur		/_/_/ /_/_/2012	_
Agent de saisie		/_/_/ /_/_/2012	_ _

I- MODULE 1 : SITUATION VIS-À-VIS DE L'EMPLOI (SE)

ID	QUESTIONS/ INSTRUCTIONS			SAUTS	
SE1	Au cours des 7 sept derniers jours, avez-vous travaillé ne serait-ce qu'une heure pour une rémunération de quelques nature que ce soit?	1.Oui	2.Non	Si Oui, allez au module AP	
SE2	Bien que vous ayez déclaré ne pas avoir travaillé au cours des 7 derniers jours, avez-vous effectué l'une ou plusieurs des activités suivantes ?	Questions		Réponses	
		A. Travailler dans une affaire personnelle	1.Oui	2.Non	Si Oui à A ou plusieurs modalités de SE2, allez au module AP
		B. Fabriquer un produit pour la vente	1.Oui	2.Non	
		C. Travailler à la maison pour un revenu	1.Oui	2.Non	
		D. Délivrer un service	1.Oui	2.Non	
		E. Aider dans une entreprise familiale	1.Oui	2.Non	
		F. Travailler comme apprenti rémunéré ou non	1.Oui	2.Non	
		G. Travailler tout en étant étudiant	1.Oui	2.Non	
		H. Travailler pour une autre famille	1.Oui	2.Non	
I. Réaliser n'importe quelle activité pour un revenu	1.Oui	2.Non			
SE3	Bien que vous n'avez pas travaillé durant les 7 derniers jours, avez-vous un emploi, ou une activité dont vous vous êtes absenté temporairement ?	1.Oui	2.Non	Si Non, allez à SE7	
SE4	Pourquoi n'avez-vous pas travaillé pendant les 7 derniers jours ?	1.Vacances/Congé/ jours férié 3.Arrêt provisoire du travail 5. Fin de campagne /saison agricole 7. Licenciement 9. Démission	2.Maladie 4.Grève 6. Congé maternité 8.fin de contrat 10.Autre	si SE4=7, 8 ou 9, allez à SE7	
SE5	Combien de temps au total va durer votre absence temporaire au travaille ?	1. Moins de 4 semaines 3. Ne sait pas	2. Plus de 4 semaines	Si SE5=1, allez au Module AP	
SE6	Avez-vous une relation quelconque vous permettant de reprendre votre activité ou votre travail dans moins de 4 semaines avec le même employeur après votre absence temporaire ?	1.Oui	2.Non	Si Oui, allez au Module AP	
SE7	Avez-vous cherché un emploi au cours des 7 derniers jours ?	1.Oui	2.Non	Si Oui, allez à SE9	
SE8	Avez-vous cherché un emploi au cours des 4 dernières semaines?	1.Oui	2.Non	Si Non, allez à SE10	
SE9	Quand seriez-vous disponible pour travailler ?	1. Tout de suite/ Immédiatement 3. De 15 jours à un mois 5. N'est pas disponible pour travailler	2. Dans 15 jours 4. Dans plus d'un mois	Si SE9<=3, allez au Module CH Si SE9=4, allez à SE11	

SE10	Pourquoi n'avez-vous pas cherché du travail au cours de sept derniers jours ?	1. Il n'existe pas d'emploi convenable 3. Ne sait pas comment faire 5. Attend la réponse à une demande d'emploi 7. Etudes, 9. Malade 11. Trop âgé/trop jeune 13. Occupé dans la famille/voisin	2. Ne pense pas pouvoir obtenir de l'emploi sans qualification 4. N'a pas de relation pour avoir de l'emploi 6. Fatigué de chercher de l'emploi 8. Créer son activité/projet 10. Pour des raisons de famille, 12. Pas besoin ou pas envie de travailler 14. Autres.....	
SE11	Pour quelle raison vous n'êtes pas disponible pour travailler ?	1. Malentendant 3. Handicapé moteur 5. Maladie de longue durée/ invalide 7. Retraité (e) 9. Rentier 11. Position de voyage/ séjour	2. Malvoyant 4. Autre handicap 6. En cours de scolarité, étudiant 8. Femme au foyer 10. Trop jeune/vieux 13. Autres-----	
SE12	Si on vous proposait un emploi, êtes vous disponibles pour travailler tout de suite?	1. Oui	2. Non	
SE13	Comment faites-vous pour subvenir à vos besoins ?	1. Perçoit une pension de son travail 3. Mendie 5. Boursier 7. Aide des amis/voisins 9. Autre (préciser)	2. Vit de son épargne 4. Autre pension (famille, ami, veuvage, divorce, orphelinat) 6. La famille/les parents) 8. Perçoit des revenus de sa propriété, vit de ses rentes	
PASSEZ AU MODULE RHA « REVENU HORS ACTIVITE »				

MODULE 2 : ACTIVITE PRINCIPALE (AP)

Les questions portent sur l'activité principale; elles se réfèrent à l'emploi ou l'activité à laquelle la personne consacre habituellement plus de temps même si elle en était absente au cours des 7 derniers jours

ID	QUESTIONS ET INSTRUCTIONS	REponses/CODES	SAUTS																		
AP1	quel type de travail exercez-vous dans votre emploi principal (celui auquel vous consacrez habituellement plus de temps) ? <i>Exemples :</i> vendeur de cola, vendeur de rue, cultivateur de pomme de terre, enseignant d'école primaire	_____																			
AP2	Quelle est l'activité principale de l'entreprise dans laquelle vous travaillez habituellement) ? <i>Exemples :</i> (commerce de supermarché, police, transport urbain). S'il est travailleur à compte propre, notez son activité (agriculture de subsistance, pêche)	_____																			
AP3	Quel est le secteur institutionnel de l'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi principal ou que vous dirigez?	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1. Administration publique</td> <td style="width: 50%;">2. Entreprise publique ou parapublique</td> </tr> <tr> <td>3. Grande société privée</td> <td>4. PME non agricole</td> </tr> <tr> <td>5. ONG</td> <td>6. Entreprise associative (Coopérative, Syndicat)</td> </tr> <tr> <td>7. Organisation internationale</td> <td>8. Ménage</td> </tr> <tr> <td colspan="2">9. Exploitation agricole (plantation, champs, ferme, élevage, pêche, ...)</td> </tr> </table>	1. Administration publique	2. Entreprise publique ou parapublique	3. Grande société privée	4. PME non agricole	5. ONG	6. Entreprise associative (Coopérative, Syndicat)	7. Organisation internationale	8. Ménage	9. Exploitation agricole (plantation, champs, ferme, élevage, pêche, ...)										
1. Administration publique	2. Entreprise publique ou parapublique																				
3. Grande société privée	4. PME non agricole																				
5. ONG	6. Entreprise associative (Coopérative, Syndicat)																				
7. Organisation internationale	8. Ménage																				
9. Exploitation agricole (plantation, champs, ferme, élevage, pêche, ...)																					
AP4a	Quel est votre statut dans votre emploi principal ?	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1.Salarié</td> <td style="width: 50%;">2. Employeur/patron</td> </tr> <tr> <td>3.Travailleur à compte propre</td> <td>4. Membre d'une coopérative</td> </tr> <tr> <td>5. Aide familial</td> <td>6. Autre</td> </tr> </table>	1.Salarié	2. Employeur/patron	3.Travailleur à compte propre	4. Membre d'une coopérative	5. Aide familial	6. Autre	Si AP4a<>1, allez à AP13												
1.Salarié	2. Employeur/patron																				
3.Travailleur à compte propre	4. Membre d'une coopérative																				
5. Aide familial	6. Autre																				
AP4b	Selon vous, quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1.Cadre sup/ingénieur/assimilé</td> <td style="width: 50%;">2. Cadre moyen/ agent de maîtrise</td> </tr> <tr> <td>3. ouvrier qualifié</td> <td>4. ouvrier non qualifié</td> </tr> <tr> <td>5. Manœuvre</td> <td>6. Employé de maison /domestique</td> </tr> <tr> <td>7. Patron/employeur</td> <td>8. Associé</td> </tr> <tr> <td>9. Travailleur à son propre compte</td> <td>10. Apprenti, stagiaire</td> </tr> <tr> <td>11.Agriculteur/Eleveur</td> <td>12.Profession libérale</td> </tr> <tr> <td>13.Artisan</td> <td>14.Commerçant</td> </tr> <tr> <td>15.Retraité</td> <td>16.Inactif</td> </tr> <tr> <td>11.Aide familial</td> <td>12.Ne sait pas</td> </tr> </table>	1.Cadre sup/ingénieur/assimilé	2. Cadre moyen/ agent de maîtrise	3. ouvrier qualifié	4. ouvrier non qualifié	5. Manœuvre	6. Employé de maison /domestique	7. Patron/employeur	8. Associé	9. Travailleur à son propre compte	10. Apprenti, stagiaire	11.Agriculteur/Eleveur	12.Profession libérale	13.Artisan	14.Commerçant	15.Retraité	16.Inactif	11.Aide familial	12.Ne sait pas	
1.Cadre sup/ingénieur/assimilé	2. Cadre moyen/ agent de maîtrise																				
3. ouvrier qualifié	4. ouvrier non qualifié																				
5. Manœuvre	6. Employé de maison /domestique																				
7. Patron/employeur	8. Associé																				
9. Travailleur à son propre compte	10. Apprenti, stagiaire																				
11.Agriculteur/Eleveur	12.Profession libérale																				
13.Artisan	14.Commerçant																				
15.Retraité	16.Inactif																				
11.Aide familial	12.Ne sait pas																				
AP5	Base de Contrat: Etes-vous employé sur la base de....(lire les modalités et cocher le choix)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1. contrat écrit à durée indéterminée</td> <td style="width: 50%;">2. Contrat écrit à durée déterminée</td> </tr> <tr> <td>3.Contrat verbal</td> <td>4.Rien du tout</td> </tr> </table>	1. contrat écrit à durée indéterminée	2. Contrat écrit à durée déterminée	3.Contrat verbal	4.Rien du tout	Si AP5= 1, allez à AP8														
1. contrat écrit à durée indéterminée	2. Contrat écrit à durée déterminée																				
3.Contrat verbal	4.Rien du tout																				
AP6	Pourquoi votre contrat ou accord est-il à durée déterminée, verbal/rien du tout ?	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1. En apprentissage sur l'emploi, stage</td> <td style="width: 50%;">2. Période d'essai</td> </tr> <tr> <td>3. Travail saisonnier</td> <td>4. Travail occasionnel /journalier</td> </tr> <tr> <td>5. Remplaçant ou substitut</td> <td>6. Programme public d'emploi</td> </tr> <tr> <td>7. Service ou tâche spécifique</td> <td>8.Autre (préciser)</td> </tr> </table>	1. En apprentissage sur l'emploi, stage	2. Période d'essai	3. Travail saisonnier	4. Travail occasionnel /journalier	5. Remplaçant ou substitut	6. Programme public d'emploi	7. Service ou tâche spécifique	8.Autre (préciser)											
1. En apprentissage sur l'emploi, stage	2. Période d'essai																				
3. Travail saisonnier	4. Travail occasionnel /journalier																				
5. Remplaçant ou substitut	6. Programme public d'emploi																				
7. Service ou tâche spécifique	8.Autre (préciser)																				
AP7	Quelle est la durée de votre contrat ou accord ?	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1. Accord journalier</td> <td style="width: 50%;">2. Moins d'un mois</td> </tr> <tr> <td>3. De 1 à 3 mois</td> <td>4. De 3 à 6 mois</td> </tr> <tr> <td>5. 6 à 12 mois</td> <td>6. 12 mois ou plus</td> </tr> <tr> <td colspan="2">7.Ne sait pas</td> </tr> </table>	1. Accord journalier	2. Moins d'un mois	3. De 1 à 3 mois	4. De 3 à 6 mois	5. 6 à 12 mois	6. 12 mois ou plus	7.Ne sait pas												
1. Accord journalier	2. Moins d'un mois																				
3. De 1 à 3 mois	4. De 3 à 6 mois																				
5. 6 à 12 mois	6. 12 mois ou plus																				
7.Ne sait pas																					

AP8	Votre employeur paie-t-il des cotisations à la caisse Nationale de sécurité sociale pour vous ?	1. Oui	2. Non	3. Ne sait pas		
AP9	Bénéficiez-vous de congés annuels payés ou êtes-vous payés pour congés non pris ?	1. Oui	2. Non	3. Ne sait pas		
AP10	Bénéficieriez-vous de congé maladie payé en cas d'accident de travail ?	1. Oui	2. Non	3. Ne sait pas		
AP11	Votre employeur déduit-il un impôt sur votre revenu ?	1. Oui	2. Non	3. Ne sait pas		
AP12	Avez-vous un bulletin de paie ?	1. Oui	2. Non			
AP13	Dans cet emploi, êtes-vous membres d'un syndicat ou d'une association similaire d'employés, pouvant défendre vos droits de travail ou participer à des négociations collectives?	1. Oui	2. Non	3. Ne sait pas	Si AP3=1,2 ou 7, allez à AP17a	
AP14	L'entreprise dans laquelle vous exercez l'emploi principal est-elle enregistrée ? (<i>plusieurs réponses possibles</i>)	Questions		Réponses		
		A. Enregistrement juridique (RCCM)	1. Oui	2. Non	3. NSP	
		B. Enregistrement fiscal (numéro du contribuable)	1. Oui	2. Non	3. NSP	
		C. Déclaration de l'entreprise (AGUIPE)	1. Oui	2. Non	3. NSP	
	D. Caisse nationale de sécurité sociale	1. Oui	2. Non	3. NSP		
AP15	L'entreprise dans laquelle vous travaillez tient-elle une comptabilité formelle écrite? (Question réservée aux employeurs et travailleurs pour compte propre)	1. DSF et comptabilité formelle	2. Comptabilité non détaillée			
AP16	Votre entreprise appartient-elle à une organisation d'employeurs ?	1. Oui	2. Non	3. NSP		
AP17a	Dans quel type de local exercez-vous votre emploi principal ?	1. Ambulant 3. Poste fixe sur la voie publique	2. Poste improvisé sur la voie publique 4. Véhicule	6. Dans votre domicile sans installation particulière 8. Dans votre domicile avec installation particulière		
		5. Domicile client 7. Marché public		10. Local professionnel (Bureau, usine, magasin, entrepôt, etc.)		
		9. Cadre non installé				
AP17b	Combien de personnes y compris vous-même travaillent dans votre entreprise (ou celle dans laquelle vous avez travaillé) ?	1. Une seule personne 3. De 3 à 5 personnes 5. De 11 à 20 personnes 7. De 51 à 99 personnes 9. De Plus de 250 personnes	2. Deux personnes 4. De 6 à 10 personnes 6. De 21 à 50 personnes 8. De 100 à 250 personnes 10. Ne sait pas		Si AP17b=1 ou 2 ou 10, allez à AP18	

AP17c	S'il vous plaît, pouvez-vous préciser le nombre exact de travailleurs (Ecrire 99999 pour NSP)	Nombre de travailleurs /___/___/___/___/___/	
AP18	Depuis combien de temps avez-vous cet emploi (ou cette affaire/activité) ?	1. Moins d'un an 2. De 1 à 2 ans 3. De 3 à 4 ans 4. De 5 à 9 ans 5. De 10 à 19 ans 6. 20 à 29ans 7. De 30 ans ou plus	
AP19	Comment avez-vous obtenu ce travail (ou entrepris cette activité) ?	1. Bureau de recrutement privé 2. AGUIPE 3. Petites annonces 4. Concours 5. Directement auprès de l'employeur 6. Initiative personnelle 7. Relations personnelles 8. Recruté dans la rue 9. Après une première expérience (stage, apprentissage, travail volontaire, etc.) 10. Par une institution de formation 11. Autre 12. Ne sait pas	Si AP4a<>1 allez à AP21a
AP20	Dans cette entreprise, avez-vous connu une promotion au cours des 12 derniers mois?	1.Oui 2.Non 3.NSP	
AP21a	Avez-vous bénéficié d'une ou de plusieurs formations continues dans cette entreprise au cours de l'année précédente?	1.Oui 2.Non 4.NSP	Si AP21a>1, allez à AP21c
AP21b	Si oui quelle est la durée cumulée de ces formations (en jours)	/___/___/___/ jours	
AP21c	Vous avez déclaré exercer le métier de (AP1) dans votre emploi principal. Combien d'années avez-vous exercé ce métier dans votre vie active	/___/___/ années	
AP21d	Depuis le début de votre vie active, combien d'années avez-vous effectivement travaillé (en excluant les périodes d'inactivité et de chômage) ? (en Années)	/___/___/ années	
AP22a	Combien de jours avez-vous consacrés à votre emploi principal au cours des 7 derniers jours?	Nombre de jours /___/	
AP22b	Combien d'heure par jour, consacrez-vous habituellement à votre emploi principal	Nombre d'heures /___/___/	
AP22c	Combien d'heures par semaine, consacrez-vous habituellement à votre emploi principal ?	Nombre d'heures /___/___/	Si AP22c est compris entre 40 et 48, allez à AP23a
AP22d	Pourquoi travaillez vous moins de 40 heures/ou plus de 48 heures par semaine?	1. Ne veut pas travailler plus ; 2. Imposé par la réglementation ou le patron ; 3. Réduction/Excès du temps de travail due à la situation économique ; 4. Problème personnel ; 5. Horaire normal 6. Doit travailler pour maintenir son poste 7. Pour le pouvoir d'achat 8. Autre 9. NSP	
AP23a	Seriez-vous disponible pour travailler davantage?	1.Oui dans le même emploi 2.Oui en dehors de cet emploi 3.Oui, n'importe où 4. Non	Si AP23a=4, allez à AP24b

AP23b	Pourquoi seriez-vous disponible pour travailler davantage?	1. Pour satisfaire la clientèle/patron 3. Besoins de travailler pour pouvoir survivre/gagner plus 5. Il n'y a pas assez de travail dans l'emploi actuel 7. Ce travail ne répond pas à mes aspirations 9. Progresser l'entreprise 11. Autre	2- Pour gagner en expérience 4. J'ai d'autres projets 6. Emploi non garanti 8. C'est ma spécialité 10. Emploi garanti	
AP24a	Avez-vous recherché un autre emploi au cours des 12 derniers mois ?	1. Oui	2. Non	Si AP23a Allez à AP
AP24b	Pourquoi ne seriez-vous pas disponible pour travailler davantage ?	1. Ne veut pas travailler plus 3. Trop occupé dans cet emploi	2. Occupé ailleurs 4. Autres _____	
AP25a	Sous quelle forme êtes-vous payé, ou obtenez-vous vos revenus, dans votre emploi principal?	1. Salaire fixe 3. En nature (produits, nourriture, hébergement,) 5. N'est pas rémunéré	2. Commission 4. Bénéfices 6. Ne sait pas	Si AP25a allez à AP
AP 25b	Selon quelle périodicité êtes-vous rémunéré ?	1. Mensuelle 3. A la semaine 5. A la tâche	2. A la quinzaine, 4. Au jour ou à l'heure 6. A la fin de l'année	
AP26	Dans votre travail principal, combien avez-vous gagné le mois dernier? (en milliers de GNF) mettez 9999999=N'a pas fais un mois de travail	/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/millier GNF		
AP27	Dans quelle tranche se situe votre revenu net mensuel (en milliers de GNF)?	1. Moins de 500 3. [1 000, 2 000 [5. [5 000, 10 000 [7. >=20 000	2. [500; 1 000 [4. [2 000, 5 000 [6. [10 000, 20 000 [
AP28	Au cours de votre vie professionnelle, vous est-il arrivé qu'on vous refuse un emploi que vous avez sollicité pour des raisons suivantes ?	A. votre sexe B. votre religion C. votre ethnité D. votre race E. votre milieu de provenance F. Votre handicap physique G. Autre raison	1. Oui 1. Oui 1. Oui 1. Oui 1. Oui 1. Oui 1. Oui	2. Non 2. Non 2. Non 2. Non 2. Non 2. Non
AP29	Au cours de votre vie professionnelle, avez-vous une fois été victime du harcèlement sexuel de la part des collègues ou des clients de sexe opposé ?	A. De la part d'un collègue B. De la part d'un client	1. Oui 1. Oui	2. Non 2. Non
PASSEZ AU MODULE AS « ACTIVITE SECONDAIRE »				

AS9	Avez-vous un bulletin de paie ?	1.Oui 2. Non 3. Ne sait pas	AS 1. : /__/ AS 2. : /__/	Si AS3a=1, 2 ou 7, allez à AS12
AS10	Les entreprises dans lesquelles vous exercez vos emplois secondaires sont-elles enregistrées ? (<i>plusieurs réponses possibles</i>)	Questions	Réponses	
		A. Enregistrement juridique	1. Oui 2.Non 3. NSP	AS 1: /__/ - AS 2 : /__/
		B. Enregistrement fiscal	1. Oui 2.Non 3. NSP	AS 1: /__/ - AS 2 : /__/
		C. Déclaration de l'entreprise	1. Oui 2.Non 3. NSP	AS 1: /__/ - AS 2 : /__/
		D. CNSS	1. Oui 2.Non 3. NSP	AS 1: /__/ - AS 2 : /__/
AS11	Votre entreprise tient-elle une comptabilité formelle écrite?	1. DSF et comptabilité formelle 3. Ne sait pas	2. Comptabilité non détaillée 4. jamais	AS 1. : /__/ AS 2. : /__/
AS12	Combien de personnes y compris vous-même travaillent dans votre entreprise (ou celle dans laquelle vous avez travaillé) ?	1. Une seule personne 3. De 3 à 5 personnes 5. De 11 à 20 personnes 7. De 51 à 99 personnes 9. 500 personnes ou plus	2. Deux personnes 4. 6 à 10 personnes 6. 21 à 50 personnes 8. De 100 à 499 pers	AS 1. : /__/ AS 2. : /__/
AS13	S'il vous plaît, pouvez-vous préciser le nombre exact de travailleurs (NSP=99999)	/__/_/__/__/_/	/__/_/__/__/_/	
AS14	Combien de mois avez-vous consacré aux emplois secondaires au cours des 12 derniers mois (ou habituellement par an) ?			AS 1. : /__/_/ AS 2. : /__/_/
AS15	Combien d'heures avez-vous consacrées à vos emplois secondaires au cours des 7 derniers jours (ou habituellement) ?			AS 1. : /__/_/___/ AS 2. : /__/_/___/
AS16	Dans votre emploi secondaire, combien avez-vous gagné le mois dernier? (en milliers de GNF) mettez 9999999=N'a pas fais un mois de travail			AS 1. : /__/_/___/___/ AS 2. : /__/_/___/___/
AS17	Dans quelle tranche se situe votre revenu mensuel (<i>en milliers de monnaie nationale</i>)?	1. Moins de 500 3. [1 000, 2 000 [5. [5 000, 10 000 [7. >=20 000	2. [500; 1 000 [4. [2 000, 5 000 [6. [10000, 20000[AS 1. : /__/ AS 2. : /__/
PASSEZ AU MODULE RHA « REVENUS HORS ACTIVITE »				

MODULE 4 : CHOMAGE ET RECHERCHE D'EMPLOI (CH)

ID	QUESTIONS ET INSTRUCTIONS	CODES		SAUTS
CH1	Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi, disponible pour travailler et à la recherche de l'emploi?	1. Moins de 3 mois 3. 6 mois à 1 an 5. 3 ans à 5 ans 7. Ne Sait pas	2. 3 mois à 6 mois 4. 1 an à 3 ans 6. 5 ans et plus	
CH2	Avez-vous déjà travaillé avant cette période de chômage pour une rémunération en espèce ou en nature (y compris le revenu obtenu de votre propre affaire ou champ ou celle ou celui de votre famille)?	1. Oui	2. Non	Si Non, allez à CH4
CH3	Quelle était la principale raison pour laquelle vous avez arrêté de travailler dans votre emploi ou activité antérieure	1. Restructuration/ Compression de personnel public 3. Fermeture d'entreprise (privée) 5. Licenciement 7. Fin d'un emploi temporaire, saisonnier 9. Démission pour grossesse 11. Démission pour conditions de travail insatisfaisantes 13. Démission pour raisons familiales 15. Autre à préciser _____	2. Compression de personnel (secteur privé) 4. Liquidation d'une entreprise publique 6. Fin de contrat, Retraite 8. Maladie ou invalidité 10. Démission pour rémunération insuffisante 12. Démission pour Travail inintéressant 14. Conflit employé-Employeur	
CH4	Comment faites-vous pour subvenir à vos besoins pendant la période de chômage ?	1. Perçoit une pension de son travail antérieur 3. Perçoit des revenus de sa propriété 5. Mendie 7. La famille/autre personne 9. Autre à préciser _____	2. Perçoit autres pensions (mariage, divorce, etc.) 4. Vit de son épargne antérieur 6. Boursier 8. Produit des biens pour sa propre consommation	
CH5	Quel moyen principal utilisez-vous pour rechercher un emploi ?	1. Enregistré à l'AGUIPE 3. Répond à des offres d'emploi 5. Participe à des concours, tests, entretiens d'embauche 7. Cherche à rassembler les conditions pour démarrer une affaire privée ou cultiver 9. Aucune Méthode 11. Autre _____	2. Enregistré dans un BPP 4. Directement auprès des employeurs 6. Relations personnelles (parents, amis) 8. Visité les entreprises et employeurs pour être employé 10. Stage/formation	

CH6a	Pourquoi n'avez-vous pas créé ou travaillé dans une micro-entreprise (petit commerce, petit atelier improvisé, télé centre, etc.) ou une exploitation agricole etc.	1. Les revenus sont très faibles 3. Cela m'empêche de chercher des emplois meilleurs 5. Autres	2. Ne correspond pas à ma formation et à ma qualification 4. Ce n'est pas facile de créer une telle activité	
CH6b	Pourquoi n'avez-vous pas exercé un petit boulot pour un revenu (Pousse pousse, Vendeur ambulant, etc.)	1. Le revenu est trop faible 3. Prend du temps et rend difficile la recherche d'emploi 5. Autre à préciser	2. Ne correspond pas à ce que je veux 4. Ce n'est pas si facile de trouver un petit boulot	
CH7a	Si la durée de chômage se prolonge, êtes-vous prêt à exercer ce genre d'activité ?	Questions A. Créer ou travailler dans une micro entreprise B. Faire un petit boulot	Réponses 1. Oui 2. Non 1. Oui 2. Non	Si aucun Oui à CH7a, allez à CH8a
CH7b	Dans combien de mois ?	/ __/ __/ mois		
CH8a	Recherchez-vous un emploi salarié ou indépendant?	1. Salarié 2. Indépendant 3. Peu importe		
CH8b	Quel type d'emploi selon la durée recherchez-vous?	1. Permanent, plein temps 3. Temporaire	2. Permanent, temps partiel 4. Peu importe	
CH8c	Par rapport à votre profil, quel type d'emploi recherchez-vous ?	1. Correspondant à votre métier (ou à votre qualification) 2. Dans un autre métier/profes	3. Peu importe	
CH9	Dans quel type d'entreprise souhaitez-vous travailler ?	1. Dans l'administration publique 3. Dans une grande société privée 5. Dans une micro-entreprise ou à votre propre compte 7. Dans une organisation internationale 8. Entreprise associative (Coopérative, ONG, Syndicat, ...)	2. Dans une entreprise publique ou parapublique 4. Dans une PME 6. Dans une exploitation agricole 9. Personnel de maison 10. Peu importe	Si CH8a=2, allez à CH11
CH10	(Si emploi salarié), pourquoi préférez vous un emploi salarié	1. N'a pas pu se mettre à son compte 3. Possibilité de promotion 5. Sécurité de l'emploi et de salaire	2. Espère gagner plus 4. Bénéficiaire de prestation sociale 6. Autres raisons	Si CH8a=1, allez à CH12
CH11	(Si emploi indépendant), pourquoi préférez vous un emploi indépendant ?	1. N'a pas trouvé d'emploi salarié 3. Flexibilité des horaires 5. Etre son propre chef	2. Espère gagner plus 4. Travail plus varié/ plus intéressant 6. Autres raisons	
CH12	Combien d'heures par semaine désirez-vous travailler ?	/ __/ __/ heures		
CH13	Combien désirez-vous gagner par mois (en Milliers de GNF) ?	/ __/ __/ __/ __/ GNF		
CH14	Etes vous disposez à réviser vos prétention salariales si la période de chômage se prolonge	1. Oui	2. Non	Si Non, allez à CH16

CH15	Salaire ou revenu minimum acceptable par mois (en milliers de GNF)	/ ___/___/___/___/ ___/GNF	
CH16	Pour l'emploi que vous recherchez, avez-vous une expérience professionnelle?	1. Oui 2. Non	
CH17	Connaissez-vous l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi (l'AGUIPE)	1. Oui 2. Non	Si Non, allez à CH19
CH18	Etes-vous inscrit à l'AGUIPE	1. Oui 2. Non	
CH19	Qu'attendez-vous des structures de promotion d'emploi (AGUIPE) et programme d'emploi (PEJ) en Guinée pour sortir du chômage	1. Proposition d'embauche 2. Formation: En (métier)----- 3.Stage: dans (type entreprise)----- 4.Appui financier: Pour----- 5.Appui institutionnel: de----- 6.Autre: -----	
CH20	Pourquoi n'êtes vous pas inscrit à l'AGUIPE?	1. ne connaît pas AGUIPE 2. Ne sait pas comment s'inscrire 3. Ne pense que l'AGUIPE puisse l'aider 4. Autre	
PASSEZ AU MODULE RHA « REVENUS HORS ACTIVITE »			

MODULE 5 : REVENU HORS ACTIVITES (RHA)

Quels revenus réguliers autres que ceux de vos activités avez-vous perçus au cours des 12 derniers mois	Situation 1. Oui 2. Non	Saut	Périodicité 1. Mensuelle 2. Trimestre 3. Semestre 4. Annuelle	Montant périodique (en milliers de GNF)
RHA1. Pension du travail	/___/	Si Non, allez à RHA2	/___/	/___/___/___/___/
RHA2. Autres pensions	/___/	Si Non, allez à RHA3	/___/	/___/___/___/___/
RHA3. Revenus de la propriété (terrain, location, magasin, etc.)	/___/	Si Non, allez à RHA4	/___/	/___/___/___/___/
RHA4. Revenus financiers/placements	/___/	Si Non, allez à RHA5	/___/	/___/___/___/___/
RHA5. Transferts d'argent de l'intérieur du pays	/___/	Si Non, allez à RHA6	/___/	/___/___/___/___/
RHA6. Bourses d'études	/___/	Si Non, allez à RHA7a	/___/	/___/___/___/___/
RHA7a. Transferts d'argent de l'étranger	/___/	Si Non, allez à RHA8	/___/	/___/___/___/___/
RHA7b. Pays de provenance -----	Moyen de transfert: 1.Valise 2.Virement bancaire 3.Sté de transfert 4.Autre			
RHA7c. Principale utilisation de cet argent	1. Achat bétail ; 2.Achat de terres ; 3.Achat de biens agricoles ; 4.Commerce ; 5.Développement communautaire ; 6.Etudes ; 7.Besoins de la famille ; 8.Cérémonies ; 9.Placement; 10.Autre			
RHA8. Autres revenus	/___/	Si Non, allez à RHA9	/___/	/___/___/___/___/
Revenu Irrégulier perçus au cours des douze derniers mois	Réponse: 1.Oui 2.Non		Pays/Ville	Montant (en milliers de GNF)
RHA9: Don d'une personne hors ménage vivant à l'extérieur	/___/	Si Non, allez à RHA10	_____	/___/___/___/___/
RHA10: Don d'une personne hors ménage vivant en Guinée	/___/	Si Non, allez à RHA11	_____	/___/___/___/___/
RHA11: Autres revenus irréguliers	/___/			/___/___/___/___/
<p><i>"Si âgé de 15 ans ou plus", «PASSEZ AU MODULE TP « TRAJECTOIRE ET PERSPECTIVE D'EMPLOI ».</i></p> <p><i>"Si âgé de moins de 15 ans, fin de l'interview"</i></p>				

MODULE 6: TRAJECTOIRE ET PERSPECTIVES (TP)

Pour les personnes âgées de 15 ans ou plus

ID	QUESTIONS ET INSTRUCTIONS	CODES				SAUTS
TP1	Quand vous aviez 15 ans, votre père travaillait-il ?	1.Oui	2.Non	3. Père absent	4. Ne sait pas	si TP1>1, passer à TP5
TP2	quel type de travail exerçait il dans son emploi principal (celui auquel il consacrait habituellement plus de temps) ?	_____				
TP3	Quelle était sa catégorie socioprofessionnelle	1.Cadre sup/ingénieur/assimilé 3. ouvrier qualifié 5. Manœuvre 7. Patron/employeur 9. Travailleur à son propre compte 11.Agriculteur/Éleveur 13.Artisan 15.Retraité 17.Aide familial	2. Cadre moyen/ agent de maîtrise 4.ouvrier non qualifié 6. Employé de maison /domestique 8. Associé 10. Apprenti, stagiaire 12.Profession libérale 14. Commerçant 16.Inactif 18.Ne sait pas			
TP4	Dans quel type d'entreprise travaillait-il?	1. Administration publique 3. Grande société privée 5. ONG 7. Organisation internationale 9. Exploitation agricole/pêche	2. Entreprise publique ou parapublique 4. PME non agricole 6. Entreprise associative (Coopérative, Syndicat) 8. Ménage 10.Ne sait pas			
TP5	Quel était son niveau d'instruction	1. Aucun 3. Secondaire (collège) 5. Professionnel/Technique 7.Ne sait pas	2. Primaire 4. Secondaire (Lycée) 6. Supérieur ou plus			

Emploi Antérieur

TP6	Vous êtes aujourd'hui (actif occupé, chômeur, inactif). Avez-vous exercé un autre emploi antérieur?	1. Oui	2. Non	Si Non, allez à TP 17
TP7	Quelle était votre profession	_____		
TP8	Quel était le secteur institutionnel de l'entreprise dans laquelle vous avez exercé votre emploi antérieur ou que vous avez dirigé?	1. Administration publique 3. Grande société privée 5. ONG 7. Organisation internationale 9. Exploitation agricole (plantation, champs, ferme, élevage,)	2. Entreprise publique ou parapublique 4. PME non agricole 6. Entreprise associative 8. Ménage	

TP9	Quel était votre statut dans votre emploi antérieur?	1.Salarié 3.Travailleur à compte propre 5. Aide familial	2. Employeur/patron 4. Membre d'une coopérative 6. Autre	Si TP9<>1, allez à TP11		
TP10	Quelle était votre catégorie socio professionnelle dans votre emploi antérieur	1.Cadre sup/ingénieur/assimilé 3. ouvrier qualifié 5. Manœuvre 7. Patron/employeur 9. Travailleur à son propre compte 11.Agriculteur/Éleveur 13.Artisan 15. Retraité 17. Aide familial	2. Cadre moyen/ agent de maîtrise 4.ouvrier non qualifié 6. Employé de maison /domestique 8. Associé 10. Apprenti, stagiaire 12.Profession libérale 14.Commerçant 16. Inactif 18.Ne sait pas			
TP11	Combien de personnes au total travaillaient dans cet établissement (y compris vous-même)	1. Une seule personne 3. 3 à 5 personnes 5. 11 à 20 personnes 7. 51 à 99 personnes 9. Plus de 250 personnes	2. Deux personnes 4. 6 à 10 personnes 6. 21 à 50 personnes 8.100 à 250 personnes 10. NSP			
TP12	L'entreprise dans laquelle vous avez exercé votre emploi antérieur (ou que vous avez dirigé) était elle enregistrée au niveau de:	Question		Réponses		
		A.Enregistrement juridique (RCCM)	Oui=1	Non=2	NSP=3	
		B. Enregistrement fiscal	Oui=1	Non=2	NSP=3	
		C. Déclaration de l'entreprise (AGUIPE)	Oui=1	Non=2	NSP=3	
	D. Caisse nationale de sécurité sociale	Oui=1	Non=2	NSP=3		
TP13	En quelle année avez-vous eu votre emploi antérieur	/___/___/___/___/				
TP14	Combien d'années l'avez-vous exercé,	/___/___/ ans				
TP15	Pourquoi avez-vous quitté votre emploi antérieur?	1. Retraite 3. pour une meilleure rémunération 5. pour un travail plus intéressant	2. licenciement 4. pour de meilleure condition de travail 6. autre raison	Si TP15=1 allez à TP17		
TP16	Après votre départ de votre employeur, quelle a été la durée totale de votre période de chômage	/___/___/___/ (mois)				

Perspective d'emploi

TP17	Quels sont vos projets d'emploi pour l'avenir ?	1. Obtenir un premier emploi 3. Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	2. créer sa propre entreprise 4. Garder l'emploi que j'ai actuellement	Si TP17=6, allez au Module
-------------	---	---	---	-----------------------------------

		5. Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise (gagner de promotion)	6. rester inactif	MR
TP18	Quel sera le statut institutionnel de l'entreprise dans laquelle vous voulez exercé votre emploi ou que vous voulez dirigez dans l'avenir	1. Administration publique 3. Grande société privée 5. Mosquée/Eglise 7. Organisation internationale 9. Exploitation agricole (plantation, champs, élevage ...)	2. Entreprise publique /parapublique 4.PME non agricole 6. Entreprise associative (Coopérative, Syndicat, ONG) 8. Ménage 10. Peu importe	
TP19	Quel statut voulez vous avoir dans votre emploi futur?	1. Salarié 3. Travailleur à compte propre 5. Aide familial	2. Employeur/patron 4. Membre d'une coopérative 6. Autre	
TP20	Pour quelle catégorie socioprofessionnelle ?	1. Cadre sup/ingénieur 3. ouvrier qualifié 5. Manœuvre 7. Patron/employeur 9. Travailleur à son propre compte 11. Agriculteur/Éleveur 13. Artisan 15. Retraité 17. Aide familial	2. Cadre moyen/ agent de maîtrise 4. ouvrier non qualifié 6. Employé de maison /domestique 8. Associé 10. Apprenti, stagiaire 12. Profession libérale 14. Commerçant 16. Inactif 18. Ne sait pas	
TP21	<i>si TP19=1 (Salarié)</i> ; Pourquoi désiriez-vous un emploi salarié ?	1. espère gagner plus 3. Ne peut pas se mettre à son compte dans les meilleures conditions 5. bénéficiaire de prestations sociales	2. Sécurité de l'emploi 4. possibilité de promotion 6. autres	Allez à TP23
TP22	<i>Si TP19= 2 ou 3 (indépendant):</i> Pourquoi désiriez-vous être indépendant ?	1. Ne pense pas trouver l'emploi salarié 3. Sécurité de l'emploi et de salaire	2. espère gagner plus 4. Autres	
TP23	Dans combien de mois seriez vous disponible pour exercer cet emploi?	/___/___/___/ mois		
PASSEZ AU MODULE MR « MIGRATION D'EMPLOI »				

MODULE 7 : MIGRANT DE RETOUR (MR)

Pour les personnes âgées de 15 ans ou plus ayant fait au moins une migration

ID	QUESTIONS ET INSTRUCTIONS	CODES		SAUTS
MR1	Avez-vous vécu au moins dans un pays étranger	1. Oui	2. Non	Si Non, allez à MR17a
MR2	Citer les quatre principaux pays étrangers où vous avez vécu et les durées de vos séjours (en années et mois)	Pays 1: _____ Durée: /___/___/ ans /___/___/mois		
		Pays 2: _____ Durée: /___/___/ ans /___/___/mois		
		Pays 3: _____ Durée: /___/___/ ans /___/___/mois		
		Pays 4: _____ Durée: /___/___/ ans /___/___/mois		
MR3	Aviez vous une activité qui vous procurait de l'argent ou d'autres moyens de subsistance avant votre départ pour l'étranger	1. Oui	2. Non 3. Je suis né la bas	Si MR3=3, allez à MR6a
MR4a	Aviez vous la charge de personnes avant de partir pour l'étranger	1. Oui	2. Non	
MR4b	Si Oui, combien y compris vous	/___/___/___/		
MR5	Le diplôme obtenu dans votre pays d'origine, a-t-il été reconnu dans le pays d'accueil?	1. Oui	2. Non	
		3. Pas de diplôme avant de partir	4. Sans objet	
MR6a	Avez-vous poursuivi des études ou suivi des cours de formation dans le pays d'accueil?	1. Oui	2. Non	Si Non, allez à MR7a
MR6b	Quel a été votre niveau d'instruction dans le pays d'accueil?	1. Ecole coranique 3. Primaire 5. Lycée 7. Supérieur	2. Alphabétisé 4. Collège 6. Secondaire technique et professionnel Supérieur ou plus	Si MR6b<6, allez à MR7a
MR6c	Quelle a été votre spécialisation /filière ?	_____		
MR7a	Est-ce que vous avez travaillé dans le pays d'immigration?	1. Oui	2. Non	Si Non, allez à MR8
MR7b	Combien de temps avez-vous travaillé pendant la durée de votre séjour (en mois)	/___/___/___/ mois		
MR7c	Quel était votre emploi?	_____		
MR7d	Quelle est l'activité principale de l'entreprise dans laquelle vous avez exercé cet emploi?	_____		
MR7e	L'entreprise dans laquelle vous avez exercé votre emploi à l'étranger ou que vous avez dirigé	1. Administration publique 3. Grande société privée 5. Mosquée/Eglise 7. Organisation internationale 9. Exploitation agricole (plantation, champs, ferme, élevage, pêche,.)	2. Entreprise publique/parapublique 4. PME non agricole 6. Entreprise associative (Coopérative, Syndicat, ONG) 8. Ménage	
MR7f	Quel était votre statut dans cet emploi?	1. Salarié 3. Travailleur à compte propre 5. Aide familial	2. Employeur/patron 4. Membre d'une coopérative 6. Autre	Si MR7f<1, allez à MR8
MR7g	Quelle était votre catégorie socio professionnelle dans votre emploi antérieur	1. Cadre supérieur, ingénieur et assimilé 3. Employé, ouvrier qualifié 5. Manœuvre 7. Patron/employeur	2. Cadre moyen/ agent de maîtrise 4. Employé, ouvrier non qualifié 6. Employé de maison ou domestique 8. Associé 9. Travailleur à son propre compte 10. Apprenti, stagiaire 11. Aide familial	

MR8	Selon vous, votre situation financière dans le pays d'immigration s'est:	1. Très amélioré	2. Amélioré	3. Maintenu		
MR9	Quand êtes vous revenu en Guinée?	4. Diminué	5. Sans opinion			
MR10	Êtes-vous revenu avec les membres de votre famille?	mois: /___/___/		Année: /___/___/___/___/		
MR11	Quelles sont les trois principales raisons pour lesquelles vous êtes rentré en Guinée (par ordre de priorité)	1. Oui	2. Non			
		01. Assez d'argent accumulé 03. Nostalgie de mon pays et de ses traditions 05. Problèmes familiaux en Guinée 07. Mariage/Divorce 09. Problème d'intégration dans le pays d'immigration 11. Pour bénéficier d'aide au retour 13. Mon permis de séjour n'a pas été renouvelé 15. Demande d'asile rejetée 17. Problèmes administratifs/fiscaux 19. Autre	02. fin de contrat de travail 04. Fin de mes études 06. Précarité de l'emploi 08. Retraite 10. Gérer mes affaires/créer de projet 12. Servir la nation 14. J'ai perdu mon travail 16. J'ai été expulsé/rapatrié 18. Contraintes familiales 20. Ne souhaite pas répondre	Raison 1: /___/___/	Raison 2: /___/___/	Raison 3: /___/___/
MR12	Avez-vous laissé des membres de votre famille derrière vous?	1. Oui			2. Non	
		Questions		Réponses		
MR13	Si Oui, lesquels	A. Conjoint	1. Oui	2. Non		
		B. Enfant	1. Oui	2. Non		
		C. Parents	1. Oui	2. Non		
MR14	Avez-vous laissé des biens matériels derrière vous?	1. Oui			2. Non	
		Questions		Réponses		
MR14a	Si Oui, lesquels	A. Bien d'équipement	1. Oui	2. Non		
		B. Biens immobiliers	1. Oui	2. Non		
		C. Compte bancaire	1. Oui	2. Non		
		D. Droits sociaux	1. Oui	2. Non		
		E. Autre	1. Oui	2. Non		
MR15	Avez-vous bénéficié d'une aide au retour de la part du pays d'immigration	1. Oui			2. Non	
MR15a	Si Oui, précisez sa nature	A. Conseils et information pré départ/ Organisation du voyage		1. Oui	2. Non	
		B. Aide à la réinsertion (appui financier, appui à une activité de réinsertion)		1. Oui	2. Non	
MR15b	Indiquer son origine	1. Organisation gouvernementale		2. Org Internationale		3. ONG
MR16	Quelle type d'assistance auriez vous souhaité recevoir pour faciliter votre réinsertion en Guinée?	Questions		Réponses		
		A. Aide pour trouver un emploi		1. Oui	2. Non	
		B. Faciliter d'accès à l'éducation		1. Oui	2. Non	
		C. Faciliter pour les procédures d'état civil		1. Oui	2. Non	
		D. Faciliter d'accès au crédit		1. Oui	2. Non	
		E. Possibilité de compléter une formation		1. Oui	2. Non	
		F. Soutien psycho social		1. Oui	2. Non	
		G. Autre		1. Oui	2. Non	
MR17a	Comptez-vous effectuer une nouvelle migration ou partir pour la première fois à l'étranger	1. Oui			2. Non	
MR17 b	Si Oui, pourquoi? (raison principale)	1. Amélioration conditions vie		2. Offre d'emploi à l'étranger		
		3. Recherche d'un emploi		4. Etudes		
		6. Répondre aux attentes de la famille		5. Rejoindre la famille		
		8. Pour poursuivre l'aventure		7. Santé		9. Autres

MERCI POUR VOTRE DISPONIBILITE

